Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12447 **4,20 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MARDI 5 FÉVRIER 1985

Ouverture à Gibraltar

Le blocus imposé par l'Espagne à Gibraltar depuis quinze ans doit prendre officiellement fin le mardi 5 février à 0 heure, lorsque s'ouvrira à deux battants la grille – déjà entrebâillée pour les seuls piétons depuis décembre 1982 – qui sépare le célèbre rocher du continent. Les biens et les personnes pourront alors circuler librement, en attendant que les ministres des affaires étrangères espagnol et britannique, M. Moran et Sir Geoffrey Howe, réunis le même jour à Genève, trouvent une suite juridique satisfaisante pour les deux gouvernements à ce geste de bonne volonté.

Un geste dont le mérite revient en premier lieu à Madrid, où l'on a compris que la stratégie de la pression était vouée à l'échec et que Gibraltar ne tomberait pas dans l'escarcelle du royaume « comme un fruit mûr », contrairement à ce qu'avait prédit Franco. Mais Londres a également contribué à détendre l'atmosphère en acceptant de rechercher un arrangement durable avec Madrid, au moment où l'Espagne négocie son entrée dans la Communauté européenne.

Le 27 novembre dernier à Bruxelles, M. Moran et Sir Geoffrey Howe étaient convenus de se revoir et d'en parler. En se retrouvant mardi à Genève, chacun d'eux disposera d'un dossier assez solide, suffisamment en tout cas pour que la négociation ne s'annonce ni courte ni facile.

La Grande-Bretagne estime avoir le droit international pour elle, ainsi que la faveur d'une grande majorité des habitants du Rocher. Le traité d'Utrecht, qui céda Gibraltar à la Couronne britannique en 1713, n'a jamais été abrogé, et il ne prévoyait aucune date d'expiration (contrairement à l'accord sur Hongkong, par exemple).

L'Espagne, de son côté, fait valoir qu'il n'y a pas grand mérite à détenir une majorité dans un territoire que l'on a peuplé, pour une bonne part, de ses propres ressortissants. Elle pense en outre que le traité d'Utrecht, au demeurant signé après neuf ans d'occupation militaire britannique, limitait, en son article 10, la cession de Gibraltar au château, à la ville et au port, mais excluait explicitement « toute juridiction territoriale ». Pour Madrid (qui a repris le Rocher aux Maures en 1502), il n'y a pas de doute : Gibraltar est bien « la dernière colonie en Europe »

Sans accepter ce point de vue, Mme Thatcher serait prête à d'importantes concessions afin de normaliser les rapports entre les deux Etats. Pour Londres, la question de la souveraineté a cessé d'être taboue.

On peut d'ailleurs trouver un peu surréaliste cette opposition entre deux nationalismes dont l'affrontement a joué un tel rôle dans l'histoire de l'Europe mais qui, aujourd'hui, a pour enjeu un éperon rocheux dont le quotidien « El Pais » relevait récemment qu'il est à peine quatre fois plus grand que le parc du Retiro à Madrid... Même l'argument de la situation stratégique a perdu de son importance, avec l'évolution des systèmes d'armement et de surveillance. Sans parler de l'entrée, qui reste il est vrai à confirmer, de l'Espagne dans le pacte atlantique, où elle a retrouvé la Grande-Bretagne...

En face de Gibraltar, il est deux villes où l'on va scruter avec une particulière attention les conversations de Genève : les enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla en territoire marocain. Rabat pourrait bien être tenté d'y voir « la dernière colonie en Afrique du Nord ».

● ÉTATS-UNIS

La rigueur budgétaire épargne les militaires

Le projet de budget que M. Reagan devait présenter au Congrès, ce lundi 4 février, propose de quasiment maintenir à leur niveau actuel le montant global des dépenses publiques, dont le taux de croissance ne devrait ainsi pas excéder 1,5% durent l'année financière 1986.

Rendue nécessaire par l'ampleur du déficit budgétaire, cette austérité n'affecte toutefois que les crédits civils, drastiquement diminués pour beaucoup d'entre eux, alors que ceux du département de la défense ne devraient être que relativement limités dans leur progression, qui reste forte (12,7%) par rapport à l'année en cours.

De notre correspondant

Washington. – Si les propositions de M. Reagan étaient acceptées telles quelles par le Congrès, ce serait la première fois depuis exactement vingt ans que les dépenses publiques américaines resteraient aussi stables.

Le projet de la Maison Blanche n'en sera pas moins durement combattu, tant au Sénat – à majorité républicaine – qu'à la Chambre des représentants – dominée par les démocrates –, car, malgré les sacrifices qu'il demande, il ne répond pas à l'objectif que le gouvernement s'était initialement fixé lui-même en souhaitant réduire de 50% sur trois ans le déficit budgétaire, qui aurait dû être ramené à 100 milliards de dollars d'ici à 1988.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 46.)

● PCF

La direction a isolé les contestataires

Le congrès du Parti communiste, qui se réunit du 6 au 10 février à Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, sera marqué par la présence d'une proportion inhabituelle de délégués n'ayant pas voté le projet de résolution ou l'ayant adopté avec des amendements qui visent à en modifier les orientations essentielles. La direction peut compter néanmoins sur une forte proportion (de l'ordre de 9 sur 10) de délégués favorables à ses positions. Les pressions qu'elle exerce sur les responsables fédéraux ont porté leurs fruits.

Les efforts de la direction du PCF pour contrôler les travaux du vingt-cinquième congrès, qui s'ouvre le 6 février à Saint-Ouen, ont abouti à ce résultat : l'un des six membres du comité central qui s'étaient abstenus lors du vote de cette instance sur le projet de résolution, en octobre dernier, a changé d'attitude. M. Ivan Tricart, premier secrétaire de la fédération de l'Essonne – celle de M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, – a voté, dimanche 3 février, au terme de la conférence de sa fédération, pour le texte de la direction à peine modifié par des amendements mineurs.

L'évolution de M. Tricart, sans doute, est « tactique » : elle n'en est pas moins révélatrice de l'efficacité des pressions exercées par la direction du parti sur les responsables fédéraux.

Dans huit des neuf autres conférences fédérales réunies à la fin de la semaine dernière, la direction a obtenu des votes allant de 79 % des voix pour son texte dans les Alpes-Maritimes (avec 8 % de contre et 13 % d'abstentions) à 100 % dans la petite fédération de la Lozère.

Dans le Val-de-Marne, fédération de M. Georges Marchais, la proportion des « pour » a été de 98,56 %.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 12.)

● ENSEIGNANTS

Le congrès de la FEN s'ouvre dans la morosité

Le congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) a commencé le lundi 4 février à Lille dans un contexte que son secrétaire général, M. Jacques Pommatau, qualifie lui-même de *« difficile »*.

On est loin, en effet, de l'enthousiasme qui avait marqué le précédent congrès de la FEN en 1982 à Avignon. La gauche au pouvoir n'a pas répondu à toutes les attentes des enseignants. L'abandon du dossier laïque, après plus d'un an de discussions et de manifestations de rue, figure en tête des déceptions.

En même temps, les enseignants ont été, comme la plupart des Français, confrontés à une baisse de leur pouvoir d'achat, alors qu'on leur demandait de bouleverser leurs habitudes pour rénover le système éducatif.

C'est sur ces thèmes que Force ouvrière, rompant avec les accords de 1947, est passée à l'offensive aux dernières élections professionnelles. La FEN reste, de loin, la première organisation syndicale en milieu enseignant, mais elle a perdu des points.

La direction de l'organisation, proche des socialistes, est confrontée à une autre offensive, celle de sa minorité Unité et action animée principalement par des communistes. Deux syndicats dirigés par cette tendance ont décidé d'appeler les enseignants à faire grève, mardi 5 février, au beau milieu de congrès.

L'objet officiel de cet arrêt de travail est d'attirer l'attention sur les difficultés d'accueil des élèves à la prochaine rentrée scolaire. Mais la direction de la FEN est ainsi mise en difficulté et, au-delà, ce sont les orientations gouvernementales qui sont visées.

(Lire page 13, l'article de SERGE BOLLOCH : « Des rêves de 1981 aux réalités de 1985 ».

YALTA, DE L'ÉCHEC AU MYTHE

Il n'est pas de partage éternel

Que reste-t-il de cette conférence de Crimée, improprement appelée de Yalta, puisqu'elle s'est déroulée en réalité dans la localité voisine de Livadia, dont on célèbre, ce 4 février, le quarantième anniversaire ?

Rien, ou presque, si l'on prend en considération son objectif principal, un objectif que les participants, en s'en allant, s'imaginaient avoir pleinement atteint : le maintien, *ad vitam aeternam*, une fois la paix revenue, de l'entente des vainqueurs de l'Allemagne nazie. Tout, si, à la réalité d'un échec écrasant, on préfère la force incomparable du mythe. Bien que le contraire ait été cent fois, mille fois démontré, tout un chacun, simple citoyen ou chef d'Etat, persiste, et pas seulement en France, à croire que trois vieux messieurs, réunis au bord de la mer Noire, se sont partagé un beau matin le monde et que, pour quelque mystérieuse raison, leur accord a échappé à la règle qui voue d'habitude à la précarité les traités les plus solennels.

par ANDRÉ FONTAINE

Or il en va des accords de Yalta comme des autres : l'encre en était à peine sèche qu'ils étaient déjà violés. Il n'est que d'entendre à ce propos le changement de ton, de Churchill : *« Je rapporte de Crimée*, déclare-t-il le 27 février 1945, aux Communes, *l'impression que le maréchal Staline et les dirigeants soviétiques désirent vivre dans une amitié et une égalité honorables avec les démocraties occidentales. Je crois aussi qu'ils n'ont qu'une parole. »* Il ne lui faudra que quinze jours pour déchanter. *« Nous nous trouvons*, écrit-il le 13 mars à Roosevelt, *en présence d'un immense échec, d'un écroulement complet de ce qui avait été convenu à Yalta. »*

Roosevelt lui-même, qui avait fondé tant d'espoirs sur Yalta, allait câbler à Staline, le 1er avril, quelques jours avant de mourir, que *« toute solution qui aboutirait à une reconduction à peine déguisée de l'actuel régime de Varsovie* [dominé par les communistes] *serait inacceptable et conduirait le peuple des Etats-Unis à considérer l'accord de Yalta comme un échec. »*

Inacceptable ? C'est pourtant ce qu'allait pratiquement accepter, au mois de mai suivant, Harry Hopkins, l'éminence grise de Roosevelt, envoyé à Moscou par le nouveau président Harry Truman pour essayer de régler avec Staline les questions restées pendantes à Yalta, dont celle de la Pologne. Après avoir réglé, à la satisfaction du Kremlin, la question de la frontière orientale, les Trois avaient bien entendu affirmé leur volonté de voir rétablir une Pologne *« forte, libre, indépendante et démocratique »*. Et Roosevelt avait proclamé que les élections polonaises devraient être *« comme la femme de César : qu'elles ne puissent être soupçonnées »*. Mais les mots ne coûtaient pas cher à celui que Roosevelt et Churchill appelaient entre eux Oncle Jo. Comme il devait le dire en avril 1945 à Tito : *« Cette guerre ne ressemble pas à celles du passé : quiconque occupe un territoire y impose son propre système social. Tout le monde impose son système aussi loin qu'il peut avancer. Il ne saurait en être autrement. »*

Il était bien décidé, en tout cas, à ce que la Pologne n'échappe pas à la règle : Mikolajczyk, le chef du gouvernement en exil à Londres, devint certes, après le voyage de Hopkins, vice-président du gouvernement de Varsovie. Mais les élections qui suivirent se déroulèrent dans de telles conditions qu'il ne put que reprendre, quelques mois plus tard, le chemin de l'exil.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Chœurs

Les ténors de l'opposition sont à la recherche de la formation idéale pour interpréter la petite musique qui doit charmer la France.

M. Giscard d'Estaing a choisi : « L'union, a-t-il dit, n'est ni un duo, ni un trio, ni un quatuor, mais un chœur qui devra être chanté le moment venu par des millions de voix. » Pas de soliste donc, mais un vaste ensemble harmonieux pour que la grande symphonie 1986 dite « la Reconquête » (avec chœurs) produise le moins de couacs possible.

Le plus dur sera, bien entendu, de tenir l'accord. Et de choisir un coryphée.

BRUNO FRAPPAT.

étranger

DIPLOMATIE

LA VISITE OFFICIELLE DU CHEF DE L'ÉTAT CAMEROUNAIS A PARIS

Rétablir la confiance

Le chef de l'Etat camerounais, M. Paul Biya, est attendu, lundi après-midi 4 février, à Paris, pour une visite officielle de trois jours. Mardi, il sera reçu par M. Mitterrand, puis, le lendemain, par le premier ministre, M. Fabius. Cette visite est destinée à consacrer le retour d'un climat de confiance entre les deux pays, après plusieurs mois marqués par une certaine tension.

De notre envoyé spécial

Yaoundé. – La « visite officielle de travail » qu'entreprend le chef de l'Etat camerounais à Paris est essentiellement politique. Elle doit consacrer à la fois le rétablissement des relations traditionnellement étroites et harmonieuses entre les deux pays et conforter l'autorité de M. Paul Biya sur la scène internationale. Jusqu'à une date récente, en effet, celles-ci et celle-là n'allaient pas de soi.

Après son accession à la magistrature suprême, le 6 novembre 1982, le président camerounais avait effectué une visite officielle en France en février 1983. M. François Mitterrand s'était à son tour rendu à Yaoundé les 21 et 22 juin de la même année.

Depuis cette date, les deux chefs d'Etat ne se sont pas rencontrés. « *Il est de coutume pour la France d'être beaucoup plus proche de ses partenaires africains* », souligne-t-on aujourd'hui du côté camerounais, en rappelant que, sur une période aussi longue – presque deux ans, – d'autres chefs d'Etat du continent noir pourtant moins proches, historiquement, de la France, ont eu à plusieurs reprises l'occasion de s'entretenir avec le président français.

Depuis deux ans, le Cameroun a vécu des moments particulièrement difficiles, au cours desquels les autorités de Yaoundé ont eu le sentiment – parfois justifié – de ne pas recevoir de Paris tout le soutien qu'elles étaient en droit d'attendre, eu égard aux devoirs d'une si longue amitié.

De leur côté, les dirigeants français ont douté de la capacité du successeur de M. Ahmadou Ahidjo à imposer son autorité dans son propre pays et à surmonter la grave crise née de la tentative de coup d'Etat du 6 avril dernier.

Pendant longtemps, Paris a hésité à se prononcer, devant les agissements et les manœuvres (vraies et supposées) de M. Ahidjo pour reprendre un pouvoir qu'il avait abandonné de son plein gré à son ancien premier ministre.

Les Camerounais ont été réellement indignés de voir que M. Ahidjo pouvait se permettre en toute liberté de critiquer sévèrement son successeur à partir du sol français, c'est-à-dire de sa propriété de Grasse. Lorsque celui-ci accuse M. Biya d'avoir instauré au Cameroun « *un régime policier, de terreur* », et que cette déclaration n'est suivie d'aucune réaction du gouvernement français, on se persuade, au Cameroun, que Paris fait le jeu de M. Ahidjo.

En février dernier, le procès au cours duquel l'ancien chef de l'Etat a été condamné à mort par contumace, avant d'être gracié par M. Biya, a suscité des critiques, et certains responsables français, de manière officieuse, ont fait état de leurs réserves.

Même si, aujourd'hui, chacun s'accorde à dire que les mutins du 6 avril n'avaient aucune chance de réussir un coup d'Etat, le régime du président Biya a bel et bien vacillé. En démontrant son loyalisme au régime civil, l'armée a incontestablement sauvé celui-ci. Très vite, ses principaux chefs mettront en cause l'ancien président Ahidjo et, d'une manière générale, les « nordistes ».

Les éléments qui ont tenté ce coup de force étaient, il est vrai, dans leur grande majorité, issus de l'ancienne province du Nord et leur unité – la Garde républicaine, – comblée d'attentions par M. Ahidjo, lui était restée résolument fidèle.

Les déclarations apaisantes de M. Biya empêchèrent sans doute que la répression qui suivit la tentative de putsch ne dégénère en un véritable affrontement ethnique, sans pour autant éviter des « bavures », c'est-à-dire des règlements de comptes de caractère tribal.

Une rancœur certaine

Pendant ces journées difficiles, la France fit montre d'un silence prudent, et les Camerounais lui en gardèrent une rancœur certaine. Paris attendait manifestement de voir comment M. Biya parviendrait à surmonter cette épreuve.

En un sens, cet attentisme se trouva légitimé par la suite des événements : à tort ou à raison, on eut l'impression, de l'extérieur, qu'une certaine vacance du pouvoir s'était installée à Yaoundé.

Pendant de longs mois, des hommes d'affaires, des banquiers, des diplomates revenaient d'un voyage dans la capitale en soulignant l'apparente déliquescence du pouvoir civil, l'incapacité de l'administration et des ministères à prendre quelque décision que ce fût.

Cette impression était d'autant plus fondée que le chef de l'Etat lui-même paraissait traumatisé par les événements du 6 avril. Confiné dans son palais présidentiel comme dans un bunker, il resta totalement absent de la scène politique pendant plusieurs mois.

Ce faisant, rien ne pouvait démentir les rumeurs selon lesquelles les chefs de l'armée, c'est-à-dire M. Andzé Tchoungui, ministre de la défense, et le général Pierre Sémengué, chef d'Etat-major, conservaient la réalité du pouvoir.

A la fin de l'année dernière, M. Biya sortit enfin de sa réserve et enchaîna rapidement des apparitions en public et des déclarations officielles. Ce fut un « club de la presse » à la mi-novembre (*le Monde* du 17 novembre), une visite à Douala et l'inauguration du comice agro-pastoral de Bamenda en décembre.

Avant de se rendre en visite officielle en France, le chef de l'Etat camerounais a, d'autre part, effectué, les 23 et 24 janvier, un voyage en Côte-d'Ivoire, pour rencontrer M. Houphouët-Boigny.

A Paris, on prit cependant la mesure des risques d'une détérioration durable des relations franco-camerounaises. Dès l'été dernier, l'Élysée et le Quai-d'Orsay s'efforcèrent de rétablir un climat de confiance entre les deux pays.

MM. Nucci et Guy Penne, respectivement ministre délégué à la coopération et au développement et conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, firent le voyage de Yaoundé.

Plus significatif sans doute fut le remplacement de l'ambassadeur de France. Depuis l'arrivée de M. Yvon Omnès dans la capitale camerounaise, les rapports entre Paris et Yaoundé se sont indéniablement décrispés. Parallèlement, la presse camerounaise, sur ordre de la présidence, a mis un terme à ses attaques – souvent outrancières – contre la France.

Le séjour de M. Biya à Paris doit d'autant mieux se dérouler que les deux pays sont liés par d'étroites relations économiques et par des positions diplomatiques convergentes. Le Cameroun a constamment soutenu l'attitude de la France au Tchad, lui fournissant même un soutien logistique irremplaçable.

C'est par le Nord-Cameroun que la force Manta a transité avant de se redéployer sur le territoire tchadien, et c'est en traversant tout le territoire camerounais que les troupes françaises ont procédé à leur retrait.

Sur le plan économique, la France conserve une place privilégiée, mais elle se heurte de plus en plus à la concurrence des Etats-Unis, du Canada, du Japon, de l'Italie et de l'Allemagne fédérale. Elle reste cependant le premier fournisseur du Cameroun (avec plus de 47 % du marché) et son premier client.

Le Cameroun est, en outre, notre deuxième client en Afrique subsaharienne, après le Nigéria et devant la Côte-d'Ivoire. En 1983, les importations françaises se sont élevées à 3,28 milliards de francs et les exportations à 4,50 milliards. Le pétrole a représenté plus de 40 % des importations françaises en 1984. L'augmentation de nos achats de pétrole contribue à réduire le déficit chronique des échanges commerciaux franco-camerounais.

L'aide française au Cameroun a atteint 27,5 milliards de francs CFA (1) en 1983 et près de 35 milliards en 1984. Elle est composée pour l'essentiel de prêts de la Caisse centrale de coopération économique, d'une aide du Fonds d'aide et de coopération (2,3 milliards en 1984), d'une assistance technique directe et indirecte (640 coopérants en 1983), de bourses et de stages, enfin d'une assistance militaire technique (environ 80 personnes).

Au cours de son séjour en France, le chef de l'Etat camerounais s'entretiendra avec plusieurs hommes d'affaires français, ainsi qu'avec les représentants du CNPF. Les responsables camerounais multiplient leurs efforts depuis plusieurs mois pour inciter les milieux économiques français à investir dans leur pays.

En novembre dernier, des journées économiques franco-camerounaises se sont tenues à Paris, à Lyon, à Strasbourg et à Bordeaux.

Tant sur le plan économique que dans le domaine des relations politiques, la visite de M. Biya est donc destinée à restaurer un climat de confiance entre la France et le Cameroun.

LAURENT ZECCHINI.

(1) 1 F = 0,02 F CFA.

La Nouvelle-Zélande refuse d'accueillir des navires américains porteurs d'engins nucléaires

Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a confirmé, le lundi 4 février, que son pays refusait d'accueillir dans ses ports des navires américains porteurs d'engins nucléaires. Il a précisé qu'il avait rejeté le jour même une nouvelle demande en ce sens que lui avait adressée les Etats-Unis.

Au cours d'une conférence de presse, M. Lange a cependant assuré que la Nouvelle-Zélande était prête à accueillir tout navire américain non porteur d'armes nucléaires et que l'attitude de son gouvernement n'impliquait nullement une rupture imminente du pacte de l'ANZUS, qui lie son pays aux Etats-Unis et à l'Australie.

La position du gouvernement néo-zélandais sur cette question est restée inchangée depuis l'arrivée des travaillistes au pouvoir au mois de juillet 1984. Les Etats-Unis ont, depuis cette époque, multiplié les démarches, afin que leurs bâtiments puissent bénéficier de toutes les facilités d'escales, quelles que soient les armes qu'ils transportent – leur politique constante étant toutefois de ne jamais en révéler la nature. La semaine dernière encore, Washington a fait savoir que si Wellington maintenait son attitude, des manœuvres navales conjointes des trois pays de l'ANZUS prévues pour le mois prochain pourraient être annulées.

Cette question doit être évoquée mercredi à Washington, lors de l'entretien que le premier ministre australien, M. Hawke, doit avoir avec le président Reagan. Le gouvernement travailliste ne fait pas, pour sa part, objection à la visite dans les ports d'Australie de navires américains porteurs d'engins nucléaires.

M. Hawke se rend aux Etats-Unis, après deux jours passés à Bruxelles, où il était arrivé dimanche soir. Reçu par le président de la commission de la CEE, M. Delors, il a eu notamment des entretiens avec les responsables de la politique agricole européenne. – (*Reuter, AFP.*)

LE VOYAGE DU MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES AUX ÉTATS-UNIS

Washington réserve à M. Dumas un accueil particulièrement chaleureux

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, est arrivé samedi 2 février à New-York pour une visite de travail de quatre jours aux Etats-Unis, au cours de laquelle il sera reçu par le président Reagan. Après s'être entretenu avec les membres de la mission française aux Nations unies, M. Dumas a gagné Washington, où devaient commencer ce lundi ses entretiens avec les dirigeants américains.

De notre correspondant

Washington. – Plus de grincements de dents, ni de remarques acides sur les communiqués franco-libyens : en une dizaine de semaines, entre la dernière visite aux Etats-Unis, fin novembre, de M. Cheysson, et la première que M. Dumas y effectue, depuis samedi, en qualité de ministre des relations extérieures, le ton des responsables américains a sensiblement changé à l'égard de la France. On se croirait revenu au printemps dernier, lorsque M. Mitterrand avait été si bien accueilli par la Maison Blanche. M. Dumas devait être reçu, mardi matin, par M. Reagan après avoir dîné, dimanche soir, avec M. McFarlane, le conseiller du président américain pour les affaires de sécurité nationale, et s'être entretenu, ce lundi 4 février, avec MM. Shultz, Bush et Weinberger. Nullement exigé par le protocole, le rendez-vous avec M. Reagan aurait été souhaité, dit-on côté américain, « *par le président lui-même* ».

Cette offensive de charme ne tient nullement à une saute d'humeur. A la veille de leurs nouveaux pourparlers avec les Soviétiques sur le contrôle des armements, les dirigeants américains tiennent d'abord à renforcer la cohésion occidentale et à démontrer qu'il n'y a pas de frictions avec leurs alliés. C'est dans cet esprit que Mme Thatcher avait été reçue en décembre à Washington, et que des émissaires américains avaient immédiatement été dépêchés dans toutes les capitales amies après que MM. Shultz et Gromyko se furent mis d'accord à Genève sur la reprise des négociations. C'est dans cet esprit aussi que M. Dumas a aujourd'hui droit au tapis rouge, et cela d'autant plus qu'on croit, à tort ou à raison, discerner à Washington une évolution des positions françaises vers plus de compréhension pour les projets américains de défense spatiale antimissile.

On a, semble-t-il, apprécié, du côté français, que des voix autorisées se soient récemment élevées aux Etats-Unis pour souligner que l'initiative de défense stratégique n'était pas destinée à se substituer à la dissuasion, mais à la renforcer. M. Dumas lui-même déclare, dans une interview publiée ce lundi par le *Washington Post*, que la France « *exprimait une légitime curiosité* » pour cette « *philosophie séduisante* » que représenterait le passage à une stratégie défensive, et qu'elle souhaitait parler plus à fond de « *cette idée d'un rideau protecteur impliquant la disparition des systèmes offensifs* ». Autrement dit, les projets américains ne sont peut-être pas à rejeter *a priori* et dans leur totalité – un propos très plaisant pour Washington, même s'il ne comporte aucune adhésion.

Très préoccupés, d'autre part, par les récents développements du terrorisme en Europe, les dirigeants américains souhaitent ardemment renforcer la coopération entre alliés, face à une menace que M. Shultz prend personnellement très au sérieux et contre laquelle il a, plusieurs fois déjà, réclamé des mesures énergiques. De ce point de vue non plus, M. Dumas n'aura pas déçu ses hôtes en parlant, dans les colonnes du *Washington Post*, d'une « *nouvelle forme de terrorisme semblant dirigée spécifiquement contre les pays de l'alliance atlantique* ».

Les dirigeants américains, enfin, savent – et ils le soulignent – que M. Dumas a des liens personnels étroits avec M. Mitterrand. Ils veulent, en conséquence, éviter tout malentendu avec un homme dont le profil politique les déroute, pour ne pas dire qu'il les inquiète.

B. G.

Des ordinateurs américains pour la France

QUAND LA PRESSE DÉCOUVRE LA LUNE...

L'administration américaine a accepté, en vertu d'un accord secret, de livrer à la France des ordinateurs très perfectionnés et des équipements de transmissions stratégiques en échange d'un soutien, par le gouvernement français, du projet de déploiement en Europe des Pershing et des missiles de croisière. C'est du moins un quotidien de New-York, *Newsday*, qui l'annonce dans ses éditions du dimanche 3 février.

Selon *Newsday*, cet accord secret avait été conclu en 1978 entre les deux pays, mais il n'aurait été appliqué qu'en 1982 après des assurances de M. Mitterrand à M. Reagan sur la présence des communistes au gouvernement.

L'accord porterait sur la fourniture de super-ordinateurs ayant des applications militaires, notamment pour le développement de nouveaux modèles d'armes nucléaires, et sur la livraison d'équipements électroniques ultramodernes permettant à des avions servant de PC de demeurer en permanence en liaison radio avec des sous-marins nucléaires. Selon le quotidien américain, le ferme soutien de la France à l'installation des Pershing et des missiles de croisière dans plusieurs pays européens est directement lié à cet accord.

Si sa bonne foi n'a pas été prise en défaut, *Newsday* découvrirait-il la lune ? L'accord auquel il fait allusion est de notoriété publique puisqu'il a été annoncé, dès 1983, par les rapporteurs spécialisés de la commission de la défense à l'Assemblée nationale. Le ministère de la défense a acheté aux Etats-Unis (mais il n'est pas le seul puisqu'on en trouve, par exemple, à Polytechnique, à EDF ou à l'ONERA) deux ordinateurs Cray-One, qui sont les plus puissants du monde et qui traitent jusqu'à cinq milliards de mesures par seconde. Ils servent en particulier à dépouiller les résultats des essais de missiles à têtes multiples, comme le M-4 des sous-marins stratégiques. D'autre part, le même ministère de la défense a acheté aux Etats-Unis des stations émettrices-réceptrices à très basses fréquences, qui seront montées sur quatre avions Transall (système dit Astarté) pour des liaisons lointaines.

En 1974, lors d'une réunion interalliée à Ottawa, puis en 1983 au sommet de Williamsburg, la France a signé une déclaration commune par laquelle elle reconnaissait que son armement nucléaire contribuait à la dissuasion globale de l'alliance atlantique. Elle n'a donc pas attendu les livraisons de deux ordinateurs et de quatre stations-radio, fussent-ils des produits stratégiques, pour afficher sa fidélité atlantique.

J. I.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

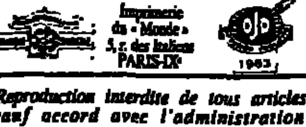
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الاصل

DIPLOMATIE

Yalta, de l'échec au mythe

(Suite de la première page.)

Dès le 27 février d'ailleurs, c'est-à-dire le jour même où le Premier britannique avait affirmé, avec une inhabituelle candeur, sa foi dans la sincérité du généralissime, celui-ci avait expédié à Bucarest son lieutenant Vychinski, avec mission d'obliger le jeune roi Michel à mettre en place un gouvernement dont, à toutes fins utiles, il lui apportait la liste.

On dira que Churchill n'avait à s'en prendre qu'à lui-même : pour obtenir les mains libres en Grèce, il avait conclu avec Staline, en octobre précédent, un accord qui lui abandonnait pratiquement la Roumanie et la Bulgarie, au demeurant déjà occupées par l'armée rouge. En Hongrie et en Yougoslavie, il était convenu que l'influence des deux pays s'exercerait *fifty fifty*. Des Etats-Unis, qui n'avaient pratiquement pas été consultés, il n'était pas question.

Si partage il y eut, ce fut bien à ce moment-là, et non à Yalta, qui fut en réalité une tentative pour substituer un ordre mondial pacifique au système des sphères d'influence, dont Roosevelt avait assuré, quelques mois plus tôt devant les Chambres réunies du Congrès, qu'il ne serait *« plus jamais question »*. D'où cette *« Organisation des Nations unies »*, dont le nom dit assez l'ambition, que la conférence de Crimée décida de créer. L'ONU était supposée, grâce à des institutions plus fortes que la défunte Société des nations, réussir là où celle-ci avait échoué. On voit aujourd'hui ce qu'il en est.

Inutile de dire que, dans l'esprit de leur président, les Etats-Unis occuperaient au sein de cette Organisation une position dominante. Il les voyait, en toute simplicité, selon ses confidences à son fils Elliott, jouant les médiateurs *« entre les Anglais qui pensent empire et les Russes qui pensent communisme »*. Il n'était au demeurant pas loin de croire que, succombant à son charme bien connu, Staline était en passe de se convertir à la démocratie véritable. Sinon, comment aurait-il pris au sérieux la signature que le généralissime allait donner à la déclaration sur l'Europe libérée ou au paragraphe sur la Pologne libre, indépendante et démocratique ? Comment, surtout, aurait-il déclaré, comme il l'avait déjà fait en 1943 à Téhéran, qu'une fois la guerre finie les troupes américaines seraient rapidement retirées d'Europe ?

Cette promesse, Khrouchtchev devait la rappeler à Kennedy lorsqu'ils se rencontrèrent au début de juin 1961 à Vienne, en pleine crise de Berlin. Elle avait été faite sérieusement : le peuple américain était pressé de voir les « boys » rentrer au pays. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles Churchill a tant poussé à Yalta à la restauration de la France dans sa position de grande puissance, avec une armée sérieuse à la clé.

C'est une constante de la politique britannique, on le sait, que de ne laisser en aucun cas se consolider une hégémonie continentale ; et l'héritier des Marlborough avait grand-peur qu'une fois les Américains partis les Soviétiques ne cherchent à étendre leur influence jusqu'à la Manche et à l'Atlantique.

De Yalta à Hiroshima

Ce qu'on est en droit de reprocher Roosevelt de Yalta, ce n'est donc pas d'avoir partagé l'Europe avec Staline, mais bien plutôt d'avoir envisagé, d'un cœur léger, de laisser l'ensemble du continent pratiquement sans défense vis-à-vis d'une armée rouge alors au faîte de sa puissance. Si les choses ont tourné autrement, c'est parce qu'Hiroshima allait donner, du jour au lendemain, à son successeur les moyens de résister sans grands risques pendant des années à toutes les pressions soviétiques. Ce qui a partagé l'Allemagne, l'Europe et le monde, ce n'est donc pas la volonté de trois hommes, c'est l'épée de Damoclès du feu nucléaire.

En réalité, le seul partage qui ait eu lieu à Yalta a concerné l'Extrême-Orient. Il s'agissait de s'assurer de la participation de l'URSS à la phase finale de la guerre contre le Japon. Et c'est ainsi que Staline, non content de récupérer les terres que l'empire du Soleil-Levant avait arrachées à la Russie en 1904, s'est fait céder – sans que celle-ci fût en quoi que ce soit consultée – quelques morceaux de la Chine. Tout cela, en fin de compte, pour rien, puisque, lorsque l'armée rouge se mit en marche pour régler son compte au Japon, trois mois, conformément aux accords conclus, après la capitulation du Reich, Hiroshima n'était plus, depuis la veille, qu'un tas de cendres. D'allié indispensable, la bombe avait fait de l'URSS, du jour au lendemain, pour les Etats-Unis, un partenaire encombrant, voué à devenir un rival.

On ne le répétera jamais assez : Yalta appartient à l'âge préatomique, autant dire à la préhistoire. C'est la dissuasion mutuelle qui a figé les frontières de l'Europe et coupé en deux, à partir de 1948, une Allemagne dont les Trois Grands avaient décidé à Postdam, en juillet 1945, de maintenir l'unité.

Mais pourquoi alors ce mythe de Yalta-partage du monde ? La faute en revient-elle, comme on l'a beaucoup dit, à de Gaulle ? Quand on relit ses *Mémoires de guerre*, on est plutôt frappé de sa discrétion sur le sujet. Certes, il était furieux que la France, en sa personne, n'eût pas été invitée à la conférence, et il ne doutait pas que les choses se fussent mieux passées s'il avait été là. Mais il ne pouvait pas non plus oublier que c'est à Yalta que la France a reçu un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies et une zone d'occupation en Allemagne, ce qui lui rendait le statut de grande puissance auquel il tenait tellement.

En fait, c'est sensiblement plus tard que s'est accréditée en France la légende du partage délibéré, le comble de l'absurde et de la contre-vérité ayant été atteint lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968, complaisamment expliquée par Yalta, alors qu'il n'y avait été à aucun moment question de ce pays. Le président Benès ne s'était-il pas imprudemment targué, deux ans plus tôt, d'en avoir réglé le sort avec Staline, *« à des conditions*, devait-il dire à de Gaulle à son retour à Londres, *qui n'hypothèquent pas notre indépendance »* ?

Bien plus qu'en France, c'est aux Etats-Unis qu'est né le mythe de Yalta. Des millions d'électeurs américains sont originaires d'Europe orientale : ils supportaient mal de voir leurs frères demeurés au pays tomber sous la coupe soviétique. Il était tentant pour le Parti républicain de faire retomber sur Roosevelt, et donc sur les démocrates, la responsabilité de l'abandon de ces pays à l'Ours moscovite, et il ne s'en priva pas ; ce qui amena d'ailleurs Truman à faire publier les procès-verbaux de la conférence de Crimée. Mais qui a eu le courage de lire cet interminable document ?

De toute façon, il suffit de parcourir la chronique des années de guerre froide et de prétendue « détente » pour s'apercevoir que, si partage il y a eu, il n'a cessé d'être mis en question. Pour l'Union soviétique, en effet, comme le disait Khrouchtchev avec son habituelle franchise, le *statu quo* ne saurait être conçu que sous une forme *« dynamique »*, puisque, aussi bien, l'histoire a inscrit de tout temps à son programme le triomphe final du socialisme. Ce que Kennedy devait résumer dans une formule saisissante : *« Ce qui est à moi est à moi ; ce qui est à toi est négociable. »*



Comme on peut le voir sur cette carte, l'armée rouge occupait déjà, au moment de Yalta, la plus grande partie de ce qui allait devenir la zone d'influence soviétique. Les territoires hachurés ont été évacués par les Américains et les Britanniques en juin 1945, lorsqu'ils prenaient possession de leurs secteurs de Berlin et de Vienne, en conformité avec les accords sur la délimitation des zones d'occupation conclus l'année précédente.

Comment d'ailleurs imaginer qu'une Union soviétique sortie de la guerre saignée à blanc, ruinée et toute nourrie encore de sa foi bolchevique allait gentiment concourir – comme le lui demandait en dernière analyse Roosevelt – à la consolidation d'un ordre mondial dominé par des Etats-Unis devenus, en grande partie grâce à la guerre, le pays le plus riche et le plus fort de tous les temps ?

Il n'y a pas d'exemple d'une alliance qui survit longtemps au danger contre lequel elle s'est constituée. Au moment de Yalta, l'Allemagne est déjà envahie, sa capitulation n'est plus qu'une question de quelques mois. Mais la préoccupation majeure demeure encore d'empêcher la bête de se réveiller, de la démilitariser, de la mettre définitivement hors d'état de nuire. Le jour où l'on s'apercevra que la défaite l'a vaccinée pour longtemps contre l'esprit de conquête et que le *« revanchisme »* dont on l'accuse facilement à Moscou n'existe que dans une toute petite minorité de la population, alors on constatera que la guerre froide a pris la relève de la guerre tout court.

D'où les multiples crises et même les multiples conflits armés dont est jalonnée l'histoire de l'après-guerre. En fin de compte, le seul continent où, mis à part le double schisme yousgoslave et albanais, la ligne de démarcation entre l'Est et l'Ouest n'ait pas bougé, malgré les deux crises de Berlin, malgré les tentatives communistes au Portugal, après la « révolution aux œillets », c'est le nôtre, c'est l'Europe. Et il est de fait qu'au fil des années une sorte d'accord tacite s'est établi sur ce point. Tout se passe comme si, la dissuasion mutuelle aidant, chacun des deux camps avait fait sienne la doctrine américaine de l'endiguement (*containment*) élaborée en 1947 par George Kennan, au nom de laquelle il convient de s'opposer, au besoin par la force, à tout empiètement de l'adversaire.

Cette situation durera-t-elle éternellement ? Y aura-t-il toujours des soldats de l'Ouest et du pacte de Varsovie face à face le long d'un éternel rideau de fer, d'un éternel mur de Berlin ? Il est difficile de le croire, quand ce ne serait que parce que l'histoire est, par définition, changement. Comme l'a dit une fois pour toute Lénine, tout partage résulte d'un rapport de forces, et la modification de ce rapport de forces aboutit, tôt ou tard, à une remise en cause du partage. Comment cette remise en cause se produira-t-elle ? Dans le fracas de l'apocalypse nucléaire ? Par affaiblissement progressif des pouvoirs impériaux ou de l'un ou l'autre d'entre eux ? Par glissement de l'Allemagne vers le neutralisme ?

Le temps que nous vivons n'est pas celui des grands prophètes : nous n'avons plus de Napoléon, de Tocqueville, de Trotski ou de de Gaulle, de ces hommes *« pour qui nos destins*, suivant Corneille *sont des livres ouverts »*. Les prévisionnistes se plantent souvent, et il manque à la grandiose palette de Soljenitsyne les couleurs de la petite fille Espérance. Mais s'il est une évidence que tout atteste, c'est que jamais le sinistre rideau qui coupe l'Europe en deux n'a été aussi perméable aux idées, aux mots, et maintenant aux images, qui, si les blindés ne s'en sont pas chargés auparavant, le réduiront quelque jour en poussière.

ANDRÉ FONTAINE.

∴

P.S. – Encouragements, suggestions, critiques : le volume du courrier que nous continuons de recevoir ces jours-ci est tel qu'il nous est matériellement impossible d'y répondre dans les délais auxquels nos correspondants seraient en droit de s'attendre. Qu'ils soient sûrs au moins que toutes les lettres sont lues très attentivement, qu'il en sera largement tenu compte et que le ton si chaleureux de tant d'entre elles nous va droit au cœur. – A.F.

PROCHE-ORIENT

L'AGITATION EN CISJORDANIE

Les colons exigent une stricte application des textes répressifs

De notre correspondant

Jérusalem. – La Cisjordanie est saisie, depuis quelques jours, d'un nouvel accès de fièvre. L'escalade violence-répression suit une fois encore, un cycle presque immuable : coups de feu contre des autobus, jets de pierres et de bouteilles incendiaires sur des véhicules israéliens, contre-manifestations de colons juifs, arrestations de suspects palestiniens, surenchères de la droite parlementaire, mise au point gouvernementale.

Le plus grave incident s'est produit il y a une semaine lorsqu'un horticulteur juif de Cisjordanie, David Pinhas, fut grièvement brûlé près de Kalkilya par un cocktail Molotov ayant embrasé sa voiture. Il est mort jeudi de ses blessures. Depuis, plusieurs attaques ont pris pour cibles des autobus, attisant la peur et la colère des colons.

L'armée a riposté en arrêtant vendredi 1er février vingt-trois personnes *« soupçonnées d'avoir participé à des actions violentes ou de les avoir encouragées »*. Ces suspects habitent le camp de réfugiés de Dehaishe, qui longe la route Jérusalem-Hébron, et plusieurs villages avoisinants.

Tenu pour un « nid d'agitation » par l'administration militaire, Dehaishe est, aux portes de Bethléem, le plus turbulent des camps de Cisjordanie. Des heurts y opposent depuis plusieurs mois les sympathisants des branches rivales de l'OLP. Une soixantaine de femmes y ont manifesté dimanche 3 février contre les arrestations, tandis que le comité du camp dénonçait *« la répression quotidienne au service des colons »*.

Chez ces derniers, l'analyse est évidemment tout autre. Pour protester contre le *« laxisme »* du pouvoir envers leurs agresseurs, un millier d'entre eux ont bloqué « symboliquement », dimanche, pendant deux heures, les principales routes de Cisjordanie, provoquant de beaux embouteillages.

Les colons exigent une stricte application des textes répressifs, lesquels prévoient jusqu'à quinze ans de prison contre les lanceurs de pierres responsables de blessures. La justice militaire fait pourtant preuve d'une sévérité accrue dans ce domaine. Ainsi, un tribunal de Ramallah a récemment condamné à quatre et cinq ans de prison ferme deux adolescents arabes qui avaient jeté des bouteilles incendiaires. Le plus jeune était tout juste âgé de quatorze ans. Dans l'ensemble, les incidents sont d'ailleurs moins nombreux – mais plus graves et plus spectaculaires – qu'au début des années 80.

Le gouvernement israélien a pratiquement consacré, dimanche, toute sa réunion hebdomadaire à ce regain de violences. Le premier ministre, M. Shimon Pérès, a fixé sa ligne de conduite en la matière : *« Fermeté contre les terroristes, compréhension envers les civils. »*

M. Pérès a voulu, à la fois, rassurer les colons – *« Il ne peut y avoir*, a-t-il dit, *aucun compromis quant à la sécurité des juifs et des arabes des territoires occupés »* – et les mettre en garde contre toute nouvelle tentation de se faire justice eux-mêmes (*« le gouvernement est le seul exécuteur des lois »*).

Soucieux de préserver les projets travaillistes visant à améliorer la *« qualité de la vie »* en Cisjordanie et à Gaza, le premier ministre a fait savoir dimanche qu'*« il n'y aurait pas de changement de politique »* à cet égard.

Les colons ne manquent pas d'alliés à l'intérieur comme à l'extérieur de la coalition au pouvoir. Dans l'opposition, le chef du parti d'extrême droite Tehyia, M. Neeman, qui déposera cette semaine une motion de censure à la Knesset, reproche au gouvernement de considérer les problèmes de sécurité en Cisjordanie *« dans une optique neutre, semblable à celle qu'aurait adoptée un observateur britannique se souciant au même titre des Juifs et des Arabes »*.

Le chef du Likoud, M. Shamir, ne semble pas en revanche vouloir verser de l'huile sur le feu. Tout en réaffirmant jeudi son hostilité à tout compromis territorial, lors d'une visite dans une implantation tenue par son parti, il a demandé aux colons, plutôt pris à contrepied, de *« ne pas se montrer hystériques »*.

Certains ne sont guère enclins à la modération. Désirant désormais recréer une présence juive au cœur des deux plus grandes villes de Cisjordanie – Naplouse et Hébron, – les plus extrémistes ont arraché dans la nuit de samedi à dimanche à Tel-Rumeina, un quartier central d'Hébron, une trentaine d'arbres *« illégalement plantés par des Arabes sur une terre juive »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Iran

L'imam Khomeiny exhorte les religieux musulmans à prendre la tête du « combat contre les grandes puissances »

Téhéran *(AFP)*. – Six ans après son discours historique à son retour d'exil, l'imam Khomeiny a renouvelé dimanche 3 février son message de combat en exhortant une fois encore les religieux musulmans à prendre la tête du *« combat contre les grands puissances »*.

Hussein Fadlallah, le religieux libanais, *chef du groupe chiite radical* Hezbollah, était au premier rang des invités étrangers reçus avec quelques journalistes par l'imam à l'occasion de la semaine d'anniversaire de la victoire de la révolution, le 11 février 1979.

Parlant devant plus de deux cents religieux iraniens et des militants islamiques venus de soixante-cinq pays, le guide de la révolution a notamment déclaré : *« Quand les peuples voient que les Américains érigent des défenses autour de la Maison Blanche pour empêcher des attentats dirigés par l'Iran, ils se rendent compte de la puissance de l'Iran et de l'islam. Nos ennemis racontent des mensonges pour nous affaiblir, l'Iran est contre tout cela* [NDLR : les attentats]. *Nous avançons en suivant le Coran et nous n'avons pas besoin de la terreur. »*

L'imam Khomeiny, qui serait âgé de quatre-vingt-six ans, a parlé sans pause pendant trente-cinq minutes d'une voix dont le ton montait au fil du discours. Ses apparitions publiques sont devenues rares ; son précédent discours date du 11 décembre, alors qu'à une époque il intervenait pratiquement chaque semaine pour donner ses directives et commenter l'actualité.

Son état de santé est entouré du plus grand mystère par les autorités, qui en ont fait un véritable sujet tabou. Tous les observateurs étrangers s'accordent cependant pour noter les signes de l'usure du temps : un amaigrissement général plus marqué ces derniers mois, une démarche très lente et une voix qui n'a plus rien de commun avec celle du tribun qui haranguait des millions d'Iraniens aux premières heures de la révolution.

Dimanche, l'imam Khomeiny, qui avait pris une longue période de repos à la fin de l'année dernière, a fait la démonstration qu'il n'avait en tout cas rien perdu de sa pugnacité et de sa détermination à voir triompher l'islam dans le monde. *« Tant que nos ennemis accusent l'Iran de corruption, de despotisme, de fascisme, de torturer et de tuer les prisonniers et tant qu'il affirment que l'Iran est impliqué dans les attentats partout dans le monde, cela nous renforce »*, a-t-il déclaré.

Les autorités françaises ont allégé le dispositif de sécurité autour de la résidence de M. Radjavi

Les autorités françaises ont assuré M. Massoud Radjavi, le dirigeant des Moudjahidin Khalq, réfugié en France, que l'allégement du dispositif de sécurité autour de sa résidence d'Auvers-sur-Oise répondait uniquement à des raisons techniques et ne traduisait aucun changement de la politique de la France à son égard.

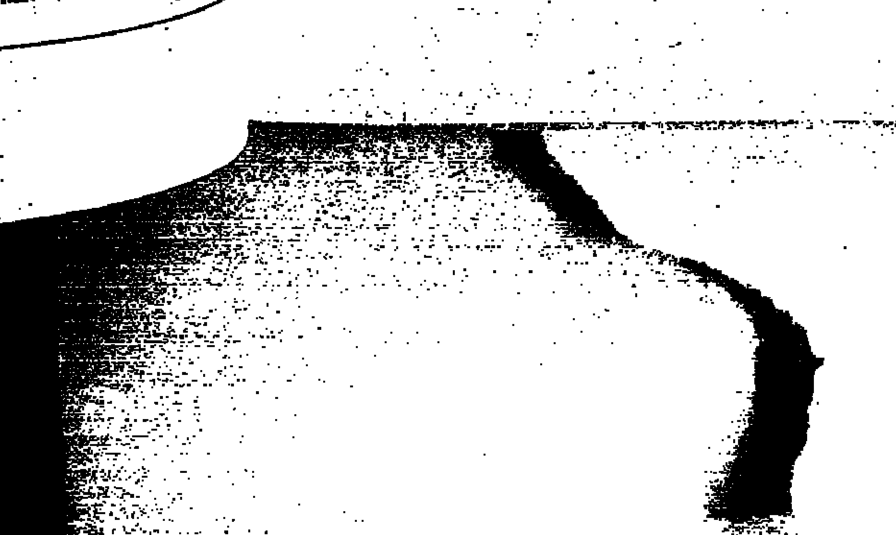
C'est ce qu'indique un communiqué de l'organisation des Moudjahidin, publié dimanche 3 février, deux jours après le retrait d'un escadron de gendarmerie mobile de soixante-dix hommes qui gardaient le pavillon de M. Radjavi depuis son arrivée en France en juillet 1981. Deux barrières « antiattentat » ont également été enlevées, mais de quinze à vingt gendarmes continuent à surveiller les abords de la résidence.

« De la part des autorités supérieures, j'ai reçu des assurances selon lesquelles la politique de la France à notre égard n'avait pas changé et que le changement du dispositif de sécurité découlait de problèmes techniques et administratifs des organes concernés. J'ai été également assuré que le gouvernement français continuerait à assurer entièrement la responsabilité de ma protection », déclare M. Radjavi dans son communiqué.

M. Radjavi ajoute qu'il a fait savoir aux autorités françaises qu'il était prêt à quitter la France si la politique de celle-ci à l'égard du *« droit sacré d'asile »* venait à être modifiée.

[L'allégement du dispositif de protection de M. Radjavi intervient alors qu'un effort important est demandé par le ministère de la défense, depuis l'assassinat de l'ingénieur général René Audran, pour la protection de ses établissements comme des personnels, militaires ou civils, travaillant pour la défense nationale. C'est ce redéploiement de la protection de personnalités ou de « points sensibles » qui fut entériné, mardi 15 janvier, lors d'une réunion des ministres concernés autour de M. Fabius. Cet effort met fortement à contribution des policiers en civil, au-delà des seuls effectifs du service traditionnellement chargé de cette tâche, celui des « voyages officiels ».

S'agissant des opposants iraniens en France, on précise, de source autorisée, que leur protection n'est pas seulement « visible » : à plusieurs reprises les services spécialisés dans le contre-espionnage, et notamment la DST, auraient déjoué, en 1983 et 1984, des projets d'attentats contre des personnalités iraniennes en France et en Grande-Bretagne.]



هكذا من الاصل

مكرر من الاصل

AMÉRIQUES

Le voyage de Jean-Paul II au Pérou et la théologie de la libération

Péruvien, né à Lima en 1928, licencié en psychologie de l'université de Louvain et en théologie de l'université de Lyon, le Père Gustavo Gutierrez est considéré comme l'un des principaux avocats de la théologie de la libération, qui préconise un engagement concret – et donc politique – de l'Eglise auprès des plus pauvres. Dès son arrivée à Lima, vendredi 1er février, le pape a lancé une mise en garde très nette aux partisans de cette « Eglise des pauvres » et dénoncé les « risques de division » pour l'Eglise (le Monde daté 3-4 février). Le Père Gutierrez expose, dans un entretien accordé à notre correspondante, les vraies motivations et les limites de cette « doctrine » qui inquiète tant le Vatican. inquiète tant le Vatican.

« Chaque fois que l'on parle avec clarté de problèmes sociaux, on se fait traiter de communiste »

nous déclare le Père Gustavo Gutierrez

De notre correspondante

Lima. – « Théologie de la libération *est le titre de votre premier ouvrage. C'est aussi le nom d'un vaste courant du christianisme qui a surgi en Amérique latine depuis une vingtaine d'années. Pourquoi cette association de mots « théologie » et « libération » ?*

– La théologie, c'est parler de Dieu. En Amérique latine, le problème se pose en termes particuliers. Les questions proviennent des « non-personnes », de ceux qui se sentent des « moins-que-rien », des pauvres en particulier, des Indiens, des Noirs, des femmes doublement opprimées...

» Bartholomé de Las Casas, un missionnaire du seizième siècle, a prononcé cette très belle phrase : « *Les Indiens meurent avant l'heure.* » Une phrase qui n'a rien perdu de son actualité. De nos jours, les pauvres meurent encore avant l'heure. Mort prématurée provoquée par la faim, la maladie et les méthodes répressives de ceux qui craignent de perdre leurs privilèges et écrasent dans le sang toute tentative de libération des opprimés. Nous sommes obligés de nous interroger : comment faire comprendre à celui qui se sent un « moins-que-rien », à celui qui souffre, que Dieu est amour ? Comment chanter le Messie quand la douleur d'un peuple étouffe sa voix dans sa poitrine ? Ce sont des questions cruciales et qui méritent plus qu'une réponse en l'air. On ne doit pas sous-estimer l'injustice, la marginalité dans lesquelles sont plongées les grandes majorités de l'Amérique latine.

» Ou nous nous évadons de la réalité en prêchant dans le vide des généralités, ou nous la regardons en face. Et c'est ce que j'ai essayé de faire. La théologie de la libération est une réflexion sur Dieu, c'est un effort dans la recherche d'un langage pour parler du Dieu amour aux chrétiens déshérités de ce continent. Libération est un terme complexe qui touche l'ordre social, politique et humain, libération totale de la personne et non pas simple changement de structures. Libération du péché si l'on veut parler en termes bibliques parce que le péché n'est rien d'autre que la rupture de l'amour avec le prochain, avec Dieu.

L'exemple de Mgr Romero

– L'Amérique latine a été colonisée par le sabre et le goupillon, l'Eglise en est-elle restée marquée ?

– Depuis son origine, le christianisme a présenté deux visages : celui de l'Inquisition et celui de la libération. De nos jours, vous aviez un évêque comme Mgr Oscar Romero au Salvador qui, mieux que personne, avait su lier le spirituel à la réalité de son pays. Dans ses sermons, il insistait sur le fait que la foi chrétienne ne doit pas nous séparer du monde, mais nous submerger en lui. L'Eglise n'est pas un réduit séparé de la ville ; elle suit les pas de ce Jésus qui vécut, travailla, lutta, mourut au milieu de la ville... Mgr Romero a été assassiné pendant qu'il disait la messe.

» Une théologie qui ne se situe pas dans le contexte d'une foi vécue court le risque de se convertir en une sorte de métaphysique religieuse, comme une roue qui tournerait dans le vide sans faire avancer la voiture. Il ne faut pas oublier cette phrase de saint Thomas d'Aquin : « *Il faut un minimum de confort matériel pour avoir une vie spirituelle.* » Une réflexion du treizième siècle, et personne ne pense que c'est une hérésie. Alors, pourquoi censurer la théologie de la libération ? Dans mon premier ouvrage, j'écris : « *Sans vie contemplative, il n'y a pas de vie chrétienne* » et ensuite : « *Sans engagement avec les pauvres, il n'y a pas non plus de vie chrétienne.* » C'est cette deuxième phrase qui ne passe pas, parce qu'elle risque de léser les intérêts de certains bien-pensants.

– La Bible, l'Evangile, ne prêchent-ils pas la résignation ?

– La Bible ? Non ! Certaines interprétations de la Bible, si ! Mais elles sont incorrectes. La Bible se nourrit de réalités et de nécessités concrètes. Voyez la description de l'Exode, le message des prophètes. Et dans le Nouveau Testament, l'épître de saint Jacques sur les pauvres est extrêmement dure dans ses attaques contre les riches, les puissants.

– Et de nos jours ?

– Pensez à Vatican II, à Medellin, qui parle de « *violence institutionnalisée* », à Puebla qui qualifie la pauvreté d'inhumaine, d'anti-évangélique.

– Est-ce une coïncidence si la théologie de la libération naît en Amérique.

– C'est le seul continent du tiers-monde où la majorité de la population est chrétienne, pauvre et soumise à l'injustice. En Asie, les chrétiens sont une infime minorité, et en Afrique une simple minorité importante.

– On assure que 95 % des Péruviens sont chrétiens, mais leur foi n'est-elle pas superstition ?

– Il ne faut pas juger avec une mentalité moderne du siècle des Lumières et traiter de superstition ce qui n'est pas rationnel. Ce serait une grave erreur. Je ne veux pas soutenir pour autant que toutes les expressions de foi de ce peuple sont parfaites, mais, sincèrement, je ne crois pas que la foi exprimée rationnellement soit meilleure, elle risque d'être moins foi...

La foi de ma mère

» J'ai toujours été frappé par la foi de ma mère, une foi certainement moins illustrée que la mienne, mais je ne m'en sens pas plus chrétien pour autant ; finalement, qu'est-ce qu'être chrétien ? Avoir la foi, l'espérance, être charitable. Et cette femme, comme tant d'autres dans ce pays, avait une dose immense de foi, d'espérance, de charité. Et l'essentiel, c'est le christianisme vécu. Le reste n'est que théologie.

– Le document de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi parle au pluriel des théologies de la libération et reconnaît que « certaines interprétations sont légitimes, d'autres critiquables, d'autres franchement inacceptables »...

– Personnellement, je ne me sens pas visé par les principales critiques du Saint-Siège, particulièrement lorsqu'il dit : « *On en arrive ainsi à remettre en cause la divinité du Christ* », ou encore « *utilisation indiscriminée du marxisme* ». J'ai essayé, comme d'autres théologiens du continent comme Leonardo Boff, Jon Sobrino, Ronaldo Munoz et tant d'autres, de réfléchir sur l'expérience chrétienne des pauvres. Et, pour cela, il est nécessaire de connaître la pauvreté, d'identifier ses causes. Pour ce faire, nous devons utiliser tous les instruments que les sciences humaines mettent à notre portée. Dans les sciences sociales, certaines notions proviennent de l'analyse marxiste. Mais de là à vouloir faire une synthèse entre la foi chrétienne et le marxisme, il existe un abîme. D'ailleurs, cette synthèse serait absurde comme le serait une synthèse entre la foi chrétienne et la physique d'Einstein.

» Je pense que les critiques de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi s'adressent à des ouvrages mineurs, à certains articles et communiqués de secteurs, chrétiens et non chrétiens, qui associent christianisme et marxisme. Mais le plus substantiel de la théologie de la libération n'utilise pas le marxisme comme instrument d'analyse intégrale, bien que cela ne me semblerait pas une absurdité. C'est pour cette raison que je ne me sens pas visé.

» Maintenant, lorsque je dis que je ne me sens pas visé par ce document, cela ne veut pas dire que je ne lui attribue aucune valeur. Cette mise au point est importante pour moi parce que je suis chrétien, parce que je suis partie intégrante de l'Eglise. »

« Je n'ai jamais fait de politique »

– L'épiscopat péruvien a publié un document extrêmement sévère sur la théologie de la libération, qualifiée de « perversion du christianisme... ».

– Après avoir publié mon ouvrage, j'ai été pendant dix ans membre du comité de réflexion théologique du CELAM. Pendant ce temps, croyez-vous qu'il ait été possible que le CELAM ne se soit pas rendu compte de la perversité de la théologie de la libération ? En fait, le document de l'épiscopat péruvien prétend être une synthèse du document de Rome. Mais elle n'est pas fidèle à l'original. Elle le disproportionne, résume en vingt lignes ce qui est positif et développe le négatif. Il vaut donc mieux s'en tenir au document de Rome...

– Cette soudaine sévérité s'explique peut-être par le voyage du pape au Pérou ?

– C'est une hypothèse. Mais il ne faut pas spéculer. Objectivement parlant, il n'y a rien qui permette de l'affirmer.

– Combien de fois avez-vous été accusé d'être un curé rouge ?

– Une infinité de fois, mais la seule chose certaine, c'est que je suis prêtre, depuis vingt-cinq ans, et que je n'ai jamais fait de politique, justement parce que je suis prêtre. Je ne considère pas que la politique soit une mauvaise chose, mais, si j'avais voulu en faire, je serais resté laïc. Mon travail est pastoral. Je m'occupe de mes paroissiens, ce qui explique pourquoi j'écris peu sur la théologie.

» Mais, chaque fois que l'on parle avec clarté de problèmes sociaux, les critiques pleuvent, et on se fait traiter de communiste. C'est une loi de notre temps. Lorsque le pape Paul VI a lancé l'encyclique *Populorium Progressio*, en 1967, le *Wall Street Journal* a estimé que c'était du « marxisme réchauffé », du mauvais marxisme par-dessus le marché. Si l'on parle ainsi d'une encyclique et du pape, comment va-t-on parler d'un petit curé péruvien ? J'ajouterai avec un peu d'ironie que ceux qui accusent systématiquement de communisme les personnes qui parlent de justice sociale, de droit des pauvres, doivent avoir une très haute idée du marxisme. Ils croient que seuls les communistes peuvent traiter ces thèmes.

– L'épiscopat s'est récemment prononcé sur la violence qui règne au Pérou.

– Le communiqué est clair. Il rejette tous les types de violence, la violence terroriste mais aussi la violence des prétendus défenseurs de l'ordre. Les preuves de la violation des droits de l'homme dans la lutte de répression contre Sentier lumineux sont nombreuses. Cela ne justifie pas les atrocités de Sentier lumineux, mais il est encore plus scandaleux que ceux qui ont pour mission la défense des droits de l'homme soient les premiers à les violer. »

Propos recueillis par
NICOLE BONNET.

Quand le pape s'exprime en quechua et en shipibo...

Lima (*AFP*). – Le pape Jean-Paul II s'est adressé le 3 février en quechua aux populations andines et il doit parler en shipibo aux indigènes de la plaine amazonienne à Iquitos. Le pape a déjà pris la parole en trente-cinq langues au cours de ses précédents voyages. Le quechua et le shipibo devaient être utilisés pour « *une communication directe* », selon l'entourage de Jean-Paul II.

Le quechua, langue unique des Incas pendant des siècles, est la seule encore parlée par plus de cinq millions de Péruviens. Il y a une dizaine d'années, le quechua avait été proclamé deuxième langue officielle du Pérou. Aujourd'hui, ce décret est tombé en désuétude.

En fait, les Incas parlaient le runa simi [langage des hommes] qui s'est appelé la langue générale à l'arrivée des conquérants espagnols, puis le quechua après le travail du linguiste dominicain, le Père Domingo de Santo Tomas. Celui-ci élabora en 1560 une grammaire et un dictionnaire et fut le premier à employer le mot de quechua pour désigner la langue parlée dans toutes les Andes centrales du lac Titicaca jusqu'aux frontières de la Colombie et de l'Equateur.

Selon une technique très au point au Vatican, Mgr Alcides Mendoza, évêque de Cuzco et d'origine andine, a été chargé de la traduction des messages que le pape devait prononcer à Cuzco et à Ayacucho, les accompagnant d'un enregistrement expliquant les difficultés de la langue. Jean-Paul II a reçu au Vatican l'aide d'un spécialiste. De source ecclésiastique, on affirme que les résultats sont « *remarquables* ». Le message en shipibo, dialecte amazonien, sera plus bref, environ quatre minutes, mais il n'en aurait pas moins fait l'objet de plusieurs répétitions.

AMÉRIQUES

A AYACUCHO, JEAN-PAUL II LANCE UN APPEL AUX GUERILLEROS

« Si vous voulez un Pérou plus juste, cherchez les voies du dialogue et non de la violence »

Ayacucho. — *« Il est ici, on le sent, on le voit. »* Une foule, moins nombreuse qu'on ne l'attendait, mais fervente, composée en majorité de femmes et d'enfants, séparés de la tribune par des grillages et une rangée de soldats, a accueilli Jean-Paul II, dimanche 3 février, dans cette ville de la sierra centrale, dans une des régions les plus pauvres du Pérou. Depuis 1980 c'est aussi le fief des guérilleros du Sentier lumineux.

La tribune avait été dressée sur la piste de l'aéroport. Sur les escaliers, des parachutistes revêtus de gilets pare-balles étaient aux aguets. Tous les assistants avaient été minutieusement fouillés (ils n'avaient pas le droit de porter le traditionnel poncho, ni même un chapeau qui aurait pu dissimuler des armes). A 200 mètres de l'estrade, on apercevait les bâtiments d'une caserne, où, selon un récent rapport d'Amnesty International, l'armée aurait torturé et fait disparaître des prisonniers (Amnesty fait état de plus d'un millier de disparus dans le département).

Une jeune femme, dans la foule, raconte que depuis quelques mois *« les activités terroristes ont diminué »* mais que la population *« souffre des méthodes brutales de l'armée »*. Quatre mille soldats sur-

De notre envoyé spécial

veillaient l'aéroport : plusieurs postes de garde avaient été installés dans les collines qui dominent la ville.

« Ayacucho veut la paix ! », scanda à plusieurs reprises la foule pendant le discours de Jean-Paul II, qui était venu pour exprimer sa compassion à une population victime de la *« haine et de la violence »*. Mais il a aussi lancé un appel aux guérilleros : *« Je veux m'adresser de manière pressante, a-t-il déclaré, aux hommes qui ont fait le choix de la lutte armée, à ceux qui se sont laissés tromper par de fausses idéologies et ont fini par penser que la terreur, aggravant les tensions sociales et forçant à un heurt frontal, pourrait conduire à un monde meilleur. A ceux-ci, je veux dire que le mal n'est jamais le chemin du bien. (...) Si votre objectif est celui d'un Pérou plus juste et plus fraternel, cherchez les voies du dialogue et non de la violence. (...) Je vous demande, donc, au nom de Dieu : changez de route. Convertissez-vous à la cause de la réconciliation et de la paix. »*

Evoquant les origines de la violence, et en particulier le fait qu'elle apparaisse *« dans les zones les plus abandonnées »*, le pape s'était adressé aux gouvernements : *« Les responsabilités des idéologies qui proclament la haine comme moteur de l'histoire sont assurément graves,* a-t-il déclaré, *mais ne le sont pas moins celles des hommes qui réduisent leur prochain à une situation économique contraire à sa dignité. »*

En revanche, le pape n'a fait aucune allusion aux violations des droits de l'homme par les forces de l'ordre. L'évêque d'Ayacucho, Mgr Richter Prada, un conservateur, venait d'ailleurs de critiquer le rapport d'Amnesty.

C'est d'abord le thème de la justice sociale que Jean-Paul II a évoqué quelques heures plutôt à Cuzco, ancienne capitale de l'empire inca, située à 3 300 mètres d'altitude au sud-est de Lima. Face aux ruines de la forteresse inca de Sacsahuaman, dont les masses se détachaient sur le vert tendre de l'herbe du haut plateau, Jean-Paul II s'est adressé à une foule de paysans en ponchos multicolores et aux regards tristes. Là où se déroule chaque année la fête séculaire du dieu Soleil, l'assistance agitait des drapeaux aux couleurs du Vatican.

Dans ce site grandiose, entouré de sommets imposants perdus dans la brume, Jean-Paul II a souligné *« la nécessaire collaboration entre ville et campagne. (...) On ne pourra jamais construire une grande patrie sans fraternité et une aide mutuelle, sans justice entre habitants des villes et des campagnes (...), sans une diligente attention aux problèmes agricoles »*, a-t-il dit.

« C'est, a ajouté le pape, *un domaine qui réclame l'attention des autorités, des mesures adéquates et urgentes et, quand cela est nécessaire, des réformes touchant la propriété et le régime d'exploitation. »*



Jean-Paul II a encore dénoncé *« l'égoïsme de minorités au pouvoir »*, énumérant les maux qui en découlent : corruption, fraude, détournement des fonds publics, sans nommer le Pérou expressément ; le pape a fait le procès d'un secteur de sa classe politique.

C'est à Cuzco que fut installé le premier évêché, mais c'est là aussi que l'évangélisation, rencontrant des résistances, usa des méthodes les plus dures pour plier les populations indiennes à la foi. La religion a été l'instrument politique utilisé par les conquérants espagnols pour maintenir leur joug. Cette politique a eu des conséquences catastrophiques : elle a entraîné une chute brutale de la natalité et la destruction de l'économie indienne.

PHILIPPE PONS.

Cuba

DANS UNE INTERVIEW AU « WASHINGTON POST »

M. Fidel Castro fait un éloge appuyé du gouvernement Reagan

Washington *(AFP)*. — Une amélioration des relations américano-cubaines pourrait avoir lieu au cours du second mandat de M. Reagan, affirme M. Fidel Castro, dans une interview publiée par le *Washington Post*, dimanche 3 février.

Se félicitant de récentes ouvertures diplomatiques *« constructives et positives »* entre Washington et La Havane, le dirigeant cubain a indiqué que son gouvernement était disposé à *« échanger des vues sur n'importe quel sujet avec les Etats-Unis »* et ne manifestait pas d'*« impatience »* à propos d'une amélioration des relations bilatérales.

Interviewé à La Havane, M. Castro a déclaré avoir décelé au sein du gouvernement américain *« une tendance à plus de réalisme »*. Il a donné pour exemple *« des signes positifs au plan international »*, tels que la rencontre américano-soviétique de Genève pour la reprise des négociations sur le désarmement et le traité d'immigration américano-cubain conclu en décembre (*le Monde* daté 16-17 décembre 1984).

D'autres négociations entre les deux pays, sur les activités des gardes-côtes, le droit de pêche, les interférences sur les ondes et les actes de piraterie aérienne, pourraient constituer *« une manifestation de bonne volonté de part et d'autre »*, a-t-il ajouté.

Malgré ces ouvertures, a cependant ajouté M. Castro, le gouvernement Reagan est *« l'un des plus hostiles »* à l'égard de Cuba. *« Toute expédition militaire contre nous serait un échec... très coûteux pour les Etats-Unis »*, a-t-il affirmé. Il a cependant reconnu que l'actuel gouvernement américain était le premier, depuis 1959, à avoir mis définitivement un terme aux attaques d'exilés cubains installés aux Etats-Unis contre son pays, à prendre des sanctions légales contre des exilés commettant des crimes anticubains sur le territoire américain, et à décourager l'immigration illégale de ses ressortissants. Il s'est encore félicité de l'évolution de M. Reagan, qui ne paraît plus être un *« marchand de guerre »*, mais semble plutôt *« à la recherche de solutions aux problèmes internationaux par le dialogue »*.

M. Castro estime encore qu'il est impossible pour les Etats-Unis de *« résoudre la question nicaraguayenne par une intervention directe »* et que la solution de ce problème *« doit être recherchée dans le cadre des propositions de paix du groupe de Contadora »*. Les Etats-Unis doivent étudier les conséquences à long terme des dettes extérieures, du chômage et des problèmes sociaux du tiers-monde, spécialement de l'Amérique latine, qui est un *« baril de poudre »*, conclut le dirigeant cubain.

● *Le Nicaragua se déclare prêt à une reprise du dialogue avec les Etats-Unis.* — Le gouvernement nicaraguayen s'est déclaré prêt, samedi 2 février, à une reprise immédiate des discussions de Manzanillo, au Mexique, avec les Etats-Unis, suspendues le 18 janvier à l'initiative de Washington. D'autre part, Managua accuse, dans un communiqué, l'administration américaine de mener une *« campagne de mensonges »* afin d'obtenir du Congrès le déblocage de fonds pour les guérilleros antisandinistes. Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, a déclaré devant la commission des affaires étrangères du Sénat que *« l'avenir de la démocratie »* était *« en jeu en Amérique centrale »* et que, si les Etats-Unis abandonnaient *« ceux qui cherchent la démocratie »*, les *« extrémistes »* l'emporteraient. — *(AFP.)*

Brésil

M. BADINTER AU COLLOQUE SUR LES LIBERTÉS DE SAO-PAULO

Que faire du fichier des services secrets du régime militaire ?

(De notre correspondant.)

Rio-de-Janeiro. — *« Je me disais que lorsque la démocratie serait de retour, je reviendrais dans ce pays. »* La démocratie est revenue au Brésil, et M. Robert-Badinter lui a rendu visite.

Il a été l'invité d'honneur d'un colloque qui a réuni le 31 janvier et le 1er février, à Sao-Paulo, les secrétaires à la justice d'une vingtaine d'Etats de la fédération. M. Badinter voit plus qu'une coïncidence dans le fait que le premier ministre français à traverser l'Atlantique, depuis le 15 janvier, soit celui de la justice. Après vingt et un ans de dictature militaire, l'un des premiers problèmes qui se posent au Brésil, c'est bien celui des libertés.

Or comment garantir ces libertés dans la Constitution, qui doit être élaborée l'an prochain ? Comment les mettre à l'abri des fluctuations politiques ? Ce fut un des thèmes du colloque. Pas de Constitution qui tienne sans un Conseil qui veille à son respect, et pas de Conseil qui vaille s'il n'est pas indépendant du pouvoir. A cet égard, l'expérience française est toute fraîche, puisque c'est en 1974, avec M. Giscard d'Estaing, a rappelé M. Badinter, qu'il a été décidé que le Conseil constitutionnel pourrait être saisi à la demande de soixante parlementaires.

Autre question : la nouvelle Constitution brésilienne devra-t-elle être soumise à référendum populaire ? Par onze voix contre neuf, les secrétaires à la justice ont estimé que oui.

On a beaucoup parlé aussi, pendant le colloque, du fichier central électronique aux mains des services secrets créés par le régime militaire. Que faire de tels services et d'un tel fichier en régime démocratique ? Le président, M. Tancredo Neves, a déjà déclaré que ces services seraient maintenus, mais débarrassés de leur fonction policière. C'est ce que souhaitent aussi les homme de loi brésiliens. Quant au fichier, M. Badinter a expliqué qu'il existait des possibilités de contrôle. Il a donné l'exemple, en France, de la commission Informatique et libertés, et étonné ses interlocuteurs en disant qu'elle était présidée par un journaliste, en l'occurrence l'ancien directeur du *Monde*, M. Jacques Fauvet. En démocratie, les droits de l'homme doivent passer avant l'immunité de l'Etat, a dit aussi M. Badinter. Or au Brésil, c'est exactement le contraire qui s'est produit ces vingt dernières années : au nom de la sécurité nationale, l'immunité de l'Etat a été assurée aux dépens des libertés du citoyen.

CHARLES VANHECKE.

Etats-Unis

Le « mystère Cooperman »

(Correspondance.)

Washington. — Edward Cooperman, professeur de physique à l'université de Californie, a-t-il été assassiné ? Ou bien a-t-il maquillé son suicide ? Le jury du tribunal du comté d'Orange (Californie) aura du mal à élucider le mystère qui entoure la mort de l'universitaire quinquagénaire pour qui l'enseignement de la physique n'était peut-être pas la motivation essentielle de son existence.

Dans cette affaire, il y a un cadavre, celui du professeur gisant dans son bureau avec une balle dans la nuque, tenant encore un revolver dans sa main. Il y a aussi un accusé : Minh Van Lam, un jeune immigrant vietnamien de vingt et un ans, disciple de l'universitaire. La police croit d'abord à un suicide et, dans ses premières déclarations, Lam semble confirmer cette hypothèse. Plus tard, il avouera avoir tiré sur son maître, mais, semble-t-il, accidentellement au cours d'un exercice d'autodéfense organisé sur la demande du professeur.

La thèse de l'accident est rejetée par l'accusation, Lam pouvait, en effet, avoir de sérieuses raisons de se débarrasser de Cooperman. Actif partisan du rapprochement avec Hanoï, le professeur avait, en 1977, fondé le Comité pour la coopération scientifique avec le Vietnam et organisé lui-même l'envoi d'ordinateurs et d'autres produits de haute technologie américaine à Hanoï.

Cooperman savait que ses sympathies ouvertes et son action pour le Vietnam l'exposaient dangereusement dans un campus et une communauté où les Vietnamiens anticommunistes étaient nombreux. Selon ses amis, obsédé par la crainte d'être assassiné, il avait transformé son domicile en petite forteresse, changé ses horaires de travail et acheté des armes pour s'entraîner au tir.

Précautions vaines. Lam a-t-il été l'instrument d'un gang de tueurs de l'extrême droite vietnamienne ? Hanoï en est convaincu et affirme que la CIA aurait organisé l'assassinat de Cooperman.

Mais l'avocat de Lam va très loin dans sa défense. D'abord il a appris que le professeur avait une « amitié particulière » pour son protégé auquel il avait offert une motocyclette, de l'argent... Il rappelle aussi que la police avait trouvé dans son bureau des magazines homosexuels, des photos le représentant aux côtés de jeunes Asiatiques... Lam et un de ses camarades maintiennent que le professeur avait aussi offert des blousons de cuir à de jeunes étudiants vietnamiens avec lesquels il pratiquait les arts martiaux sur le plancher de son bureau.

Mais, surtout, la défense suggère que Cooperman a craqué non pas seulement sous les attaques et les critiques de ses adversaires de droite mais aussi sous celles de ses patrons d'Hanoï, mécontents de son travail insuffisant et qui l'accusaient d'avoir détourné à son profit des crédits alloués pour le travail d'espionnage. Lam a déclaré qu'ayant demandé à son professeur pourquoi il ne s'arrêtait pas de travailler pour le Vietnam, ce dernier lui aurait répondu : *« C'est trop tard... et je suis trop engagé. »*

Selon l'avocat, Cooperman, décidé à se donner la mort, aurait maquillé son suicide en organisant un exercice d'art martial au cours duquel il savait qu'un coup de feu fatal serait tiré. *« Il a préféré mourir en martyr de la gauche plutôt que d'être dénoncé comme agent secret »*, a dit l'avocat, en ajoutant qu'il se serait ainsi servi de Lam — qui n'a jamais su qu'il était l'instrument du suicide.

« Thèse tout simplement absurde », disent les amis et la veuve de Cooperman, rejetant entièrement les allégations d'espionnage et d'homosexualité.

HENRI PIERRE.

ASIE

Corée du Sud

Dirigeant de l'opposition

M. KIM DAE JUNG NE SERA PAS ARRÊTÉ A SON RETOUR A SÉOUL

Séoul *(AP, Reuter)* — Le gouvernement sud-coréen a fait savoir, le lundi 4 février, que M. Kim Dae Jung, l'un des principaux dirigeants de l'opposition, ne serait pas arrêté à son retour à Séoul vendredi prochain. *« La politique du gouvernement est de ne pas le renvoyer en prison à son retour »*, dit une brève déclaration officielle.

Ancien candidat à l'élection présidentielle en 1971, M. Kim Dae Jung avait été arrêté en 1980 et condamné à mort pour sédition par une cour martiale. Il avait vu sa peine commuée en vingt ans de prison, mais avait obtenu, en 1982, l'autorisation de se rendre aux Etats-Unis pour y suivre un traitement médical. Son retour à Séoul précédera de quelques jours les élections législatives qui doivent avoir lieu le 12 février en Corée du Sud.

Tous les observateurs notent que les assurances données par le gouvernement de Séoul au sujet du traitement réservé à M. Kim Dae Jung coïncident pratiquement avec l'annonce d'une visite à Washington, au mois d'avril prochain, du président sud-coréen, M. Chun Doo Hwan. Les Etats-Unis, estime-t-on généralement, ont attendu, pour donner leur accord à cette visite, d'être fixés sur les intentions du régime envers le dirigeant de l'opposition. Le communiqué publié lundi à Séoul ne dit rien d'une éventuelle assignation à résidence de M. Kim Dae Jung.



EUROPE

URSS

L'ÉCRIVAIN FÉLIX SVETOV A ÉTÉ ARRÊTÉ

Condamnation d'Alexandre Kholmianski

Moscou *(AFP)*. – L'écrivain orthodoxe Félix Svetov, exclu en mars 1980 de l'Union des écrivains pour avoir défendu l'académicien Andréi Sakharov, a été arrêté, à la mi-janvier, après une longue perquisition à son domicile.

Ancien critique littéraire de la revue *Novy Mir*, Félix Svetov est l'auteur d'un roman religieux publié en Occident sous le titre *Ouvre-moi les portes*. Défenseur de plusieurs écrivains dissidents, dont Alexandre Soljenitsyne, il avait, dans une lettre ouverte, reproché à l'Union des écrivains d'exclure systématiquement *« tous ceux qui ont une opinion personnelle, des idées et du courage »*.

Félix Svetov est le mari de Zoya Krakhmalnikova, une dissidente *condamnée, en avril 1983, à un an* de prison suivi de cinq ans d'exil intérieur pour *« propagande antisoviétique »*.

D'autre part, un militant juif soviétique, M. Alexandre Kholmianski, a été condamné, vendredi 1er février, à un an et demi de prison pour « houliganisme » par le tribunal de Vyrou, en Estonie.

M. Kholmianski, ingénieur informaticien de trente-quatre ans, à qui les autorités refusent, depuis 1979, un visa pour Israël, avait été arrêté à la fin du mois de juillet 1984, à la suite d'une altercation avec des policiers suivie d'une perquisition à son domicile au cours de laquelle des agents du KGB avaient découvert un pistolet. Ses parents affirment que l'arme avait été introduite dans l'appartement par les enquêteurs eux-mêmes.

Le dissident a été reconnu coupable d'avoir *« piétiné des fleurs »* et *« détérioré une boîte aux lettres »*, mais l'accusation de détention d'arme prohibée n'a pas été retenue contre lui.

Italie

Le procès de six cent quarante membres présumés de la Camorra s'est ouvert à Naples

Le plus grand procès des annales criminelles italiennes s'ouvre ce lundi 4 février à Naples, dans une salle de 3 000 mètres carrés, spécialement construite pour l'occasion dans la prison de Poggioreale. C'est la première action judiciaire de cette envergure jamais entreprise contre l'une des plaies de la région napolitaine : la Camorra, équivalent napolitain de la Mafia sicilienne.

Les accusés, au nombre de six cent quarante, ont dû être divisés en trois groupes. Seuls deux cent cinquante-deux membres de la Nouvelle Camorra seront présents à l'audience de ce lundi, les autres devant comparaître en mars et en avril. Ils seront installés dans des cellules grillagées au fond de l'immense hall, après avoir été transférés dans des camions cellulaires géants, tandis que trois mille carabiniers environ monteront la garde dans la prison, et ses environs.

Un grand absent à l'ouverture du procès : le père de la Nouvelle Camorra, celui qui, à partir de 1979, entreprit de moderniser et de restructurer les bandes traditionnelles de la pègre napolitaine, Raffaele Cutolo. Sa tentative de prendre le contrôle du trafic de drogue et de cigarettes avait entraîné les clans dans une guerre sans merci qui a fait plusieurs centaines de morts dans la région napolitaine. Raffaele Cutolo purge une peine de dix ans de prison et attend un autre jugement individuel pour d'autres crimes.

Les revers sérieux de la Nouvelle Camorra ont commencé en mai 1983, au moment où Don Raffaele convolait, dans la prison de haute sécurité de l'Asinara, en Sardaigne, avec une jeune et belle Napolitaine, Immacolata Jacone. L'un de ses lieutenants, Giovanni Pandico, commença, devant les carabiniers, un long « repentir » : des centaines de pages d'aveux sur les agissements du clan de Don Raffaele. Une dizaine d'autres « repentis » passaient à la confession, dont le terrible Pasquale Barra, sorte de Barbe-Bleue surnommé *« O Anemale »* (l'animal), qui, ayant appris que Don Raffaele, de sa cellule, avait donné l'ordre de l'éliminer, décidait de tout dire. Ces aveux allaient permettre à la police italienne d'opérer un vaste coup de filet dans le clan Cutolo en juin 1983.

Parmi les accusés, des personnalités : l'industriel Antonio Sibillia, ex-président du club de football d'Avellino; deux terroristes, Pier Luigi Concutelli (extrême droite) et Sante Notarnicola (extrême gauche), plus un bandit célèbre, Renato Vallanzasca, surnommé « le beau René », et deux avocats de renom.

Il y a aussi la *« douce sœur Aldina »*, religieuse au zèle intrépide, qui franchissait toutes les censures pour écrire à Cutolo. *« Je lis certains livres sur Jésus-Christ que m'a envoyés la douce sœur Aldine*, a écrit Don Raffaele à un ami. *Je vais tâcher de faire un effort pour dire ce que j'entends par le concept de camorriste de Dieu. »* Au banc des accusés, il y a aussi un prêtre et un chanteur romain, Franco Califfano.

Le plus célèbre des prévenus, le député européen Enzo Tortora (Parti radical), présentateur vedette de la télévision, doit comparaître à part, le 20 février. Tortora, qui a fait un an de prison préventive avant d'être libéré grâce à son élection au Parlement européen, a toujours protesté de son innocence. – *(AFP.)*

Yougoslavie

Des peines sévères ont été requises contre trois contestataires jugés à Belgrade

Le tribunal de Belgrade devait rendre, ce lundi 4 février, son verdict concernant trois des six contestataires dont le procès a commencé au début du mois de novembre, MM. Miodrag Milic, Dragomir Olujic et Milan Nikolic. Entre-temps, les poursuites engagées contre l'un des six accusés, le traducteur Pavlusko Imsirovic, ont été abandonnées, et le cas de deux autres personnes, MM. Vladimir Mijanovic et Jordan Jovanovic, a été disjoint. Quant aux trois accusés dont le sort devait être fixé ce lundi, ils sont désormais jugés pour *« propagande hostile »*, et non plus, comme au début du procès, pour tentative de *« renversement du régime »*. Le procureur a néanmoins requis des peines *« sévères »* contre les trois hommes, qui, dans leur déclaration finale, ont fermement défendu leur droit *« à penser librement »*.

● *Le sociologue Vojislav Seselj*, qui purge depuis le mois de juillet dernier une peine de quatre ans de prison pour *« propagande hostile »*, a entamé le 21 janvier une grève de la faim pour protester contre *« les tortures physiques et morales »* auxquelles *il est* soumis en prison, a-t-on appris auprès de ses proches. Le sociologue affirme avoir été battu à plusieurs reprises après avoir refusé de répondre à un questionnaire où il était censé donner son opinion sur la société yougoslave. M. Seselj a commencé à être alimenté de force une semaine après le début de son jeûne, indique-t-on de même source. – *(AFP.)*

● *Inquiétude pour Rajko Jankovic.* – La famille de Rajko Jankovic, installée à Paris, souhaite attirer l'attention sur le sort de cet homme, âgé de soixante-dix ans, arrêté le 19 octobre dernier dans le village de Ravanica en compagnie de son cousin Dragan Jankovic. M. Rajko Jankovic était rentré en Yougoslavie depuis quelques jours seulement lorsqu'il a été arrêté, après un séjour de dix ans en France. Les autorités lui reprochent d'avoir fait partie d'un mouvement serbe nationaliste à Paris, ce que sa famille dément. Selon des informations parvenues à Paris en provenance de Yougoslavie, M. Jankovic aurait été vu en très mauvais état dans l'hôpital de la prison centrale de Belgrade.

Irlande du Nord

Le leader du Parti catholique modéré propose de rencontrer le conseil militaire de l'IRA

La proposition faite vendredi 1er février par M. John Hume, leader du SDLP, le Parti catholique modéré d'Irlande du Nord, de rencontrer le conseil militaire de l'IRA, a suscité de vives réactions dans différents milieux politiques de Belfast et Dublin. A Belfast, M. Ian Paisley, dirigeant du Parti unioniste démocratique, a déclaré que, si une telle rencontre avait lieu, il refuserait à l'avenir toute conversation avec M. Hume. *« Nous ne parlons pas avec ceux qui parlent aux assassins »*, a-t-il dit. A Dublin, le premier ministre, M. Garret FitzGerald, tout en saluant le *« courage »* de M. Hume, a estimé que le leader du SDLP avait peu de chance de convaincre les dirigeants de l'organisation républicaine de déposer les armes. Il a précisé que, si la rencontre projetée par M. Hume avait lieu en République d'Irlande, la police devrait intervenir et arrêter les membres du conseil militaire de l'IRA. Le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Hurd, a également condamné le projet de rencontre et déclaré qu'il compromettait le dialogue entre les autorités britanniques et le parti de M. Hume.

M. Hume qui, en 1972, avait déjà rencontré secrètement des représentants de l'IRA et contribué à la proclamation par l'organisation d'un cessez-le-feu qui devait n'être que de courte durée, avait fait cette proposition vendredi, lors d'un entretien radiophonique avec M. Gerry Adams, dirigeant du Sinn Fein, la représentation politique du mouvement républicain. Il avait rejeté une offre de rencontre que lui faisait M. Adams, en déclarant notamment : *« Il est clair que les membres du Sinn Fein ne sont que des marionnettes entre les mains de l'IRA, c'est pourquoi je préfère m'adresser directement à ceux qui prennent les décisions. »*

Dans un communiqué publié ce lundi 4 février, M. Adams affirme que le conflit nord-irlandais ne peut être résolu en dehors du gouvernement britannique *« qui porte la responsabilité du bain de sang en Irlande »*. Le fait que M. Hume ne partage pas ce point de vue, estime le leader du Sinn Fein, démontre le caractère erroné de sa démarche qui, au demeurant, *« aurait pu être faite plus tôt et sans la plublicité qui lui est donnée »*. M. Adams renouvelle son invitation au leader du SDLP : *« Cette offre suppose que les intérêts partisans soient laissés de côté dans l'intérêt des nationalistes irlandais. Il est clair que John Hume n'y est pas prêt »*, conclut-il, faisant allusion à la concurrence électorale que le Sinn Fein livre depuis quelques mois au SDLP.

AFRIQUE

République sud-africaine

Mgr Desmond Tutu a été consacré évêque de Johannesburg

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. – Le prix Nobel de la paix, l'évêque noir Desmond Tutu, a été consacré, dimanche 3 février, à la tête du diocèse de Johannesburg. A l'âge de cinquante-trois ans, il devient ainsi le premier évêque noir anglican de la plus grande ville d'Afrique du Sud. Même si son élection avait été acquise par une petite majorité au sein du synode, elle n'en demeure pas moins un symbole, puisque maintenant la quasi-totalité de la hiérarchie anglicane de Johannesburg est noire. Conscient que certains des cent mille membres de ce diocèse ne voient pas arriver d'un bon œil un Noir, et qui plus est Mgr Tutu, à la tête de cette communauté, ce dernier a tenu à leur dire qu'il n'était pas un *« ogre horrible »*, qu'il était juste un *« être humain ordinaire »*. Et il en a profité pour lancer un appel aux Blancs sud-africains, indiquant que ce qu'il voulait était simplement que *« Blancs et Noirs marchent ensemble vers un futur glorieux »*.

Deux ans pour mettre fin à l'apartheid

La petite cathédrale Sainte-Marie, au cœur de Johannesburg, était pleine pour cette cérémonie d'intronisation. Toutes les chaises étaient prises, et ceux qui n'avaient pas eu la chance d'être invités sont restés trois heures durant derrière les grilles fermées, gardées par des policiers. Des écrans vidéo avaient été installés dans les ailes, pour que chaque fidèle puisse assister à la cérémonie.

Beaucoup de faste, de chorales, de musiciens, de belles toilettes et un évêque manifestement heureux d'être le premier Noir élu dans cette église où il fut nommé doyen en 1976. Une consécration, pour l'ancien vendeur de cacahuètes pour qui politique et religion se rejoignent lorsqu'il s'agit de lutter contre l'apartheid. A ce propos, il a déclaré qu'il appellerait à des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, si le gouvernement ne mettait pas fin à l'apartheid dans un délai de deux ans. Sa nouvelle charge va donner à celui qui voudrait être l'artisan de la libération de son peuple un poids supplémentaire. Comme il le souligne, *« Dieu m'a pris par la peau du cou et j'ai répondu oui »*. Mais la route est encore longue pour cet apôtre de la non-violence qui a accepté d'occuper la maison de fonction de l'épiscopat dans les quartiers blancs de Johannesburg. Ce qu'il avait toujours refusé auparavant, préférant rester parmi les siens, à Soweto.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Gabon

Après le pillage des commerces libanais

LIBREVILLE SOUHAITE « RENFORCER SA COOPÉRATION BILATÉRALE » AVEC BEYROUTH...

Libreville *(Reuter)*. – M. Martin Bongo, ministre gabonais des affaires étrangères, a reçu, samedi 2 février, M. Jaoudat Nouredine, ambassadeur du Liban à Libreville, pour discuter du *« renforcement de la coopération bilatérale »*, apprend-on de source autorisée à Libreville. Cet entretien intervient une semaine après le discours du président Omar Bongo accusant les commerçants libanais du pays *« d'assassiner l'économie gabonaise. Tous ceux qui ont nom Libanais nous volent. Leurs boutiques sont achalandées. Pourtant, on ne sait comment sont importées ces marchandises : la douane perd de l'argent, l'Etat perd de l'argent »*, avait alors affirmé le chef de l'Etat gabonais.

Au lendemain de ces déclarations, les magasins libanais restés ouverts à Libreville – la plupart avaient fermé par précaution – avaient été victimes de pillages, amenant M. Bongo à lancer un appel au calme. Forte de sept cents personnes, la communauté libanaise au Gabon détient le monopole du commerce du prêt-à-porter, de l'électroménager et de l'alimentation. Elle avait déjà été accusée, en 1979, de verser d'importants pots-de-vins à des fonctionnaires de l'administration des douanes, dont plusieurs auraient été démis de leurs fonctions et emprisonnés.

Une nouvelle porte ouverte sur les USA

ATLANTA SUR DELTA

A partir du 2 Avril, Delta, la compagnie qui dessert plus de 90 villes aux USA, décolle de Paris.



Les longs courriers Tristar de Delta partent de Paris à 12h25 P.M. et arrivent à Atlanta à 2h40. Tous les jours sauf le lundi, le mercredi et le vendredi.

Delta est une des premières compagnies mondiales.

La flotte Delta comprend plus de 200 jets, dont les longs courriers Tristar, les longs courriers 767s, les Boeing 737s et les nouveaux 757s. Delta s'envole plus de 1400 fois chaque jour vers 100 villes aux USA et à l'étranger.

Atlanta (la plaque tournante des USA) une porte d'entrée idéale sur les USA.

Delta offre plus de services depuis Atlanta que n'importe quelle autre compagnie aérienne et que de n'importe quelle autre ville (importante). Plus de 360 départs par jour vers plus de 90 villes américaines d'est en ouest incluant Chicago, Los Angeles, New Orleans, Miami et Orlando, où se trouvent Epcot Center/Walt Disney World.

Les facilités du vaste terminal international de l'aéroport d'Atlanta offrent de nombreuses commodités. Les opérations nationales et internationales s'effectuent dans un même complexe de terminaux. Douanes et vérification de l'immigration sont regroupées en un seul endroit. Delta prend les bagages directement sur les vols correspondants.

Et aussi, les services d'un personnel extraordinaire.

Nous avons plus de 36000 hommes et femmes – des professionnels de Delta – pour servir nos clients. Pendant les 10 dernières années, Delta a enregistré moins de réclamations, par 100000 passagers embarqués, que toute autre grande compagnie aérienne américaine, selon les statistiques du gouvernement américain.

Delta en classe affaire "Médaillon"

C'est du luxe économique. Des sièges plus larges, des repas raffinés avec un grand choix d'entrées et de desserts. Un élégant service en porcelaine de Chine. Cocktails, vins fins, champagne et liqueur. Un groupe de cabines individuelles à deux sièges, une priorité pour débarquer et la possibilité de transporter plus de bagages.

Volez en classe affaire "Médaillon." Ou en première classe Delta avec des sièges couchettes.

Nos clients apprécient le confort de nos superjets, leur cuisine internationale, les projections des tout derniers films et les 8 stations de radio en stéréo* à chaque siège.

Atlanta est une porte ouverte sur les États-Unis, avec des liaisons Delta pratiques sur les villes d'est en ouest.

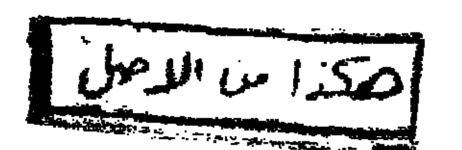
Pour information et réservation, appelez votre agence de voyages.

** Il vous en coûtera une modeste somme pour les écouteurs, en classe économique.*



DELTA: ALLEZ-Y, NOUS Y ALLONS





LE TERRORISME EN EUROPE

En RFA

La lutte contre le terrorisme est à l'ordre du jour des entretiens de M. Fabius avec les dirigeants allemands

De notre correspondant

Bonn. – Une très importante opération de police se poursuivait, ce lundi 4 février, en Bavière, pour tenter de retrouver les traces des deux terroristes responsables de l'assassinat de l'industriel Ernst Zimmermann trois jours plus tôt à Munich.

Cependant, les détenus de la Fraction armée rouge, qui poursuivaient depuis deux mois leur grève de la faim, ont recommencé, les uns après les autres, à s'alimenter. Le signal de la fin de la grève avait été donné, le 1er février, quelques heures donc après l'assassinat de M. Zimmermann, par les deux chefs de file du mouvement terroriste, Christian Klar et Brigitte Monhaupt.

Les derniers rebondissements survenus sur la scène du terrorisme européen doivent être évoqués à Bonn, où M. Laurent Fabius, le premier ministre français, entame, ce lundi, une visite officielle de vingt-quatre heures. Selon le quotidien allemand *Die Welt*, plusieurs réunions entre responsables de la lutte antiterroriste des deux pays ont déjà eu lieu ces derniers jours. Les déclarations du président Mitterrand, qui a affirmé à Rennes que tout serait mis en œuvre pour mettre fin aux activités des terroristes, ont reçu un large écho en RFA : l'attitude en ce domaine des autorités françaises n'avait pas toujours, ces dernières années, suscité des commentaires favorables. « *Les négligences que la France s'est permises dans ce domaine* », écrit ce lundi l'éditorialiste du quotidien bavarois *Süddeutsche Zeitung* (gauche libérale) *sont, selon toutes probabilités, la principale raison pour laquelle il existe aujourd'hui un euroterrorisme* ».

Au cours du dernier week-end, l'Allemagne fédérale s'est donc remise à l'heure de la lutte antiterroriste. Les contrôles ont été renforcés un peu partout. A l'aéroport de Cologne-Bonn, une jeune femme a été retenue le temps de vérifier qu'elle n'était pas la terroriste Inge Viette – l'une des principales responsables encore en liberté de la Fraction armée rouge. A Hanovre, les membres d'une délégation de députés européens, venus constater les conditions de détention des prisonniers de la RFA, ont dû se soumettre à une fouille corporelle avant de rentrer dans la clinique où est hospitalisé Knut Folkerts.

Les principales opérations de recherche se concentrent autour de Munich et dans toute la Bavière. Des contrôles systématiques sont opérés dans les aéroports, dans les gares et sur toute les routes, où la police procède à la fouille de très nombreux véhicules. Aux postes-frontière, ces contrôles ont créé de longues files d'attente, et les autorités ont dû prévoir, pour le début de cette semaines, des itinéraires de délestage.

Ces recherches n'avaient donné, jusqu'à dimanche soir 3 février, aucun résultat. La police – qui a promis une prime de 50 000 marks pour tout renseignement permettant de faire progresser l'enquête – avait reçu, pendant le week-end, près de cent soixante appels. Ceux-ci s'étaient notamment multipliés après la diffusion, dans la soirée du 1er février, des portraits-robots des deux assassins. Il est maintenant établi qu'Ernst Zimmermann a été tué de sang-froid d'une balle dum-dum logée dans la tête. Selon certaines informations, les deux terroristes auraient pris la fuite dans une voiture au volant de laquelle les attendait un complice.

Le lien entre le brusque arrêt de la grève de la faim, observée depuis le début de décembre par les détenus de la RAF, et l'exécution de M. Zimmermann reste encore mal expliqué. Seuls cinq détenus refusaient encore, le dimanche 3, de s'alimenter. Les autres avaient suivi le signal donné par Christian Klar et Brigitte Monhaupt. Pour la plupart des commentateurs, cette décision des chefs de la RAF confirme que la grève avait peu de chose à voir avec son objectif officiel : l'amélioration des conditions de détention et la reconnaissance du statut de prisonnier politique.

Les divergences qui opposent, sur ces questions, le parti écolo-pacifiste des Verts aux autres formations politiques ont pris, ce week-end, un tour violent. Après que le porte-parole du parti démocrate-chrétien eut officiellement dénoncé, le 1er février, les « *sympathies* » des Verts pour la RAF, l'un des responsables de cette formation, M. Lukas Beckmann, a menacé d'en appeler devant les tribunaux. M. Beckmann a réaffirmé que le credo politique des Verts n'admettait « *ni des conditions de détention inhumaines, ni l'utilisation de la violence, par l'Etat ou par quelque groupe que ce soit.* »

HENRI DE BRESSON.

UN BILAN DES SERVICES SPECIALISES

Une diminution des attentats en France de 1982 à 1984

Alors même que se manifeste un terrorisme européen aux caractéristiques nouvelles, les services spécialisés français ont en leur possession des statistiques rassurantes. Ils se sont en effet récemment livrés à un décompte des agressions « *terroristes internationales* » – c'est-à-dire celles qu'ils estiment avoir été organisées par des services étrangers soit directement, soit indirectement – sur le territoire français depuis 1982. Ces calculs, qui ne sont pas sans devoir à la « mémoire informatique » de ces services, aboutissent à des conclusions relativement satisfaisantes : les agressions dont la France est l'objet auraient régressé de 1982 à 1984, et cette diminution serait significative comparée à la situation d'autres pays...

Selon ces décomptes – évidemment quelque peu subjectifs en ce sens qu'ils supposent un tri parmi les attentats en fonction de leurs commanditaires supposés, – il y aurait eu 10 attentats d'organisations terroristes internationales en France en 1982 (dont 2 contre des objectifs strictement français) ; 7 en 1983 (dont 1 contre un objectif français) ; 3 en 1984 (dont aucun contre un objectif français). Les services spécialisés reconnaissent cependant que cette régression s'accompagne d'un accroissement des attentats visant, au-delà de l'Hexagone, des installations françaises, notamment de la part d'organisations « *chiites ou arméniennes* », précisent-ils.

Ainsi la France, qui, dans cette nouvelle forme de guerre entre Etats que constitue le terrorisme, était en tête du peloton des cibles européennes en 1982, aurait-elle régressé à la cinquième place en 1984. En 1982, il y aurait eu en effet 8 attentats classés dans la même catégorie en Italie, 8 en RFA, 3 en Espagne, 3 en Autriche, 2 au Portugal, 1 en Grande-Bretagne. En 1983, la France est toujours en tête devant le Portugal (2 attentats) et l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Autriche, tous ex-aequo avec 1 seul attentat. Mais en 1984, la Grèce prend la tête (7 attentats), suivie par l'Italie (6), la Grande-Bretagne (5), l'Espagne (4), la France (3), la RFA (2), l'Autriche et le Portugal (1).

L'apparition d'un nouveau terrorisme européen – nouveau par la combinaison de trois éléments : son degré de violence, sa coordination internationale, sa cohérence idéologique – risque évidemment de troubler ces bilans statistiques. Reste à savoir si les récents attentats des Cellules communistes combattantes (CCC) belges, de la Fraction armée rouge (RAF) renaissante en RFA et d'Action directe en France peuvent être classés dans cette catégorie d'attentats soutenus ou inspirés par des Etats étrangers. L'alignement idéologique flagrant sur les thèses de l'Union soviétique en matière de défense européenne ne suffit pas à apporter la preuve d'une collaboration matérielle...

E. P.

En Suisse

Hussein Atat contre Eric Wehrli ?

De notre correspondant

Berne. – Condamné, le 30 janvier, à dix-huit mois de prison avec sursis pour transport d'explosifs, un jeune chiite libanais, Hussein Atat, a été aussitôt expulsé de Suisse. Auparavant, le ministère public avait rejeté une demande d'extradition des autorités italiennes, qui soupçonnaient Atat de complicité dans la préparation d'un attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Rome en novembre dernier.

Au lendemain du jugement relativement clément prononcé par un tribunal du canton de Zurich, la presse helvétique s'était demandée si cette affaire n'avait pas fait l'objet d'un « marchandage » avec les ravisseurs du chargé d'affaires suisse à Beyrouth, M. Eric Wehrli, enlevé le 3 janvier puis relâché quatre jours plus tard. A leur tour, les Etats-Unis viennent de reprocher à la Suisse une trop grande mansuétude dans la lutte contre le terrorisme.

Berne a assuré que la libération de son chargé d'affaires à Beyrouth n'avait fait l'objet d'aucune concession. Qualifiant, par ailleurs, d'« inacceptable » l'intervention de Washington, le département des affaires étrangères a tenu à rappeler que la Suisse respectait, tout comme les Etats-Unis, la séparation des pouvoirs.

Pourtant, au moment de l'enlèvement de M. Wehrli, le porte-parole du ministère public de la confédération avait reconnu que le procureur avait pris contact avec la justice zurichoise pour se renseigner sur l'évolution de la procédure engagée contre Hussein Atat, « *en raison de la menace latente qui pesait sur l'ambassade de Suisse à Beyrouth* ».

Le 18 novembre dernier, à l'aéroport de Zurich, le jeune Libanais avait été arrêté pour avoir tenté d'introduire en Suisse 1 kilo d'explosif, ainsi que huit détonateurs. Un autre Libanais, arrivé par le même avion, avait réussi à prendre la fuite après avoir déposé un autre kilo d'explosif et six détonateurs dans une consigne de la gare.

C'est l'arrestation d'Hussein Atat qui avait apparemment permis à la police italienne d'appréhender sept Libanais, membres présumés du Djihad islamique ; *ceux-ci auraient été en train* de préparer un attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Rome. La justice suisse a cependant estimé que le jeune chiite *n'a été qu'un simple convoyeur* d'explosifs, victime, dans cette affaire, « *de sa propre ignorance* ».

JEAN-CLAUDE BUHRER.

En Grèce

Une explosion criminelle blesse 69 soldats américains près d'Athènes

Athènes (*AFP, AP, Reuter*). – Soixante-neuf soldats américains, sept citoyens grecs, un ressortissant allemand et un Ethiopien ont été blessés, dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 février, par l'explosion d'une bombe de forte puissance qui avait été placée dans un bar, le Bobby's, de la banlieue d'Athènes fréquenté par des militaires des Etats-Unis cantonnés dans une base proche.

L'attentat a été revendiqué par une organisation jusque-là inconnue, s'intitulant Front national. Le correspondant anonyme, qui a appelé le quotidien *Eleftherotipa (la Presse libre)*, a assuré que cette action visait « *les Américains, qui sont responsables de la situation à Chypre* ».

Le Bobby's se trouve situé à Glyfada, au sud-est d'Athènes, une banlieue adjacente à la base américaine d'Hellenikon, elle-même proche de l'aéroport international de la capitale grecque. Cette installation, où travaillent environ deux mille militaires, est l'une des quatre bases des Etats-Unis en Grèce (deux sont en Crète et deux sur le territoire continental ; elles abritent au total environ quatre mille soldats).

De cinq à treize personnes, sur les soixante-dix-huit atteintes, sont, selon les sources, considérées comme grièvement blessées. Si l'évidence du caractère criminel de l'explosion est démontrée, la police n'écartait pas totalement l'hypothèse d'un attentat crapuleux, organisé par des concurrents du Bobby's.

Le dernier attentat anti-américain en Grèce remonte à avril 1974. Les membres d'un groupe terroriste dénommé 17-Novembre (1) avaient blessé un sergent près d'Hellenikon. C'est la même organisation, proche de l'extrême gauche révolutionnaire selon la police grecque, qui avait déjà revendiqué par le passé plusieurs attentats de même nature. Les plus spectaculaires avaient coûté la vie au chef d'antenne de la CIA, Richard Welch, en 1975, et au capitaine George Tsantes, attaché naval de Washington, en 1983.

Depuis l'arrivée au pouvoir du socialiste M. Andreas Papandréou, la présence militaire américaine en Grèce est fortement contestée. Le dimanche 3 février encore, le porte-parole du gouvernement, M. Dimitris Maroudas, a réaffirmé la détermination « *immuable* » d'Athènes d'obtenir le retrait des armes nucléaires entreposées sur le territoire national. De nombreux Grecs estiment, par ailleurs, que les Américains n'ont pas fait assez pression sur la Turquie pour qu'elle retire ses troupes de la partie nord de l'île de Chypre qu'elle a envahie en 1974.

(1) Ce groupe tire son nom de la date de la révolte des étudiants de l'école polytechnique d'Athènes contre le régime des colonels, le 17 novembre 1973. Cette action avait affaibli la dictature, qui avait été renversée moins d'un an plus tard.

Les policiers ont la conviction que l'assassinat de René Audran est l'œuvre d'un commando franco-allemand

Les policiers français qui enquêtent sur l'assassinat, le 25 janvier, de l'ingénieur général René Audran, directeur des affaires internationales au ministère de la défense, sont désormais convaincus que cette action terroriste, revendiquée par Action directe, a été réalisée par un commando franco-allemand. Cette conviction, renforcée par le communiqué écrit de revendication – manifestement un texte allemand traduit en français (*le Monde* du 2 février) – s'appuie sur des éléments matériels.

Les allées et venues en France de plusieurs activistes allemands, liés à la Fraction armée rouge (RAF), avaient en effet été constatées par les services spécialisés français durant les semaines précédant le crime. Les policiers s'étaient particulièrement intéressés à une jeune femme, incarcérée en RFA pour sa participation aux actions de la RFA mais libérée courant 1984, dont la présence en France, il y a une quinzaine de jours, avait été vérifiée. Des photos avaient été prises à cette occasion par les policiers chargés des filatures.

Cependant, ces éléments, qui constituent des pistes non négligeables et assurent l'identification tout au moins de « suspects », ne permettraient pas, en l'état actuel, aux enquêteurs de savoir exactement quels sont les individus qui ont participé à l'assassinat de René Audran. Les policiers ont plutôt la conviction que les Français n'auraient fait qu'assurer la « logistique » de l'opération.

Parallèlement à l'arrêt des grèves de la faim des détenus de la RAF, *les cinq membres ou sympathisants* d'Action directe qui avaient entamé, depuis le 19 janvier, un mouvement semblable dans les prisons françaises, y ont mis fin jeudi 31 janvier et vendredi 1er février. Les raisons de cette interruption, présentée comme « *provisoire* » par le chef de file de ce mouvement, Régis Schleicher, n'ont pas été précisées par les intéressés. Tout au plus peut-on constater la similitude de comportement de part et d'autre du Rhin.

UN COMMUNIQUÉ DE « PARIS-MATCH »

« *Paris-Match* », en exécution d'une décision de référé du 1er février 1985, fait connaître à ses lecteurs que la photographie parue en pages 52 et 53 de son numéro daté du 8 février 1985 est sans rapport avec l'article portant le titre : « Exclusif. Juin 1983, sur les quais de la Seine, une réunion d'Action directe ». C'est par erreur que le commentaire attribue aux personnes représentées une appartenance au groupe d'Action directe, en donnant à certaines des noms qui ne sont pas les leurs. Un communiqué paraîtra dans le prochain numéro de *Paris-Match* pour corriger cette erreur.

● *Au Portugal, la police va intensifier ses actions contre les FP-25.* – M. Rui Machete, ministre portugais de la justice, a déclaré samedi 2 février que la police allait intensifier ses opérations contre les membres des FP-25, responsables d'une série d'attentats. Le dernier a eu lieu à Beja, une base d'aviateurs ouest-allemands. L'attentat faisait suite à une attaque au mortier contre des navires de l'OTAN ancrés devant Lisbonne. Le premier ministre, M. Mario Soarès, a souhaité que soient mises en place des structures de sécurité « *plus fortes* », indiquant que le Portugal est une nation « *désarmée* » en ce qui concerne la législation antiterroriste. – (*Reuter.*)

En Grande-Bretagne

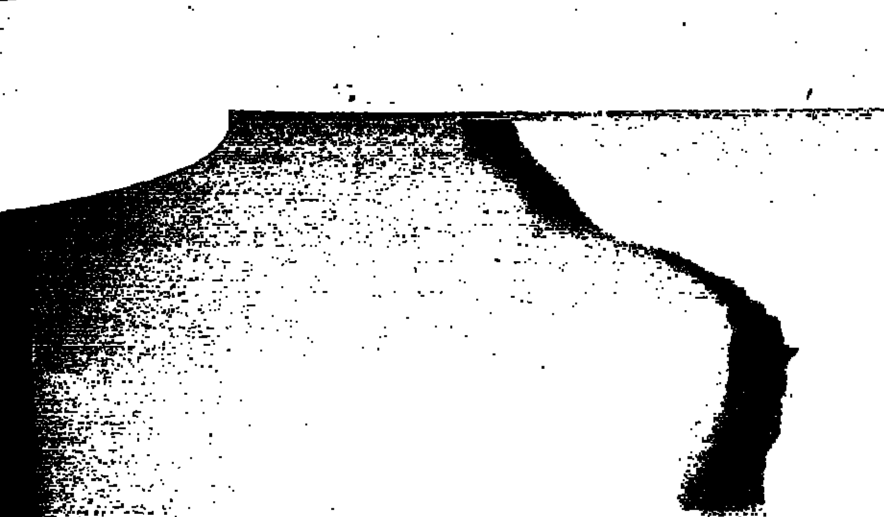
Un projet d'assassinat de deux dirigeants de l'OLP aurait été déjoué à Londres

Londres (*AFP*). – Un commando venu à Londres pour tuer deux hauts responsables de l'OLP a été repéré par Scotland Yard, mais a pu quitter la Grande-Bretagne sans être inquiété, a affirmé, dimanche 3 février, l'hebdomadaire britannique *The Observer*.

Les deux cibles de cette équipe de tueurs, « *porteurs de passeports diplomatiques syriens* », étaient le représentant de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Londres, M. Fayçal Oweida, et le trésorier de la centrale palestinienne, en visite en Grande-Bretagne, M. Jawad Hussein.

Quatre des huit hommes ont quitté le Royaume-Uni dimanche dernier sans même avoir été interrogés par la police, écrit *The Observer*. Les quatre autres ont été interpellés, mardi dernier, dans un hôtel londonien par des détectives de la brigade antiterroriste de Scotland Yard, qui les ont questionnés avant de les expulser vers Damas.

Selon *The Observer*, le gouvernement britannique voudrait éviter de faire du bruit autour de cette affaire de crainte d'une détérioration de ses relations avec la Syrie. Selon des sources arabes à Londres, citées par le journal, les quatre hommes expulsés ont déclaré à la police qu'ils étaient Palestiniens, membres du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG) d'Ahmed Jibril, farouche opposant à Yasser Arafat.



politique

MM. BARRE, CHIRAC, GISCARD D'ESTAING ET LA STRATÉGIE DE L'OPPOSITION

Trois moins un devant les Clubs 89

La tentative des Clubs 89 qui pour leur convention nationale du 3 février espéraient réunir l'ancien chef de l'État et ses deux anciens premiers ministres, s'est soldée par un demi-succès. Le député du Rhône, retenu par un collogue international à Davos, a seulement fait lire un message par son ancien directeur de cabinet, M. Philippe Mestre, député UDF de Vendée, alors que MM. Giscard d'Estaing et Chirac ont participé côte à côte à cette manifestation qui confirme leur rapprochement.

A travers son message, M. Barre, avec la simplicité un peu brutale qui lui est coutumière, a quelque peu raffraîchi les ardeurs réformatrices des membres des Clubs, qu'ils soient chiraquiens ou giscardiens, en leur conseillant d'éviter *« les catalogues de promesses »*, alors qu'ils venaient avec compétence et scrupule d'en dresser un pour *« une stratégie de gouvernement »*.

M. Barre n'a pas limité à cela son iconoclaste intervention. S'il est sans aucun doute, comme M. Giscard d'Estaing et comme M. Chirac, favorable à l'union de l'opposition afin qu'elle gagne les élections, il demeure en désaccord avec eux pour les lendemains de cette éventuelle victoire. Et ceci sur deux points : le programme qu'il faudra appliquer et que l'on ne peut définir à l'avance et, surtout, la cohabitation avec l'actuel chef de l'État, qu'il persiste à refuser.

Or les débats du Club 89 tout comme l'attitude connue des deux autres dirigeants posaient en postulat que l'opposition accepterait de gouverner dès son succès en 1986. Les trois hommes – dont aucun n'a répondu directement au discours de Rennes de M. Mitterrand – ne sont ainsi d'accord que sur un objectif : il faut en finir avec le socialisme.

L'optimisme de M. Giscard d'Estaing est apparu plus grand que celui de M. Chirac. L'ancien président avait d'ailleurs déjà affirmé sa conviction dans sa conférence de presse du 21 janvier en assurant que, de toute façon, les socialistes n'auraient plus la majorité à l'Assemblée nationale. Pour lui, l'union de l'opposition, qui sera *« vécue ensemble »* avant les élections, sera la garantie de la *« gouvernabilité »* de la France par la nouvelle majorité.

Le président du RPR, en revanche, est, curieusement moins enthousiaste. Il insiste plus sur les obstacles qui vont surgir sur la route de l'opposition. *« Rien n'est encore gagné »*, ne cesse-t-il de répéter depuis quelque temps. Il redoute tout à la fois les mesures *« démagogiques »* qui pourront séduire l'opinion et les capacités de *« truquage »* de M. Mitterrand en matière de loi électorale. Ce risque rend donc pour lui plus nécessaire encore l'union de l'opposition. Si le maire de Paris n'a pas *renouvelé à M. Barre* le reproche de *« gêner »* cette union qu'il lui avait adressé lors de « L'heure de vérité » du 28 janvier, cet avertissement demeurait implicite dans ses propos comme dans ceux de M. Giscard d'Estaing. Leur appel pressant à une union totale sera-t-il entendu avant la convention des Clubs Perspectives et Réalités, où le 8 juin les trois hommes devraient se retrouver à l'invitation de l'ancien chef de l'Etat ?

Seul M. Chirac a, pour le moment, formellement accepté. Apparemment insensibles à ces subtilités stratégiques et à ces rivalités feutrées, les quelque mille participants du Club 89 – cadres du privé, technocrates du public, universitaires et membres des professions libérales – ont élaboré une batterie complète de produits clés en main, d'éléments préfabriqués dans lesquels le gouvernement « libéral » futur pourra puiser, comme on le fait dans un sel-service de la gestion publique.

L'ensemble de ces recettes s'inspire, bien sûr, de la notion de *« liberté »* par opposition au socialisme, *mais* aussi de celle d'un libéralisme contrôlé, organisé, tempéré par l'intérêt national. Pa plus que le libéralisme total n'est un remède absolu, pas plus l'Etat omnipotent n'est, pour le Club 89, la panacée. Il doit *« seulement »* être au service de la nation et garantir aux citoyens leur liberté et leur responsabilité. *Telle est la philosophie du pouvoir* qui inspire la *« stratégie de gouvernement »* proposée par l'opposition.

ANDRÉ PASSERON.

« Le chœur de l'union »

M. Jacques Chirac en conclusion de son discours devant le Club 89 a déclaré :

« La vraie force de notre mouvement c'est l'humanisme. Nous devons activement préparer le redressement. Un nombre croissant de gens se disent que c'est gagné. On sous-estime la capacité de réaction de M. Mitterrand, on sous-estime sa capacité de mise en œuvre de mesures démagogiques susceptibles de plaire et de remobiliser son électorat, on sous-estime sa capacité de truquage par une modification de la loi électorale pour empêcher une majorité cohérente et déterminée de soutenir un gouvernement qui voudrait appliquer la politique voulue par le corps électoral. Le seul moteur pour la victoire, c'est l'union. Or rien ne nous sépare sur l'essentiel. »

Pour le président du RPR, *« être libéral, c'est d'abord refuser toute forme de despostisme (...) Un État omniprésent devient vite un État impuissant (...) Nous aurons demain à affermir l'autorité de l'État en le ramenant à ce qui est sa fonction propre : toute les missions de souveraineté externe et interne, le maintien des grands équilibres économiques et financiers, la régulation des relation sociales. Mais cet objectif ne pourra être atteint que si, dans le même temps, l'État revient à plus de modestie dans toutes les tâches de gestion quotidienne et se débarrasse des scories de la bureaucratie et de la technocratie. »*

Pour M. Valéry Giscard d'Estaing : « Quand on parle de redressement à partir de 1986, on englobe trois réalités différentes : le rétablissement des grands équilibres ; l'engagement du pays dans la voie d'un libéralisme authentique ; la solution de grands problèmes qui ne sont pas bien résolus dans la société française et qui appellent des solutions différentes. »

Au titre de la première réalité, *« la future alternance sera jugée sur sa capacité d'inverser en deux ans la tendance à la hausse du chômage grâce à une croissance forte »*. Au titre de la deuxième, *« l'entrée dans le libéralisme authentique, un libéralisme sagace, clairvoyant, les yeux ouverts, comporte le choix d'une direction ferme et la négociation d'un virage calme »*. Au titre de la troisième, il convient *« de créer des espaces de liberté où les gens seront libres d'entrer ou non »*. Il cite la retraite, les contrats de travail, la libération des prix. Il ajoute : *« Si l'on veut que l'union de l'opposition ait une large audience, il faut prendre en charge de façon juste et concrète les problèmes vécus au quotidien pour nos compatriotes. »* Il cite l'éducation, la sécurité, les immigrés. Il propose de nouvelles méthodes et notamment des *« sondages d'idées »*, et il affirme : *« L'idée des dirigeants actuels est de faire relayer l'échec de leur politique par l'idée de l'ingouvernabilité de la France par l'opposition. »* Or cela sera impossible si *« l'union n'est pas un duo, un trio, ou un quatuor, mais un chœur chanté par des millions de voix »*.

M. Raymond Barre, dans le message lu par M. Philippe Mestre, estime que *« les conclusions du Club 89 pourront aider, en cas d'alternance, les nouveaux responsables de la politique française à fixer les principaux éléments d'une politique à la mesure des problèmes à résoudre.*

» Un volontarisme a priori *ne saurait prévaloir sur les contraintes nationales et internationales. C'est la raison pour laquelle il me paraît nécessaire d'éviter les catalogues de promesses, qui peuvent satisfaire à la fois ceux qui les font et ceux qui peuvent en être bénéficiaires, mais qui peuvent apparaître rapidement illusoires et même dangereuses du fait des réalités. »* L'ancien premier ministre ajoute : *« Je souhaite que le peuple français, à l'occasion des élections législatives, manifeste sans équivoque – quel que soit le mode de scrutin – sa volonté de mettre un terme à l'expérience qui depuis 1981, et en dépit de certains retournements de politique, a gravement compromis la situation de la France et qu'il évite par son vote de plonger la France dans l'immobilisme et l'instabilité qui caractérisèrent en d'autres temps nos institutions. Ainsi se produira la vraie alternance, celle qui, conformément à la logique et à la pratique de la Ve République depuis ses débuts, assurera au pays la cohérence et la stabilité de l'exécutif, soutenu par une majorité parlementaire puissante et loyale, de sorte qu'il puisse disposer du temps nécessaire à la mise en œuvre d'une politique de rénovation nationale. Rien en effet ne saurait être accompli demain sur le plan intérieur ni sur le plan extérieur, si nos institutions étaient paralysées du fait de divergences entre le président et le gouvernement, d'oppositions et de tensions d'autant plus vives qu'elles se produiraient dans une conjoncture économique et sociale difficile et dans un climat politique préélectoral. Pour remettre la France debout, il faut l'assentiment et la confiance du pays dans tous ceux qui auront la charge de le conduire, et d'abord dans le premier d'entre eux. L'objectif, ce n'est pas la conquête du pouvoir par quelques-uns et pour quelques-uns ; c'est la mobilisation des Français au service de l'intérêt national. »*

LE COMITÉ DIRECTEUR DU PR

Une pause fragile dans le débat sur la cohabitation

Réuni samedi 2 février au Sénat, le comité directeur du Parti républicain, qui comporte une centaine de membres, a consacré l'essentiel de ses débats à un sujet qui ne figurait pas à l'ordre du jour mais qui, depuis de longs mois, divise barristes et giscardiens : la cohabitation. les uns rejettent toute idée de cohabitation car ils pensent que dans ce cas le *« compromis-compromission »* et la *« crise de régime »* ne pourraient être évités. les autres se disent prêts à cohabiter pour la simple et bonne raison, affirment-ils, que le premier devoir d'une opposition devenue mojorité sera de gouverner, d'appliquer le programme sur lequel elle aura été élue.

Les uns et les autres se rejoignent, cependant, pour juger que la meilleure solution serait que M. Mitterand quitte l'Elysée dès 1986. *« Nous sommes engagés dans la partie la plus difficile du parcours de l'opposition »*, a déclaré à ce propos M. Léotard, secrétaire du PR. *« Cette deuxième mi-temps,* a-t-il ajouté, *doit nous permettre de mener M. Mitterrand de Rennes à Latche de telle sorte que le chef de guerre qu'il a voulu être vendredi soir soit le chef d'une armée vaincue. »*

Si barristes et giscardiens affichaient volontiers jusqu'à présent leur point de vue et tombaient dans la polémique au hasard de déclarations à la presse ou de réunions publiques, ils ne s'étaient pas encore décidés à ouvrir véritablement ce débat au sein des instances du PR. samedi, la discussion a été engagée sans que l'on puisse considérer, en dépit de la motion adoptée sur ce sujet, que la question ait été véritablement tranchée. Le comité directeur du PR a choisi d'approuver à la quasi-unanimité une motion suffisamment ambiguë pour satisfaire à la fois les barristes, les giscardiens et surtout... les indécis. Il *« exprime sa volonté de réaliser en 1986 la dynamique la plus large de l'union des forces libérales ; de faire élire les candidats de l'opposition sur des engagements communs de gouvernement et de n'accepter ensuite à cet égard aucun compromis ; d'être prêt, si les conditions sont réunies, à mettre en œuvre les solutions libérales de l'opposition »*. Il précise : *« Le président de la République devra tirer les conclusions du désaveu infligé à sa politique par le suffrage universel. Si le président de la République ne permettait pas la traduction claire de la volonté du suffrage universel dans le gouvernement de la France, il prendrait alors seul la responsabilité de la crise. »*

En soulignant que l'opposition devait être prête à gouverner et donc à cohabiter *« si les conditions sont réunies »*, le PR évite de se prononcer clairement mais semble se rapprocher de la thèse défendue par les barristes selon laquelle la cohabitation est très difficile. Pour satisfaire les giscardiens, un accord indispensable sur *« des engagements communs de gouvernement »* est évoqué : des *« objectifs de redressement »*, dirait M. Giscard d'Estaing.

C'est en raison même de cette ambiguïté qu'un militant de Toulouse et que M. Hugues Dewavrin, secrétaire national, ont choisi l'abstention.

La question du mode de scrutin, en revanche, a été, elle, plus nettement tranchée. A partir du mode où M. Giscard d'Estaing, lui-même, abandonnait l'idée d'une dose de proportionnelle, le PR pouvait en toute sérénité plaider pour le *« maintien de la loi électorale en vigueur »*. M. Léotard devait toutefois expliquer qu'une telle position ne valait pas pour l'*« éternité »*, n'avait rien de *« catéchétique »* et n'était que la réponse à donner à un pouvoir cherchant par des *« manœuvres »* à *« manipuler »* le vote des Français. Précision qui vaut pour les barristes, partisans du scrutin majoritaire, qui auraient préféré que soit justifié, pour l'avenir, un tel mode de scrutin.

Au cours de ce comité directeur, deux autres motions ont été adoptées à l'unanimité. L'une porte sur la Nouvelle-Calédonie et affirme le *« soutien »* du PR *« au plan défini devant le Sénat par M. Dick Ukeiwé »*. L'autre motion est une motion de soutien au secrétaire général du PR, pourtant triomphalement réélu à la tête de son parti il y a quatre mois à peine. Mais sans doute a-t-il paru nécessaire, à la demande de quelques militants, de manifester vis-à-vis de l'extérieur que M. Léotard restait le patron de son parti en dépit des quelques dissonances qui secouent le PR.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Le Pen : *il n'y a que des « ragots » contre M. Pordea*

Au « Club de la presse » d'Europe 1, dont il était l'invité le dimanche 3 février, M. Jean-Marie Le Pen s'est expliqué longuement sur le cas de M. Gustav Pordea, accusé par *le Matin* d'être un agent du gouvernement roumain. Le dirigeant du Front national a pris avec virulence la défense de l'homme qu'il a fait élire avec lui à l'Assemblée des Communautés européennes.

Pour M. Le Pen, l'*« infâmante accusation »* portée contre M. Pordea ne s'appuie que sur *« des ragots »*. M. Le Pen a aussi expliqué que M. Pordea *« est en mesure de faire parler en sa faveur un certain nombre de gens et surtout de faire parler ses actes beaucoup plus que des témoignages d'agents secrets triples et troubles »*. Enfin, il a fait remarquer que l'on avait accordé *« en 1983, sous le gouvernement socialo-communiste, la nationalité française* [à M. Pordea] *; il m'a semblé que c'était un critère de contrôle suffisant »*.

Parlant des prochaines élections cantonales, M. Le Pen a précisé que la campagne de son parti *« est faite essentiellemnt contre le pouvoir socialiste »*. *« Tous les candidats de l'opposition pourront espérer obtenir* [au second tour] *les voix des candidats du Front national »*, a ajouté le président du Front national, qui a toutefois mis une condition à cette consigne : que ces candidats ne frappent pas son parti « d'ostracisme » et *« ne procède pas à de véritables déclarations de guerre »*. Pour M. Le Pen, *« la discipline nationale »* doit également « jouer » en faveur du Front national.

LA CRISE

M. Tjibaou est prêt à discuter les garanties de « l'indépendance-association »

M. Tjibaou, chef de file du FLNKS, a rencontré M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement, dimanche 7 février à Nouméa. M. Djibaou paraît disposé à discuter, avant le scrutin d'autodétermination, sur les garanties de « l'indépendance-association ».

M. Edgard Pisani, qui s'est rendu lundi 4 février chez des éleveurs caldoches dans la région de Sarramea (centre-ouest de la Grande-Terre) devait présenter, lundi soir, au cours du journal de 20 heures sur Antenne 2, les grandes lignes de l'action qu'il mène en Nouvelle-Calédonie depuis le mois de décembre.

De notre correspondant

Nouméa. – Les consultations ont repris entre MM. Jean-Marie Tjibaou et Pisani. Dimanche 3 février, le délégué du gouvernement a reçu pendant deux heures le chef de file du FLNKS (Front de libération nationale kanake socialiste). M. Tjibaou a exposé au haut-commissaire les résultats de son voyage en métropole ainsi que les modifications qu'il souhaitait voir apporter au projet gouvernemental. M. Tjibaou semble en tout cas prêt à discuter le contenu des garanties mentionnées dans le *« pacte communautaire »* qui constitue la pierre angulaire du plan Pisani.

Dans cette perspective, le chef du FLNKS croit à une possible émergence d'un *« centre élargi »* favorable à l'idée d'une « indépendance-association ». Selon M. Tjibaou, il permettrait d'assurer une victoire au scrutin d'autodétermination pour lequel les Calédoniens auraient à se prononcer non seulement pour ou contre l'« indépendance-association » mais aussi sur toutes les garanties afférentes. Il envisage que les différentes parties se mettent d'accord, au préalable, sur ces garanties.

Ces points seront développés au cours du congrès du FLNKS – le premier depuis les élections territoriales du 18 novembre 1984 – qui se tiendra, samedi 9 février, dans la tribu de Nakety, sur la commune de Canala, dont était originaire Eloi Machoro. Au cours de cette réunion sera définie la stratégie du mouvement pour les mois à venir. Ce sera l'occasion pour M. Tjibaou d'exposer les enjeux du plan Pisani et de contenir les ardeurs des militants de cette région, dont certains ne cachent pas leur désir de venger la mort d'Eloi Machoro.

Pour sa part, le député RPR, M. Jacques Lafleur, semble avoir renoncé à son projet de démissionner de ses différents mandats et fonctions (*le Monde* daté 3-4 février). Dans un entretien accordé à RFO (Radio-France outre-mer), M. Lafleur a indiqué que, malgré tout, cette rumeur était fondée. *« Concernant le mandat territorial, j'ai toujours dit que le cumul n'était pas souhaitable. (...) Il est effectivement vrai que j'ai proposé au RPCR de me mettre en retrait, cela pour des raisons précises... »*

Invoquant diverses raisons, le président du mouvement anti-indépendantiste a dénoncé les moyens utilisés par M. Pisani pour *« apporter la division dans ce pays et imposer un plan qui est mort avant d'avoir vécu »*. M. Lafleur a critiqué la propension qu'a selon lui le haut commissaire à se subsituer à la compétence des pouvoirs législatif et exécutif dans le but d'imposer son plan. Il a aussi tenu à préciser que, dans son esprit, une démission de la présidence du RPCR ne signifierait en aucun cas une démission du mouvement ni un abandon de l'action politique en Nouvelle-Calédonie.

Enfin, interrogé surle sondage BVA-*Paris-Match* – le premier réalisé en Nouvelle-Calédonie – qui accorde au chef de file des anti-indépendantistes seulement 7 % d'avis favorables, M. Lafleur a indiqué que ce résultat n'entrait en rien dans le fait qu'il avait envisagé de démissionner de la présidence du RPCR. Mais, a-t-il admis, *« je ne m'attendais pas à ce score et j'ai été contrarié de me retrouver au même niveau que M. Pisani dont je connais l'immense impopularité... »*.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

● *Une réunion perturbée.* – Une réunion d'encouragement à l'autodétermination du peuple canaque organisée vendredi 31 janvier à Nantes par plusieurs mouvements d'extrême gauche – dont la Ligue communiste révolutionnaire – a été perturbée par des opposants à l'indépendance. Aux cris de *« Machoro on t'a eu, Tjibaou on t'aura »*, une vingtaine de jeunes gens armés de barres de fer et de bombes lacrymogènes ont tenté, en vain, de pénétrer dans la salle de réunion. – *(Corresp.)*

● *M. Ukeiwé et le FLNKS.* – *« Le gouvernement a fait de ces voyous les interlocuteurs privilégiés »*, a déclaré, en parlant des responsables du FLNKS, samedi 1er *février* à Brest au cours d'une réunion publique, M. Dick Ukeiwé. Pour le président du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie, M. Jean-Marie Tjibaou, qui dirige le FLNKS, n'est qu'un *« chef de bande, rebelle aux valeurs mélanésiennes et aux lois »*. – *(Corr.)*

Propos et débats

M. Debarge (PS) : les zigzags du PC

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du Parti socialiste, déplore dans un entretien publié par l'hebdomadaire le Point, « les zigzags du PC ». *Le PC, estime M. Debarge,* « traverse une mauvaise passe » *qui* « ne cessera pas tant que sa direction, quelle qu'elle soit, n'ouvrira pas un débat interne, renonçant au verrouillage à caractère théologique ». *Pour le secrétaire national du PS, l'électorat communiste* « finit par être déboussolé (...). Résultat : c'est toute la gauche qui paie les pots cassés ».

M. Leroy (PC) : Gattaz avec Mitterrand ?

Il existe, selon M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, des « correspondances » *entre les vues de M. Yvon Gattaz, président du CNPF, et certains propos tenus par le chef de l'Etat à Rennes le 1er février :* « Des deux côtés, on cherche à faire accepter l'austérité, les sacrifices, le chômage. Un effort *« psychologique »* pour ce consensus serait le bienvenu », *estime le dirigeant communiste dans l'éditorial de* l'Humanité-Dimanche.

M. Juppé (RPR) : pas de jeux solitaires

« Je crois que les jeux solitaires ne marchent pas », *a déclaré, dimanche 3 février sur TF 1, M. Alain Juppé, secrétaire national du RPR, commentant l'attitude de M. Raymond Barre. Il est pour M. Juppé* « évident » *que l'ancien premier ministre* « joue un jeu personnel ». *Interrogé sur une éventuelle participation du Front national à une plate-forme commune de l'opposition, M. Juppé a déclaré :* « M. Le Pen passe son temps à traîner MM. Chirac, Giscard d'Estaing et un peu moins Barre dans la boue : pourquoi parlerions-nous avec ps gens dont nous ne partageons par les valeurs ? »

M. Schwartzenberg : délivrer les formations centristes

Invité du « Forum de RMC », *dimanche 3 février, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat chargé des universités, a estimé que la majorité* « a la capacité » *de* « convaincre les électeurs centristes ». *Pour le président d'honneur du MRG,* « les valeurs démocratiques, les valeurs républicaines, la justice sociale, la fraternité, l'hostilité à l'intolérance » *peuvent constituer* « une large base d'accord ».

هكذا من الاصل



EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La solidarité maçonnique à l'épreuve

De notre envoyé spécial

Nouméa. – La venue en Nouvelle-Calédonie, du mardi 5 au vendredi 8 février, de M. Roger Leray, grand maître du Grand Orient de France (GODF), principale obédience maçonnique française, confirme la part discrète mais bien réelle que les francs-maçons prennent au débat qui anime la vie publique du territoire. Bien que M. Leray soit membre du Parti socialiste et ait été reçu par M. Laurent Fabius avant son départ, il est peu probable que son appui aux orientations de M. Edgard Pisani s'exprime de façon aussi nette que l'engagement direct du Grand Orient de France en faveur du gouvernement, lors de la bataille scolaire du printemps dernier par exemple. Mais parmi les membres des deux loges que le GODF compte en Nouvelle-Calédonie, figurent quelques-uns des ténors de la scène politique locale dont les points de vue ne convergent pas toujours. M. Jacques Lafleur, président du RPCR, siège au sein de la loge « Fraternité calédonienne », alors que M. Frank Wahuzue, qui milite désormais en faveur de l'indépendance-association à l'intérieur du nouveau mouvement Ensemble pour l'avenir (EPA), après avoir porté naguère les espoirs de l'UDF, appartient, lui, à l'autre loge du Grand Orient de France, la loge « Lumière des îles ».

Jusqu'à présent, en Nouvelle-Calédonie, la solidarité maçonnique n'a jamais pris le dessus sur les clivages politiques. Le pourra-t-elle désormais ? Lors de son premier séjour dans le territoire au printemps 1983, le secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, lui aussi membre du Grand Orient de France, avait tenté de s'appuyer sur cette solidarité maçonnique pour rallier à ses options une majorité de Calédoniens. Il s'était même fait accompagner pour la circonstance d'un dignitaire de la Grande Loge de France, qui est également implantée dans le territoire. Cette tentative de rassemblement n'a pas tenu ses premières promesses.

Survenant dans un contexte plus difficile encore, le séjour de M. Leray a été préparé sur place par une autre personnalité du GODF, Me Tubiana, venu dans le territoire en qualité d'avocat et de secrétaire de la Ligue des droits de l'homme chargé des DOM-TOM, pour participer à la défense des militants indépendantistes qui font l'objet d'une inculpation. M. Leray a répondu aux questions de Daniel Schneidermann avant de partir pour Nouméa.

ALAIN ROLLAT.

M. Leray (Grand Orient de France) :

« On parle, ou on s'entretue »

« La franc-maçonnerie peut-elle contribuer à faire entendre la voix de la sagesse en Nouvelle-Calédonie ?

– La franc-maçonnerie elle-même, non. Mais les francs-maçons sûrement, par leur faculté d'ouverture à tous les discours, dès lors que la dignité des uns ou des autres n'est pas mise en cause. J'ai rencontré récemment deux hommes politiques importants, tous deux maçons, l'un UDF et l'autre socialiste. Au sujet de la Nouvelle-Calédonie, ils étaient en harmonie. Mais il est inconcevable qu'ils puissent tenir le même discours publiquement. Nous, nous pouvons le faire, car la maçonnerie n'est jamais revendicatrice de pouvoir. Nous pouvons donc tenter, selon la formule de Lamartine, de réunir ce qui est épars et d'écarter ce qui divise.

– M. Pisani utilise quasiment les mêmes mots pour expliquer sa démarche.

– Je compte dire à Nouméa que les propositions de Pisani sont sans doute les propositions de référence par excellence et que tout ce qui contribue à leur mise en cause avant même qu'elles aient été discutées procède d'un esprit partisan et suspect. L'alternative est simple : ou on parle, ou on s'entretue ; il n'y a pas de moyen terme. Cela dit, Pisani n'est pas maçon, même si son discours est très maçonnique d'inspiration. Nombreux sont d'ailleurs les maçons qui m'ont demandé s'il était chez nous.

– La démarche de Georges Lemoine d'asseoir tout le monde autour d'une table à Nainville-les-Roches, pour tenter de dégager un consensus, n'était-elle pas aussi typiquement maçonnique ?

– Lemoine me fait penser à Savary. Tous deux ont joué un rôle catalyseur nécessaire à un moment déterminé. Mais ce qu'ils ont dit l'un et l'autre n'a pas résisté à la pression des passions du moment.

– Irez-vous prêcher la raison à tous les acteurs de la vie politique locale ?

– Oui. Je souhaite aussi voir M. Laroque. Je lui dirai que quelqu'un doit lâcher quelque chose et, vu de loin, il ne semble pas que les Canaques aient grand-chose à lâcher. Je crois avoir compris que la dignité d'être un homme leur a été refusée, si l'on se souvient de leur grande rébellion de 1878. Au passage, je vous rappelle que Louise Michel, qui fut alors la seule déportée de la Commune à se ranger aux côtés des Canaques en rébellion, était maçonne. Cela dit, les caldoches ne sont pas nécessairement colonialistes et oppresseurs. Mais ils sont installés dans un bien-être, un confort, qui sont remis en cause. Donc ils réagissent.

Une plage pour les Blancs, une plage pour les Noirs

– Estimez-vous que la revendication indépendantiste présente des aspects excessifs ?

– Les revendications au droit coutumier, je les respecte, mais je m'en méfie. Je n'oublie pas que les indépendantistes en Belgique ainsi que certaines forces indépendantistes bretonnes se sont retrouvés sous les bannières hitlériennes. La coutume, je veux bien, si on n'en fait pas une obligation dans une communauté pluriethnique. Le discours initial de Tjibaou, accordant le droit de vote aux seuls Canaques, était inacceptable. Il y a des Calédoniens d'origine européenne qui sont sans doute plus attachés que les Canaques à la Nouvelle-Calédonie. Je dirai aussi à Nouméa que la Calédonie me semble être une île à l'abri des pulsions du monde. Les égoïsmes particuliers se satisfont de cette ignorance. Les Calédoniens ne doivent pas s'enfermer dans des forteresses du passé.

– Quelles sont les raisons de la scission qui s'est produite il y a quelques années au sein du Grand Orient de Nouvelle-Calédonie ?

– Des problèmes de personnes. Odieux et médiocres. Ces types-là vivaient leur maçonnerie, non la maçonnerie, dans une espèce de club où ils se disputaient vulgairement. Aujourd'hui, les deux loges regroupent quatre-vingt-huit maçons qui n'ont peut-être pas joué le rôle qu'ils auraient dû jouer. Peut-être parce que trop marqués par leur option préalable. Les francs-maçons ne doivent pas faire référence à une idéologie spécifique.

– Voulez-vous dire que les loges locales ont penché plutôt d'un côté ?

– Elles sont implantées à Nouméa et pas en brousse ; ça joue. Un gars de Nouméa est venu me rendre visite ; il m'a dit : *« Ne crois surtout pas qu'il y ait là-bas un problème raciste ; on vit chacun chez soi ; une plage pour les Blancs, une plage pour les Noirs ; mais on ne se bat pas. »*

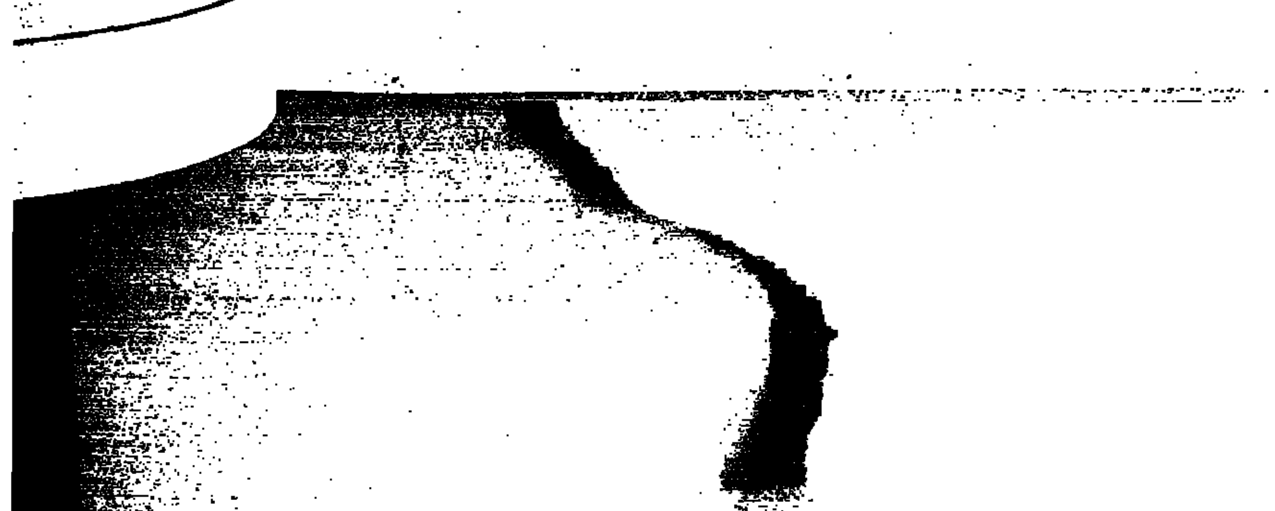
– Le député Jacques Lafleur est membre du Grand Orient ; vous êtes-vous entretenu de ces questions avec lui ?

– Non, malheureusement. Je l'ai invité à venir me voir et il m'a fait savoir que c'était impossible. C'est d'ailleurs un engagé récent. Mais je vais tenter de le voir là-bas.

– Quel est votre sentiment sur le débat relatif à la Nouvelle-Calédonie tel qu'il s'est déroulé en métropole ?

– Je veux dénoncer l'exploitation honteuse faite d'un drame potentiel, qui pouvait être générateur des violences les plus extrêmes. C'est aussi odieux que l'exploitation tentée à propos de l'assassinat de quelques vieilles dames dans le dix-huitième arrondissement. On a vu quelques ringards tenter à cette occasion de se réimposer publiquement. C'est indigne. »

Propos recueillis par
DANIEL SCHNEIDERMANN.



POLITIQUE

LA PRÉPARATION DU XXVe CONGRÈS DU PCF

La direction a isolé les contestataires

(Suite de la première page).

Dans les Hauts-de-Seine, où M. Lucien Lanternier, maire de Gennevilliers, a confirmé son abstention, le projet a été adopté par 95,32 % des votants, mais, contrairement au vœu de la direction du parti (*le Monde* du 2 février), tous les membres sortants du comité central ont été proposés pour être réélus dans cette instance par le congrès, avec une candidature nouvelle, celle de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, député.

Dans les Bouches-du-Rhône, fédération qui avait connu un débat relativement animé, la direction fédérale qui tenait à éviter d'attirer l'attention, a obtenu un vote favorable au texte dans la proportion de 96,50 %, deux délégués votant « contre » et quatorze d'entre eux s'abstenant, tandis que seize autres n'étaient pas présents au moment du vote, M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, membre du bureau politique, dont la position avait paru fragile en raison de ses responsabilités à la direction de l'hebdomadaire *Révolution*, a pu se féliciter de ce que les travaux de la conférence aient *« prouvé la capacité de discussion »* des communistes, *« l'unité du parti »* et *« sa volonté de surmonter les difficultés pour aller de l'avant »*.

Dans la Sarthe, où le projet de résolution a été adopté par 84,79 % des 171 votants, une soixantaine de délégués étaient absents au moment du vote. M. Robert Jarry, le maire du Mans, et deux adjoints au maire ont voté « contre ».

Dans le cas de l'Essonne, fédération qui était loin de partager les vues exprimées au comité central par ses deux représentants principaux — MM. Juquin et Tricart, — le principal atout de la direction résidait dans la difficulté pour le premier secrétaire de se démarquer de la tendance majoritaire chez les militants. L'offensive menée ces quinze derniers jours a trouvé des relais efficaces au sein de la fédération.

M. Juquin : pas de mise à l'index

Connaissant le rapport des forces (voir *le Monde* du 2 novembre 1984), M. Juquin n'a pas découragé ceux de ses amis qui avaient entrepris de donner un écho à ses positions dans le département, mais il a évité de s'engager dans une campagne qui aurait permis une accusation de fractionnisme. Le responsable en titre du secteur « communication » du PCF, toujours chargé de « suivre », pour le bureau politique, sa fédération, a veillé à remplir cette mission selon les règles statutaires et coutumières, tout en défendant ses propres positions dans la tribune de discussion de *l'Humanité* (*le Monde* du 12 janvier). Aussi le discours qu'il a prononcé dimanche à la fin de la conférence fédérale — ouverte, alors, comme d'autres, aux journalistes — a-t-il consisté, pour l'essentiel, à prendre acte des votes émis (287 voix pour le projet de résolution, 10 contre, 17 abstentions) et à se féliciter, rituellement, d'un *« climat de fraternité et de sagesse révolutionnaire »*.

M. Juquin a saisi, toutefois, l'occasion pour répondre aux attaques dirigées contre lui, en déclarant par exemple : *« Nous rejetons toute organisation de tendance, tout combat de chefs ou de leaders ; sinon je ne serais pas ici, mais ailleurs, chez ceux qui n'ont pas admis, en 1920, le juste choix du congrès de Tours. »* M. Juquin répliquait ainsi à M. André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central, qui l'avait accusé, dans *l'Humanité* du 15 janvier, de *« jeter par-dessus bord l'acquis historique du congrès de Tours »*.

L'ancien député de l'Essonne a souligné, aussi, sa volonté de *« tout faire pour préserver l'unité du parti »*, laquelle, a-t-il dit, suppose *« l'engagement fondamental de tous les communistes »*, *« la libre confrontation de leurs idées »* et ne saurait être confondue avec *« le monolithisme et la raideur »*. M. Juquin a expliqué que ce qui *« porterait atteinte à l'unité du parti »*, ce serait *« la mise à l'index »* de *« communistes qui se sont exprimés dans le respect des statuts »* et la *« prise de sanctions »* à leur endroit. *« Il est arrivé que ce genre de comportement nous coûte cher, »* a-t-il dit.

Le déroulement de la conférence montre que l'accord avec les positions de la direction ne s'accompagne pas toujours de la volonté d'empêcher l'expression de points de vues contraires. Si seulement une quinzaine de propositions d'amendement de détail ont été adoptées, c'est que la commission chargée d'en discuter — qui a du siéger jusqu'à 4 heures du matin dans la nuit de samedi à dimanche — a préféré éviter que la conférence ne se divise, en séance plénière, sur des amendements de fond très controversés.

Une cote mal taillée

De même, au cours de la réunion houleuse du comité fédéral réélu, ceux qui demandaient que MM. Juquin et Tricart fussent écartés de la liste des quatre noms proposés par la conférence pour siéger au comité central n'ont pas obtenu gain de cause. Une cote mal taillée a été trouvée, consistant à ce que les deux abstentionnistes d'octobre soient présentés non comme « candidats » mais comme « sortants » du comité central. Sont présentés de la même manière M. Jean-Pierre Kahane, mathématicien de renom, dont la section, celle d'Orsay, n'avait au demeurant pas voté le projet de résolution, et M. Roger Martelli, jeune historien rallié à la direction après un épisode « critique », en juin dernier. Enfin, il a été décidé de renvoyer au lendemain du congrès l'élection du bureau fédéral.

PATRICK JARREAU.

La haute solitude de M. Pierre Juquin

Etranges, équivoques, ces applaudissements trop chaleureux, presque violents, denses comme de la pierre, servis, dimanche 3 février, à l'adresse de M. Pierre Juquin par les militants de l'Essonne, à l'issue de leur conférence fédérale. Une condamnation par les vivats, comme dans les arènes ? L'expression d'un « centralisme démocratique » poussé jusqu'à l'absurde, et qui s'évertue coûte que coûte à sauver les apparences ? Ou simplement un adieu, avec ou sans regret, pour lequel les mains s'autorisaient ce que trois jours durant les langues s'étaient interdit ?

Cette ovation-sanction marquait en tout cas une étape particulière de l'épuisant parcours d'*« exilé intérieur »* que M. Juquin, l'ex-enfant chéri du communisme français, cuvée Georges Marchais, subit — pour quelques jours encore — depuis l'été dernier, pour prix de sa rébellion contre l'appareil et d'une indépendance d'esprit trop clairement marquée.

Après son éviction de fait du bureau politique, après les critiques de la direction nationale à son égard et l'intervention, jugée musclée, du procureur Lajoinie dans les colonnes de *l'Humanité*, le glissement progressif du porte-parole du parti vers les marges s'illustrait cette fois par une nette mise en minorité au sein de sa propre fédération : 8 voix contre le projet de résolution, 17 abstentions... Ironie du fonctionnement du PCF : c'est à M. Juquin, représentant des instances dirigeantes dans l'Essonne, qu'est revenu l'insigne honneur de prononcer le discours de clôture du congrès fédéral et de résumer les thèses majoritaires directement responsables de sa future mise à l'écart.

Il a reçu la salve d'applaudissements la tête penchée sur le côté, avec ce sourire en coin qu'on lui connaît, timide et terriblement carnassier. Quelles réflexions pouvaient bien l'occuper alors qu'il regardait, pour la dernière fois sans doute, une salle dressée debout pour lui ? Vraisemblablement, ce brutal changement de destin qui s'accélère depuis des mois malgré toute sa prudence tactique et les conseils de ses amis et qui, depuis dimanche, le laisse sans terre fédérale, c'est-à-dire — à la différence de Marcel Rigout, ancien ministre, le baron du Limousin et autre contestataire célèbre — sans position de repli.

Quelle chute !

Sous les bravos, M. Juquin pouvait mesurer sa haute solitude. Quelle chute, après tant d'années passées en position dominante dans le parti ! Ses amis ajoutent : quelle absence de reconnaissance du PCFpour cet intellectuel de cinquante-cinq ans qui a tant servi, par la plume et la voix, avec charme et brio, parfois avec empressement, la cause changeante des communistes français. Jusqu'en juin dernier, son *« avant-gardisme doctrinal »*, sa souplesse idéologique qui, selon certains militants, l'apparente parfois aux communistes italiens, avaient toujours triomphé des durcissements de l'appareil ou des refroidissements de la ligne. Fils d'un cheminot socialiste, entré au PCF en 1953, cet agrégé d'allemand a gagné ses grades au comité central en 1964, au bureau politique en 1979, et la plupart de ses secteurs d'activité (le Mouvement de la paix, l'éducation, les affaires sociales, enfin la communication) en partie grâce à



Dessin de SZLAKMANN.

de *« vives qualités pédagogiques »*, qui lui ont permis, jusqu'en juin dernier, de conserver un équilibre rare entre les positions successives du parti depuis quinze ans et ses convictions personnelles.

Il est sans doute, note un intellectuel, celui des penseurs à avoir tenu le plus longtemps *« dans les flots mouvants du parti »*. *« Apte »*, très compétent, avec souvent trop de fougue : de nombreux *« rénovateurs »*, aujourd'hui rangés, comme Pierre Juquin, parmi les *« militants critiques »* du vingt-cinquième congrès, se souviennent, par exemple, et certains avec quelque amertume, — des *« tours de France d'explication »* du porte-parole du bureau politique pour faire passer à la base la pilule de la rupture du programme commun. Ils se rappellent ses nombreux livres, toujours écrits avec élégance, mais qui sauvaient l'appareil communiste du ridicule du flottement.

L'aurait-il voulu, Pierre Juquin, n'aurait pas pu ces derniers mois devenir le chef de file de l'opposition interne. Beaucoup, parmi les *« contestataires du vingt-cinquième congrès » lui reprochent ses « juquinades »*, mélange apparent de style personnel séduisant et médiatique et de missions périlleuses et spectaculaires effectuées souvent au nom du bureau politique. Ainsi lui fait-on parfois le reproche de sa rencontre avec Léonid Plioutch, le dissident soviétique, à la Mutualité, en octobre 1976, ou de sa présence sur le podium socialiste de la victoire, à la Bastille, le soir du 10 mai 1981. C'est oublier, assurent ses amis, qu'il n'était dans ces deux occasions que l'*« envoyé de Georges Marchais »*.

Camelot

L'impopularité... C'est, à en croire les militants communistes, solidaires ou non de la résistance actuelle de M. Juquin, le sentiment qui illustre le mieux la *« position personnelle »* dans le parti de l'actuel porte-parole du bureau politique. A la base, parmi les militants les plus « orthodoxes », son *« intellectualisme »*, ses rapports amicaux avec certains socialistes, son élégance spirituelle et un certain goût pour le débat télévisé pèsent aujourd'hui de leur poids d'hostilité voilée. Du côté des *« délégués critiques »*, certains assurent que Pierre Juquin aurait pu montrer moins de zèle à *« compenser les zig zags du bureau politique depuis cinq ans »*, surtout lorsque ses propres convictions étaient ailleurs.

C'est oublier, s'insurgent ses amis, l'apport personnel du délégué de l'Essonne au PCF. Une intuition politique qui l'a souvent placé en avance de quelques mois sur la position générale de son parti. Et sa nature généreuse de défricheur : c'est à lui que le PCF doit d'avoir *« rattrapé les trains successifs »* de la société française, de l'écologie en 1976, de la rénovation pégagogique à la fin des années 70, à lui encore un épanouissement visible depuis 1981 dans le domaine de la communication et de l'audiovisuel.

Depuis plusieurs mois, le *« meilleur élève de la classe »*, l'*« écrivain de service »* aux succès brillants fait l'apprentissage de la minorité. *« Il s'est beaucoup exposé. Il en a beaucoup fait. Il avait poussé loin son image personnelle hors du parti. Il est normal qu'il paie. »* Le jugement, pourtant émis par un *« rénovateur »* peut paraître sans nuance. Mais il illustre assez justement la position récente d'*« homme fragile »* qu'entraîne la résistance doctrinale de M. Pierre Juquin. Brillant, mais sans racines dans le parti, son talent de « publiciste du PCF » et de camelot lui attire beaucoup moins de sympathies que ne pouvait le laisser croire sa *« réputation de pointe »*.

Et si les *« militants critiques »* du vingt-cinquième congrès l'assurent aujourd'hui de leur soutien, si ici ou là des voix s'élèvent au sein du PCF afin de rendre plus difficile pour la direction la sanction prévisible, c'est avec le désir *« ferme »* que M. Pierre Juquin sache ne pas abuser de ce soutien.

PHILIPPE BOGGIO.

Au Conseil d'Etat

LA LOIRE-ATLANTIQUE NE FAIT PAS PARTIE DE LA BRETAGNE

L'association « Bretagne-Europe, Fédération bretonne des régions d'Europe » avait saisi le ministre de l'intérieur et de la décentralisation d'une demande de modification des limites administratives actuelles de la région Bretagne. Pour l'association, ces limites présentent une discordance inadmissible avec les contours historiques de la province de la Bretagne, tels qu'ils ont été fixés par un édit de François 1er de 1532. Contrairement à ce que prévoit cet édit la Loire-Atlantique a, en effet, été laissée à l'écart de l'ensemble breton.

Le ministre ayant rejeté cette demande en mars 1983, l'association se pourvut devant le Conseil d'Etat. Celui-ci ne lui a pas donné satisfaction.

Il a d'abord considéré que l'Assemblée constituante ayant, en août 1789, fait table rase des privilèges des anciennes provinces, l'association ne pouvait utilement se prévaloir de l'édit de 1532.

Il a, en outre, estimé que l'appréciation d'opportunité à laquelle se livre le gouvernement en refusant de modifier des limites régionales ne pouvait faire l'objet d'un contrôle du juge administratif.

Sur ce deuxième point, la décision rendue s'écarte de la solution retenue en matière de découpage cantonal, contentieux dans lequel le Conseil d'Etat vérifie que les mesures gouvernementales n'aggravent pas les disparités démographiques. La solution adoptée est en revanche en accord avec la jurisprudence sur le choix du chef-lieu d'un département ou d'un arrondissement.

La décision du Conseil d'Etat du 9 novembre 1984 semble en tout cas condamner par avance des recours ayant pour objet — pour ne donner que ces exemples — de créer un nouveau département (Pays basque) ou de fusionner des régions existantes (Basse-Normandie et Haute-Normandie).

POUR LE RENOUVELLEMENT DU MOIS DE MARS

Cent trente-quatre cantons supplémentaires

Le *Journal officiel* du 1er février publie le décret de convocation des électeurs pour les élections cantonales, les dimanches 10 et 17 mars. Ce texte précise que la campagne électorale sera officiellement ouverte le samedi 23 février à 0 heure.

Le *JO* publie également la dernière série des décrets relatifs au redécoupage cantonal. Cette série concerne onze départements métropolitains. Dans neuf d'entre eux, vingt et un cantons sont créés : un dans le Calvados, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et les Yvelines ; deux dans la Marne ; trois dans l'Eure, la Haute-Saône ; quatre dans le Val-d'Oise ; cinq dans les Alpes-Maritimes. Dans le Morbihan et le Vaucluse, aucun canton n'est créé mais les limites de certains sont modifiées.

Le *JO* du 31 janvier avait publié le décret portant création et modification des cantons de la Martinique. Douze cantons y sont créés et trois supprimés. Ce département d'outre-mer, qui comptait jusqu'à présent trente-six cantons, en comptera donc désormais quarante-cinq.

Au total cinquante-trois départements (cinquante en métropole et trois outre-mer) ont été concernés par le redécoupage cantonal. Cent quarante cantons ont été créés, dont vingt-deux outre-mer. Six cantons ont été supprimés, dont quatre outre-mer. On compte donc cent trente-quatre cantons supplémentaires, cent seize en métropole et dix-huit outre-mer.

ALPES-MARITIMES : Cinq cantons sont créés. Trois cantons, Antibes-Biot, Antibes-Centre et Vallauris-Antibes-Ouest, remplacent les deux cantons d'Antibes-Nord et d'Antibes-Centre. Trois cantons, Cagnes-sur-Mer-Centre, Cagnes-sur-Mer-Ouest et Saint-Laurent-du-Var-Cagnes-sur-Mer-Est remplacent les deux cantons de Cagnes-sur-Mer-Est et Cagnes-sur-Mer-Ouest.

Trois cantons, Cannes-Centre, Cannes-Est et Mandelieu-Cannes-Ouest remplacent les deux cantons de Cannes-Est et Cannes-Ouest.

Le canton de Grasse est scindé et donne naissance à deux cantons : Grasse-Sud et Grasse-Nord. Il est créé le canton de Carros, par modification du canton de Vence.

Les limites des cantons de Nice I, II, III d'une part, de Nice X et XIV d'autre part sont modifiées.

CALVADOS : Les deux cantons de Lisieux II et Mézidon-Canon sont remplacés par trois cantons : Lisieux II, Lisieux III et Mezidon-Canon.

EURE : trois cantons sont créés : Val-de-Reuil, par modification du canton de Pont-de-l'Arche ; Gaillon-Campagne, par modification du Canton de Gaillon ; Bernay-Est, par modification du canton de Bernay, qui prend la dénomination de Bernay-Ouest.

HÉRAULT : huit cantons, Montpellier I, II, III, IV, VI, VII, IX, X remplacent les sept cantons de Montpellier I, II, III, IV, VI, VII et IX.

D'autre part, les limites des cantons de Béziers I, III, IV et de Sète I et Sète II sont modifiées.

MARNE : les deux cantons de Châlons-sur-Marne I et II sont remplacés par trois cantons : Châlons-sur-Marne I, II et IV. Il est créé un canton de Reims X, par modification des cantons de Reims IV et Reims VIII.

MORBIHAN : les limites des cantons de Malestroit et de Guer sont modifiées, mais aucun canton supplémentaire n'est créé.

PYRÉNÉES-ORIENTALES : Les six cantons de la Côte radieuse, Rivesaltes, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Perpignan II, III et VII sont remplacés par sept cantons : la Côte radieuse, Rivesaltes, Saint-Estève, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Perpignan II, III et VII.

D'autre part les limites des cantons de Thuir et d'Elne sont modifiées.

HAUTE-SAONE : sont créés les cantons de Saint-Sauveur, par modification du canton de Luxeuil-les-Bains ; de Lure-Nord, par modification du canton de Lure, qui prend la dénomination de Lure-Sud ; et d'Héricourt-Est, par modification du canton d'Héricourt qui prend la dénomination d'Héricourt-Ouest.

VAUCLUSE : aucun canton supplémentaire n'est créé, mais les limites des cantons d'Avignon-Est et Nord d'une part et d'Avignon-Ouest et Sud d'autre part sont modifiées.

YVELINES : Il est créé le canton d'Andrésy, par modification du canton de Conflans-Sainte-Honorine.

VAL-D'OISE : Trois cantons (Argenteuil-Nord ; Argenteuil-Ouest et Bezons) remplacent les deux cantons d'Argenteuil-Centre et d'Argenteuil-Bezons. Il est créé un canton de Saint-Gratien, par modification du canton de Sannois. Le canton de Garges-lès-Gonesse est scindé et donne naissance à deux autres cantons : Garges-lès-Gonesse-Est et Garges-lès-Gonesse-Ouest. Cinq cantons, Cergy-Nord, Cergy-Sud, L'Hautil, Saint-Ouen-L'Aumône et Tarverny, remplaçent les quatre cantons de Cergy, Osny, Saint-Ouen, L'Aumône et Taverny. Les quatre cantons de Domont, Ecouen, Sarcelles-Est et Sarcelles-Saint-Brice sont modifiés et donnent naissance à quatre nouveaux cantons : Domont, Ecouen, Sarcelles-Nord-Est et Sarcelles-Sud-Ouest.

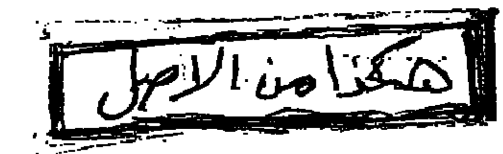
MARTINIQUE : *les cantons supprimés.* — Les deux cantons de Grand-Rivière et de Macouba ne forment plus qu'un seul canton : Macouba. Les deux cantons de Saint-Pierre et de Fonds-Saint-Denis sont remplacés par un canton unique : Saint-Pierre. Le canton de Carbet remplace les deux cantons de Carbet et du Morne-Vert.

Les cantons créés. — Les quatre cantons de Fort-de-France sont remplacés par dix cantons : Fort-de-France I ; II ; III ; IV ; V ; VI ; VII ; VIII ; IX ; X. Le canton Lamentin est divisé en trois ; le Lamentin-Sud-Bourg, le Lamentin-Nord et le Lamentin-Est, le canton de Schoelcher est scindé en deux (Schoelcher I et II) ; ainsi que les cantons du François (le François-Nord, le François-Sud) ; du Robert (le Robert-Sud, le Robert-Nord) et de Sainte-Marie (Sainte-Marie-Nord, Sainte-Marie-Sud).

● RECTIFICATIF : Dans le département de la Guadeloupe, ont été créés sept cantons et non six, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 1er février.







هكذا من الاصل

OIS DE MARS
plémentaires

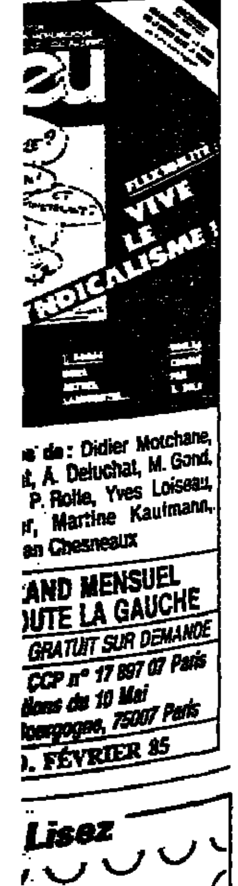
t de convocation des
s 10 et 17 mars. Ce
ciellement ouverte le

rets relatifs au redé-
ments métropolitains.
: un dans le Calvados,
leux dans la Marne ;
-d'Oise ; cinq dans les
, aucun canton n'est

création et modifica-
ont créés et trois sup-
isqu'à présent trente-
q.
en métropole et trois
tonal. Cent quarante
cantons ont été sup-
trente-quatre cantons
atre-mer.

ONE : sont créés les
nt-Sauveur, par modi-
canton de Luxeuil-
Lure-Nord, par modi-
anton de Lure, qui
omination de Lure-
icourt-Est, par modifi-
nton d'Héricourt qui
mination d'Héricourt-

E : aucun canton sup-
n'est créé, mais les
tons d'Avignon-Est et
rt et d'Avignon-Ouest
part sont modifiées.
S : Il est créé le canton
r modification du can-
s-Sainte-Honorine.
SE : Trois cantons
Nord ; Argenteuil-
ons) remplacent les
l'Argenteuil-Centre et
lezons. Il est créé un
t-Gratien, par modifi-
on de Sannois. Le can-
-lès-Gonesse est scindé
ssance à deux autres
ges-lès-Gonesse-Est et
onesse-Ouest. Cinq
gy-Nord, Cergy-Sud,
nt-Ouen-L'Aumône et
mplaçent les quatre
Cergy, Osny, Saint-
ône et Taverny. Les
s de Domont, Ecouen,
st et Sarcelles-
nt modifiés et donnent
quatre nouveaux can-
t, Ecouen, Sarcelles-
arcelles-Sud-Ouest.
QUE : *les cantons*
Les deux cantons de
et de Macouba ne
qu'un seul canton :
es deux cantons de
t de Fonds-Saint-Denis
és par un canton uni-
Pierre. Le canton de
lace les deux cantons
u Morne-Vert.
s créés. – Les quatre
rt-de-France sont rem-
dix cantons : Fort-
II ; III ; IV ; V ; VI ;
IX ; X. Le canton
divisé en trois : le
-Bourg, le Lamentin-
amentin-Est, le canton
r est scindé en deux
I et II) ; ainsi que les
François (le François-
nçois-Sud) ; du Robert
d, le Robert-Nord) et
-Marie (Sainte-
Sainte-Marie-Sud).
FICATIF : Dans le
de la Guadeloupe, ont
t cantons et non six,
l'avons indiqué par
s nos éditions du



société

L'ouverture du congrès de la Fédération de l'éducation nationale

Le congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) s'est ouvert ce lundi 4 février à Lille, en présence d'un millier de délégués représentant les quarante-neuf syndicats nationaux qui composent l'organisation. Premier syndicat d'enseignants, la FEN a recueilli quelque 300 000 voix lors des récentes élections professionnelles qui ont eu lieu dans ce secteur (soit 58,5 % des suffrages). Chiffre important qui ne cache cependant pas une baisse d'influence et surtout une lente chute du nombre d'adhérents.

Les raisons de ces désaffections sont diverses, mais elles illustrent toutes les difficultés pour une organisation proche de la majorité de vivre avec la gauche au pouvoir.

Déçus de l'attitude du gouvernement à propos de la question laïque ou de la politique salariale, les militants de la FEN viennent à Lille pour faire le bilan : l'enthousiasme du « changement », qui imprégnait le dernier congrès du syndicat en février 1982 en Avignon, semble bien loin.

Des rêves de 1981 aux réalités de 1985

De notre envoyé spécial

Lille. – Comme ils étaient beaux les rêves de 1981. La gauche, toute la gauche, au pouvoir n'allait pas oublier les revendications accumulées par les enseignants depuis de longues années. A l'aube de 1982, le gouvernement, qui avait créé de nombreux postes dans les écoles et les lycées, s'attaquait à la rénovation du système éducatif et commençait les négociations en vue de réduire le dualisme scolaire. Malgré les débats internes souvent rudes, les délégués au congrès de la FEN d'Avignon ne cachaient pas leur optimisme.

Trois ans plus tard, à Lille, l'ambiance est toute différente. Les mois qui se sont succédé ont été difficiles à vivre pour les militants de la FEN. L'espoir du changement s'est transformé en une appréhension des décisions gouvernementales. Les enseignants attendaient une diminution des effectifs par classe : ils seront augmentés. Ils espéraient une réévaluation de leurs salaires, ils ont connu la baisse du pouvoir d'achat. La rénovation a heurté leurs habitudes. Et le fameux « service public unifié de l'éducation », loin de mobiliser les foules, a provoqué un formidable mouvement de rejet, amplifié par la décision du président de la République d'abandonner ce dossier trop brûlant.

Que de déceptions accumulées. Dans les établissements scolaires, les adhérents de la FEN ont subi les critiques de leurs collègues enseignants. Ces derniers leur reprochaient de ne pas se montrer assez offensifs envers un pouvoir qui oubliait trop vite ceux qui l'avaient mené à la victoire.

L'inflation des effectifs, la difficulté de s'adresser à des jeunes si différents de leurs aînés, poussaient bien des enseignants à ranger au placard les vieux thèmes égalitaires. Bousculés, critiqués, isolés dans leur classe, maîtres et professeurs regrettaient de plus en plus la quiétude passée.

Avec le soutien de transfuges de la FEN, FO a développé, dans l'éducation nationale, plusieurs syndicats. FO répondait ainsi au désarroi des enseignants. En répétant pour rassurer que *« l'enseignant doit enseigner »*, ce syndicat a réussi à capter les voix d'électeurs traditionnels de la FEN et à modifier ainsi le paysage syndical de l'éducation nationale. Naguère, il n'y avait, face à la FEN, qu'un petit syndicat CFDT. Désormais face à une FEN, moins puissante, ils sont deux : FO et la CFDT.

Secrétaire général de la FEN, M. Jacques Pommatau reconnaît que le congrès de Lille *« se situe dans un moment difficile »*. Difficile après l'offensive de FO ; difficile aussi *« parce que la crise provoque, dans un premier temps, des réflexes d'égoïsme, qui se traduisent par le développement de l'individualisme et du corporatisme »*. Difficile enfin, car la déception à l'égard de l'action gouvernementale est grande. Ces problèmes, développés par M. Pommatau dans son rapport d'activité, *sont connus de tous les délégués.* Mais tous ne sont pas d'accord sur les moyens à mettre en œuvre pour les surmonter.

Une pression intolérable

La force de la FEN, et aussi son originalité dans le mouvement syndical français, réside dans sa composition.

Elle regroupe toutes les sensibilités de la gauche française, réparties en cinq courants de pensée organisés. C'est la tendance majoritaire, Unité indépendance et démocratie (UID), proche des socialistes, qui dirige le syndicat. La principale force d'opposition à la direction fédérale, Unité et action (U et A), est animée essentiellement par des communistes mais compte aussi des socialistes.

Avec une représentativité nettement plus faible, trois courants issus de l'extrême gauche se partagent les voix restantes : l'Ecole émancipée (héritiers du syndicalisme révolutionnaire, aidés par des militants de la Ligue communiste révolutionnaire), le Front unique ouvrier (animé par quelques trotskistes du Parti communiste internationaliste, même si nombre d'entre eux ont rejoint FO) et le courant Education et autogestion.

La division en tendances a permis à la FEN de conserver son autonomie par rapport aux autres centrales syndicales françaises et a favorisé la démocratie dans ses débats. Mais ce pluralisme se traduit aussi par des échanges parfois rudes entre militants aux conceptions politiques opposées. Une division qu'on retrouve dans les différents syndicats au sein de la Fédération, souvent animés par des tendances opposées.

Le plus puissant des syndicats de la FEN, le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-PEGC), est dirigé par des militants UID alors que le deuxième syndicat, le *Syndicat national des enseignements de second degré* (SNES), l'est par des adhérents U et A. Les collèges, terrain de syndicalisation pour le SNI comme pour le SNES, sont un enjeu important et toute décision du ministère de l'éducation nationale concernant ces établissements provoque des réactions souvent contradictoires de ces deux syndicats de la FEN.

Pour résoudre les difficultés soulignées par M. Pommatau les militants U et A privilégient l'action. Ils demandent aux congressistes de se prononcer pour une FEN *« puissante, unitaire, combative, refusant l'austérité, restant ferme sur l'exigence du développement de la transformation et de l'unification du système éducatif »*. Pour manifester leur détermination, ils ont d'ailleurs appelé les adhérents du SNES à la grève le 5 février. *« Une pression intolérable au milieu du congrès »* regrettent les majoritaires qui ne vont pas se priver au cours des débats de fustiger les minoritaires.

Au-delà de la « cuisine » interne, cet enjeu est significatif après la rupture de l'union de la gauche. Les minoritaires se déclarent prêts à assumer toutes leurs *« responsabilités y compris au niveau de l'exécutif fédéral »*. Il est peu probable que les majoritaires socialistes accèdent à leur demande.

SERGE BOLLOCH.

LE POIDS DES SYNDICATS

Voici les résultats (en pourcentage) obtenus par les principaux syndicats d'enseignants aux élections professionnelles de 1982 et 1984 :

	1984	1982
FEN	58,5 %	66 %
SGEN-CFDT ..	14 %	15,5 %
FO	11,9 %	2,4 %

Grève des enseignants dans les lycées et collèges contre les conditions de la rentrée scolaire 1985

Le fonctionnement des lycées et collèges sera perturbé mardi 5 février. Deux syndicats ont pris l'initiative d'appeler les professeurs à faire grève : les syndicats nationaux *des enseignants de second degré* (SNES) et de l'éducation physique (SNEP), auxquels se sont jointes des sections du Syndicat général de l'éducation nationale CFDT et la confédération nationale des groupes autonomes (CNGA). Leur objectif est de protester contre les conditions dans lesquelles se prépare la prochaine rentrée scolaire : augmentation des effectifs d'élèves dans les classes, limitation des dédoublements de classes.

Cette grève est organisée à une période clé pour plusieurs raisons. En ce moment se réunissent les commissions qui statuent sur les choix de cartes scolaires. Période traditionnellement tendue dans les établissements où il existe des menaces, souvent amplifiées, de fermetures de classes.

Cette année, l'événement devance à peine la campagne pour les élections cantonales, dans laquelle l'école occupe une place non négligeable. Enfin, la grève intervient pendant le congrès de la FEN réuni à Lille jusqu'au 8 février. Or, cette action sépare, un fois de plus, la direction de la FEN, proche des socialistes, de sa principale minorité animée essentiellement par des communistes et dans laquelle se rangent les responsables du SNES et du SNEP. On est loin du problème des conditions d'accueil des élèves.

Pour des raisons historiques ou politiques, certaines régions sont mieux dotées que d'autres en emplois d'enseignants. Les créations de postes en 1985 iront donc en priorité aux académies « déficitaires ». L'enseignement primaire n'est pas directement concerné par cette mesure puisque les effectifs continuent de baisser et que des emplois sont supprimés (800 pour 30 000 élèves de moins). Cependant des postes (400 au maximum) seront transférés entre départements, notamment pour rééquilibrer les conditions d'accueil des enfants de trois ans à l'école maternelle.

Dans le second degré, 70 % des 1 400 postes créés à la rentrée seront répartis entre cinq académies sur un total de 28 : Amiens, Lille, Orléans-Tours, Reims et Strasbourg. En revanche, quatre académies considérées comme « excédentaires » par rapport aux effectifs d'élèves attendus rendront des postes : cinquante chacune pour Nancy-Metz, Paris et Toulouse, et dix pour Limoges.

Dans chaque académie, il y aura, d'autre part, des redistributions entre établissements pour corriger les inégalités d'encadrement et répondre en priorité aux besoins des élèves en difficulté. Globalement, le taux d'encadrement dans les classes devrait augmenter, les prévisions du ministère font état pour les collèges d'une moyenne de 25 élèves par classe contre 24,5 aujourd'hui, avec une nette diminution des classes de 24 élèves ou moins et une progression sensible du nombre de classes de 25 à 30 élèves.

La situation s'annonce plus critique dans les lycées et les lycées d'enseignement professionnel, où le gouvernement entend accueillir 100 000 élèves de plus. Ce total prend en compte l'opération destinée au retour dans le système éducatif de 60 000 jeunes qui l'avaient quitté, pour lesquels 770 emplois supplémentaires sont en réserve. *Mais dans les lycées, la moyenne* est déjà de 29 élèves par classe avec de fortes disparités d'un établissement à l'autre : 10 % des classes par exemple, surtout des terminales, comptent entre 35 et 40 élèves. Et ce taux ne s'améliorera pas à la rentrée. Des suppressions d'options, une réduction du choix de sections offert, sont prévisibles. Or, la rentrée 1985 à son tour précédera de peu une autre échéance politique, celle des élections législatives.

MERCI !

Gagner ce n'est pas simple mais quand on y arrive c'est formidable. Enthousiasme, passion, efficacité, rapidité de toutes et de tous se voit récompenser, les difficultés sont oubliées, la tension se transforme en éclats de rire et les batteries sont rechargées pour les prochaines épreuves. Aujourd'hui, nous les 205, on peut dire que nous sommes heureuses. Heureuses que les trois Peugeot 205 Turbo 16 soient dans les cinq premières du classement. Heureuses du fantastique exploit d'Ari qui a emmené l'une d'entre nous à la première place. Heureuses enfin d'avoir travaillé avec toute l'équipe de Peugeot Talbot Sport, ses pilotes, son assistance, ses amis et supporters qui nous ont accompagnés tout au long de ce rallye de Monte-Carlo. Aussi, nous voulions toutes les trois vous remercier, tous, pour cette formidable victoire française, image même de la technicité d'Automobiles Peugeot et du dynamisme qui nous unit.

PEUGEOT 205

Avec le concours de: Shell - CHAMPION - SPEEDLINE - VALEO

هكذا من الأصل

sports

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE SKI ALPIN

Le triomphe de la mécanique suisse

Bormio. — Les skieurs suisses ont triomphé dans les descentes féminine et masculine des championnats du monde, qui ont eu lieu, dimanche 3 février, sur les pentes de *Santa-Caterina* et *du Stelvio*, *glacées par un coup de gel* survenu brutalement après le redoux.

La championne olympique Michaela Figini, dix-huit ans, bien qu'elle ait lâché un moment son bâton droit au départ, a devancé de 1 s 61 sa compatriote Ariane Ehrat, qui a terminé dans le même temps que l'Autrichienne Katrin Gutensohn.

Trois semaines après avoir subi l'ablation d'un ménisque, le vainqueur de la dernière Coupe du monde, Pirmin Zurbriggen, vingt-deux ans, s'est imposé de 11 centièmes de seconde devant son compatriote Peter Mueller et de 14 centièmes de seconde devant l'étonnant Américain Douglas Lewis.

Les descendeurs helvétiques n'avaient pas réalisé pareil doublé depuis Marie-Thérèse Nadig et Bernard Russi aux Jeux olympiques de Sapporo en 1972. Ce succès est le fruit *d'une organisation systématique de ce sport* dans un pays où, pour 43 %, de la population pratique le ski. Tous formés selon la même méthode, les entraîneurs disposent en outre d'un matériel informatique qui leur permet de préparer les courses le plus scientifiquement possible. Cette avance technologique importante est au service de champions exceptionnels.

De notre envoyé spécial

L'écho des cloches d'alpage brandies par des milliers de *supporters* suisses qui avaient franchi la frontière italienne voisine a longtemps retenti dans la vallée de Bormio. Ces carillons saluaient une journée exceptionnelle pour le ski helvétique et l'avènement d'un champion hors du commun : Pirmin Zurbriggen.

La veille de son vingt-deuxième anniversaire, ce robuste garçon originaire d'un petit village du Haut-*Valais* venait *en effet de gagner* le droit de ne plus avoir son prénom systématiquement écorché en Firmin. Pirmin, donc, a *été* l'auteur d'un véritable exploit en négociant à 105,71 kilomètres/heure de *moyenne* le *toboggan* verglacé de 3 720 mètres tracé sur les pentes du Stelvio, trois semaines après avoir subi l'ablation du ménisque gauche dans une clinique de Bâle.

Exploit, parce qu'il a fallu à Zurbriggen un énorme courage pour dévaler à une telle vitesse un piste aussi dangereuse que le Streiff de Kitzbühel, où il avait précisément abîmé son genou le 12 janvier dernier, *en alignant deux victoires en* deux jours. Exploit, parce qu'il a résisté dans ces conditions à l'assaut des «gros cubes» de la *vitesse*, Mueller et Heinzer, ses compatriotes, Klammer le champion autrichien de 1976, et qu'il a ridiculisé Bill Johnson, le champion olympique américain de 1984, relégué à plus de deux secondes.

Plan de carrière

Zurbriggen s'était fait connaître en gagnant huit épreuves de la Coupe du monde depuis *1982* ; il avait toutefois manqué le rendez-vous olympique de Sarajevo. Per*turbé* par le changement de programme dû aux mauvaises conditions atmosphériques, il était *tombé en slalom spécial et en slalom* géant, avant de terminer quatrième de la descente. Le trophée de cristal, remporté à la fin de la saison dernière, avait été une première étape sur la voie que s'était fixée le futur champion en entrant à dix-sept ans dans l'équipe nationale : *« Je veux devenir l'un des plus grands skieurs de tous les temps »*. Il n'a pas manqué la deuxième occasion qui lui *était* offerte d'accéder à la grande notoriété.

« Tout jeune, il s'est donné une sorte de plan de carrière », a dit Roland Francey, le Suisse directeur de l'équipe de France masculine, qui a suivi Zurbriggen jusqu'à la saison dernière. *« Athlétiquement, il a la robustesse des montagnards, mais il a beaucoup travaillé physiquement pour acquérir la souplesse et la coordination qui font les grands skieurs. Pirmin est très opiniâtre. »*

Naturellement doué pour la vitesse, le Suisse s'est, par exemple, astreint depuis plusieurs saisons à travailler les virages techniques pour arriver à s'imposer en slalom, afin de mettre toutes les chances de son côté en Coupe du monde. Les résultats ont dépassé ses espérances : il a gagné cette saison le slalom de Sestrières, devenant le premier skieur depuis *Jean-Claude Killy* à s'imposer dans les trois disciplines. Le triple champion olympique de Grenoble, *qui* avait, lui, gagné au cours d'une même saison six descentes, six géants et quatre spéciaux, a d'ailleurs déclaré : *« Zurbriggen n'a pas encore mon palmarès, mais il redonne de l'intérêt à la compétition. Le ski avait des champions comme Stenmark, Girardelli ou les frères Mahre. Il lui manquait un héros pour passionner les foules. »* On attend en effet maintenant que Zurbriggen gagne sur sa lancée les trois autres épreuves, le combiné, le géant et le spécial.

Mysticisme

En tout cas, l'aspirant héros est un garçon aux limites du mysticisme, à la manière des sprinters américains qui ont brillé aux Jeux de Los Angeles. Chaque été, depuis l'âge de dix-sept ans, Zurbriggen fait avec ses parents le pèlerinage de Lourdes. Il ne manque pas non plus une occasion de prier dans les églises qu'il visite dans ses pérégrinations. *« Son comportement religieux est en fait un atout en compétition. Il a l'habitude de se recueillir, ce qui revient un peu à la méditation des yogis indiens. Avant une course, il arrive ainsi plus facilement à s'isoler de l'environnement pour se concentrer sur lui-même »*, a expliqué Roland Francey.

Reste que la religion et la technique ne seraient peut-être pas décisives sans l'environnement spécifique du ski de haute compétition helvétique. *« En Suisse, il n'y a pas, comme en France, l'obsession du baccalauréat chez les jeunes coureurs. Pirmin a fait simplement des études de cuisinier. Cela lui aurait permis de prendre la succession de son père s'il n'avait pas réussi »* a indiqué Roland Francey. *« A partir du moment où les jeunes sont pris dans les équipes régionales, ils ont des jours de congé supplémentaires pour s'entraîner et courir. Toutefois, leurs professeurs ne leur donnent l'autorisation de s'absenter que s'ils ont la moyenne dans leurs notes. Les aménagements se font souplement. Chaque canton est maître de son système d'éducation. Cela permet plus facilement de laisser du temps aux jeunes pour aller au bout de leurs études »*.

Avec l'aide d'une puissante structure fédérale, Zurbriggen a bien tous les atouts pour devenir le grand champion des années 80.

ALAIN GIRAUDO.

Les femmes déçoivent

De notre envoyé spécial

Bormio. — Marie-Cécile Gros-Gaudenier, 14e à 2 sec. 54, Claudine Emonet, 21e à 3 sec. 80, Caroline Attia, 22e à 3 sec. 88, Catherine Quittet, 24e à 4 sec. 50. Déception était un *mot faible pour qualifier l'état* d'esprit qui régnait dans l'équipe de Sylvain Dao-Lona après la *descente féminine*. Le *refroidis*sement du temps avait été considéré *a priori* comme un élément favorable aux Françaises. Une fois la ligne d'arrivée franchie, il a *bien fallu se rendre à l'évidence :* les bons résultats de Coupe du monde n'étaient pas confirmés *dans cette nouvelle épreuve* majeure. A qui, à quoi, attribuer cette nouvelle contre-*performance* ?

Depuis le début, Quittet avait dit ne pas être à l'aise sur cette *piste. Mais de là à perdre plus de* quatre secondes sur la Suissesse Figini, il y avait une marge. Gros-Gaudenier pouvait encore espérer le podium au deuxième tiers de la course — *elle n'avait alors* concédé que 64/100 à la Suissesse, — mais elle devait perdre deux secondes *sur la fin du par*cours.

Les filles avaient-elles mal *skié ou avaient-elles des skis mal* préparés ? Le débat a failli mal tourner entre les entraîneurs et les préparateurs lorsque la course a été revue au magnétoscope. *Indubitablement*, les Françaises n'arrivaient pas à s'accrocher à la trajectoire idéale sur la *fin du tracé. L'addition des fac*teurs psychologique, physique et technique, malheureusement *tous défavorables*, a *sans nul* doute été à l'origine de cette contre-performance collective dans un contexte de crise latente du groupe des descendeuses depuis plusieurs mois.

*En revanche, dans des condi*tions de course plus difficiles, les garçons, avec Verneret (11e), Picard (15e) et Alphand (27e), ont eu, globalement, un comportement correspondant à leurs possibilités.

A. G.

SKI NORDIQUE

Doublés de Jean-Denis Jaussaud et Madeleine Galland

Jean-Denis Jaussaud et Madeleine Galland ont réalisé le doublé, en remportant chacun, samedi 2 février à Gérardmer, un deuxième titre de champion de France de ski de fond chez les seniors.

Déjà vainqueur du 30 km, le représentant du comité des Alpes de Provence a fait valoir ses qualités de glisseur en courant le 15 km en 55 min 18 sec, reléguant Patrick Fine à 15 sec 7 et Dominique Locatelli à 34 sec 9.

Le doublé de la Dauphinoise Madeleine Galland n'a pas prêté non plus à contestation : créditée de 25 min 3 sec 4 au terme du 5 km, elle a devancé de 22 secondes une autre Dauphinoise, Isabelle Frasse-Sombet, déjà deuxième derrière elle sur 10 km.

Le meilleur temps général sur la distance a été cependant réalisé par la Jurassienne Isabelle Mancini, championne de France junior en 24 min 34 sec.

D'autre part, l'équipe de Dauphiné (Durand-Poudret, Rousset, Bonthoux, Locatelli a remporté le relais 4×10 km devant celle du Jura.

L'équipe des Vosges (Claudel, Didier-Laurent, Claude a gagné le relais 3×5 km féminin.

TENNIS

Le rendez-vous de Delray Beach

Le Tchécoslovaque Ivan Lendl et l'Américaine Martina Navratilova sont les *têtes de série* numéro un du simple messieurs et du simple dames des premiers championnats internationaux de Delray Beach (Floride), organisés conjointement par les *deux associations de joueurs*, l'ATP (messieurs) et la WTA (dames), du 5 au 17 février.

A l'image des quatre tournois du «Grand Chelem» (les Internationaux de France, des Etats-Unis, d'Australie et des championnats de Wimbledon), les championnats de Delray Beach présentent deux tableaux de cent vingt-huit joueurs.

Cette nouvelle compétition, dotée de 1 800 000 dollars, vaudra aux participants le même nombre de points que les quatre rendez-vous du tennis international. Les seules abstentions sont celles des Américains John McEnroe et Jimmy Connors, de l'Australien Pat Cash et de l'Equatorien Andres Gomez et de l'Américaine Pam Shriver.

CAMPAGNE ÉLECTORALE AU JUMPING DE PARIS

Une lettre de M. Hubert Boudet

A la suite de l'article « Campagne électorale au Jumping de Paris » (le Monde *du 18 décembre), M. Hubert Boudet, secrétaire général de la Fédération équestre française, nous a fait parvenir la lettre suivante :*

Si le nombre de cavaliers était effectivement de 70 000 en 1972, il est passé à 118 000 en 1977 et à *145 071 en 1984.*

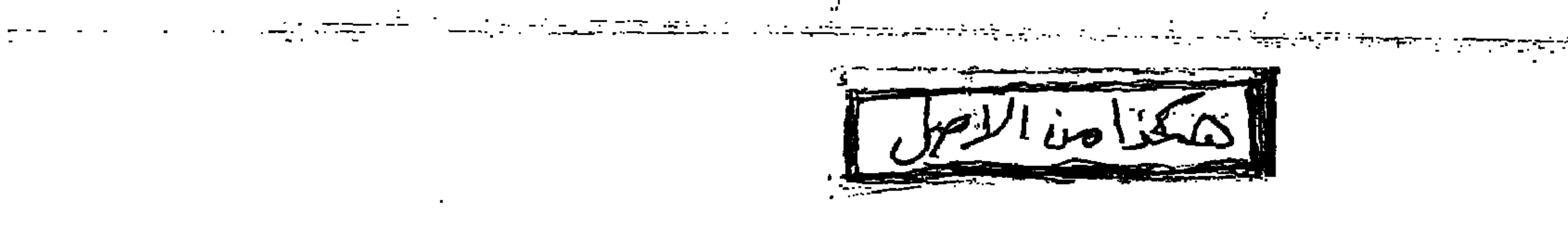
Malgré la création récente d'une carte propre au tourisme équestre, *et parallèlement* à une *augmentation* des cartes « Poney », les cartes de cavaliers prises à la Fédération sont *en augmentation régulière de 3 % en* moyenne par an depuis 1977, et non pas en régression, comme l'indique l'auteur de l'article.

Les chiffres cités, concernant les subventions, ne correspondent ni aux subventions totales allouées à l'équitation par le ministère de l'agriculture et le ministère de la jeunesse et des sports ni à celles reçues de ces ministères par la Fédération.

Les *subventions versées* à la Fédération sont toutes des subventions « affectées » et destinées, pour une très *grande part*, à des *activités* sportives, sans que nous ayons la possibilité d'en modifier la répartition. Elles *sont au total* de 7,7 millions de francs, dont un peu plus des deux tiers sont destinés au sport de haut niveau, et en particulier, pour l'année 1984, à la préparation olympique. Les activités dites de « loisirs » bénéficient en outre de subventions affectées directement, entre autres, au Poney Club de France, à l'ANTE (Association nationale pour le tourisme équestre) et à l'Association française d'attelage, qui ne transitent pas par la Fédération. Enfin, *il* importe de rappeler que nous ne percevons aucune subvention pour nos *dépenses de fonctionnement*, et que l'effort consenti par la Fédération au profit du sport de masse représente une somme de 7 millions de francs, équivalente à celle consacrée au sport de haut niveau. De plus, sur le produit net de la carte de cavalier, principale ressource de la Fédération, *53 %* sont affectés à l'équitation de masse, à travers les lignes régionales. (...)

[Les chiffres contestés par la Fédération *équestre française* (FEF) nous ont été donnés par Mme Nelly Commergnat, député (PS) de la Creuse et présidente du Conseil supérieur de l'équitation, qui, au cours de sa dernière conférence de presse, a condamné la politique élitiste, selon elle, de la Fédé*ration. Mme Commergnat estime que les* effectifs de la FEF ont régressé en 1984 de 2 %.

D'autre part, nous avons indiqué, par erreur, que les subventions accordées par le ministère de l'agriculture et celui *de la jeunesse et des sports s'étaient* élevées pour 1984, à 35 millions de francs. Selon les services des haras, cette somme est celle du budget de la Fédération. Cette dernière estime toutefois que son budget est d'environ 30 millions de francs. Enfin, les services des haras nous ont confirmé que *la FEF avait reçu, en 1984, 19 millions* de francs de subventions, dont 13 millions pour la compétition et 6 millions pour l'équitation de loisirs. — G. M.]



SPORTS

LE TOURNOI DES CINQ NATIONS

Match nul à Twickenham

Déception. Le mot n'est pas trop faible pour qualifier le match nul (9 à 9) que l'équipe de France a obtenu tant bien que mal, samedi 2 février, sur le terrain londonien de Twickenham, contre l'Angleterre. On avait tant prêté aux riches Français, grands favoris du Tournoi des cinq nations 1985, et si peu aux pauvres Anglais! Le coup est rude pour les tricolores, incapables de développer le jeu brillant de leurs trois-quarts. Ce fut, au demeurant, un match terne, où ni les Anglais ni les Français ne réussirent le moindre essai. Un match fait de drops et de pénalités. Trois drops français (Lescarboura), contre deux pénalités et un drop anglais (Andrew). Une misère!

De notre correspondant

Twickenham. — *Le rêve passe.* Tel était le titre — français, s'il vous plaît — de la première marche jouée par l'orchestre des Walles Guards avant le coup d'envoi. Ce geste d'hospitalité, conforme aux traditions, n'allait pas tarder à se révéler aimablement ambigu. Une heure et demie plus tard, en effet, il fallait bien se rendre à l'évidence : on ne doit jamais rêver à Twickenham, et cette musique n'était qu'un ultime avertissement adressé par les Anglais à des adversaires qu'ils n'avaient jamais cessé, pendant des jours, de saluer comme les grandissimes favoris non seulement de ce match, mais de tout le tournoi.

La campagne de presse avait presque tourné au bourrage de crâne. Le XV de France était incontestablement le meilleur, et chacun d'y aller de sa surenchère.

Jacques Fouroux, l'entraîneur français a, avec magnanimité et un peu d'amertume, admis que ce concert d'éloges préalables, cette « *mise en condition* », relevaient d'une « *habile tactique* », avant d'ajouter que son expérience, toutefois, l'avait empêché de se laisser abuser.

« Stamina »

Bref, le XV de France n'a pas été, tant s'en faut, à la hauteur de sa réputation. Car les Anglais admirent ce qui est, à leurs yeux, l'apanage des joueurs français : le « *panache* », la « *brillance* » *(sic)*. Ces mots se bousculent dans les commentaires, surtout quand il s'agit de mettre en valeur les prouesses des « *mousquetaires* » que sont Blanco, Lescarboura et Codorniou, ces deux derniers ayant de surcroît l'avantage de posséder des noms délicieusement exotiques, si difficiles mais si drôles à prononcer.

Mais à chacun ses qualités : aux rugbymen français l'intelligence, le brio, d'accord ; aux Britanniques, la capacité de résistance et la constance, ce qui se résume en un mot : « *Stamina* ». Ce terme quasiment intraduisible revient, lui aussi, plus souvent qu'à son tour ; il signifie que l'on a du « fond », de la « ressource », et nos amis anglais savent que les Français peuvent en manquer.

De même que les Anglais ne s'avouent jamais battus, comme ils l'ont une fois de plus prouvé le 2 février, ils privilégient le sérieux. C'est évidemment moins séduisant qu'une « brillante » percée d'un Estève, mais ce n'est pas un Smith qui, l'essai pratiquement acquis, aurait laissé échapper la balle pour une inutile et désolante fioriture, ce « *grain de fantaisie* » sévèrement dénoncé ensuite par Jacques Fouroux.

Dans le public averti de Twickenham, au moment de quitter le vieux temple avec la satisfaction d'un match nul ressemblant fort à une « *victoire morale* », on n'avait pas fini de parler de la faute d'Estève, et nous avons cru entendre à plusieurs reprises ce genre de réflexion : « *Typiquement français...* »

Les Anglais ne surestimaient pas outrageusement l'équipe de France : leurs joueurs ont seulement su, conscients de leurs limites, faire en sorte que les talents de l'adversaire ne puissent s'exprimer. Et ils s'y sont employés dès les premières minutes de jeu avec une ardeur qui a manifestement surpris les Tricolores, même si ceux-ci étaient prévenus qu'il ne fallait pas trop se fier à la faiblesse déclarée d'un XV à la Rose très juvénile, dont près de la moitié des effectifs faisaient pour la première fois leur entrée dans le Tournoi. Il n'y avait que trois anciens du France-Angleterre de l'an dernier. Prudent et n'étant pas très sûr de ce renouveau, Paul Dodge, promu capitaine, avait délibérément choisi de jouer avec le vent pour mieux tenter de briser d'emblée l'élan des Tricolores. Ses hommes y sont parvenus et les Français ont passé un très mauvais premier quart d'heure.

Sans essai ni éclat

Avec hargne, les avants anglais ont malmené un pack gaulois théoriquement supérieur. Et encore les Anglais n'en ont-ils pas vraiment profité. A la troisième minute, Rob Andrew, le prodige de Cambridge, ratait une pénalité assez facile, mais il allait vite se rattraper ; et neuf minutes après, le fulgurant Simon Smith — autre nouvelle recrue dont l'avenir paraît assuré — manquait de peu un essai.

Quant à ceux qui — toujours selon les Anglais — demeurent l'atout majeur de la France, nos merveilleux arrières volants et leurs drôles de combines, ils paraissaient subitement bien empruntés, sinon maladroits ; Blanco et Codorniou semblaient ne pouvoir tirer leur épingle du jeu ; devant eux, Lescarboura n'y parvenait pas davantage. Malchance insigne, les célèbres dégagements de ce dernier ont trouvé plus d'une fois à la réception un Anglais embusqué, entre autres le redoutable Rory Underwood, spécialiste de la contre-attaque foudroyante à très basse altitude pour déjouer les radars ennemis... et justifier son engagement dans la Royal Air Force.

C'est seulement durant le deuxième quart d'heure que les Français ont commencé à pouvoir fouler l'incomparable moquette de Twickenham du côté adverse, jusque-là presque inviolé. Mais voilà qu'après deux superbes jaillissements de Sella, avec Blanco en couverture, Estève s'échappait irrésistiblement... en oubliant qu'il vaut mieux « aplatir » dès la ligne franchie. Même Harding, dont le plaquage était désespéré, a mis du temps à réaliser qu'il n'est décidément jamais trop tard pour bien faire.

Pour le reste, ce fut un match sans essai et sans éclat, mais, selon la fausse ou malicieuse modestie des Anglais, le spectacle n'était-il pas à la charge des Français ? Il s'est résumé à un duel Lescarboura-Andrew. Trois jolis drops pour le premier, un pour le second, plus deux pénalités dont la dernière, tout à la fin, ressemblait fort pour les Français à un coup de grâce alors qu'il ne s'agissait que d'une égalisation. Quarante-cinq mètres contre le vent. La foule exultait.

Après le retour aux vestiaires, on pouvait prévoir la colère de Fouroux. Mais en présence d'un Philippe Dintrans qui avait durement payé de sa personne la difficile relève d'un Jean-Pierre Rives, l'entraîneur s'est contenu ; il n'en a pas moins pesté contre la multiplication des « *n'importe quoi* » français.

FRANCIS CORNU.

TOURNOI DES CINQ NATIONS

* Angleterre et France	9- 9
Irlande b. * Ecosse	15-18

Classement. — 1. Irlande, 2 pts ; 2. France et Angleterre, 1 ; 4. Ecosse, 0 ; 5. Pays de Galles, 0.

Le Pays de Galles disputera son premier match contre l'Angleterre le 16 février à Cardiff.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Seizième journée)

Vichy b. * Caen	93-80
*Antibes b. Avignon	98-76
Orthez b. *Mulhouse	83-78
Limoges b. *Villeurbanne	99-88
*Challans b. Saint-Etienne	96-90
*Monaco b. Stade Français	91-79
*Tours b. Le Mans	79-71

Classement. — 1. Limoges 44 pts ; 2. Villeurbanne, 42 ; 3. Antibes, 40.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Vingt-quatrième journée)

*Rouen b. Laval	2-0
*RC Paris et Strasbourg	2-2
*Bordeaux b. Brest	3-0
*Bastia et Nantes	1-1
Toulon b. *Tours	1-0
*Auxerre b. Lille	3-0
*Lens et Toulouse	0-0
*Marseille b. Paris-SG	3-1
Monaco b. *Sochaux	2-1
*Metz et Nancy	2-2

Classement. — 1. Bordeaux, 37 pts ; 2. Nantes, 34 ; 3. Auxerre, 30.

Deuxième division
(Vingt-deuxième journée)

Groupe A

*Besançon et Stade français	1-1
Rennes b. *Dunkerque	2-0
*Red Star et Le Havre	0-0
Caen b. *Abeville	2-0
*Valenciennes b. Châteauroux	5-1
*Quimper b. Sedan	1-0
*Guingamp b. Angers	3-1
*Reims et Orléans	0-0
*Mulhouse b. Amiens	2-0

Classement. — 1. Mulhouse, 31 pts ; 2. Rennes et Le Havre, 30.

Groupe B

*Nice b. Montpellier	3-2
*Grenoble b. Cuiseaux	2-1
*La Roche-sur-Yon et Alès	0-0
*Limoges b. Valence	2-1
*Gueugnon b. Béziers	2-1
Saint-Etienne b. *Le Puy	2-1
*Sète b. Cannes	3-1
*Nîmes b. Thonon	2-0
*Lyon b. Martigues	3-0

Classement. — 1. Nice, 30 pts ; 2. Nîmes, 27 ; 3. Saint-Etienne et Montpellier, 26.

Hockey-sur-glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Poule finale
(Cinquième tour)

Saint-Gervais b. * Megève	3- 9
* Chamonix b. Gap	10- 7
* Français-Volants b. Grenoble	6- 0

Classement. — 1. Saint-Gervais, 46 pts ; 2. Gap, 39 ; 3. Megève, 38.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Seizième journée)
(Matches en retard)

Poule 1

Aurillac b. *Racing CF	21-16
*Montauban b. Stade Toulous.	16-12
*Carcassonne b. Tarbes	25-18

Classement. — 1. Béziers et Stade Toulousain, 39 points ; 3. Tarbes et Montauban, 34.

Poule 2

Hyères b. *Dax	10- 9

Classement. — 1. Agen, 40 points ; 2. Biarritz, 39 ; 3. Hyères, 36.

Poule 3

*Brive b. Lourdes	25-19
*Bayonne b. Montferrand	18- 8
*Le Creusot b. Pau	25- 9
*La Voulte b. Grenoble	21- 6

Classement. — 1. Lourdes et Montferrand, 41 ; 3. Brive 33.

Poule 4

*Bourgoin b. Albi	45-18
*Castres b. Graulhet	13- 0

Classement. — 1. Toulon, 42 ; 2. Nice, 41 ; 3. Graulhet, 36.

Tennis

TOURNOI DE MEMPHIS

Le Suédois Stefan Edberg, dix-neuf ans, a remporté, dimanche 3 février, le tournoi de Memphis (Tennessee) comptant pour le Grand Prix et doté de 250 000 dollars, en battant en finale Yannick Noah (6-1, 6-0), qui s'était fait une entorse à la cheville gauche au cours de son match de quarts de finale. Le Français s'était qualifié en battant en demi-finale l'Américain Eliot Teltscher (3-6, 6-1, 7-5).

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Treizième journée)

*AS Grenoble b. JSA Bordeaux	3-0
*Asnières b. Stade Français	3-0
*Montpellier UC b. Racing	3-0
*AS Cannes b. Arago Sète	3-1

Classement. — 1. Montpellier UC, Asnières et AS Cannes, 23 points ; 4. AS Grenoble, 22 ; 5. Stade Français, 18.

culture

VARIÉTÉS

La mémoire ouverte de Michel Jonasz

Michel Jonasz est à l'affiche du Palais des sports, épanoui, heureux d'être de nouveau sur scène et de faire exploser sa musique.

Michel Jonasz est tout le contraire d'un chanteur pressé. Il préfère attendre l'occasion, travaillant longtemps auparavant avec des musiciens qui vivent véritablement sa musique, se sont nourris au blues ou plutôt comme lui à toutes les formes de blues.

Le chanteur a mis dix ans avant de se présenter devant un public : c'était en novembre 1977 pendant une semaine au Théâtre de la Ville. Là, il a définitivement compris que la chanson est un acte d'amour, que la scène exige un habile mélange entre le plaisir spontané et le professionnalisme qui fait que rien n'est laissé au hasard. Pour ne pas tricher ni truquer ni perdre l'enthousiasme des débuts, pour garder fortement sur un plateau de théâtre l'impression de vivre le moment présent, Michel Jonasz a évité d'enchaîner concert sur concert à longueur d'année. quinze jours à Paris, un mois de tournée tous les deux ans, et le chanteur retourne dans sa maison au bord de la Marne pour respirer, pour profiter d'un rien. Avant de partir vers d'autres paysages et d'autres gens, la mémoire ouverte.

Solide comme un roc, du moins dans les apparences, l'humour entre les mots qui dissimule un peu les incertitudes et les angoisses, le cœur parfois lourd, serré, Jonasz a une façon bien à lui d'être de ce monde.

Ses premiers souvenirs de musique, il les a reçus de ses grands-parents, des chanteurs d'opérette à Budapest : les mélodies déchirées portaient toute la douleur du monde. Ce cri tzigane, ce cri de blues, il l'a retrouvé dans toutes les musiques qu'il a ensuite aimées, celle de Ray Charles bien sûr, celles de Brel et de Piaf, qui gueulaient leur vie, celles de Ferré et de Brassens, qui lançaient un appel à vivre, à attraper sa liberté.

Plus Michel Jonasz a composé lui-même de la musique, plus il a eu l'impression de s'en rapprocher : *« Si je ressentais le moindre soupçon de lassitude, je crois que je m'arrêterais*, dit-il. *Ecrire est un plaisir. Quand je m'y plonge, je ne peux rien faire d'autre pendant six, sept mois ou plus. J'utilise des cahiers d'écolier et j'en remplis beaucoup. »*

Celui qui chante *« Tu peux toujours croire que les p'tites cases de la mémoire peuvent s'ouvrir comme des tiroirs »* s'accorde d'abord le temps de faire connaissance avec une idée, de la tourner tranquillement dans sa tête. *« J'ai de plus en plus besoin de la nature*, dit-il. *L'été dernier, tous les après-midi, j'allais dans la même clairière, en Bretagne, et je m'y promenais avec un Walkman. Je ne cherchais pas. J'étais prêt à recevoir les vibrations qui étaient dans l'air. Je me laissais aller. Je sacralisais quelque peu avec mes trucs. Et puis des mots m'arrivaient en musique. Rentré à la maison que j'avais louée, j'écoutais la cassette et je noircissais mes cahiers d'écolier. Bien après, j'ai travaillé à la construction des phrases. Enfin, je me suis mis au piano. Mais comme la musique était déjà contenue dans les mots, le temps de composition a été court. »*

Unis vers l'uni, le dernier album publié au début de ce mois, marque le retour de l'arrangeur Gabriel Jared, qui a habillé quatre des dix chansons. Au Palais des sports, Michel Jonasz donne un spectacle en deux parties entouré de Manu Katche à la batterie, Jean-Yves d'Angelo aux claviers, Kamil Rustam à la guitare, Dominique Bertram à la basse, Christophe Soulier aux synthétiseurs et Michel Gaucher au saxophone.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des sports 20 h 30.
★ Album Atlantic, dist. WEA Filipacchi music.

A l'Olympia

LE BLUES DE PAUL PERSONNE

« Le blues est devenu si puissant de nos jours que le monde entier le connaît, disait, il y a quelques années, John Lee Hooker, orfèvre en la matière. *C'est comme une racine dans la terre. N'importe qui peut avoir le blues. C'est une chose qui est là depuis qu'il y a un monde. »*

René-Paul Roux, né à Argenteuil il y a trente-cinq ans, a pris la route avec le blues sous le nom de Paul Personne. A sa manière, il a bourlingué dans l'Hexagone comme autrefois les chanteurs de blues le long du Mississippi. Longtemps, il a chanté en langue anglaise avec une voix rauque, déchirée, qui tombait comme de la brume sur des histoires de solitude. Il a fait toutes les « galères », comme on dit dans le monde du spectacle, et assimilé les techniques et les influences les plus diverses, de B.-B. King à Muddy Watters, de Tom Waits à Eddy Cochran.

Un jour de 1983, Paul Personne a enregistré un disque avec des mots français : *Comme un étranger*, a, pour la première fois, fait braquer les projecteurs sur lui. Il n'a changé ni sa voix, ni son univers. Simplement, il a modifié un peu le son de ses chansons, l'a rendu un peu moins orthodoxe, en symbiose avec le cours de la vie : *« Je chante en français à présent, et je vais plus au fond de ce que j'ai envie de dire. »*

C. B.

★ Lundi 4 février, Olympia, 20 h 30 (concert unique).

GALERIES

Lanskoy, peintre des années 50

André Lanskoy refait surface. On l'avait cru englouti par le raz-de-marée qui submergea bon nombre de ses émules de l'abstraction alors triomphante, pour des raisons plus ou moins commerciales. C'est l'heure de faire les comptes. On révise les valeurs des *Années 50*. Sous ce titre, par exemple, le musée d'art contemporain de Dunkerque leur consacre son exposition actuelle.

Lanskoy, bien sûr, n'est pas de la partie, étant mort en 1976. Il est du moins évoqué. Né à Moscou en 1902, cet aristocrate russe émigré à Paris avait passé de la figuration à l'art abstrait mieux à même d'exprimer son dynamisme, sa rythmique, son matiérisme. Mais toujours des structures équilibrées soutiennent des compositions débordantes de vitalité – celles de la dernière période sont là pour le prouver, – tour à tour délicates ou véhémentes. Un constant souci d'harmonie les humanise. Les couleurs se répondent même à distance, sans la moindre dissonance.

J.-M. D.

★ Galerie Patrice Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 28 février.

CIRQUE

MORT DU MAITRE-ÉCUYER ALEXIS GRUSS

Le maître-écuyer Alexis Gruss est mort d'un cancer, dimanche 3 février à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris. Il était âgé de soixante-seize ans.

Petit-fils du fondateur d'une dynastie du cirque (les Gruss) créée en 1854, Alexis Gruss avait commencé son aventure en parcourant les routes de France en compagnie de son frère André, à la tête d'un chapiteau qui portait leur nom. Puis les deux frères dirigent le Radio circus, un des cirques les plus populaires dans les années 50, avant de recréer l'esprit des grandes pantomimes d'autrefois, notamment en présentant *Ben Hur*. Dans les années 60, Alexis Gruss rejoint le cirque Jean Richard pour lequel il réalise de nombreux numéros de dressage de chevaux jusqu'à la fin des années 70.

Alexis Gruss était l'un des plus grands, des plus fins dresseurs de chevaux de la piste. Il avait été le seul écuyer français à avoir reçu le « clown d'or » du festival du cirque de Monaco. Alexis Gruss était l'oncle d'Alexis Gruss junior, l'actuel directeur du cirque national.

MUSIQUE

CRÉATION A TOULOUSE DE « MONTSÉGUR », de Marcel Landowski

Un éclat très pur

Deux mille Toulousains ont acclamé vendredi soir la création *mondiale d'un opéra français*, phénomène rarissime. *Montségur* de Marcel Landowski, d'après le roman du duc de Lévis-Mirepoix, avait tout pour susciter l'enthousiasme populaire : un sujet qui fait vibrer le « patriotisme » languedocien, l'accent direct d'une musique pleine d'émotion, frappante et poétique, avec de beaux airs et d'amples masses chorales, l'esprit idéaliste d'une œuvre qui stigmatise les luttes fratricides au nom de la tolérance et de l'amour, enfin une superbe interprétation du Capitole de Toulouse (commanditaire de l'ouvrage) dans cette Halle aux Grains où le public encercle acteurs et musiciens, flambant des mêmes passions.

C'est l'histoire de Jordane, héritière du fief de Montaure, cathare en secret, prise entre les deux chevaliers que les clans antagonistes ont chargés de la défendre. Elle s'éprend de son protecteur catholique, Gautier des Ormes, et, sachant son amour impossible, l'entraîne à travers la montagne jusqu'à Montségur ; devant cette vision de la citadelle hérétique, le jeune homme s'effondre, désespéré. Laissé pour mort par les Albigeois dans une embuscade, il est soigné par Jordane et tous deux peuvent vivre leur amour un court moment, interrompu par le retour du protecteur cathare, Alfaro. Gautier le tue et donne l'assaut à Montségur ; Jordane meurt dans les flammes au milieu de ses coreligionnaires après lui avoir dit un ultime mot de paix : « Pardonnons-nous ». Beau livret, malgré quelques digressions qui retardent l'action (mais l'ensemble ne dure que deux heures à peine) et une fin assez confuse, évitant les pièges d'une intrigue amoureuse qui serait trop artificiellement inscrite dans un drame sanglant. Il est emporté par un authentique mouvement lyrique et une musique d'une étonnante diversité, en dépit de quelque bigarrure, où les développements symphoniques voisinent avec des tableaux d'atmosphère poétiques, souvent réduits à quelques instruments, de vastes fresques chorales et des épisodes d'une cruauté saisissante, dans une grande richesse orchestrale (ondes Martenot, claviers divers, guitare électrique, synthétiseur, percussions nombreuses, s'ajoutant à l'effectif normal).

On pourra regretter, après l'invention constante du premier acte, le *retour dans la dernière scène d'un* type d'oratorio stylisé et saccadé à la mode de l'avant-guerre, et l'ultime image de Gautier laissant couler entre ses doigts les cendres de Jordane, tandis que la trompette joue un solo assez torturé. L'œuvre ne méritait pas cette fin mélo.

Mais l'on est touché par l'élan, la force et le naturel du chant, qui rappelle les meilleures inspirations mélodiques de Landowski, en particulier dans la montée vers Montségur et le bref duo d'amour, avec ce *tutti* nuptial des cloches, des chœurs et des cuivres, mêlé de chants d'oiseaux, qui est sans doute la page maîtresse de cette partition.

Le spectacle de Nicolas Joël, qui connaît bien le lieu exceptionnel de la Halle aux Grains, ressortit de l'imagerie épique. Sur un large plateau triangulaire, Hubert Monloup a *disposé une croix dont le tracé* ordonne et aimante les mouvements des acteurs, devant six piliers triples montant jusqu'aux cintres. L'ogive centrale s'ouvre brusquement sur la forteresse altière de Montségur au matin, tandis qu'à mi-hauteur apparaissent d'admirables groupes statuaires de chevaliers gisants. Et la plupart des scènes donnent lieu à des visions prenantes, tel l'étrange *défilé* des gnomes bûcherons, qui semble quelque parabole écologique, le duel au milieu de la forêt des lances à la manière de Paolo Uccello, ou le « petit reste » des Cathares partant en procession vers le bûcher comme dans *la Khovanstchina*. Les costumes, les lumières tout est d'une extrême qualité contribuant à l'éclat très pur de la représentation.

Mais l'imagerie n'édulcore en rien le conflit des idées et la cruauté de cette guerre religieuse, qui s'incarnent dans les personnages. Jordane surtout, à qui Kathleen Martin prête le visage d'une frêle et secrète Mélisande, à la voix un peu serrée et mystérieuse, amoureuse certes, mais aussi diplomate, rouée, inflexible dans sa foi, et en définitive, messagère de l'espérance qui est au cœur de cette tragédie. Et aussi Gino Quilico, dont le timbre chaleureux s'épanouit, Gauthier le catholique, spontané, tendre et sanguinaire, Rémy Corazza, l'inquisiteur assoiffé de vengeance, en face des « Parfaits », non moins terribles : le seigneur Alfaro (l'excellent Jean-Philippe Lafont) et le grand maître, qui revêt la stature imposante de Jacques Mars. Au milieu de ces politiques fanatisés, Michel Sénéchal symbolise l'humanité souffrante, un paysan torturé proche de l'Innocent dans *Boris Godounov*.

Mais l'auteur principal de cette réussite reste Michel Plasson qui, à la tête des chœurs et de l'orchestre du Capitole, tous magnifiques, remplit l'œuvre de son intensité et de sa flamme. On lui doit le beau cadeau fait ainsi au rénovateur de la musique en France, qui fêtera son soixante-dixième anniversaire le lendemain de la dernière de *Montségur* à Bordeaux.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations le 5 à Toulouse, les 15 et 17 février au Grand-Théâtre de Bordeaux (coproducteur du *spectacle*). *Signalons que la Revue musicale* vient de publier un important numéro spécial (un peu hagiographique, mais c'est le genre qui veut cela) consacré à *Marcel Landowski, le musicien de l'espérance* (168 pages, avec de nombreux témoignages et un catalogue commenté de son œuvre, éditions Richard-Masse, 7, place Saint-Sulpice, 75007 Paris).

LES CATHARES

Le nom de « cathares », qui signifie « pur » en grec, désigne les hérétiques des onzième, douzième et treizième siècles qui se rattachent au manichéisme. Selon cette croyance, il existe deux principes premiers, l'un du bien, l'autre du mal, qui luttent à égalité pour s'imposer. Les cathares appelés aussi néo-manichéens – et dans le midi de la France où ils étaient particulièrement nombreux albigeois, – condamnaient la matière comme une création de l'esprit mauvais, ainsi que le mariage, considéré comme participation à l'œuvre de ce même esprit.

L'hérésie cathare fut vigoureusement poursuivie par l'inquisition et disparut à peu près complètement dans les dernières années du treizième siècle.

CINÉMA

« ELEMENT OF CRIME », de Lars von Trier

Le temps du déluge

Présenté à Cannes, le film de Lars von Trier, *Element of Crime*, a obtenu un prix, le prix de la commission supérieure technique. Présenté à Avoriaz, il n'a rien obtenu. Dans les deux cas, c'est une injustice, car si la réalisation technique de ce premier long métrage est effectivement impeccable, il vaut *surtout* par sa sombre poésie, sa force dramatique, par ce qu'il raconte et montre : le trajet d'un homme dans le labyrinthe d'un monde poisseux, fantasmagorie étouffante où éclate la violence d'un humour punk. *« Nous ne voulons pas nous contenter de films bien intentionnés à message humaniste. Nous ne voulons pas »*, affirme Lars von Trier dans le manifeste qui ouvre le dossier de presse.

Le prétexte du film est une double enquête, policière et psychanalytique, qui commence dans une Egypte irréelle, embrumée de chaleur, enlisée dans les sables. L'inspecteur se raconte à un psy obèse, qui l'écoute, un singe sur l'épaule, et qui de temps en temps profère un aphorisme... Il n'y a pas de passé, pas de présent. Il y a le temps de la mémoire, le retour au pays, écrasé par une pluie incessante. C'est le temps du déluge. La terre est spongieuse, épaisse, couleur de boue brune comme le ciel sans soleil, comme les maisons froides où les ampoules électriques font vibrer la nuit. La couleur du déluge envahit les murs gluants des chambres d'hôtel, des cliniques douteuses où un garçon chauve s'écroule épuisé, sur un lit de ciseaux, les égouts où clapotent les détritus, où la tête orgueilleuse d'un cheval s'élève et se noie, envahit les routes collantes où patinent les voitures aux pare-brise crasseux, et jusqu'aux peaux des visages lisses ou ravinés, et jusqu'aux yeux qui essaient en vain de fuir la nuit, de voir au-delà du ciel lourd.

L'inspecteur – Michael Elphick – s'en va sur les pas d'un M le Maudit, tueur de petites filles auquel, pour le retrouver, il s'identifie en couchant avec sa maîtresse. Glauque est le monde de l'inspecteur et de Lars von Trier. Glauque, lugubre, sardonique, hanté de fantômes sans regards – et de références cinématographiques superbement maîtrisées. Rage, angoisse et ironie. Des garçons blêmes, sortis d'un délire de Mishima, se jettent du haut d'un haut plongeoir dans le fleuve, tenus par une corde, et leurs têtes ovales flottent sur l'eau opaque, fruits malsains.

Lars von Trier ne cherche pas à conduire la logique d'un récit rigoureux. Il raconte notre époque telle qu'il la voit. Vision de peintre, peintre de la dérision splendide, regard acerbe sur une Europe trop vieille où la jeunesse s'enlise, submergée par la boue. Vision de colère qui se détourne en rire sans gaieté. Cauchemar d'un garçon coriace qui se refuse au désespoir.

COLETTE GODARD.

★ Voir films nouveaux.

« URGENCE », de Gilles Behat

La violence règne

A cause d'une jeune fille dont le frère a été tué, un journaliste sportif se trouve embarqué dans une hallucinante affaire qui risque de devenir, pour lui et pour d'autres, mortelles. Il y a *« urgence »* clament les affiches du nouveau film de Gilles Behat portant ce titre. Urgence, en effet, de désamorcer un complot ourdi par des terroristes, des racistes, des néo-fascistes infiltrés jusque dans la police et les hautes sphères du pouvoir.

Le sujet est tiré d'un roman « Série noire » de Gérard Carré et Didier Cohen. Jean Herman, dit Jean Vautrin, a mis la main à l'adaptation, écris les dialogues. Mais l'action, les raisons politiques, restent obscures, sauf vers la fin lorsqu'un film pièce à conviction, révèle les secrets de certains personnages. Fasciné par la violence, Gilles Behat recrée l'univers sauvage de *Rue Barbare*, mais bute ici sur ce qui se voudrait réaliste : le rôle de la presse, la corruption, les forces d'extrême droite. Fanny Bastien traquée sous la pluie, Richard Berry crachant de l'essence enflammée sur Bernard-Pierre Donnadieu le tueur au rasoir, les coups de revolver, le sang, les banlieues sordides, les loubards, les ambiances nocturnes traversées *d'éclairs de néon : ces visions* de Gilles Béhat sont fantasmagoriques et esthétiques avant tout. La nervosité du rythme soutenu par la musique rock, les télescopages de destins, l'aspect typé des interprètes, retiennent plus que les bonnes intentions semées sur le parcours de Richard Berry dans la jungle de la grande ville.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

L'Opéra de Lyon

Les rigueurs budgétaires obligent l'Opéra de Lyon à renvoyer à l'an prochain les représentations d'*Obéron*, de Weber, prévues pour le mois de mai. Sur un budget global de 72 millions de francs, en effet, 12 millions seulement sont disponibles pour l'ensemble des productions.

En revanche, grâce à l'Association française d'action artistique, l'Opéra de Lyon connaîtra cet été la consécration internationale au Festival d'Edimbourg, où il jouera *Pelléas et Mélisande*, *l'Etoile*, de Chabrier, *le Paradis et la Péri*, de Schumann, et un concert Mozart (du 12 au 20 août). D'autre part, l'orchestre participera, en juillet, au Festival d'Aix-en-Provence pour *les Noces de Figaro* et l'*Orfeo*, de Monteverdi (ainsi qu'au disque et au film de Goretta tirés de cette œuvre).

Le vieil édifice de la place de la Comédie sera fermé pendant toute la saison 1986-1987 pour une rénovation complète de la salle et des installations techniques qui sont dans un état critique. Un lieu de répétitions à l'identique est notamment prévu en dessous de la scène. Pendant cette période, l'Opéra se produira dans différents lieux (Auditorium, *Célestins*, Théâtre du huitième) et donnera des spectacles à Chambéry, Grenoble, Mâcon et Saint-Etienne notamment. La réouverture aura lieu en septembre 1987, avec *la Damnation de Faust*, pour le Festival Berlioz qui n'aura plus lieu désormais que tous les deux ans.

Chaka Khan à la Mutualité

Entre funk, tendance décontractée et jazz de salon, Chaka Khan, l'ancienne chanteuse du groupe Rufus, se place agréablement dans la tradition de la musique noire américaine de grande consommation. Il ne faut pas s'attendre ici à des surprises ni à des éclats, mais à l'assurance d'un groupe qui tient bien le tempo sur des compositions solides et des mélodies chaleureuses et flatteuses. A l'image de sa silhouette, Chaka Khan possède un joli brin de voix, bien dessiné et coloré de soul. Une soirée qui promet d'être dansante à défaut d'être remuante. Ce qui n'est déjà pas si mal.

A. W.

★ Lundi 4 février, à la Mutualité, 20 heures.

Les projets de l'Action artistique

Mme Catherine Clément, directrice de l'Association française d'action artistique (l'AFAA), qui dépend du ministère des relations extérieures, a présenté lundi 4 février son programme pour 1985. Tout ce qui n'est pas arrêté par la barrière du langage, la danse, la musique, les arts plastiques, y sont évidemment favorisés, mais le théâtre reste cependant présent. L'Orchestre national de Lille et Jérôme Deschamps, en *Afrique*, la *Comédie-Française* avec *le Misanthrope*, en URSS et en Amérique latine, tandis que Marcel Maréchal met en scène à Pékin des acteurs chinois dans *Les trois Mousquetaires* (première représentation le 14 juillet). Le Théâtre national de Chaillot sera, avec *Lucrèce Borgia*, à Venise et Athènes, capitale européenne de la culture pour 1985.

L'Action artistique participe à l'Année européenne de la musique. En France même, elle accueille différentes manifestations et organise en particulier, à partir du 7 juin, à Paris, une Année de l'Inde, en collaboration avec les ministères de la culture, de l'Education nationale, et le secrétariat d'Etat aux Dom-Tom, et puisque la notion de mécénat commence à être acceptée et mise en œuvre, avec l'aide d'Air France, de la BNP, de la Compagnie française des pétroles et de Péchiney-Saint-Gobain.

L'Association française d'action artistique a été créée en 1922 pour *« favoriser l'expansion artistique et les échanges internationaux »*. C'est par son intermédiaire que la France participe aux festivals étrangers, Edimbourg, Venise, Berlin, Montréal, Carthage, etc. En 1984, le point fort a *été* le Festival de Los Angeles, auquel ont participé le Théâtre du Soleil et la compagnie chorégraphique de Jean-Claude Gallotta.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA MAISON DE BERNARDA : Cartoucherie de l'Epée de Bois (808-39-74) 20 h.

DU SANG DANS LE COU DU CHAT : Studio Bertrand (783-99-16) 20 h.

DERNIÈRE LETTRE D'UNE MÈRE JUIVE : Poche (548-92-97) 18 h 30.

LE RODEUR : Théâtre 13 (588-16-30) 20 h 30.

LES FANTASMES DU BOUCHER : Mathurins (265-90-00) 20 h 45.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : le Convive de pierre.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Poésie : 20 h 30 : Rendez-vous avec Pierre Lartigue ; Grand Théâtre, 20 h : Hernani.

BEAUBOURG (277-12-33) : Concerts/Animations : 20 h 30 : Forum de la création l'Accroche-Note. Collectif de Strasbourg (B. Ferneyhough, G. Aperghis, F.-B. Angster, M. Kagel...) ; Cinéma-Vidéo ; 16 h : Dark Circle, de C. Beaver, J. Irvin, R. Landy ; 19 h : Hitler et consorts ; Frans Masereel : Aspects de son œuvre, de F. Buyens ; Le cinéma chinois ; 17 h 30 : Sha jia bang, de W. Zhaodi ; 20 h 30 : Avec le vent en poupe, de S. Yu.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concert : 20 h 30 : The Academy of Saint-Martin-in-the Fields (K. Silito, violon et dir.), (Haendel, Albinoni, Rossini, etc.).

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 21 h : le Moïse noir.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h : Piedigrotta ; 21 h : la Vie cause de mort.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : le Damné.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Amodée.

ATALANTE (606-11-90), 20 h 30 : Journal d'un chien.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : Jonas. — II. 20 h : Pour Thomas ; 21 h 45 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français n° 2 ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 19 h 30 : Hedda Gabler ; 21 h 30 : la Plus Forte.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle, 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Louloute.

POCHE MONTPARNASSE (548-92-97), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 21 h : les Bâtisseurs d'empire.

☞ THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉÂTRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Rôdeur.

☞ THÉÂTRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : le Malentendu.

TOURTOUR (887-82-48), 22 h 30 : Carmen cru.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) - I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) - I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : Le président.

Lundi 4 février

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

☞ THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Hollywood Paradise.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : F. Maika, Beto.

La danse

☞ CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Bharata Natyam.

Les concerts

A Dejazet, 18 h 30 : A. Bertoux, A. Delfa, Ph. Loli. F. Szoni (Sor, Mertz, Bach...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre des Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Ravel, Franck).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : J.-L. Gil, Chœurs de R.F., chef de chœur : J. Jouineau (Schmitt, Lenot, Vaillant...) ; Auditorium 106, 19 h : B. Berstel, A. Stella-Schic (Rameau, Debussy, Bach).

Th. du Musée Grévin, 20 h 30 : V. Afanassiev (Bach, Beethoven, Schönberg).

Th. du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Britten, Françaix).

Cité internationale, 20 h 30 : F. Lengelle, M. Muller (Bach).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : la Fête et les Invités, de J. Nemec ; 17 h : la Villeggiatura, de M. Leto ; 19 h, La cinémathèque créatrice présente : la diffusion du film expérimental : hommage au collectif jeune cinéma à la Paris film coop, à l'ARCEF et à Light Cone (films de M. Maze, G. Filman, N. Villodre, D. Noguez et Y. Beauvais).

Les exclusivités

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), République Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'APOCALYPSE DE L'OCEAN ROUGE (Fr.-it., v.o.) : Ermitage 8e (563-16-16) ; V.f. : Rex 2e (236-83-93).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Parnassiens, 14e (320-10-19).

A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Gaîté-Boulevard, 9e (233-67-06) ; Normandie, 8e (563-16-16).

L'AUBE ROUGE (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e, (742-56-31).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté 14e (327-95-94).

BOLÉRO (A., v.o.) (*) : UGC Marbeuf 8e (561-94-95) ; V.f. : UGC Boulevard 9e (574-95-40).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC-Normandie, 8e (563-16-16) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC-Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC-Convention, 15e (564-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE (Canadien-français) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE DÉFI DU TIGRE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

EMMANUELLE IV (Fr.) George V, 8e (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e, (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

GLAMOUR (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

GREMLINS (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Champs-Elysées, 8e (563-16-16) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Marylin, 14e (544-43-14) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

PALACE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (247-49-07).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

RENDEZ-VOUS A BROAD STREET (A. v.o.) : Colisée, 8e (359-29-45).

LES RUES DE L'ENFER (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp. v.o.) ; Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

هكذا من الأصل

SPECTACLES

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (561-41-46). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Lumière, 9e (246-49-07).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BLANCHES COLOMBES ET VILAINS MESSIEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA CORDE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A. v.o.), Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LOULOU (All., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

METROPOLIS (A.), Contrescarpe, 5e (325-78-37).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

TRASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

YOYO (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

Les grandes reprises

ALL THAT JAZZ (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H.sp), 1er (508-94-14) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BEAT STREET (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI, film français de Francis Perrin : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

DESPERATE LIVING, film américain de John Waters, v.o. : Action Christine, 6e (329-11-30).

EL NORTE, film américain de Gregory Navas, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

HORROR KID, film américain de Fritz Kiersch, v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES NANAS, film français d'Annick Lanoë : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

NI AVEC TOI, NI SANS TOI, film français d'Alain Maline : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES ORGIES DE CALIGULA (**), film italien de Lawrence Webber, v.o. : Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

PROFESSION : MAGLIARI, film inédit de Francesco Rosi, v.o. : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

RAZORBACK, (*) film américain de Russel Maulcahy, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Le Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; Murat, 16e (651-99-75). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SŒURS DE SCÈNE, film chinois de Xie Jin (1965), v.o. : Action Christine, 6e (329-11-30).

THE ELEMENT OF CRIME, film danois de Lars von Trier, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Olympic, 14e (544-43-14). Les 7 Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

URGENCE, film français de Gilles Béhat : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra (742-56-31) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount-Orléans (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).



COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR LES CHAINES PRIVÉES

La « messagerie » de TV Lyon-Canal 22

De notre correspondant régional

Lyon. — Dans le débat touffu sur les télévisions locales, câblées ou hertziennes, les pionniers lyonnais de TVL-Canal 22 tentent d'avancer des solutions à la fois réalistes et novatrices. Premier constat : même si, dans une ville comme Lyon, trois canaux de diffusion hertzienne sont potentiellement disponibles, il faudra *« apprendre à gérer la rareté »*. Selon, M. Jean-Claude Chuzeville, un des responsables de cette association, il faut présenter un projet « fédérateur » prenant en compte toutes les initiatives locales — sept demandes sont recensées d'ores et déjà sur la ville — en partant du postulat que *« la programmation est différente de la diffusion »*. En d'autres termes, l'éventuel canal ouvert au secteur privé, mais légalement concédé par TDF, serait un « kiosque hertzien ». L'organisme gestionnaire se verrait alors confier un rôle de « messagerie ».

Une Société de messagerie hertzienne, à structure coopérative aurait pour mission de *« créer un studio de régie finale acceptant tous le formats de supports magnétiques »*. Son accès serait réservé à des « éditeurs » audiovisuels capables de justifier une capacité de production télévisée *« informative, pédagogique, documentaire ou artistique »*.

Pour fonctionner, le système imaginé suppose un accord entre toutes les sociétés éditrices qui assumeraient, seules, la programmation, le financement de leurs productions et resteraient maîtres du contenu de leurs émissions. On imagine évidemment que les arbitrages (notamment pour les heures de diffusion) seront parfois délicats. Les « bons créneaux » seront disputés. La durée globalement concédée à tel ou tel éditeur également. Ce sera le rôle d'un directeur administratif, assurent les promoteurs de TVL-Canal 22.

Une demande de rendez-vous en bonne et due forme a été sollicitée auprès de M. Jean-Denis Bredin, chargé de préparer un rapport pour le gouvernement.

CLAUDE RÉGENT.

La huitième Convention internationale des télévisions publiques aura lieu à Marseille, en avril

La huitième Convention internationale des télévisions publiques, INPUT (International Public Television Screening Conference), aura lieu du 14 au 20 avril pour la première fois en France, à Marseille. *L'INPUT, c'est le rendez-vous* désormais attendu par beaucoup de professionnels pour parler production et programmation, création et culture, en dehors des préoccupations commerciales des autres rencontres internationales. Ni un festival (il n'y a pas de prix) ni un marché, mais une *« confrontation de programmes »*, selon l'expression employée par M. Jacques Pomonti, président de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), organisateur de la manifestation.

Une quarantaine d'organismes de dix-neuf pays — principalement d'Europe et des Amériques — ont eu leurs programmes sélectionnés. La France (TF 1, A 2, FR 3, INA) occupe une bonne place, avec douze émissions sur quatre-vingt-quatre. Les critères du jury international de professionnels sont *« qualité, innovation »*, a précisé M. Michel Anthonioz (INA), vice-président du bureau de la convention; les programmes présentés sont *« différents, courageux, ils apportent un « plus » par rapport à l'expression télévisuelle traditionnelle »*.

On pourra regretter que cette sélection comporte très peu d'émissions venant des pays du Sud ou le l'Est. La qualité des programmes proposés ne correspond généralement pas aux critères de l'INPUT ; ainsi, le seul documentaire envoyé par la Pologne — un éloge de l'armée — ne pouvait être retenu...

La conférence sera précédée, les 12 et 13 avril, par des Rencontres des télévisions méditerranéennes, qui veulent être une « bourse d'échanges audiovisuels » pour les pays riverains de la Méditerranée, s'appuyant notamment sur le vidéothèque mis en place par l'INA à Marseille ; la nouvelle Agence méditerranéenne de communication en est l'opérateur. D'autre part, des journées de formation professionnelle sont organisées après la convention (22 et 23 avril), par l'INA et la BBC.

Le Monde consacrera un supplément à cette convention, avec le concours de ses correspondants à l'étranger.

★ INA, tour Gamma A, 193, rue de Bercy, 75582 Paris CEDEX 12.

● *La finale des « Chiffres et des lettres »*. — La dixième Coupe des champions du jeu d'Antenne 2, « Des chiffres et des lettres », a été remportée, samedi 2 février, à Monte-Carlo, par M. Eric Avazeri, vingt-huit ans, ingénieur parisien diplômé des Ponts et Chaussées. Par un score de 139 à 128, il a battu, au cours de cette finale retransmise en direct par la deuxième chaîne, M. Paul Levart, trente-deux ans, ingénieur sorti de Sup-Aéro.

A VOIR

Faites vos jeux avec Michel Constantin sur TF 1

Certaines dates sont à marquer d'une pierre blanche. Ne serait-ce que parce qu'elles bousculent de très vieilles habitudes. Le mercredi 6 février en est une : ce jour-là, TF 1 cesse de diffuser les actualités régionales et, changeant radicalement de cap, propose une émission de jeux, « Anagram », dont l'animateur est l'acteur Michel Constantin.

Ce changement de programme était prévu depuis plusieurs mois. Plus précisément, depuis l'été dernier, lorsque TF 1 a obtenu l'aval de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle et du secrétariat d'État des techniques de la communication de ne plus relayer, à partir de janvier 1985, les journaux d'informations régionales des stations de FR 3 de 19 h 15 à 19 h 40.

Avec « Anagram », les amateurs de jeux en tous genres devraient trouver de quoi satisfaire leurs dadas. Chaque jour, ils verront s'affronter deux couples, chacun formé par un candidat téléspectateur et par une vedette (pas forcément du spectacle). Ceux-ci auront à se soumettre à cinq épreuves : « Alphagram » qui fait appel à la mémoire, « Jamais plus », à la connaissance et à la logique, « Betagram », à l'intuition et à la déduction, et la « Question magique », avec Guy Lore (magicien) et ses saltimbanques, qui exige des qualités d'observation. Enfin, « Arbagram » (ou l'arbalète les yeux bandés) départagera quotidiennement les vainqueurs, tandis que le grand public entrera chaque semaine en lice, avec le « Jeu des téléspectateurs ». Les possesseurs d'un Minitel pourront y participer de manière *« très active »*, indiquent les règles de ce jeu. Astucieuse, soit dit en passant, cette incitation à la consommation.

Pourquoi Michel Constantin, l'une des plus célèbres « gueules » du cinéma, s'est-il lancé dans cette aventure ? Tout simplement parce qu'il est *« né joueur »*. *« Dès qu'il y a un pari à faire,* dit-il, *je le fais partout, où que ce soit »*. Et pour lui, devenir animateur d'un jeu télévisé en est un, d'autant qu'il n'a jamais joué ce rôle jusque là. *« J'ai un sacré trac,* confie-t-il avec simplicité, *mais je suis un arriveur — attention ! pas un arriviste — et je pense pouvoir relever le défi »*.

ANITA RIND.

★ « Anagram », TF 1, à partir du mardi 6 février à 19 h 15.

Philippe Bouvard contre-attaque sur A 2

« On prend les mêmes, mais on ne recommence pas... » C'est ainsi que Philippe Bouvard résume la transformation qu'il fait subir, dès ce lundi 4 février, à son « petit théâtre » quotidien sur Antenne 2. Lassé lui-même par une formule qui, avant de manifester quelques signes d'usure, avait battu des records d'audience (vingt-quatre millions de téléspectateurs au premier trimestre de 1984), le journaliste-humoriste a décidé de partir à la reconquête de son public menacé par le « Cocoricocoboy » de Stéphane Collaro et de relancer l'émission en lui donnant un style et un mordant tout neufs.

Ainsi, du lundi au vendredi, un mini-feuilleton burlesque de cinq à sept minutes, « Médecins sans diplômes », racontera la folle histoire d'un hôpital imaginaire où médecins et malades vivront les aventures les plus farfelues. Il sera relayé, d'ici quelques mois, par une autre série parodique qui pourrait prendre pour cible la police, les prostituées, ou... le milieu.

L'émission se poursuivra par des sketches plus courts et plus percutants, auxquels participeront directement des invités. Et le samedi soir, le théâtre deviendra la « Boutique de Bouvard », un magasin sis sur le boulevard de Sébastopol à Paris, et maquillé, selon les semaines, en salon de massage, officine de gourous ou cabinet d'astrologue, pour surprendre et filmer — secrètement — quelques clients. Une caméra invisible décidément indémodable...

La playmate de « Cocoricocoboy » risque ainsi de trouver en fin de semaine une concurrence digne de ses charmes, et le match de 19 h 40 entre TF 1 et Antenne 2, devenu « Bouvard contre Collaro », un regain de passion... et de pugnacité. La guerre des gags est amorcée. *« Bouvard est trop... »*, fredonnent déjà les Cocogirls. Féroce, on le voit, sera l'affrontement.

A. Co.

Radios privées : le groupe Hersant saisit le Conseil d'Etat

L'agence française de communication (AFC), qui dépend du groupe Hersant, a déposé le 31 janvier devant le Conseil d'Etat un recours pour excès de pouvoir contre une disposition du décret du 1er décembre 1984, obligeant les radios locales privées à inclure dans leurs programmes propres leurs bulletins d'information. Cette disposition — qui revient à interdire aux radios de confier leurs tranches d'informations à des sociétés prestataires de service — méconnaît, selon les responsables de l'AFC, MM. Bertrand Cousin et Dominique Carbonnier, *« le principe de la liberté de la communication audiovisuelle »* en même temps que celui de *« la liberté d'entreprendre »*. *« Une entrave,* disait-il, *au développement des agences sonores qui doivent répondre à ce jour aux besoins nouveaux des radios locales privées »*. Créée en novembre 1983, l'AFC est une agence de presse sonores destinée en priorité aux radios locales privées.

L'assurance en pleine mutation

Le GAN, troisième assureur français, va entrer dans le capital du Crédit industriel et commercial pour lui apporter une partie des capitaux dont cette banque a besoin. A l'automne dernier, l'UAP, le premier dans l'assurance, prenait le contrôle de la Banque Worms pour, cette fois-là, la renflouer. Ces deux opérations marquent-elles le début d'une offensive menée par l'assurance pour entrer dans la banque ? C'est bien vite dit. Il y a déjà longtemps que la banque, elle, est entrée dans l'assurance, dont les réserves techniques et les réseaux d'agents généraux l'intéressaient, à la fois pour canaliser les placements de capitaux et diffuser, éventuellement, des produits financiers comme les SICAV. On vit, ainsi, le groupe Worms prendre le contrôle de La Préservatrice et de La Foncière, la banque Lazard celui de la compagnie La France, Paribas celui du Secours, avec, il y a quelques années, un rapprochement étroit entre ce groupe bancaire et La Providence.

Puis la banque s'est lancée, carrément, dans l'assurance, se cantonnant toutefois dans ce qui lui ressemblait le plus, à savoir l'assurance-vie et les produits de capitalisation ; les exemples les plus célèbres sont la Compagnie bancaire du groupe Paribas avec la Cardif, et le Crédit agricole avec Soravie. Ces deux filiales utilisent les guichets de leurs maisons mères pour commercialiser leur production.

Aujourd'hui, l'affrontement va prendre un tour nouveau. Les compagnies d'assurances, dont la situation s'est récemment améliorée, disposent de capitaux importants, tandis que les banques sont moins riches. Par ailleurs, la concurrence entre la banque et l'assurance, qui a toujours existé, se fait de plus en plus âpre. Cette concurrence existait déjà dans la collecte des ressources, notamment au niveau de l'épargne longue, courtisée par l'assurance-vie. Ensuite, les « zones de recouvrement », et les empiétements mutuels se sont étendus et multipliés. Les banques adjoignent des garanties d'assurance à leurs propres opérations de crédit pour couvrir le risque de chômage ou de décès, avec, ou parfois sans, le concours des compagnies. Ne parlons pas des bons de capitalisation, produit financier pur que ces deux professions se disputent de plus en plus, ni des SICAV, dont le nombre s'accroît tous les jours pour recueillir l'épargne financière des Français, en croissance rapide.

Ajoutons, enfin, que les craintes sur l'équilibre futur des régimes de retraite suscitent une foule d'initiatives dans le domaine de l'assurance-retraite par capitalisation. Les compagnies d'assurances développent largement cette activité, mais les banques, s'appuyant sur la nouvelle loi bancaire, veulent rentabiliser leurs réseaux, en distribuant ce produit riche d'avenir, quitte à s'associer avec des assureurs, comme va le faire bientôt la BNP, par exemple. Caractéristique commune dans tout ce foisonnement, les marges de gestion et de commercialisation, les fameux « chargements » et « ristournes », s'amenuisent de plus en plus, ce qui ne manque pas de poser des problèmes aux réseaux de distribution des compagnies d'assurances, en pleine mutation.

FRANÇOIS RENARD
et SERGE MARTI.

Information donnée par les sociétés et qualité du service rendu

Une étude de l'Institut national de la consommation

Pour compléter les comparaisons de tarifs et de garanties données dans le numéro spécial assurances de février-mars 1985 de sa revue *50 millions de consommateurs* l'Institut national de la consommation (INC) a voulu connaître l'information donnée par les sociétés et la qualité du service rendu. A cet effet, il a réalisé une étude à partir d'un questionnaire envoyé en septembre 1984 aux abonnés de *50 millions*.

Malgré le nombre important de réponses *(13 000)*, il n'a obtenu des chiffres significatifs que pour les onze sociétés qui figurent nommément dans les tableaux de comparaison.

Selon l'INC, bien que les lecteurs ayant répondu à son enquête soient assurés auprès d'une mutuelle dans une *proportion plus importante* que la moyenne, les réponses reçues donnent une image assez fidèle de la réalité.

L'INC formule d'abord une remarque générale : beaucoup d'assurés n'ont pas une idée précise des risques pour lesquels ils sont assurés. Ainsi, 30 % des assurés pour leur automobile ne semblent pas savoir qu'ils ont une assurance de responsabilité civile alors qu'il s'agit de la garantie *la plus importante* et de surcroît obligatoire.

● **Informations données avant de souscrire un contrat** : Avant de souscrire un contrat, il est important d'obtenir des renseignements sur les garanties et les prix. A cet égard, la majorité des assurés ne font pas jouer la concurrence : 42 % des assurés pour leur automobile ont consulté plusieurs assureurs avant de souscrire leur contrat et seulement 30 % des assurés l'ont fait pour l'habitation.

A la décharge des consommateurs, ceux-ci disposent rarement d'un devis écrit détaillé assorti d'une documentation sur l'étendue des garanties et les conditions générales.

25 à 28 % des personnes interrogées estiment d'ailleurs qu'elles n'ont pas reçu suffisamment de renseignements lors de la souscription du contrat. Les explications orales sont plus fréquentes pour les gens assurés par l'intermédiaire d'un agent ou d'un courtier. En revanche, les mutuelles sans intermédiaires donnent plus de documentation, sans doute en raison de la simplicité et du petit nombre de formules proposées.

● **Lecture et clarté du contrat : des chiffres encourageants** : Depuis quelques années, les sociétés d'assurances font des efforts pour améliorer la clarté des contrats. Cependant, plus de la moitié des assurés affirment n'avoir pas lu leur contrat avant la signature, ce qui peut s'expliquer notamment par le fait que beaucoup de sociétés ne donnent les conditions générales qu'après souscription du contrat. 11 % des personnes interrogées affirment même n'avoir jamais lu leur contrat, ni avant de souscrire ni après un sinistre. Parmi ceux qui ne lisent jamais leur contrat, 50 % le jugent trop compliqué. D'autres invoquent le manque d'intérêt (21 à 23 %), le manque de temps (14 à 15 %) et même l'oubli (6 à 7 %).

● **Les sinistres : absence de conseils** : A la suite d'une déclaration de sinistre, il est utile de recevoir des conseils de l'assureur pour la préparation du dossier afin d'obtenir entière satisfaction.

42 % des assurés pour leur automobile et 62 % des assurés pour leur habitation n'ont obtenu aucun conseil.

Selon l'INC, il s'agit là certainement d'un point que les sociétés doivent améliorer. Dans la pratique, les assurés sont obligés d'interroger leur assureur pour obtenir des conseils : des conseils oraux ou écrits ont été obtenus par 47 % des assurés pour leur automobile et seulement 18 % des assurés pour leur habitation.

● **Indemnisation en cas de sinistre** : La rapidité de l'indemnisation après sinistre, la possibilité ou non d'une discussion avec l'assureur sur la garantie et le montant de l'indemnisation sont des facteurs déterminants de la qualité du service rendu par les sociétés.

L'assurance auto rembourse plus rapidement : 60 % des sinistres sont remboursés en moins d'un mois alors que seulement 28 % des cambriolages sont réglés dans ce laps de temps.

10 % des accidents ou des vols auto donnent lieu à des indemnisations dans un délai supérieur à 3 mois alors que 22 % des cambriolages et 20 % des dégâts des eaux sont réglés plus de 3 mois après le sinistre.

Mais il est plus difficile d'être indemnisé pour son habitation. En effet, 28 % des sinistres habitation donnent lieu à des discussions au moment de l'indemnisation contre 15 % pour l'assurance automobile.

Dans 71 % des litiges automobile et 52 % des litiges habitation, les assurés ont été obligés d'exercer des pressions sur l'assureur pour obtenir gain de cause ; le moyen le plus utilisé est la lettre recommandée alors que les recours judiciaires ne représentent que 5 % des litiges.

Les assurés ne se sentent pas bien indemnisés : 39 % des assurés automobile et 53 % des assurés habitation estiment que l'indemnité d'assurance ne couvre pas la totalité de leurs dommages.

Cela est très important et contribue certainement à la mauvaise image de marque de l'assurance dans l'opinion publique.

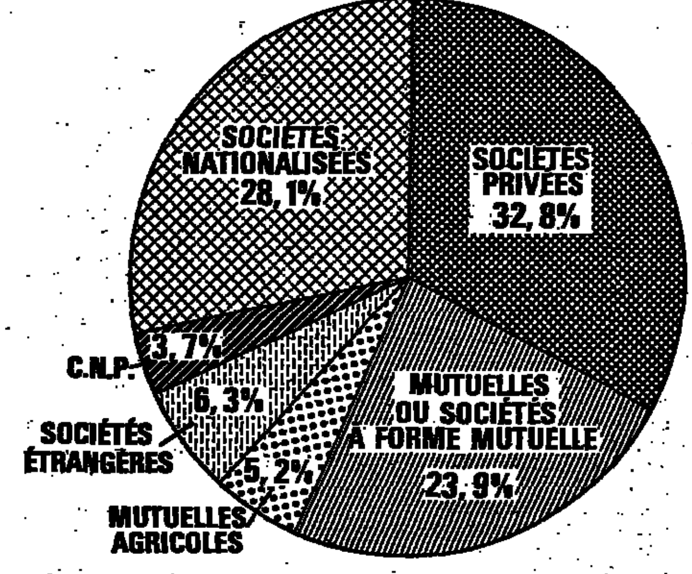
Cependant, comme on vient de le voir, le pourcentage des litiges est faible, ce qui traduit la crainte de se heurter à une puissance financière et les difficultés d'accès à la justice.

● **Les mutuelles** : Les mutuelles sans intermédiaires sont moins chères et leurs contrats sont jugés moins compliqués que ceux des sociétés classiques. Les informations et explications qu'elles donnent paraissent meilleures. En revanche, leurs conseils pour la préparation des dossiers de sinistres et leur accueil laissent à désirer.

● **Les sociétés d'assurances** : Les sociétés anonymes semblent discuter plus âprement l'indemnisation des assurés, mais si elles font plus de difficultés, c'est peut-être parce que leurs remboursements sont, en définitive, plus importants.

En effet, les assurés se sentent généralement moins bien indemnisés dans les mutuelles. Cette constatation rejoint d'ailleurs les chiffres officiels selon lesquels le coût moyen des sinistres est inférieur pour les sociétés à forme mutuelle que pour les autres.

RÉPARTITION DES ENCAISSEMENTS PAR TYPES DE SOCIÉTÉS



Les chiffres-clés

● Au cinquième rang international en ce qui concerne les *primes avec 4,5 % du total mondial* (chiffres 1982) derrière les Etats-Unis (47,6 %), le Japon (13,4 %), l'Allemagne fédérale (8,3 %) et le Royaume-Uni (5,9 %), la France figure au quatrième rang mondial en assurances-dommages (avec 100,53 milliards de francs) et au sixième rang pour l'assurance-vie (avec 40,12 milliards de francs).

● 430 implantations à l'étranger sous forme de filiales et de succursales. L'activité exportatrice des sociétés d'assurance françaises (16 % de leur chiffre d'affaires, soit 35 milliards de francs en 1983 sous forme de réassurance de risques étrangers, de filiales ou succursales, voire d'opérations en devises faites sur le territoire national) les place au troisième rang mondial après la Suisse et la Grande-Bretagne.

● 481 entreprises, dont 10 sociétés nationalisées (réunies en quatre groupes : UAP, AGF, GAN et MGF), 133 sociétés privées, 163 sociétés mutuelles, 166 sociétés étrangères, la Caisse nationale de prévoyance (PTT) et huit organismes divers.

● 212 000 emplois, dont 123 000 salariés fin 1983 (contre un peu moins de 60 000 au début des années 60). Près de 90 000 personnes représentant des activités de distribution ou d'expertise (agents généraux, courtiers, experts et leurs salariés respectifs).

● 182 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1983, un montant en progression de 13,5 % sur l'année précédente.

● 51,5 milliards de francs de placements supplémentaires en 1983 provenant en majeure partie des provisions techniques (349 milliards de francs, en hausse de 20 % environ d'une année à l'autre).

● 75 % de l'ensemble de la profession regroupés au sein de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), les 25 % restants étant constitués par les sociétés mutuelles sans intermédiaires (membres du Groupement des sociétés d'assurances à caractère mutuel), des sociétés étrangères (adhérentes à une union syndicale *ad hoc*, de la Mutualité agricole et de la Caisse nationale de prévoyance (PTT).

Mais, l'assurance, c'est aussi :

● Un accident de la circulation toutes les dix secondes.

● Un cambriolage toutes les quatre-vingts secondes.

● Un incendie toutes les vingt minutes.

● Trois millions de francs versés chaque heure par les sociétés d'assurances vie et capitalisation.

Le redressement de la branche automobile

Considéré comme l'un des deux « poids lourds » parmi les activités de services (aux côtés de la banque) tant par son chiffre d'affaires que par ses effectifs, l'assurance française a connu ces deux dernières années de profondes réformes (nouvelle version du système bonus-malus applicable à l'auto-moto, « transparence » des contrats d'assurance-vie...) tandis que se mettaient en place de nouvelles formes de distribution, notamment *en grandes surfaces*, venant piétiner les plates-bandes des compagnies, lesquelles ont déjà fort à faire avec la dure concurrence que leur livrent les mutuelles.

Pour autant, le secteur s'est bien comporté en enregistrant en 1983 (derniers chiffres disponibles depuis *octobre* 1984) un chiffre d'affaires de 182 milliards de francs, en hausse de 13,5 % sur l'année précédente, un pourcentage certes en régression sur celui de 1982 (17,5 %) mais supérieur à la croissance du produit intérieur brut de la France constaté durant la même année (1983) : 10,9 %. Le résultat global cache toutefois, selon M. Jacques Lallement, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), des évolutions inégales selon les principales branches d'activité :

● **Assurance automobile** : fait marquant de l'année, grâce à une di*minution de la fréquence des acci*dents, ce secteur a pu sortir du *« rouge »* après cinq années consécutives de déficit. En 1983, les encaissements de la branche automobile ont représenté 50,8 milliards de francs (en progrès de 14,6 %), dont 30,3 milliards provenant de la res*ponsabilité civile obligatoire et* 20,5 milliards des garanties de dommages aux véhicules. En termes d'exploitation, le solde positif ressort à 1,10 milliard de francs (après une perte de 178 millions de francs l'année précédente et de 1,08 milliard en 1981) provenant de 2,1 milliards *de francs d'excédent en* responsabilité civile et de 1 milliard de francs de déficit en dommages. Cette amélioration s'est vraisemblablement poursuivie en 1984.

● **Incendie** : déjà déficitaire de 1 milliard de francs en 1982, cette branche a subi une perte identique l'année suivante sur un chiffre d'affaires de 16,7 milliards de francs, en augmentation de 13 %, le secteur des risques industriels ayant subi les pertes les plus lourdes alors que son chiffre d'affaires atteignait 4,3 milliards de francs. Par ailleurs, l'année 1983 aura été celle de l'extension des assurances contre les attentats et les tempêtes.

● **Catastrophes naturelles** : instauré par la loi de juillet 1982, ce nouveau régime a été comptabilisé pour la première fois en 1983 avec 1,7 milliard de francs d'encaissements face à 1,9 milliard de francs de sinistres et de frais de gestion.

● **Vol** : cette branche, qui englobe également d'autres sinistres (dégâts des eaux, grêle, etc.), a subi 1 milliard de francs de pertes du fait du seul secteur vol après des déficits respectivement de 800 millions et 1 milliard de francs en 1981 et 1982. En 1983, les vols et cambriolages se *sont élevés* à 399 722, en augmentation de 7,2 % sur l'année précédente, tandis que les vols à main armée progressaient de 10,9 % (à 6 139), les établissements bancaires subissant de leur côté 1 036 agressions à main armée pour la seule année 1983 ;

● **Assurance-vie et capitalisation** : cette branche *« a manifestement souffert de l'incertitude qui a longtemps prévalu sur son nouveau régime fiscal »*, explique la FFSA, soulignant la nette décélération de la croissance (plus 11,1 %) en 1983 alors qu'elle avait atteint 22,6 % en 1982 et 20,5 % l'année précédente. Avec 40 milliards de francs d'encaissements, l'assurance-vie n'a progressé que de 13,3 % en 1983 contre 21,9 % en 1982, tandis que le marché de la capitalisation (avec 5 milliards de francs d'encaissements) subissait une baisse de 4,9 % de son chiffre d'affaires *« due pour partie à l'apparition de nouveaux types de placements bancaires (Sicav de trésorerie notamment) »*.

Toutes branches confondues, les résultats se sont améliorés en 1983 grâce, notamment, à des plus-values sur cessions d'actifs, pour atteindre 2 milliards de francs en vie-capitalisation et 3,5 milliards en dommages (IARD), tandis que le montant, très important, des placements — une caractéristique de cette profession — effectués à partir des provisions techniques destinées à régler les sinistres atteignait 349,5 milliards de francs au 31 décembre 1983. *Ce* chiffre, qui comprend 160,3 milliards de francs de placements pour l'assurance-dommages et 189,2 milliards pour l'assurance-vie, a généré 51,5 milliards de francs de placements nouveaux. On remarquera au passage que ces placements, investis pour plus de la moitié en obligations et pour une part importante (plus de 17 %) en actions, se sont effectués au détriment de l'immobilier. Fin 1983, les compagnies d'assurances (qui ont progressé de 60 % en 1984 à la Bourse de Paris) détenaient environ 11 % de la capitalisation boursière des valeurs mobilières à revenu variable cotés en France dont 75 % d'actions françaises et 25 % d'étrangères.

Les taxes d'assurance dans les pays européens

(En pourcentages)

	Roy.-Uni Irlande	Allemagne	Belgique	Italie	Luxemb.	Pays-Bas	France
Incendie	0	5	9,25	15	4	6	30 et 15
Vie	0	0	4,40	1,5	2	0	5,15
R.C. Auto	0	5	9,25	7	5	6	18

(Source : FFSA).

Six débats

Organisé par la société Vidal, le premier Salon de l'assurance, Assure-Expo 85, regroupera, du 5 au 8 février inclus, 160 sociétés ou organisations représentant des sociétés d'assurance, des courtiers, des experts, y compris en informatique et en matériel de sécurité... les principaux syndicats et organismes professionnels étant également présents.

A cette occasion, les organisateurs ont prévu six débats grand public sur les thèmes suivants :

● *Le risque vol est-il encore assurable ?* (mardi 5 février à 15 h).

● L'exportateur face à ses responsabilités (mercredi 6 février à 10 h).

● Comment préparer sa retraite (mercredi 6 février à 15 h), un débat retransmis par satellite, depuis l'enceinte du Palais des Congrès, à Bordeaux, Marseille et Nancy.

● *Le chef d'entreprise face* aux risques informatiques (jeudi 7 février à 10 h).

● L'assureur comme protecteur du patrimoine de l'entreprise (jeudi 7 février à 17 h).

● L'assurance survie de l'entreprise (vendredi 8 février à 10 h).

Palais des Congrès (porte Maillot) à Paris. De 9 h 30 à 19 h 30 (le 8 février, de 9 h 30 à 18 h). Entrée gratuite.

Les compagnies vont investir davantage dans l'immobilier

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a convoqué récemment les présidents des grandes compagnies d'assurances nationalisées pour les « inciter » à placer en immobilier une part plus importante de leurs provisions techniques, constituées par prélèvement sur les primes encaissées et représentant les engagements des assurances vis-à-vis des assurés. Une telle démarche est compréhensible dans la mesure où le bâtiment est en plein marasme, tandis que les placements en immeubles des compagnies d'assurances ne cessent de décliner (en pourcentage) depuis 1980. Cette date correspond à la fin du boom immobilier amorcé en 1978 et au début du marasme évoqué précédemment, et qui n'a fait que s'aggraver. Parallèlement, un autre boom, celui des obligations, en plein développement celui-là, a commencé au second trimestre 1981, lorsque les taux d'intérêt à long terme, très élevés alors (entre 17 % et 18 %), commencèrent à fléchir, ce qui stimula les souscriptions des investisseurs, notamment les compagnies d'assurances. Les années suivantes, les taux des obligations baissèrent, mais moins vite que l'inflation, et ce phénomène, en élevant les taux d'intérêt « réels », c'est-à-dire hors inflation, rendit encore plus attractifs les titres à revenu fixe. En les acquérant, les compagnies d'assurances pouvaient, et peuvent toujours, offrir à leurs clients souscripteurs de produits financiers tels que bons de capitalisation et assurance-retraite des rémunérations supérieures au taux d'inflation.

Ce changement de comportement dans la politique des placements des compagnies se traduit dans le tableau ci-contre, où l'on voit la part des obligations augmenter de près de 50 % en 1982 pour atteindre 64 % et se maintenir à 59 % en 1983. A l'inverse, la part des immeubles dans le flux annuel des placements des compagnies n'a cessé de diminuer depuis 1980, revenant de 25 % à 15 %, soit 8 milliards de francs environ, sur un flux total d'une cinquantaine de milliards de francs en 1983.

Le ministre de l'économie et des finances sera-t-il entendu ? Certes, il ne peut véritablement imposer ses vues à des chefs d'établissement tenus pour responsables de leurs résultats, mais il semble qu'à l'heure actuelle les opportunités dans l'immobilier soient meilleures, comme l'indiquait récemment M. Didier Pfeiffer, directeur général de l'UAP, premier assureur français, et, par ailleurs, président de la Commission des investissements à la Fédération française des assurances. Les taux d'intérêt des obligations diminuent, tandis que les rendements des placements immobiliers, tombés à très peu de chose en 1980 par suite de l'envolée des prix de vente des immeubles, se sont raffermis, atteignant 5 % à 6 % brut. *« Le creux immobilier est intéressant »*, estime M. Pfeiffer, qui prévoit une remontée à 20 % de la part des immeubles dans les placements des compagnies. Le tout est de savoir si ce serait des immeubles commerciaux ou à l'usage des particuliers : en principe, le commercial est plus intéressant au niveau des rendements. Rappelons que la réglementation des placements des sociétés d'assurances prévoit un minimum de 33 % pour les obligations et un maximum de 40 % pour les immeubles. A la fin de 1983, l'encours des obligations atteignait 52 % d'un total de 350 milliards de francs, soit 181,7 milliards de francs, et 17,1 % de la capitalisation boursière des valeurs à revenu fixe, et celui des placements immobiliers 19,5 % : on voit qu'il y a encore de la place pour la pierre et le béton.

F. R.

L'évolution des placements (en %)

	1980	1981	1982	1983
Obligations	46,7	43,2	64,3	59,0
Actions	13,7	16,6	6,7	17,2
Immeubles	24,9	21,6	17,9	15,1
Prêts	5,5	10,8	10,4	6,4
Divers (1)	9,2	7,8	0,7	2,3
TOTAL	100	100	100	100

(1) Placements à court terme, créances, liquidités.

La dérégulation par les réseaux

A l'inverse de la banque, où la « banalisation » s'effectue par les produits plutôt que par les réseaux, c'est par le canal de ces derniers que le monde de l'assurance voit actuellement passer le courant de la dérégulation. Depuis plusieurs années déjà, les mutuelles menaient la vie dure aux compagnies d'assurances jusqu'à leur ôter 50 % du marché de l'automobile. Mais ces deux secteurs-clés de l'assurance avaient appris à vivre côte à côte, voire ensemble quand tel audacieux se mêlait de jouer sur les deux tableaux, comme c'est le cas pour M. Claude Bébéar, à la fois patron du groupe Drouot et des Mutuelles unies, même s'il s'agit dans ce dernier cas d'une « fausse mutuelle », pour reprendre l'expression des spécialistes.

Plus récemment, un certain nombre d'organisations bancaires se sont mis en tête d'employer à bon escient la capacité d'épargne de leurs clients en les invitant à souscrire des contrats de retraite et de capitalisation. Avec un succès certain si l'on en juge par l'exemple de la Compagnie bancaire, qui commercialise les produits Cardif. Jusque là, on était en terrain de connaissance, mais l'initiative prise plus récemment par un gérant de supermarchés (Carrefour) et un autre grand nom de la distribution (Habitat) a provoqué quelque irritation dans les rangs des « vétérans », où l'on s'efforce de minimiser la portée de ces initiatives.

Certes, la lame de fond qui a déferlé en quelques années sur les Etats-Unis, obligeant les banques à s'initier au métier de l'assurance (et vice versa) tandis que toutes deux apprenaient — quelquefois à leurs dépens — à jongler avec des formes de courtage n'est pas près d'emporter les quatre cent quatre-vingts compagnies et sociétés mutuelles et avec elles les deux cent mille personnes qu'elles emploient, mais nul ne cache, en privé, que le ver est dans le fruit.

Pour l'instant, ces expériences restent limitées. Carrefour n'a pas encore étendu à l'ensemble de ses magasins le test expérimenté à Ecully, dans la banlieue lyonnaise, où l'on vend à présent de l'assurance automobile en libre-service. De même, Habitat se contente de proposer une gamme de six services d'assistance domestique, dont un contrat d'assurance habitation et une formule de prêt destiné à l'amélioration de l'habitat ; mais la chaîne diffuse tout de même quatre cent mille catalogues...

Un service personnalisé

Autre prétendant, le Diner's Club, qui surveille du coin de l'œil son grand concurrent, American Express, et qui a enrichi sa panoplie de produits d'assurance, mais cela reste limité, là-aussi, à une clientèle captive.

D'où l'apparente tranquillité de M. Jacques Lallement, le président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), qui, tout en se félicitant de ce ferment de concurrence *« normale et donc acceptable »*, s'empresse de revendiquer cependant la réciprocité. *« Si la loi bancaire prévoit bien que les banques peuvent distribuer des produits d'assurances, elle ne contient aucune disposition pour que les compagnies puissent proposer à leur clientèle des produits bancaires »*, constate-t-il dans un entretien à *Investir* (29 octobre 1984). Et d'ajouter : *« Face à la distorsion des coûts, les compagnies doivent faire preuve d'imagination pour s'adapter. Il leur faut offrir un service personnalisé à leurs clients, étant entendu que les contrats banalisés supporteront de moins en moins les charges traditionnelles de distribution. Grâce à un meilleur professionnalisme, les intermédiaires d'assurance seront à même d'intervenir, face à la concurrence, dans la gestion du patrimoine de leurs clients, au-delà des seules questions d'assurance. »*

A la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances, qui regroupe la majorité de la profession, on en convient bien volontiers. *« Ce qui nous gêne, ce n'est pas la concurrence, mais plutôt les mauvaises assurances et les "trous de garantie" qu'elles comportent parfois »*, explique son président depuis dix ans, M. Bernard Vinstock. La riposte s'organise en trois temps : accélérer et rendre plus solide la formation de l'agent général, lui offrir des moyens informatiques accrus et, enfin, réunir les vingt-quatre mille professionnels — et autant d'enseignes — sur une image de marque remise à neuf. C'est d'ailleurs ce que vient d'officialiser M. Vinstock en lançant à la mi-décembre un sigle commun, *« Point A »*, destiné à offrir aux consommateurs *(« sept Français sur dix »)* une qualification garantie et un certain nombre de services annexes.

« Dans les banques, la distribution de produits est faite par des salariés ; dans les assurances, elle est affermée, à l'exception des mutuelles sans intermédiaires, qui se contentent de réaliser 80 % de leur chiffre d'affaires dans l'automobile », constate, de son côté, M. Patrick Sailly, dissident de la Fédération (FFSA) et qui a créé depuis quelques mois le Club des assurés avec, en tête, l'idée d'établir une sorte de *« contrat de confiance »* applicable au sein d'un *« réseau moderne »*. Un système de cette nature repose sur des marges faibles (elles sont en général de 3 %), la priorité donnée au conseil et, surtout, la possibilité d'arbitrer constamment en fonction de l'évolution des produits, de la fiscalité et de la réglementation, précise-t-il. En mettant l'accent sur ce qui doit constituer, selon lui, le marché de l'avenir : la retraite bien plus que l'assurance maladie et, surtout, la retraite par capitalisation, encore balbutiante (20 milliards de francs de chiffre d'affaires environ) face à la retraite par répartition (300 milliards de francs) et qui dispose, grâce au phénomène actuel de taux d'intérêt réels positifs, d'un *« tremplin extraordinaire »*.

S. M.

Cinquante-cinq mille professionnels

Les plus connus du grand public, les agents généraux d'assurances représentent les compagnies dont ils sont mandataires. Au nombre de 26 000 environ en 1974, leurs effectifs sont tombés à 23 720 à la fin 1983, indique l'Argus de l'assurance, précisant que la « saignée » a été particulièrement importante chez les « petits » agents, dont le nombre a été ramené de 5 000 à 1 820 en une dizaine d'années. Travailleurs indépendants, les agents généraux d'assurances emploient un peu moins de 30 000 personnes et sont assistés de 15 000 sous-traitants.

Beaucoup moins nombreux (3 000 environ), les courtiers d'assurances exercent une profession commerciale en représentant les assurés, auxquels ils proposent les contrats, et les compagnies, sélectionnées par leurs soins. Surtout présents dans les grandes villes, ils emploient environ 10 000 personnes. Enfin, les sociétés font parfois appel à des réseaux commerciaux salariés (25 000 personnes) chargés d'assurer la distribution de l'assurance-vie et des contrats de capitalisation, voire des assurances-dommage.

Les principaux organismes représentatifs de la profession sont la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances, le Syndicat national des courtiers d'assurances et de réassurances et le Syndicat français des assureurs conseils.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 4 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Cinéma : Deux hommes dans la ville.
Film français de J. Giovanni (1973), avec J. Gabin, A. Delon, M. Farmer, M. Bouquet, I. Ochini, V. Lanoux, B. Giraudeau (Rediffusion).
Un éducateur de prison aide la réinsertion sociale d'un ancien détenu. L'inspecteur de police qui avait arrêté celui-ci s'acharne à le faire retomber dans le banditisme. Film-réquisitoire contre les défauts du système pénitentiaire et la peine de mort. Démonstratif mais il y a des numéros de grands acteurs.

22 h 15 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
« Caraïbes Transit ». Les journées cinématographiques d'Amiens où ont été diffusés des films sur les Caraïbes ; Ciné-reggae, l'influence de cette musique sur le cinéma.

23 h 10 Journal.
23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : la Fille de Madame Angot.
Opérette de Ch. Lecoq, mise en scène J.-C. Brialy, avec Ch. Château, F. Le Roux, E. Guillaume...
Cette opérette en trois actes a été jouée : pour la première fois à Bruxelles, en 1872. Cette œuvre guillerette connut, un an plus tard, un vif succès à Paris. Un classique du genre, d'un des plus brillants successeurs du divin Offenbach.

22 h 45 Plaisir du théâtre.
Magazine de P. Laville.
Avec M. Jack Lang, ministre de la culture ; Mishima, *de Maurice Béjart ;* l'Orage, *de Giorgo Strehler : Victor Hugo : Cent ans après ; Fernand Lumbroso : entrepreneur.*

23 h 35 Journal.
0 h 5 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Police Python 357.
Film français d'A. Corneau (1975), avec Y. Montand, S. Signoret, F. Périer, S. Sandrelli, M. Carrière (Rediffusion).
A Orléans, un inspecteur de police doit enquêter sur le meurtre d'une jeune femme qui était sa maîtresse mais avait un autre homme dans sa vie. Le véritable meurtrier retourne les preuves contre lui. Une mise en scène bien ajustée sur un scénario parfaitement construit. Tragédie policière où le pouvoir des forces sociales dominantes s'exerce par une machination. Forte interprétation.

22 h 40 Journal.
23 h Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Gibraltar : to be or not to be... English, un reportage de R. Gutierrez et G. Nevers.

23 h 50 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
23 h 55 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Will Cwac Cwac ; 17 h 11, Concert : « Les feux d'artifice royaux » de Haendel ; 17 h 32, Nostra musica occitana ; 17 h 46, Médecine par les plantes ; 18 h 2, Vos livres m'intéressent ; 18 h 30, Sports ; 18 h 51, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 6, Atout PIC ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Cinéma : Vivre vite, de C. Saura ; 22 h 15, Boxe ; 23 h 15, Basket-ball ; 1 h 18, Cinéma : les Bijoux de famille, de J.-C. Laureux.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Série noire : Pour venger pépère, de ADG, avec A. Courseaux, B. Fresson, H. Virlojeux...
21 h 45 Musique : Latitudes, musiques traditionnelles.
22 h 30 Nuits magnétiques : Ça suit son cours. Festival des musiques arabes au Théâtre des Amandiers à Nanterre.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de l'Auditorium de la RAI de Turin) : *Sinfonias nº 1 en la majeur, nº 2 en sol majeur, nº 3 en la mineur, nº 4 en ré majeur, nº 11 en ut majeur, nº 16 en la majeur, nº 14 en sol majeur* et *Serenata, contesa della stagioni, pour solistes, chœurs et orchestre,* de Scarlatti, par les Chœurs et l'Orchestre de chambre de la RAI, dir. B. Martinotti, sol. P. Pace, soprano, M. Matsumoto, soprano, H. Mueller-Molinari, mezzo, et K. Zennaro, ténor.
23 h Les soirées de France-Musique : les chanteurs de demain, œuvres de Bellini, Donizetti, Berlioz, Gounod.

Mardi 5 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 55 Championnat du monde de ski alpin (et à 12 h 10).
11 h ANTIOPE 1.
12 h Dessin animé.
13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
18 h Nounours.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 40 Série : Pape et moi.
19 h 10 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
19 h 40 Emission d'expression directe.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Enigmes en vingt-six épisodes. « Remake » de « La course autour du monde », de « La chasse au trésor »...
21 h 40 Championnats d'Europe de patinage artistique à Goteborg.
22 h 35 Tintam'art.
*1985 : centenaire de la mort du « plus grand poète, hélas ! », Hugo. Un dossier sur l'auteur d'*Hernani, *avec la participation d'A. Decaux, J.-F. Kahn. Et les actualités de la semaine.*
23 h 30 Journal.
0 h C'est à lire.
0 h 5 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.
8 h 30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie : Si on se réincarnait.
14 h 50 Série : Magnum.
15 h 40 Reprise : Le grand raid.
16 h 35 Le journal d'un siècle.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 40 Les dossiers de l'écran.
20 h 45 Cinéma : Malevil.
Film français de C. de Chalonge (1980), avec M. Serrault, J. Dutronc, R. Dhéry, J. Villeret, J.-L. Trintignant.
Dans les ruines du domaine de Malevil, le châtelain et un groupe d'hommes et de femmes rescapés de ce qui semble être une catastrophe atomique, cherchent à reformer une société.
22 h 35 Débat : Demain la bombe, et après ?
Avec Mme d'Harcourt, député non-inscrit des Hauts-de-Seine ; M. Joly, directeur du cabinet de M. Tazieff ; le général Gallois, spécialiste des affaires stratégiques ; M. Felden, professeur de physique nucléaire à l'université de Nancy ; le docteur Feuilhade, cancérologue ; M. Laulan, économiste et M. Audouze, astrophysicien.
23 h 35 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 La dernière séance : soirée Virginia Mayo.
Actualités (1950) : Bugs Bunny ; annonce du premier film : à 22 h 35 Tex Avery ; réclames de l'époque ; entracte ; attraction ; annonce du deuxième film.
20 h 50 Premier film : Capitaine sans peur.
Film américain de R. Walsh (1951), avec G. Peck, V. Mayo, R. Beatty, T. Morgan, M. Kalsall, J. Kenny.
Au début du dix-neuvième siècle, les actions d'éclat d'un officier de marine britannique, au service de son pays dans la guerre contre Napoléon Ier.
23 h Journal.
23 h 20 Deuxième film : la Fille du désert.
Film américain de R. Walsh (1949), avec J. McCrea, V. Mayo, D. Malone, H. Hull (v.o. sous-titrée. N.).
Vers 1870, au Colorado, un hors-la-loi évadé qui voulait changer de vie tente un dernier coup. Il est trahi par ses complices et s'enfuit avec une métisse.
0 h 55 Folies ordinaires : Charles Bukowski.

CANAL PLUS

10 h 45, Cinéma : Vivre vite, de C. Saura ; 12 h 25, Cabou Cadin (dessin animé, Batman) ; 13 h 5, jeu ; 13 h 30, rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, Cinéma : Horizons perdus, de F. Capra ; 15 h 50, Cinéma : Je sais que tu sais, d'A. Sordi ; 17 h 20, Cabou Cadin (Dessins animés, Max Romana) ; 18 h 4, SLAM ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Cinéma : l'Ami de Vincent, de P. Granier-Deferre ; 22 h, Cinéma : la Scarlatine, de G. Aghion ; 23 h 35, SLAM ; 0 h 20, Cinéma : la Chute de la maison Usher, de R. Corman ; 1 h 35, Batman ; 2 h, l'Héritage des Samouraïs.

FRANCE-CULTURE

11 h 10, L'école des parents et des éducateurs : adolescence, rupture, devenir ; 11.30 Feuilleton : « Tristan et Iseut » ; 12 h, Panorama ; 12 h 45, Club de la presse ; 14 h, Un livre, des voix : « la Création du monde », de Miguel Torga ; 14 h 30, Les cabines de bain, de Monique Lange ; 15 h 30, Les mardis du théâtre : Panoplie panoptique ; 17 h 10, Le pays d'ici. En direct de Nantes ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : Profession spationaute ; 20 h, Musique mode d'emploi : Ch. Ivaldi.
20 h 30 Pour ainsi dire : Poésie.
21 h Entretiens avec Tapiès.
21 h 30 Musique : diagonales ou l'actualité de la chanson française et étrangère.
22 h 30 Nuits magnétiques : Oum Kalsoum.
0 h Le rendez-vous de minuit.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5, Le temps du jazz : le jazz en France (1942) ; 12 h 30 Concert (donné le 23 mars à la Philharmonie de Berlin) : œuvres de Brahms, Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; 14 h 2, Repères contemporains : J. Schwarz ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : espace pour un rappel ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : l'Art de la méthode, œuvres de Clémenti, Kuhlau, Cramer, Mozart, Beethoven... : 18 h 2, Acousmathèque : œuvres de Dubedout, Messiaen ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui ; 19 h 15, Premières loges ; 20 h 4, Avant-concert : Schubert.
20 h 30 Concert (donné au Grand Auditorium le 31 janvier) : *Consolations, Etudes d'exécution transcendante,* de Liszt ; *Fantaisie en ut majeur,* de Schubert et *Six Lieder,* de Schubert et Liszt, par Jorge Bolet, au piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Jazz-club (en direct du New Morning.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 4 FÉVRIER

— *Mme Georgina Dufoix,* ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, *porte-parole du gouvernement,* répond aux questions des auditeurs de l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 20.

EN BREF

LES TÉMOINS DE JÉHOVAH NE PEUVENT PRÉTENDRE AU STATUT D'ASSOCIATION CULTUELLE

La loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat permet aux associations cultuelles de recevoir des dons et legs. Encore faut-il qu'elles aient exclusivement pour objet l'exercice d'un culte. Le Conseil d'Etat a estimé que tel n'était pas le cas de l'association les Témoins de Jéhovah de France.

Celle-ci ayant attaqué un décret du 12 août 1982 lui refusant l'autorisation de recevoir le legs universel que lui avait consenti un particulier, M. Leroux, le Conseil d'Etat a rejeté sa requête, le 1er février, en considérant que les statuts de l'association ne lui conféraient pas le caractère d'association culturelle *« en raison de certaines de ses stipulations ».*

Il semble que le Conseil d'Etat ait essentiellement visé, par cette formule, le refus professé par les Témoins de Jéhovah des transfusions sanguines. En s'opposant au principe de toute transfusion sanguine, les Témoins de Jéhovah mettent, en effet, en péril leur vie et celle de leurs enfants, portant, dès lors, atteinte comme l'exposait M. Delon, commissaire du gouvernement, à l'ordre public sanitaire. Le trouble ainsi apporté à la cité interdisait de regarder les Témoins de Jéhovah de France comme une association *« ayant exclusivement pour objet l'exercice d'un culte ».*

● *Mise en liberté de Jean-Michel Rillon.* — M. Jean-Michel Rillon, reporter-photographe, a été mis en liberté sous contrôle judiciaire, samedi 2 février. Il avait été écroué le 25 janvier à la maison d'arrêt de Melun (*le Monde* du 29 février) : M. Rillon est inculpé de *« vol et atteinte à l'ordre public par la diffusion, sur l'ensemble du territoire national, de documents obtenus frauduleusement en vue du sensationnel ».* Il lui est reproché d'avoir utilisé les photos d'un album d'une famille disparue dans l'explosion du pavillon qu'elle habitait à Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne).

● *Six morts dans un accident d'avion.* — Six personnes ont été tuées dimanche 3 février dans un accident d'avion de tourisme près du Cannet-des-Maures (Var). L'avion, un monomoteur Cessna-185, appartenant au Para-Club de cette ville, a heurté une colline, peu après son décollage, et a explosé. A son bord se trouvaient, en plus du pilote, cinq parachutistes qui devaient participer à une fête au Luc.

En septembre 1982, à Mannheim (RFA), 23 parachutistes de ce même club avaient trouvé la mort lors de l'accident de l'hélicoptère de l'armée qui les transportait pour une démonstration de sauts. La catastrophe avait fait au total quarante-six victimes.

● *A Fleury-Mérogis, un délégué CGT muté.* — M. Bruno Pouilly, responsable de la section CGT du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis, vient d'être muté du greffe judiciaire de cet établissement au service économique. M. Pouilly estime que cette mutation sanctionne une lettre publique qu'il avait adressée l'été dernier au commissaire de la République de l'Essonne et dans laquelle il dénonçait une fonctionnaire de la préfecture, *« imprégnée,* écrivait-il, *de sentiments racistes ».* La direction de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis affirme avoir décidé cette mutation en raison du *« manque d'assiduité »* de M. Pouilly et des *« mauvaises relations professionnelles »* qu'il entretenait avec les personnes extérieures à l'établissement.

● *Récupération des sept tableaux volés de James Ensor.* — Les sept tableaux du peintre James Ensor, dérobés dans une villa des environs de Bruxelles (*le Monde* du 30 janvier), ont été retrouvés dans la consigne de la gare du Midi à Bruxelles, et un suspect, de nationalité espagnole, Jose Gil Calancha, vingt-quatre ans, a été arrêté.

CARNET DU Monde

Mariages

— Alain MAUROY
et
Elisabeth COLAS

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité, le 23 janvier 1985.

94, rue de Varenne, 75007 Paris.

Décès

— Casablanca. Lausanne.

M. et Mme Pierre Amiel,
M. et Mme Jean-Pierre Amiel,
M. et Mme Franc Farina,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Aaron AMIEL,
née Alice Trbola,

survenu le 13 janvier 1985,
et rappellent le souvenir de

M. Aaron AMIEL,
décédé en 1979.
23, rue de Mongireau,
33290 Blanquefort.

— Mme Laurent Froissart,
née Françoise Barbier,
son épouse,
Michel Froissart,
Marie-Odile et Alain Kirchhoffer
et leurs enfants,
Isabelle et Patrice Morel d'Arleux
et leurs enfants,
Natalie Froissart,
et Jean-Luc Pieuchot,
Aude Froissart,
Mlle Geneviève Peignot,
sa tante,
Les familles Froissart, Viallefond, Toulouse, Bustarret, Barbier, Valtier et Fusco,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,
font part du décès de

M. Laurent FROISSART,

le 1er février 1985,
dans sa soixante-deuxième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 février 1985, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés.
L'inhumation aura lieu le même jour à 16 heures, à Saint-Germain-des-Champs (Yonne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue de l'Abbaye,
75006 Paris.

— Les éditions Francis Lefebvre font part, avec grande tristesse, du décès de leur gérant,

M. Laurent FROISSART,

survenu à Paris, le 31 janvier 1985, dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 5 février 1985, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, place Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e.

— Mme René Lebas,
Les docteurs Michel et Marie-Ange Royer,
Nathalie, Olivier et Karine,
Les docteurs Jacques Lebas et Anne Vellay-Lebas,
Sarah et Maya,
Yves, Catherine, Philippe et Jean-François Lebas,
Christine Joly,
Mme Marie-Louise Crochu
et ses enfants,
Les familles Durrande, Cahour, Fauconnier et Thenard,
ont la douleur de faire part du décès de

René LEBAS.

Les obsèques auront lieu le mardi 5 février 1985, à Aigrefeuille-sur-Maine (Loire-Atlantique), à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue de l'Armorique,
75015 Paris.

— Le président-directeur général d'Aérospatiale, Henry Martre,

Et la direction de l'établissement de Cannes

ont le regret de faire part du décès de

M. Louis MARNAY,

ancien directeur
de l'établissement de Cannes.

[Né le 5 février 1911 à Béziers, Louis Marnay, ingénieur AM et ENSAE, a commencé sa carrière comme ingénieur dans les usines d'aviation Liore et Olivier à Argenteuil. Adjoint au directeur de la SNCASE-Cannes en 1939, ingénieur en chef à Marignane en 1950, il crée le groupe technique de Cannes à vocation engins, missiles et satellites spatiaux. Directeur local, il fut, en outre, directeur de la division engins et électronique de Sud-Aviation et enfin directeur adjoint de la division systèmes balistiques et spatiaux de l'Aérospatiale. Sa carrière active s'achève avec la réussite du premier satellite météorologique à vocation mondiale, Météosat.
Chevalier de la Légion d'honneur, il était titulaire de la médaille de l'Aéronautique.]

— On nous prie d'annoncer la mort de

Noureddine MECHRI,
cinéaste,

survenue à Paris le 22 janvier 1985.

Les obsèques ont eu lieu à Hammam-Lif (Tunisie).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Thomas Rassam,
Carole Bouquet et Dimitri Rassam,
Claude et Anne-Marie Berri
et leurs enfants,
Paul Rassam,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre RASSAM,

survenu le 28 janvier 1985, dans sa *quarante-troisième année.*
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 février 1985, à 13 h 45, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 17, rue du Petit-Pont, 75005 Paris.

L'inhumation aura lieu à Montfort-l'Amaury.

41, boulevard du Commandant-Charcot,
92200 Neuilly.

— Mme Roger Sentz-Monod,
Eveline et Jean-Claude Braconnot
et leurs filles,
Norbert Sentz
et ses filles,
Adrien Sentz,
Et les familles Sense, Monod, Rapine,
ont la tristesse de faire part du décès de

Roger SENTZ,

rappelé à Dieu le 22 janvier 1985, à Nice, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Le service religieux a été célébré le 25 janvier dans l'intimité familiale.

Le Florida,
avenue de Verdun,
06230 Villefranche-sur-Mer.

— Mme Michel Vermot-Gauchy,
M. et Mme Robert Vermot-Gauchy
et leurs enfants,
M. et Mme André Tresgots
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Vermot-Gauchy
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel VERMOT-GAUCHY,
le 18 janvier 1985, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques ont eu lieu en l'église de Grand-Combe-Châteleu (25), le 23 janvier.
La famille ne reçoit pas.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Henry VIAUX,
ancien directeur du *Libre Poitou,*

décédé vendredi 1er février à Poitiers, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

[Né en 1900, Henry Viaux collabore comme journaliste à *l'Avenir de la Vienne* avant d'entrer à *la France,* quotidien de Bordeaux dont il devient le directeur départemental à Poitiers. Participant à la Résistance, il prend la direction du *Libre Poitou* en 1944. Le quotidien *Centre-Presse* se substituant, en 1957, à plusieurs titres de la région, dont *le Libre Poitou,* Henry Viaux devient directeur de l'information du nouveau journal, poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 1965.]

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu du

docteur Isabelle CASANOVA

une messe sera célébrée le 9 février 1985, à 16 heures, en la chapelle du Secours catholique.

106, rue du Bac,
75007 Paris.

Services religieux

— Un service religieux sera célébré à la mémoire de

M. Edmond RENAUD,

président d'honneur
de la Fédération nationale
des transports routiers (FNTR),

le jeudi 7 février 1985, à 9 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris-17e.

Avis de messes

— Le samedi 9 février 1985, à 19 heures, une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, 75005 Paris, en mémoire de

Michel ASMAR,
directeur-fondateur du Cénacle libanais,

décédé accidentellement au Liban, le 24 décembre dernier.
Homélie de Mgr Harfouche, vicaire patriarcal maronite, et message de l'abbé Pierre.

Le même jour, à 17 h 30, aura lieu à la bibliothèque du Foyer franco-libanais, même adresse, une présentation de la « Pentalogie antiochienne-domaine maronite », de l'abbé Y. Moubarac, récemment éditée par le cénacle. Au cours de cette séance, un hommage sera rendu à Michel Asmar, avec la participation de : Mme Andrée Chédid, professeur René Habachi, M. Maurice Couve de Murville, préfacier de la « Pentalogie », Me Bassem El-Jisr, Mgr Georges Khodr, Mme Mona Makki-Gallet, professeur Ali Merad.

Les amis de Michel Asmar et les souscripteurs de la « Pentalogie » sont priés de considérer cet avis comme une invitation personnelle.

Le Monde

ECONOMIE

LES «POLES DE CONVERSION» ONT UN AN

Un lourd et coûteux dispositif

C'ÉTAIT il y a un an. Le 8 février 1984, alors que les nuages les plus noirs s'accumulaient sur de multiples secteurs de l'industrie, le conseil des ministres adoptait un plan intitulé « Emploi et mutations industrielles ». Le gouvernement décidait de créer quatorze pôles de conversion (qui devinrent très vite quinze, M. Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur et de la décentralisation, exigeant que Marseille-Fos figure dans les zones désormais prioritaires de l'aménagement du territoire). Ils correspondaient aux zones où les réductions inévitables d'emplois dans les charbonnages, la sidérurgie et les chantiers navals allaient se révéler particulièrement douloureuses. Dans ces «pôles» les pouvoirs publics décidaient de «mettre le paquet», que ce soit pour les subventions à la création d'entreprises nouvelles, la formation professionnelle, le reclassement des salariés, les équipements publics, les infrastructures de transport, l'enseignement technologique, le soutien aux PME.

Douze mois après, ces bonnes intentions se sont-elles traduites par des réalisations concrètes ? Les beaux discours ont-ils été suivis d'investissements ? A Longwy, à Decazeville, à La Seyne, à Maubeuge l'«espoir de l'emploi» a-t-il repris le pas sur le «cafard de l'industrie moribonde» ?

Une coordination difficile

La machine administrative étant longue à réagir, et les slogans incantatoires tenant trop souvent lieu de mesures efficaces, il fallut attendre l'été dernier pour voir se mettre en place concrètement le dispositif administratif. Dix régions et quatorze départements sont concernés par la politique des pôles, et dans chaque cas c'est le commissaire de la République (nouveau nom du préfet de département) qui dirige et coordonne, pour le compte du gouvernement, les opérations. Pour chaque pôle, il est en théorie assisté de trois collaborateurs spécialisés : l'un pour l'animation économique et l'étude des entreprises, un autre pour l'emploi, le troisième s'occupant de la formation. Mais il n'a pas toujours été facile de recruter ces experts en temps utile. Si bien que dans certains pôles les équipes sont soit incomplètes, soit dispersées, soit insuffisamment libres par rapport aux services administratifs traditionnels. De plus, le gouvernement a, dans la plupart des cas, court-circuité complètement les sous-préfets territoriaux qui, quelque peu ébranlés par la décentralisation depuis 1982, auraient pu et dû être désignés comme les chevilles ouvrières de l'action publique dans les pôles de conversion. Le gouvernement a préféré confier celle-ci à des «missions» de fonctionnaires détachés, ce qui embrouille un peu les circuits administratifs, et il a eu tort.

Les commissaires de la République *que sont théoriquement les* «patrons» des thérapeutiques à appliquer aux pôles de conversion. Ils ont des crédits pour financer des audits d'entreprise. Ils président le comité régional des aides aux entreprises, créé dans l'espoir de simplifier les procédures. Mais, dans les faits, la coordination est souvent une tâche impossible tant les intervenants, qui ont chacun leurs crédits et leurs interlocuteurs, sont nombreux : DATAR, ministère du redéploiement industriel, préfet délégué (M. Chérèque en Lorraine), commissaires à l'industrialisation, sociétés de conversion créées par les entreprises nationales... et, bien sûr, services de l'emploi chargés de veiller à l'application des congés de conversion ou des préretraites, et au paiement des allocations temporaires dégressives. Ces allocations sont versées lorsqu'un salarié accepte un poste de travail moins bien rémunéré que le précédent, qui a été supprimé. L'Etat prend alors en charge une partie de la perte de salaire.

Pour attirer dans ces pôles de conversion des emplois nouveaux, et si possible durables, l'Etat n'a pas lésiné sur les moyens financiers. Les *aides sont d'ailleurs, dans la plupart* des cas, attribuées cas par cas et, par des subterfuges astucieux, elles vont souvent au-delà de ce que permet la réglementation européenne. Mais comme chaque Etat de la CEE triche, pourquoi se gêner...

Toujours est-il que la panoplie des aides est impressionnante. Pour toute entreprise qui s'intéresse à La Ciotat, Roanne, Dunkerque, Le Creusot, etc., on déroule le tapis rouge. Outre les classiques primes d'aménagement du territoire, dont M. Defferre a demandé à la DATAR d'étudier une réforme pour les rendre plus incitatives, des moyens financiers exceptionnels ont été dégagés :

– 2 milliards de francs de prêts participatifs du Fonds industriel de modernisation (FIM).

– Une dotation en capital de 1 milliard de francs pour les projets des entreprises nationales localisés dans les pôles.

– La création de nouvelles sociétés de conversion, filiales des groupes qui réduisent leurs emplois (Usinor, Sacilor, Creusot-Loire...).

– Un relèvement à 50 % (au lieu de 35 %) du premier acompte des primes d'aménagement du territoire.

– Une enveloppe de prêts bancaires de 1 milliard de francs.

– Une contribution de 500 millions de francs des compagnies d'assurances au financement des projets nouveaux dans les pôles.

A cela s'ajoute la création d'un fonds d'industrialisation de la Lorraine (500 millions de francs) et la mise en place de programmes de redéveloppement dans chacun des pôles.

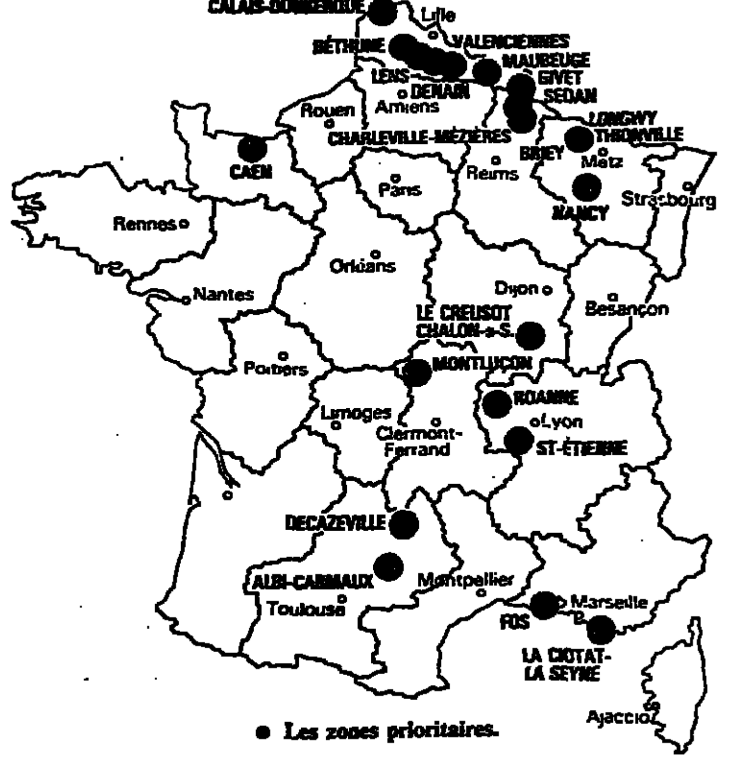
Ces programmes ont deux volets. D'une part, l'amélioration du cadre de vie, la modernisation du réseau routier, la construction de logements, la remise en état des friches industrielles encombrées d'usines en ruine, représentant 1,1 milliard de francs prélevés sur le Fonds spécial des grands travaux. D'autre part, un programme de formation, de modernisation des établissements scolaires, de recherche, d'investissements technologiques a été lancé (550 millions de francs) (1). C'est ainsi que sera développée l'école nationale supérieure des arts et métiers de Cluny, près du Creusot, un centre de productique à Roanne, une antenne pour la recherche sur le contrôle de la qualité à Montluçon et même, car les experts ne reculent devant aucune audace de langage, une «écloserie» d'entreprises à Saint-Etienne...

Une amputation de 20 % sur les recettes de la taxe professionnelle

Une entreprise qui ferme, ce n'est pas seulement un drame pour les salariés et leurs familles qu'elle faisait vivre. C'est une coupe claire dans les recettes fiscales de la commune concernée. Autrement dit, la politique de restructuration industrielle a des conséquences graves sur les finances des collectivités locales.

En 1984, le produit communal de la taxe professionnelle (payée essentiellement par les entreprises) a atteint 36 milliards de francs, ce qui représente environ la moitié du produit fiscal global des quatre principales taxes directes. On imagine donc quelles pertes ont à subir les communes incluses dans les périmètres des pôles de conversion (même s'il existe des mécanismes législatifs de compensation que les pouvoirs publics cherchent à améliorer). C'est ainsi que dans les quatorze départements incluant un ou plusieurs pôles de conversion les pertes de taxes professionnelles subies par les communes touchées représentent environ 20 % de la recette afférente à cet impôt.

Ajoutons que certaines communes situées dans les bassins houillers subissent une seconde amputation avec la diminution des redevances minières. Pour le seul département du Nord, cette diminution est de 1 459 000 F en 1984.



● Les zones prioritaires.

Donner l'exemple

Il eût été étonnant qu'avec une telle force de frappe aucun investissement industriel ne se décidât dans les pôles. Sans être devenus subitement la terre promise de l'industrie de l'an 2000, les pôles de conversion ne sont pas non plus des pôles de... répulsion. D'autant que beaucoup d'entre eux bénéficient d'atouts autres que les subsides : situations géographiques favorables, main-d'œuvre habituée à l'industrie, cadres prêts à créer des entreprises, collectivités locales qui, en dépit d'une situation budgétaire difficile (voir l'encadré), sont prêtes à tout pour favoriser l'arrivée d'entreprises nouvelles.

Bien qu'il soit encore difficile d'établir un bilan précis, on estime que quelque 10 000 emplois (qui seront créés progressivement sur trois ans) ont bénéficié depuis le début de 1984 de la prime d'aménagement du territoire dans les pôles de conversion. Un tiers correspond à des maintiens d'effectifs ou à des reconversions. la quasi-totalité des projets ne dépassent pas 200 emplois par entreprise. Un grand rôle a été dévolu, pour amorcer la pompe, aux sociétés nationales. Le gouvernement leur a fait comprendre qu'elles devaient donner l'exemple, même si des investissements à Decazeville ou au Creusot ne répondaient pas toujours ni à leur stratégie ni à leur *conception de la liberté de gestion.*

Gadget, cette notion de pôles de conversion ? Il serait tout aussi excessif de s'en gausser que d'y voir une panacée pour réduire les effectifs du chômage. Ce n'est, au demeurant, pas une véritable innovation. Depuis plus de quinze ans, les responsables de l'aménagement du territoire ont identifié des régions ou des zones de « reconversion industrielle » qui sont d'ailleurs les *mêmes* qu'aujourd'hui à peu de chose près. La différence tient dans la concentration des moyens financiers et des dispositifs sociaux dans les quinze pôles choisis. Du coup, les autres régions du territoire, qui souffrent elles aussi sans avoir droit à l'appellation de pôle, ont le sentiment d'être laissées pour compte et se rebiffent... Non sans raison.

C'est en effet dans le Languedoc-Roussillon que le taux de chômage est le plus important, c'est dans le Limousin qu'il a le plus progressé en un an et dans la basse Loire il dépasse 17 % (la moyenne nationale est de 10 %). Mais les pôles et les avantages que s'y attachent, c'est pour les autres...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire page 25 les déclarations de M. BATTIST, député (PS) du bassin de la Sambre.)

(1) Les programmes d'amélioration des équipements en productique les plus importants sont en cours de réalisation dans le Nord - Pas-de-Calais et en Lorraine (79 et 32,5 millions).

MALGRÉ LES REMOUS FINANCIERS

L'optimisme des milieux d'affaires britanniques

DÉNONÇANT les récentes attaques contre la livre et soulignant qu'actuellement celle-ci se trouvait nettement « sous-évaluée », Mme Thatcher affirmait, le 24 janvier, au cours d'un entretien télévisé, que la faiblesse de la monnaie ne reflétait « pas du tout » l'état de l'économie britannique et que la spéculation n'était aucunement « justifiée » de ce point de vue.

Cinq jours plus tard, alors que les taux d'intérêt venaient d'être relevés pour la troisième fois en moins de trois semaines, afin de tenter d'enrayer la chute persistante du sterling, le premier ministre faisait face aux critiques de plus en plus virulentes de l'opposition et répliquait avec la même assurance : il n'y a, selon Mme Thatcher, rien d'alarmant concernant les « performances fondamentales » de l'économie. Au contraire, a-t-elle précisé, la reprise de la croissance, malgré la grève des mineurs, se maintient (2,5 % en 1984), l'inflation reste limitée (4,75 %), les investissements *« n'ont jamais été aussi élevés »*. Quant au revenu des sociétés, il a, selon elle, *« augmenté de 20 % durant les trois premiers trimestres de l'année dernière »*.

La plupart des dirigeants des institutions financières de la City sont d'accord. Les assauts contre le sterling sont aujourd'hui dus essentiellement à la crise du marché pétrolier et *« il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure quant au reste »*.

Cette réflexion d'un agent de change traduit le sentiment général à la Bourse de Londres : *« Rien à voir avec les précédentes crises de la livre, celle de 1976 par exemple, qui étaient plus profondes. »* Et on fait remarquer que, paradoxalement, le 18 janvier, au plus fort de l'offensive contre le sterling, l'indice du *Financial Times*, baromètre de l'activité du Stock Exchange, a, pour la première fois depuis sa création, franchi la barre des mille points. La livre est au plus bas mais, dans l'ensemble, les actions des sociétés britanniques ne se sont jamais mieux portées.

Si pour le moment, les experts de la City ont *« un gros reproche à faire au gouvernement »*, c'est d'avoir fait preuve de « maladresse » dans ses réactions — *souvent jugées tardives — contre la spéculation. « Le recours à la hausse des taux d'intérêts s'avère coûteux. Il aurait sans doute été préférable que la Banque d'Angleterre, comme l'a fait la Bundesbank pour le deutschemark, puise à bon escient dans ses réserves pour soutenir le sterling »*. Cette opinion est largement répandue dans les milieux boursiers qui, quoi qu'en disent certains éditoriaux de la presse britannique, prétendent n'avoir jamais cédé à la panique.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 25.)

EN LORRAINE, DANS LA SIDÉRURGIE

« Les gens ne croient plus à la formation »

SI leurs noms sont certainement moins connus que celui de Longwy, leur voisin du nord du département, Pompey et Neuves-Maisons sont toutefois pris dans la même spirale « restructuration-conversion ». Ces deux petites villes de tradition sidérurgique constituent le pôle de conversion du sud de la Lorraine. Un regroupement qui doit finalement bien peu à la relative proximité des deux villes mais beaucoup aux suppressions massives d'emplois annoncées pour les deux prochaines années.

Après avoir usé de toutes les possibilités offertes par les mises en préretraite, les aides à la réinsertion et les contrats-formation, il faudra bien en 1985 procéder à la suppression de 300 emplois au moins à Pompey, mais certains font plutôt état de 1000 emplois éliminés au cours des prochains mois. A Neuves-Maisons, le rythme annoncé est tout aussi soutenu puisque d'environ 2000 actuellement, les effectifs devraient toucher à 1575 fin 1985 pour atteindre très exactement 826 postes en décembre 1986. Dans les deux cas, il restera donc quelques centaines de sidérurgistes.

Par-delà tout l'arsenal des aides, des structures de formation et des incitations à la conversion, nombre de sidérurgistes de base ne gardent qu'un espoir tenace en tête : faire partie de ceux qui restent. *« Difficile de penser autrement lorsqu'on va à l'usine tous les jours et qu'on touche encore sa paye en fin de mois »*, explique-t-on à Neuves-Maisons. *« Mettez-vous à ma place. A treize ans, juste après mon certificat, j'ai pris la musette pour aller usiner*, poursuit un sidérurgiste. *J'ai le temps d'attendre encore un peu pour savoir si, à quarante ans, je dois retourner à l'école. Surtout que je connais pas mal de jeunes qui ont des diplômes et qui pointent à l'ANPE. Or, si un patron a à choisir, il prend de toute façon le plus jeune. »*

La percée des autonomes

Une logique qui illustre une réflexion désabusée du conseiller général socialiste de Neuves-Maisons, M. Jean-Paul Vinchelin, un ancien sidérurgiste syndicaliste de la première heure : *« J'ai beau me battre, beaucoup de gens ne croient plus à la réinsertion et à la formation-reconversion. Ils ont été trop « stressés » depuis dix ans par les plans qui se sont succédé à une vitesse incroyable. »*

Ce nihilisme latent s'est d'ailleurs traduit en novembre 1984 lors des dernières élections locales au comité d'entreprise, par l'apparition massive des « autonomes ». Formés de militants qui ne se reconnaissaient plus dans les structures syndicales traditionnelles, ces autonomes sont issus principalement de la CFDT, face à laquelle ils font désormais bon poids dans le combat incertain pour l'avenir.

L'intendance, pourtant, a bien suivi. Il existe ainsi à la préfecture de Nancy une cellule de conversion dirigée par un sous-préfet, M. Duvert. Son but est d'aplanir au maximum les problèmes concrets et de coordonner les actions. Aménager, par exemple, au prix de « surcoûts » importants, des terrains industriels à Pompey et Neuves-Maisons qui n'en disposaient pas, afin que les usines nouvelles officiellement annoncées puissent prendre racine. Usine de barres de torsion (70 emplois à terme), fabrication de boîtes de boisson à la SOFREB (200 emplois), montage d'autoradios japonaises Clarion (140 emplois essentiellement féminins) sur le site de Pompey. L'implantation d'Axinove (150 emplois à terme), ainsi que diverses PME à Neuves-Maisons ne contrebalanceront pas du jour au lendemain les emplois qui vont être massivement perdus par la sidérurgie.

On estime, actuellement, à 160 les emplois qui à Neuves-Maisons bénéficieront d'ici à la fin de l'année des aides propres au pôle de conversion. Maigre bilan aux yeux de ceux qui pensaient, localement, que les primes allaient faire venir les investisseurs de toutes parts. Ainsi reparle-t-on inexorablement, en ce début 1985, d'un mot qui inquiète fort les sidérurgistes en activité : la reconversion. A Neuves-Maisons, depuis le 28 janvier, deux modules d'information, de sensibilisation et d'évaluation (MISE) ont été mis en place au sein même de l'union.

Ces MISE, dont le sigle prend des allures de terme de poker, sont en fait les premières cartes qui précèdent les fameux congés-formation. Deux groupes constitués à chaque fois de quinze sidérurgistes séjourneront du lundi au vendredi dans ces modules. Leurs qualifications professionnelles, leurs aptitudes, leurs connaissances en calcul et en français, leurs intentions pour l'avenir et leur degré de motivation seront évoqués et évalués pêle-mêle par un groupe de spécialistes. *« Un peu une sorte de concours pour connaître les meilleurs »*, estime un sidérurgiste fataliste. En fait, une façon d'aborder au cas par cas la reconversion et les mutations possibles de la dernière génération de sidérurgistes lorrains. Les deux MISE devraient fonctionner tout au long de l'année 1985, l'an I de la reconversion effective à Neuves-Maisons comme à Pompey.

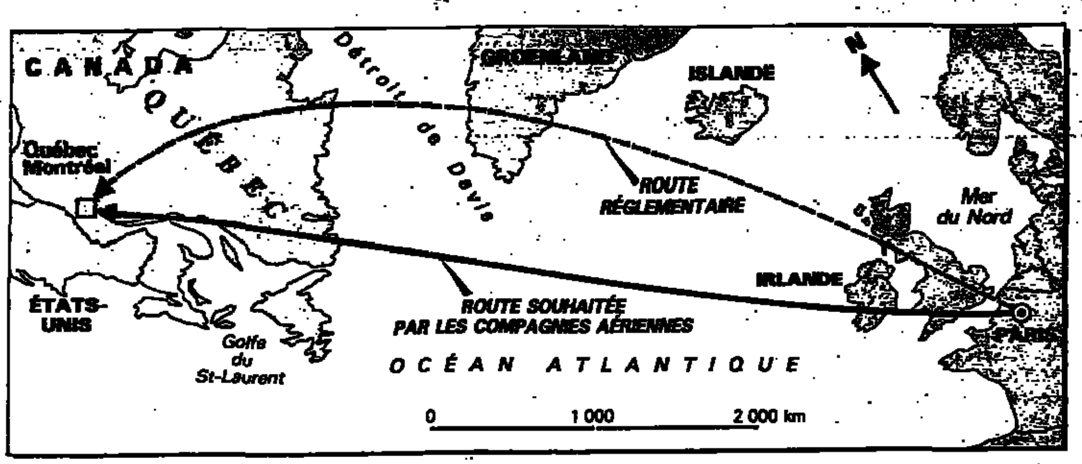
JEAN-LOUIS BEMER.

TRANSPORTS AÉRIENS

L'Atlantique sur deux moteurs seulement

DEPUIS le vendredi 1er février, la compagnie aérienne américaine TWA assure, chaque jour, une liaison entre Boston, Paris et Zurich avec un biréacteur, le Boeing-767. C'est la première fois qu'une compagnie assure des vols réguliers transatlantiques avec un appareil à deux moteurs. Traditionnellement, les avions qui survolent les océans en ont trois (DC-10, Tristar) ou quatre (Boeing-747 et 707, DC-8) pour des raisons de sécurité. Cette liaison expérimentale s'arrêtera le 28 février pour reprendre le 29 avril entre Saint-Louis (Missouri) et Paris. De son côté, la compagnie Air Canada a manifesté l'intention de réaliser des vols entre Halifax et Londres, à partir du 1er avril, avec le même type d'appareil. Quant à la compagnie israélienne El Al, elle rouvrira, cet été, la route Montréal-Tel-Aviv en Boeing-767, qu'elle avait assurée de façon irrégulière au printemps 1984.

Le bimoteur est-il en passe de détrôner les triréacteurs et les quadriréacteurs sur les liaisons long-courrier en général et transocéaniques en particulier ? Deux réglementations organisent les survols maritimes. La première, celle de la Federal Aviation Administration (FAA) américaine, interdit à tout avion de se trouver avec un seul réacteur en fonctionnement à plus de soixante minutes de vol d'un aéroport de déroutement. La seconde, édictée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), repousse à quatre-vingt-dix minutes cette obligation qui ne contraint que les biréacteurs.



Assouplir les règles en vigueur

C'est sur l'Atlantique nord que la règle de la FAA est le plus appliqué. Elle est contraignante pour les compagnies qui doivent faire suivre à leurs appareils une route qui monte au nord pour se rapprocher à une heure de vol des aéroports d'Islande et du Groenland *(voir la carte)*. La loxodromie, c'est-à-dire une route plus courte qui coupe tous les méridiens sous le même angle, permettrait d'économiser environ quarante-cinq minutes de vol et 2,5 tonnes de carburant. Elle se situe plus au sud (527 kilomètres) et ne respecte pas la règle FAA « des soixantes minutes ».

Des pressions ont été exercées sur la FAA et l'OACI par les compagnies aériennes désireuses d'utiliser des biréacteurs sur l'Atlantique nord, ainsi que par la firme Boeing. Ces démarches tendent à assouplir les règles en vigueur et à porter à cent vingt minutes la durée maximale de vol sur un seul moteur jusqu'à l'aéroport de secours.

Les partisans de cette évolution font valoir que les règles de la FAA et de l'OACI datent de l'ère du moteur à pistons. La fiabilité des matériels a considérablement progressé depuis trente ans. En 1953, une flotte de deux cents appareils volant chacun deux mille cinq cents heures par an pouvait connaître une panne simultanée de deux moteurs tous les seize ans. Aujourd'hui, la même flotte équipée de jets risque d'enregistrer une panne de deux réacteurs tous les deux mille ans. Le réacteur turbofan est cinquante fois plus sûr que le moteur à pistons.

On attend toujours une réponse favorable que la FAA promettait pour la fin de l'année 1984, les grandes compagnies mondiales ayant demandé que l'on ne mette pas d'embûches réglementaires sur la route des biréacteurs transocéaniques.

Les partisans du biréacteur sont nombreux. La société Boeing voit dans ces vols l'occasion de relancer les ventes un peu molles du 767 conçu à l'origine comme avion moyen-courrier. Elle propose aux compagnies aériennes de renforcer les équipements de sécurité de la formule *« extend range »* qui jouit d'un rayon d'action de 9 300 km : adjonction d'un quatrième générateur électrique mû par un moteur hydraulique afin de maintenir les batteries d'accumulateurs à pleine charge, augmentation de la capacité des extincteurs de soute pour contenir un incendie pendant plus de deux heures et renforcement des moyens de détection d'anomalies dans le système de refroidissement.

Les compagnies sont d'autant plus sensibles à ces propositions qu'elles éprouvent du mal à remplir convenablement leurs « jumbos » qui emportent de quatre cents à cinq cents passagers. Un avion plus petit, qui n'existe pas sur le marché, leur conviendrait mieux. TWA a fait le calcul suivant. Certes, la traversée standard de l'Atlantique nord coûte moins cher en 747 qu'en 767 : 2,9 cents par mile rapporté au siège contre 3,6 cents. Mais il faut tenir compte du fait que le taux d'occupation d'un appareil de cent quatre-vingt-treize places est toujours supérieur à celui d'un avion de quatre cents places. De surcroît, la traversée type de l'Atlantique nord coûte 30 340 dollars (295 000 F) en 767 et 56 420 dollars (550 000 F) en 747.

L'avantage du quadriréacteur

D'autres exploitants montrent moins d'enthousiasme devant ces *calculs séduisants et notamment* les compagnies françaises. Chez Air France, on se déclare tout à fait satisfait du 747 « combi » qui permet d'emporter une proportion accrue de fret. M. René Lapautre, PDG d'UTA, trouve que le rayon d'action de 9 300 km du Boeing-767, tout comme celui de son concurrent l'Airbus A-310 - 300, est trop court, ce qui nuit à la souplesse d'utilisation de ce type d'appareil. En effet, le carburant est quelquefois hors de prix dans l'aéroport de destination et un quadriréacteur offre l'avantage de pouvoir faire le plein dans un aéroport plus éloigné, mais moins onéreux. M. Lapautre attend donc beaucoup plus du projet de « petit » long-courrier d'Airbus, le TA-11, un quadriréacteur de deux cents places seulement.

Le consortium Airbus Industries ne se mobilise pas outre mesure pour vendre en version transocéanique son A-310 - 300 *« extend range »* et ses 9 300 km de rayon d'action pour la même raison. Il estime qu'un biréacteur se trouve, pour ce genre de vol, à la limite de ses possibilités, ce qui réduit les avantages économiques qu'on pourrait en attendre. Surtout, Airbus mise sur son TA-11 pour emporter les suffrages de toutes les compagnies désireuses d'utiliser un long-courrier de moindre capacité que le « jumbo ».

Une bombe volante

Les opposants au vol transocéanique en biréacteur se recrutent d'abord chez les pilotes. TWA et Air Canada prévoient d'exploiter la liaison en Boeing-767 avec un équipage de deux pilotes. Actuellement, les cockpits des triréacteurs et des quadriréacteurs sont équipés pour recevoir trois hommes, soit deux pilotes et un ingénieur-mécanicien. Les équipages ne manqueront pas de faire valoir la charge de travail excessive qu'une panne de moteur pourrait leur imposer. Au-dessus de l'océan, il faudra faire vite, à deux, pour déclencher les procédures d'urgence, choisir un aéroport de déroutement et communiquer avec le contrôleur de la navigation aérienne, tout en surveillant le fonctionnement du dernier moteur.

Du côté du constructeur McDonnell-Douglas, on s'active pour empêcher la FAA d'assouplir sa réglementation. On déclare qu'autoriser les bimoteurs à voler à plus de soixante minutes d'un aéroport de secours représenterait *« un risque totalement nouveau que les compagnies auraient du mal à assumer »*. Ses biréacteurs, DC-9 et MD-80, ne peuvent effectuer une traversée océanique. Son triréacteur, le DC-10, est toujours sur le marché. Il n'est donc pas étonnant que McDonnell-Douglas cherche à gêner son concurrent Boeing en déclarant qu'une extension des limites de sécurité pour les bimoteurs suscitera des risques qu'*« aucun bénéfice d'exploitation ne peut contrebalancer »*.

Le monde aéronautique se tient dans l'expectative et souhaite connaître les résultats économiques ainsi que les problèmes de sécurité que rencontreront TWA, Air Canada et El Al. *« L'impératif numéro un restera, pour nous, la sécurité,* souligne M. Daniel Tenebaum, directeur général de l'aviation civile française. *Un biréacteur décollant pour une liaison long-courrier est une véritable bombe volante, car on a logé du carburant partout, dans les ailes, la queue, le ventre. Il a alors du mal à effectuer un centrage correct. Nous serons donc très vigilants pour que les passagers n'encourent aucun risque. »*

Les clients aussi auront leur mot à dire. Pour l'instant, aucune réaction d'appréhension n'a été notée par la compagnie El Al lors de sa tentative de 1984. La majorité des passagers se soucient comme d'une guigne du nombre de réacteurs qui propulsent l'avion dans lequel ils montent. Les passerelles télescopiques d'embarquement et leur emplacement dans l'appareil leur dissimulent le plus souvent les moteurs. Une sensibilisation de l'opinion publique sur ce sujet ne pourrait résulter que d'une panne catastrophique obligeant un biréacteur à se poser au Groenland et ses passagers à loger dans un igloo...

ALAIN FAUJAS.

LES RENCONTRES NOTARIALES

Se constituer en société est de moins en moins un avantage pour les petites entreprises

Faut-il nécessairement adopter le statut juridique et fiscal de la société dès lors que l'on veut entreprendre ? Non, répond Me Alain Raimbault, au nom du Mouvement jeune notariat, en mettant en avant notamment le poids croissant de la fiscalité, dont il faut tenir compte dans le choix à opérer entre société et entreprise individuelle. Le sujet est d'autant plus d'actualité que le ministère de la justice vient d'achever la rédaction du projet de loi relatif à l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée dont le but est justement de mettre un terme à la prolifération de *« fausses sociétés »* – notamment SARL – dont les propriétaires et les dirigeants sont en réalité souvent une seule et même personne. « Les impôts et vous », tel est le thème central qu'ont choisi le Mouvement et les notaires de France à l'occasion de leur manifestation annuelle – la sixième du genre – les « Rencontres notariales Maillot 1985 » – qui a lieu ce lundi 4 février 1985 au Palais des congrès, à Paris. L'objectif qu'ils se sont assigné est de répondre aux nombreuses questions que se posent les artisans, les commerçants et les chefs de petites entreprises.

SI l'on en croit la rumeur publique, le Français est individualiste. Pourtant, en *« affaires »*, il est plutôt attiré par la société commerciale. Le choix opéré en faveur de ce statut est-il dans la plupart des cas fait à bon escient ? Faut-il, au contraire, préférer exploiter une entreprise sous forme individuelle ? Voici quelques éléments qui permettront de répondre, en partie, à ces questions, à commencer par la première d'entre elles : la prolifération de sociétés est-elle justifiée ?

La comparaison avec la situation de la République fédérale d'Allemagne est éloquente. En 1981, il existait dans ce pays dix-sept mille sociétés anonymes, dont certaines, de création relativement récente pour des groupes à caractère familial – tel l'empire industriel Krupp, qui n'a été mis en société qu'en 1969 – alors que, à la même date, on dénombrait, en France, cent vingt-six mille sociétés anonymes.

Lors de leur soixante-dix-neuvième congrès, les notaires de France ont mis en lumière un phénomène que tous les spécialistes reconnaissent : une multitude d'entreprises en France n'ont de société que le nom, le capital appartenant en quasi-totalité au président ou au gérant de l'entreprise, une fiction juridique qui a surtout des motivations fiscales. La présomption de fraude qui pèse sur les revenus non-salariaux, l'évolution de notre législation fiscale et sociale (*voir tableau*) ont conduit nombre d'entrepreneurs à choisir la forme sociale. Les réformes récentes (assurance vieillesse depuis 1972, création de centres de gestion agréés, réforme du statut du conjoint), ainsi que la hausse généralisée des prélèvements sociaux modifieront peut-être les habitudes et les comportements dans les années à venir.

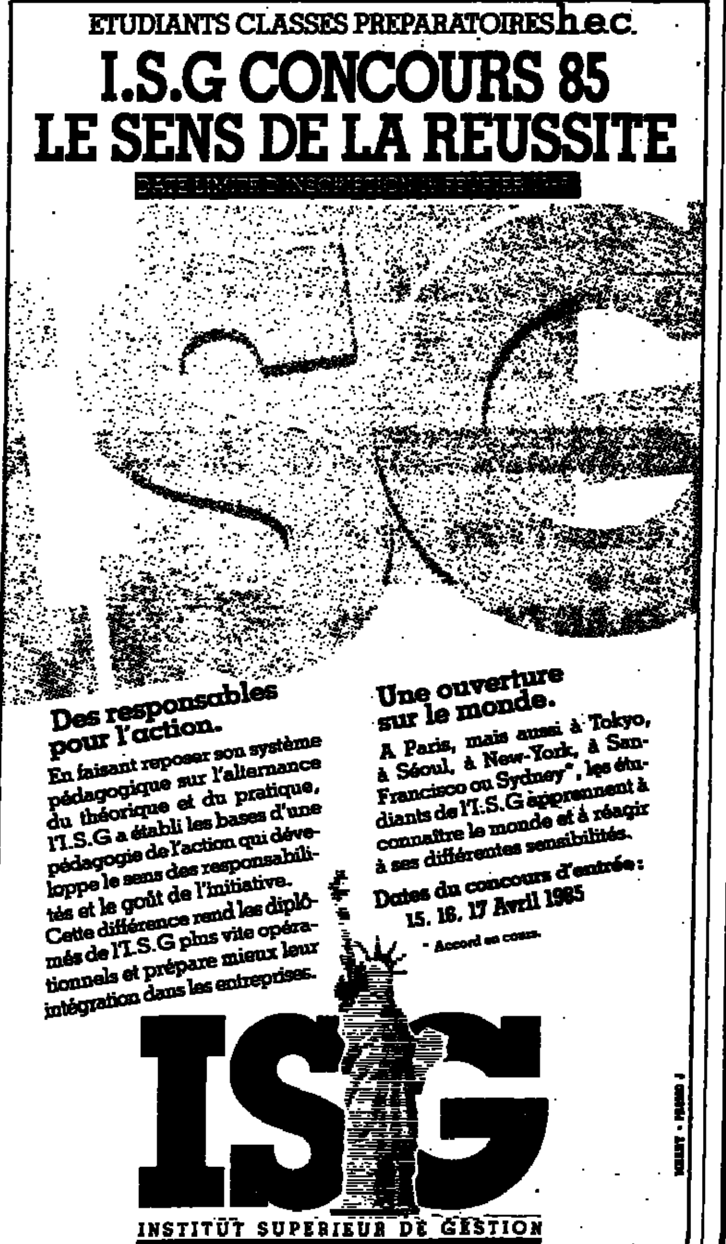
Toutefois, les simulations effectuées par des spécialistes démontrent qu'en dessous d'une capacité bénéficiaire minimum (250 000 F environ) le recours à l'exploitation en société est moins avantageux que l'exercice en nom propre. Au fil des temps, la situation fiscale et sociale de l'entrepreneur en nom s'est rapprochée de celui qui exerce sous forme sociale. Celle-ci ne s'impose que si l'entreprise dégage des bénéfices importants et atteint une certaine taille.

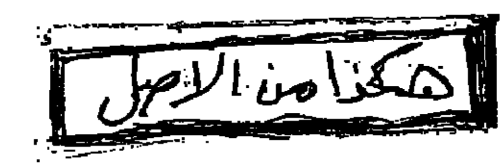
Cette constatation, qui va à l'encontre de certaines idées reçues, doit tenir compte du prestige certain que conserve encore la forme sociale aux yeux de nombreux commerçants. Celle-ci implique pourtant de lourdes contraintes de gestion et des dangers juridiques de toutes sortes, tel l'abus de bien social et la confusion du patrimoine qui représentent de nombreux risques pour les dirigeants de petites entreprises. De plus, les praticiens savent fort bien comment se déroulent, dans certaines sociétés, les assemblées ou les conseils d'administration et le sort qui, trop souvent, est réservé aux associés minoritaires.

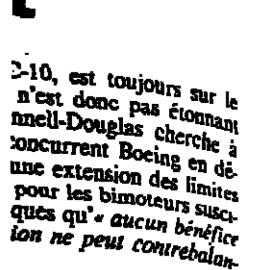
Pourtant, il est un domaine où l'entreprise individuelle et la société se retrouvent en pays de connaissance : l'inadéquation du droit successoral et fiscal de la transmission de l'entreprise, qui vaut pour les deux régimes, l'indivision posant, à cet égard, les mêmes problèmes et exigeant les mêmes réponses. Le sujet est d'autant plus préoccupant que le décès du chef d'entreprise débouche actuellement trop fréquemment sur la disparition de cette dernière. Au vu du rapport établi par Me Liauzu, au cours de l'année 1982, trois mille entreprises françaises ont dû fermer leurs portes pour un problème de transmission qui n'a pu être réglé à temps, ce qui correspondait à 14,66 % des dépôts de bilan enregistrés durant la même année.

Me ALAIN RAIMBAULT.
(Le Mouvement jeune notariat.)

	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
SOCIÉTÉ	*– Responsabilité limitée des associés (en apparence seulement).* *– Acquisition du fonds de commerce moins onéreuse.* *– Régime fiscal des salariés pour le PDG de la SA et le gérant minoritaire de SARL.* *– Impôts sur les sociétés à 50 % et avoir fiscal.* *– Assurance-chômage.*	*– Problème du cautionnement.* *– Extension possible de la « faillite » aux dirigeants.* *– Garantie de passif en cas de cession.* *– Lourdeur administrative de fonctionnement : assemblées, conseil...* *– Commissaire aux comptes pour les SA.* *– Risque d'abus de bien social et de confusion de patrimoine.*
ENTREPRISE INDIVIDUELLE	*– Totale liberté de gestion.* *– En cas de forfait pas de plus-value après cinq ans d'exploitation.* *– L'adhésion à un centre de gestion agréé confère un avantage fiscal non négligeable.*	*– Pas de patrimoine d'affectation : tous les biens de l'entrepreneur sont engagés.* *– Régime social plus favorable.* *– Cotisations supplémentaires pour l'indemnisation des arrêts maladie non déductibles fiscalement.* *– Limitation de la déduction du salaire du conjoint commun en biens.*







t

…-10, est toujours sur le … n'est donc pas étonnant …nnell-Douglas cherche à …concurrent Boeing en dé… une extension des limites … pour les bimoteurs susci… ques qu'« *aucun bénéfice* … *ion ne peut contrebalan-*…

…le aéronautique se tient …pectative et souhaite …es résultats économiques …es problèmes de sécurité …ntreront TWA, Air Ca… Al. « *L'impératif numéro* … *pour nous, la sécurité*, …I. Daniel Tenebaum, di… …néral de l'aviation civile. *Un biréacteur décollant … liaison long-courrier est … ble bombe volante, car on … carburant partout, dans … la queue, le ventre. Il a … al à effectuer un centrage … ous serons donc très vigi… que les passagers n'en… cun risque.* »

…nts aussi auront leur mot à … l'instant, aucune réaction …sion n'a été notée par la … El Al lors de sa tentative …a majorité des passagers … t comme d'une guigne du … réacteurs qui propulsent …s lequel ils montent. Les … télescopiques d'embar… …t leur emplacement dans … leur dissimulent le plus …s moteurs. Une sensibilisa… …pinion publique sur ce su… …urrait résulter que d'une …astrophique obligeant un … à se poser au Groenland …ssagers à loger dans un …

ALAIN FAUJAS.

…n avantage

…ires de France à l'occa… …festation annuelle – la … les « Rencontres nota… » – qui a lieu ce lundi …lais des congrès, à Paris. …sont assigné est de ré… …euses questions que se … les commerçants et les …reprises.

…zu, au cours de l'année …ois mille entreprises fran… …t dû fermer leurs portes … problème de transmission …u être réglé à temps, ce qui …ndait à 14,66 % des dépôts … enregistrés durant la même …

ALAIN RAIMBAULT.
(mouvement jeune notariat)

INCONVÉNIENTS

Problème du cautionnement.
Extension possible de la « faillite » aux dirigeants.
Garantie de passif en cas de cession.
Lourdeur administrative de fonctionnement : assemblées, conseil…
Commissaire aux comptes pour les SA.
Risque d'abus de biens social et de confusion de patrimoine.

Pas de patrimoine d'affectation : tous les biens de l'entrepreneur sont engagés.
Régime social plus favorable.
Cotisations supplémentaires pour l'indemnisation des arrêts maladie non déductibles fiscalement.
Limitation de la déduction du salaire du conjoint commun en biens.

…OMIQUES
…rcel JEANNENEY

…sse à l'épreuve de sa re…
…en voie d'assèchement. …
…ales.

…ncier en 1985 ?

REVUE 4 n°/an	REVUE ET LETTRE
250 F	340 F
180 F	200 F

…Economiques (OFCE)
…Paris

L'optimisme des milieux d'affaires britanniques

(*Suite de la page 23.*)

Mais l'opposition travailliste a beau jeu de dramatiser les événements et de déclarer que le cabinet de Mme Thatcher a « *perdu le contrôle de la situation* ». Les relèvements successifs des taux d'intérêt ont pour conséquence le renchérissement des crédits hypothécaires si importants en Grande-Bretagne. Les derniers chiffres indiquent qu'il y a *cent mille nouveaux chômeurs*, deux millions de plus qu'au moment où Mme Thatcher est arrivée au pouvoir, en 1979. En outre, le Parti travailliste a mis l'accent sur un fait relativement nouveau : le soudain accroissement du déficit commercial pour l'industrie manufacturière. Il est passé de 2,3 millions de livres en 1983 à près de 4 millions à la fin de 1984. La balance des paiements a été affectée dans une proportion comparable.

La grève des mineurs, qui a entraîné un accroissement considérable des importations de charbon et de pétrole, n'explique pas tout (*le Monde* du 30 janvier). C'est là que le bât blesse, car il s'agit depuis des années d'un mal endémique auquel le gouvernement prétendait remédier. Depuis un an, le cabinet de Mme Thatcher s'est félicité de la relance des exportations : en volume, + 9,5 % en 1984, sans tenir compte du pétrole. Mais il faut bien constater que, dans cette donnée, la part des services est de plus en plus importante et que, dans le même temps, les importations (toujours hors pétrole) ont, elles, progressé beaucoup plus fortement (+ 12 %, avec une pointe à 17 % en décembre). Malgré une sensible progression, les exportateurs britanniques continuent de perdre du terrain sur le marché international par rapport à leurs concurrents étrangers.

Cependant, voilà encore un paradoxe, les industriels, qui pendant des mois s'étaient montrés plutôt réservés, manifestent maintenant un certain optimisme… en pleine crise de la livre. C'est ce que révèle la dernière enquête de la Confédération de l'industrie britannique (CBI), principal organisme patronal qui fournit chaque trimestre des indications toujours très attendues. L'étude a été réalisée auprès de mille cinq cents entreprises durant les deux premières semaines de janvier, c'est-à-dire à un moment où le marché financier avait déjà subi les premiers assauts de la tempête. Or, malgré cela, *l'indice de confiance* augmente quelque peu, alors qu'il déclinait les deux trimestres précédents. Les patrons se veulent notamment optimistes à propos des perspectives d'exportation pour les douze mois à venir. Celles-ci, à leur avis, n'ont jamais été meilleures depuis 1976, l'autre année de grande faiblesse de la livre. Ils prévoient que la production manufacturière va croître d'environ 3,5 % et notent que *les investissements devraient augmenter* de 10 % au cours du premier trimestre. La plupart des dirigeants d'entreprise estiment que la hausse des taux d'intérêt est temporaire, tout en pensant que, cette fois, le gouvernement ne doit pas commettre l'erreur de les laisser diminuer trop rapidement, comme il l'a fait l'an dernier.

La productivité, qui est l'une des préoccupations majeures du gouvernement de Mme Thatcher, à cause du retard accumulé dans ce domaine, s'améliore. La *production manufacturière par employé* a progressé de 3,5 % durant les trois derniers mois, et cette tendance devrait se maintenir.

Les dirigeants de la CBI se livrent, à terme, à une critique assez proche de celle de certains membres de l'opposition et des conservateurs modérés) dont les rangs paraissent actuellement se renforcer. Une quasi-unanimité se dessine pour dénoncer quelques-unes des « impasses » de la politique économique du cabinet de Mme Thatcher. Comme d'autres organismes, la CBI a, par exemple, plus d'une fois rappelé récemment que la vétusté ou l'inadaptation des équipements d'infrastructure risquait rapidement de devenir un obstacle insurmontable au redressement économique. *A ce sujet*, on mentionne les différents secteurs de la construction, les réseaux routiers et ferroviaires, les égouts, etc. *Là encore*, on estime que la volonté gouvernementale de réduire les dépenses publiques doit avoir des limites, sous peine d'hypothéquer gravement l'avenir.

Même à la CBI, on reprend l'argument des *travaillistes* – auquel fait écho, chez les conservateurs, M. Edward Heath, ancien premier ministre – selon lequel un effort en matière d'équipement aurait, entre autres, l'avantage de créer de nouveaux emplois et de résorber quelque peu le chômage que le gouvernement donne trop souvent l'impression d'ignorer, bien qu'il s'en défende.

Ces objections se multiplient, si bien que, au sein de la majorité, une partie de ceux qui, en 1979, applaudissaient *quand Mme Thatcher* promettait de diminuer l'impôt, ont accueilli en novembre sans enthousiasme, l'intention exprimée par le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, de respecter enfin cet engagement pour l'exercice 1985-1986.

Ainsi se développe une critique qui peut s'appliquer à l'ensemble de la politique économique gouvernementale : le cabinet de Mme Thatcher est en mesure de présenter à plus d'un titre des résultats satisfaisants pour le présent et le proche avenir, mais les perspectives à long terme sont inquiétantes. Jusque chez les députés conservateurs, on commence à reconnaître que la « saine gestion » tant prônée par Mme Thatcher, ne doit pas se résumer à la présentation d'un budget tant soit peu équilibré par le produit de la vente des entreprises nationalisées et par les *royalties* de l'exploitation pétrolière en mer du Nord, deux solutions tout à fait provisoires, car le nombre des compagnies « privatisables » est restreint et les revenus pétroliers devraient commencer à baisser dès 1986 ou 1987.

FRANCIS CORNU.

LES PÔLES DE CONVERSION ONT UN AN

« Quel labyrinthe ! »

nous déclare M. Battist, député PS du bassin de la Sambre

Député PS (et rocardien) de la vingt-deuxième circonscription du Nord, dans le bassin de la Sambre très affecté par la crise de la sidérurgie et de l'électromécanique, M. Umberto Battist donne son point de vue, dans l'interview ci-dessous, sur les pôles de conversion un an après.

« Vous êtes le représentant d'une des quinze zones sinistrées de l'industrie française…

– Je ne parlerai que de ce que je vis chez moi, dans le bassin de la Sambre. Dans ce bassin qui compte 140 000 habitants, 3 000 emplois ont disparu en 1983, plus de 2 500 en 1984, et on attend 2 000 nouvelles suppressions d'emplois pour le premier semestre 1985. Le taux de chômage s'approche inéluctablement des 20 % dans une zone où, pourtant, une part significative de la population active (plus de 10 %) a émigré depuis 1975.

» *Le pôle de conversion*, ça a d'abord été une longue attente. Alors que « l'effet d'annonce » des mesures gouvernementales avait suscité un réel intérêt et un *frémissement d'espoir parmi tous* les partenaires locaux, il a fallu attendre le mois de septembre (huit mois !) pour que soient annoncées, sur le terrain, les premières mesures retenues. Et pour le député qui y avait cru, quelle course d'obstacles, quel labyrinthe pour essayer de savoir ce qui se prépare ou pour tenter d'influer sur certaines décisions qu'il souhaite voir prendre !

» Certes, le principe est simple : c'est le préfet qui est responsable de l'ensemble du dispositif. Mais quelle souplesse, quelle rapidité, quelle clarté dans la prise de décision ! Car il y a le sous-préfet et l'équipe d'animation qui a été mise en place pour l'aider et qui travaille *en liaison* avec l'équipe de la préfecture (il y a, en effet, trois pôles de conversion dans le pauvre département du Nord). La préfecture se concerte avec la DATAR, *qui*, ne disposant pas de fonds propres, doit en référer aux divers ministères concernés. Etant entendu que c'est, en dernier ressort, aux services du premier ministre qu'il appartient de trancher. Et ce n'est pas le rattachement de la DATAR au nouveau ministère de Gaston Defferre qui a simplifié le parcours. Comment s'y retrouver ? Et quel décalage dramatique entre la vitesse à laquelle se dégrade la situation locale et l'absence de dynamisme d'un tel dispositif !

– Vous êtes vraiment très critique…

– Il y a, je crois, erreur sur la méthode. S'agissant de faire jouer la solidarité nationale en faveur de certains secteurs géographiques en très grande difficulté, il est compréhensible qu'on ait voulu *confier la responsabilité* de sa mise en œuvre au représentant de l'Etat. J'ajoute également que le gouvernement avait de bonnes raisons d'avoir quelques doutes *sur la manière dont* ses initiatives auraient été relayées par les conseils généraux ou régionaux d'opposition *s'il* leur avait délégué une telle responsabilité. Il n'en *reste pas moins que la méthode* retenue présente deux inconvénients majeurs.

Les initiatives locales découragées

» Le premier résulte des moyens médiocres dont dispose l'Etat pour mener et rendre crédible une politique volontariste de redéveloppement de ces zones dans une situation économique qui ne lui permet pas, comme dans le passé, de réaliser de spectaculaires implantations d'activités nouvelles. D'autre part, les budgets austères que nous connaissons ne permettent pas non plus de donner une quelconque ampleur aux actions d'accompagnement prévues.

» Le second défaut – et il est, selon moi, le plus grave, – c'est qu'en optant pour une *démarche* étatique, on se prive de l'apport essentiel que doit constituer la mobilisation des intervenants locaux. Ils sont laissés en marge du processus engagé et ceux qui ont tenté de s'y impliquer avec conviction en ont été, le plus souvent, découragés.

» Or c'est pourtant là que réside l'enjeu essentiel : pouvoir s'appuyer d'abord sur la prise de conscience, sur la volonté et sur la mobilisation des populations concernées. C'est toujours vrai ; et ça l'est plus encore quand les moyens financiers dont dispose l'Etat sont limités. Si l'appareil de l'Etat était capable d'une telle animation, ça se saurait…

– Malgré tout cela, il y a tout de même des points positifs ?

– C'est vrai. Si les tranches 3 et 4 du Fonds spécial des grands travaux n'ont eu que des retombées très médiocres dans le bassin de la Sambre, les effets sont plus intéressants en ce qui concerne les activités industrielles et la formation. C'est tout d'abord une attention plus grande portée par l'Administration à l'ensemble des *difficultés que peuvent connaître* les entreprises et un soin plus grand apporté à sauver ce qui peut l'être ou à aider à se réaliser certains projets difficiles. C'est la mise à la disposition de la société de conversion SODINOR d'un fonds de 35 millions de francs lui permettant d'aider à la création d'entreprises dans le Bassin de la Sambre. C'est l'ensemble du dispositif fiscal et financier qui suscite un intérêt certain de la part d'investisseurs éventuels.

» Les responsables locaux prennent conscience de l'absolue nécessité de modifier leurs comportements traditionnels. Voilà des chefs d'établissements de formation professionnelle, qu'ils soient du secteur public ou privé ou de l'AFPA, qui se rendent visite les uns les autres, qui ébauchent des projets de collaboration et tentent d'élaborer des projets de développement de chacun de leurs établissements qui prennent mieux en compte la nécessité de cohérence de l'ensemble. Voilà les syndicats et les parents d'élèves du lycée technique qui lancent une campagne de sensibilisation sur le gâchis que constitue l'entassement des élèves dans les classes *de seconde ordinaire, alors que les* classes de seconde technique sont désertées.

» L'ensemble des collectivités locales – conseils général et régional à direction socialiste et syndicat intercommunal à direction communiste – s'associent à la chambre de commerce, à l'Union patronale, à la SDR et aux trois banques régionales pour créer une société d'économie mixte pour le développement du bassin de la Sambre. Des grandes entreprises locales acceptent de contribuer au coût de fonctionnement de cette société. Tout cela, je m'en réjouis. »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LA CONJONCTURE INTERNATIONALE

Une croissance presque régulière

Aggravation du chômage en Europe, sauf en RFA

(Après correction des variations saisonnières)	Production industrielle Déc. 84 (1)	Prix à la consommation Déc. 84 (2) (3)	Chômage Déc. 84 (en millions)	Taux de chômage harmonisés en % nov. 84
ETATS-UNIS	166,2	316,5	8,19	7 %
Tendance récente (%)	0,9	+ 3,7	+ 2,5	
Taux de croissance sur un an (%)	6,4	+ 4,3	– 10,9	
JAPON	120,5	113,2	1,618 *	2,7 %
Tendance récente (%)	+ 12	+ 3,5	– 1,8	
Taux de croissance sur un an (%)	+ 9,2	+ 2,6	+ 2,5	
R.F.A.	101,8 (4)	119,6	2,230	8 %
Tendance récente (%)	21,6	+ 4,1	– 9,1	
Taux de croissance sur un an (%)	+ 3,8	+ 2	+ 0,7	
ROYAUME-UNI	102,6 *	358,5	3,107	13,4 %
Tendance récente (%)	+ 10,1	+ 5,1	+ 3,6	
Taux de croissance sur un an (%)	– 0,7	+ 4,6	+ 5,5	
FRANCE	132,0	153,1	2,401	9,2 %
Tendance récente (%)	– 5,8	+ 5,9	+ 5	
Taux de croissance sur un an (%)	0	+ 6,7	+ 13,3	

Sources nationales : OCDE et GSI-ECO

(1) Base 100 en 1967 pour les Etats-Unis, 1970 pour la France, 1980 pour la R.F.A., le Japon et le Royaume-Uni.

(2) Base 100 en 1967 pour les Etats-Unis, 1974 pour le Royaume-Uni 1976 pour la R.F.A. et 1980 pour le Japon et la France.

(3) Données non corrigées des variations saisonnières pour la France et le Royaume-Uni.

La tendance récente correspond au taux de croissance annualisé de la moyenne des trois derniers mois par rapport aux 3 mois antérieurs.

(4) *Novembre 84.*

La consommation à la traîne

En volume, base 1975 = 100 (après correction des variations saisonnières)	PIB ou PNB	Investissement	Consommation des ménages
ÉTATS-UNIS*			
3e trimestre 1984	133,6	166,9	136,8
Tendance récente	(+ 1,6)	(+ 9,3)	(+ 0,6)
Taux de croissance sur un an	+ 6,1	+ 17,3	+ 5,0
JAPON			
3e trimestre 1984	151,5	146,1	135,1
Tendance récente	(+ 3,0)	(+ 8,9)	(+ 3,0)
Taux de croissance sur un an	+ 5,4	+ 8,8	2,8
RFA			
4e trimestre 1984	124,4	125,1	116,4
Tendance récente	(+ 7,5)	(+ 17,0)	(– 0,4)
Taux de croissance sur un an	+ 3,2	+ 1,5	+ 1,1
ROYAUME-UNI			
3e trimestre 1984	113,7	105,2	117,4
Tendance récente	(– 1,4)	(– 8,8)	(– 1,5)
Taux de croissance sur un an	+ 0,3	+ 5,5	+ 0,6
FRANCE			
3e trimestre 1984	124,0	105,5	128,2
Tendance récente	(+ 3,2)	(– 6,4)	(– 0,7)
Tendance de croissance sur un an	+ 2,3	– 2,7	+ 0,5

★ Pour le 4e trimestre 1984, le taux de croissance annualisé du PNB des Etats-Unis est estimé à + 3,9 %.

Les données reproduites ont été extraites des sources nationales puis mises sous forme d'indice (1975 = 100).

Le taux de croissance sur un an représente l'évolution entre le dernier trimestre connu et le trimestre correspondant de l'année antérieure.

L'investissement correspond à l'investissement des entreprises pour les Etats-Unis, le Japon et la France, à l'investissement total (y compris celui de l'Etat) pour la RFA et le Royaume-Uni.

C'EST une croissance moins mouvementée qui s'est installée ces derniers mois, et les raisons de se réjouir sont nombreuses au regard de ces dernières années. Les purges administrées aux PVD (pays en voie de développement) les plus lourdement endettés et le rééchelonnement de leurs dettes ont porté, au moins provisoirement, leurs fruits. Les améliorations très nettes en 1983, puis de nouveau en 1984, de leurs balances de paiements courants ont été rendues possibles par la forte demande *américaine associée à des réductions*, parfois draconiennes, des importations. Le résultat est là : l'activité a le plus souvent progressé en 1984, et la crainte d'une dislocation du système financier international s'est éloignée. L'autre grande inquiétude des Européens, c'était l'économie américaine.

Et là aussi l'année commence bien : les derniers résultats indiquent *à la fois une nette décrue des taux* d'intérêt (3 points de moins pour les « fonds fédéraux » – argent au jour le jour – en cinq mois), une croissance soutenue (3,9 % en rythme annualisé pour le dernier trimestre 1984), une inflation bien contenue (+ 0,2 % pour les prix à la consommation en décembre). Le département du commerce américain prévoit une nouvelle augmentation des investissements *de 8,4 % en 1985* après le niveau élevé de 1984 ; les revenus des ménages augmentent à un rythme exceptionnel (0,5 % en décembre, 9 % sur l'année 1984) : *on a du mal, malgré les toujours* fameux déficits, à faire la fine bouche.

Si l'on examine maintenant la situation économique des principaux pays européens, *là* aussi, pourrait-on dire, tout ne va pas si mal. La plupart des objectifs que s'étaient assignés les Européens au début de la décennie sont atteints ou en voie de *l'être : net ralentissement de l'infla*tion, réduction des déficits commerciaux et publics, amélioration de la situation financière des entreprises, reprise de l'investissement... Oui, mais il y a les treize millions de chômeurs que la Communauté européenne comptait fin 1984, soit près de 6 % de plus qu'un an auparavant. Et ce malgré une croissance moyenne supérieure à 2 %. La Morgan *Guaranty* Trust n'hésite pas à analyser le chômage européen comme une rupture majeure dans l'économie mondiale, au même titre que le problème de la dette des PVD *ou les déficits budgétaires et* commerciaux américains.

Prenons d'ailleurs l'exemple de l'Allemagne : entre fin 83 et fin 84, la croissance y a été de 3,2 %, les prix à *la* consommation n'ont crû que de 2 %, le déficit public a diminué, la balance commerciale a dégagé un excédent record de 170 milliards de francs ; les investissements ont repris en fin d'année et devraient continuer à progresser. Les augmentations de salaires prévisibles pour 1985 laissent espérer des gains de pouvoir d'achat de 1 à 2 %. La reprise de la consommation devrait ainsi relayer le ralentissement attendu de la croissance des exportations.

Bref, tout va bien ou presque. Reste l'emploi. Le taux de chômage s'est stabilisé et l'emploi a arrêté de baisser. Bien maigre résultat, alors que la reprise mondiale est particulièrement favorable à l'économie allemande (chimie, machines, matériels électriques...).

On a le plus souvent tendance à présenter les 6,5 millions d'emplois créés aux Etats-Unis entre la fin 1982 et la fin 1984 comme un phénomène exceptionnel.

C'est plutôt l'incapacité des *économies européennes à créer* des emplois qui est frappante, si l'on examine les tendances de long terme : entre 1974 et 1984, on compte plus de 20 millions d'emplois nouveaux aux Etats-Unis et 8 millions au Japon. Pendant ce temps, les quatre grands pays de la CEE n'ont pas créé d'emplois (un million de plus en Italie et des pertes du même ordre entre le Royaume-*Uni et l'Allemagne)*. Parallèlement, la croissance économique était du même ordre (2 %) aux Etats-Unis et dans les quatre grands pays de la CEE. Une analyse de l'emploi pendant cette période a fait l'objet d'une étude de deux économistes du département du travail américain (1). Elle montre que les emplois nouveaux s'inscrivent aux Etats-Unis dans la tendance de long terme des créations d'emplois tertiaires, tandis que dans l'industrie des emplois ont été créés alors que d'autres disparaissaient. On constate que les pertes, comme du reste les créations d'emplois se sont aussi bien produites dans les secteurs à bas salaires que dans des secteurs où les rémunérations sont plus élevées que la moyenne. Plus globalement, on peut dire que la structure des salaires ne s'est pas modifiée en dix ans aux Etats-Unis.

On parle souvent des disparitions d'emplois dans l'industrie ; ne devrait-on pas s'intéresser aussi au ralentissement des créations d'emplois tertiaires en Europe ?

(1) W. Bednarzik et J.E. Sabelhaus : *Job Creation and Losses in the US, 1973-1974 : Low or High Wage Industries ?* présenté à la réunion du comité des affaires sociales de l'OCDE (12-14 décembre 1984).

Cette page a été rédigée par GSI-ECO en association avec *le Monde*.

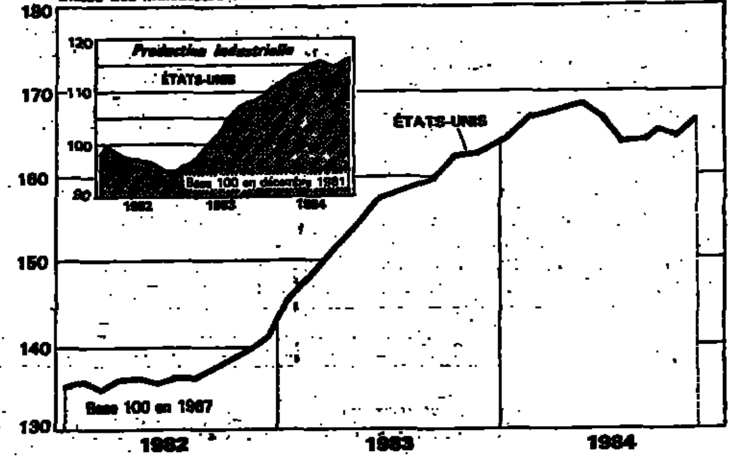
Prix : l'éventail se resserre

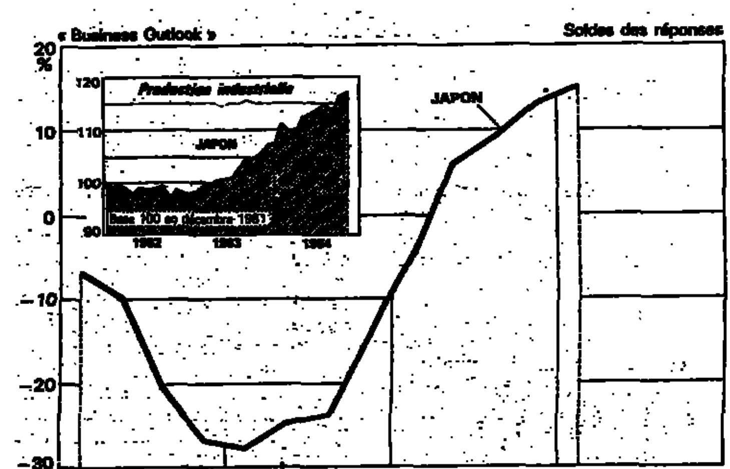
Glissements annuels des indices de prix à la consommation

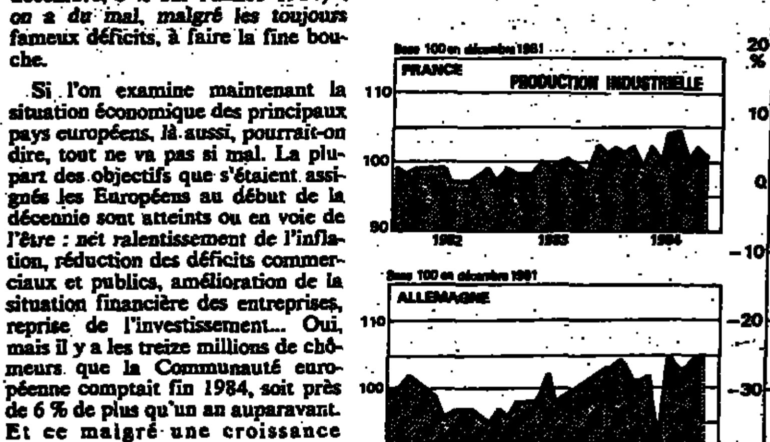
FRANCE – ROYAUME-UNI – ÉTATS-UNIS – ALLEMAGNE

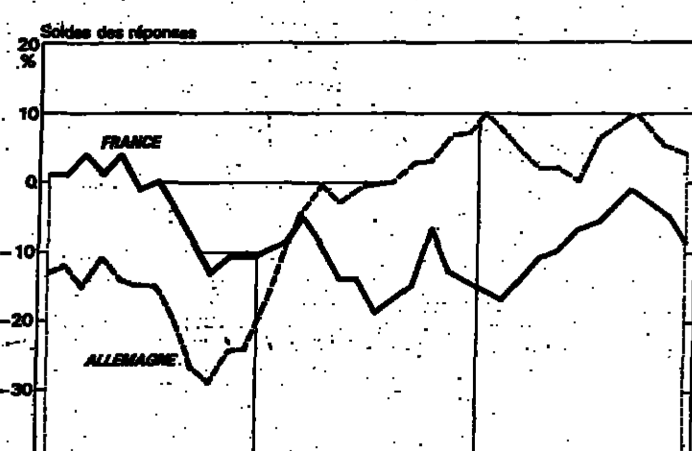
1982 – 1983 – 1984

Tendances futures de la production : Etats-Unis et Japon restent en flèche









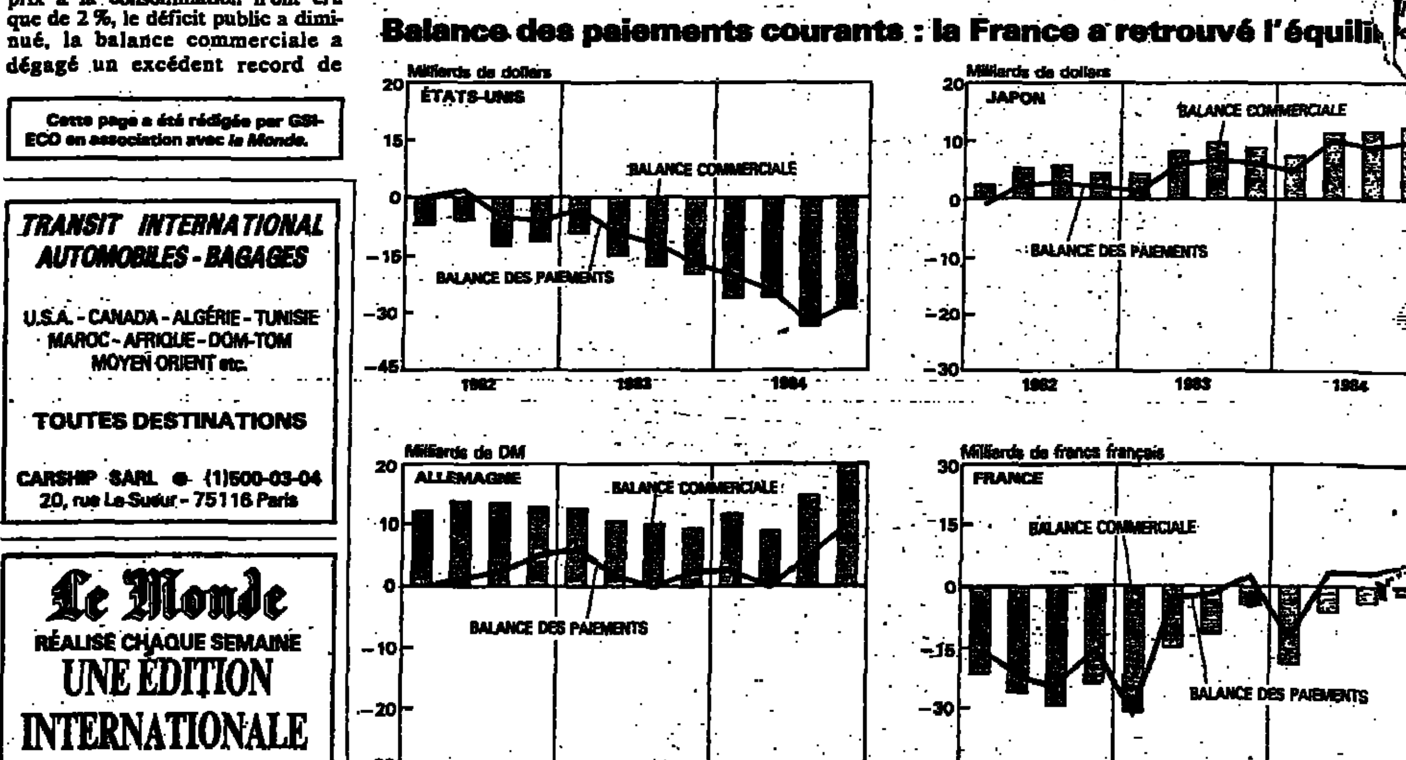
(Sources : OCDE - EUROSTAT (CEE) - NIKKO Research Center.)

Pour les États-Unis, cette série représente un indicateur avancé de la production industrielle (Leading Indicators Index) : cet indicateur est une synthèse des différentes séries chronologiques qui se sont révélées être des indicateurs significatifs de l'évolution économique à venir (enquêtes de conjoncture, commandes et stocks...).

Pour le Japon, la courbe retrace les perspectives à court terme de l'économie (Business Outlook) telles qu'elles ressortent des enquêtes auprès des industriels.

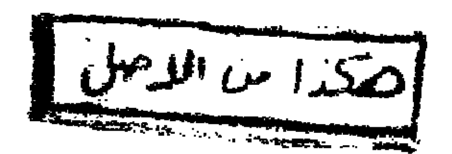
Pour la France et la RFA, elles résultent d'enquêtes de conjoncture communautaires auprès des industriels.

Balance des paiements courants : la France a retrouvé l'équilibre



(Sources : Bundesbank pour la RFA, OCDE pour les autres pays, estimations GSI-ECO pour le quatrième trimestre 1984 au Japon, en RFA et en France.)



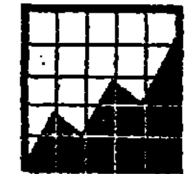


ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

BDF●●●● premier producteur français de rubans adhésifs connu sous la marque tesa

Nous recherchons pour notre "Division Industrie" le

Directeur du Département

Ventes - Marketing - Gestion

Filiale française (effectif : 500 personnes) d'un important Groupe Industriel Allemand, nous avons atteint des objectifs ambitieux et pris d'importantes parts de marché, grâce à l'attitude volontariste de notre équipe. Notre progression est constante.
Nous fabriquons et commercialisons des produits destinés, pour la Division Industrie, à une clientèle d'utilisateurs et de distributeurs industriels.
Directement rattaché au Directeur Général, et responsable du développement du CA et du profit, vous assumerez l'ensemble des fonctions à exercer pour diriger avec talent ce département : ventes, marketing, contrôle budgétaire, animation d'une équipe solide et bien structurée (50 personnes).
Agé d'environ 40 ans, vous connaissez bien la langue allemande, êtes diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieur, vous avez réussi dans la vente et le marketing de produits industriels, ainsi que dans l'animation d'un département commercial.

Siège de la Société : Région Parisienne (92).



Merci d'adresser CV avec photo et prétentions sous la référence 3057 M à Danielle Jalbert.

65, avenue Kléber 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC



Nous sommes un SSII spécialisée dans le secteur financier : Banques, Bourse, Compagnies d'Assurances. Notre activité couvre le conseil, la conception, la réalisation et la mise en place de systèmes informatiques; la délégation de personnel ne fait pas partie de nos prestations. La qualité de nos interventions nous a permis d'acquérir, en 3 ans d'existence, une solide image de marque.
Nous créons un nouveau poste de

DIRECTEUR DE PROJETS

Rattaché à un Directeur de Département :
- Il assurera des missions de conseils, la conception de projets, la mise en place et l'encadrement d'équipes de développement.
- Il gèrera et développera nos missions chez ses clients.
- Il participera à l'animation du Département à l'évaluation, à la formation et au recrutement du personnel.

Pour réussir dans ce poste, un diplôme d'une Grande Ecole ou Universitaire et une expérience informatique d'au moins 7 à 8 ans sont nécessaires. Pourtant, si votre expérience est plus courte, nous pouvons également vous proposer d'intégrer nos équipes comme Responsable de Groupe ou Chef de Projet. Nous offrons une excellente opportunité de développement à un informaticien à fort potentiel, soucieux de prendre rapidement des responsabilités dans le domaine de l'informatique bancaire.

Merci de prendre contact avec nous en nous adressant sous la référence 132 AF, lettre manuscrite, CV, photo en indiquant la rémunération souhaitée – GRANNI – 2 rue des Petits Pères – 75002 PARIS



une ville recherche un cadre de haut niveau pour exercer les fonctions de

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

il sera responsable de la mise en œuvre de la stratégie de communication

PROFIL RECHERCHÉ • Titulaire d'un diplôme de la fin du 2e cycle de l'enseignement supérieur et ayant une expérience professionnelle similaire auprès d'une Collectivité locale ou territoriale ou un Organisme public ou para-public.
• Connaissance des problèmes d'information locale et de son environnement administratif, politique, économique et social...
• Esprit d'équipe, sens des responsabilités avec la capacité à concevoir et à réaliser des actions d'information avec une équipe à créer et des collaborateurs extérieurs.

STATUT DE CONTRACTUEL • Merci d'envoyer, dès aujourd'hui, votre Curriculum Vitae, une lettre manuscrite avec vos prétentions et une photo à MEDIA-SYSTEM (toute discrétion assurée) sous réf. 7571 mentionnée sur l'enveloppe. 104, rue Réaumur, 75081 Paris Cedex 02.

le Groupe de la Lyonnaise des Eaux (C.A. consolidé 13 Milliards de francs), recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE

Cadre financier

Le candidat possèdera une formation supérieure, de préférence complétée par un D.E.C.S. ou l'équivalent.
Il aura déjà acquis une solide expérience de la comptabilité et de la gestion d'entreprise (3 à 5 ans). La pratique de l'anglais courant est indispensable.

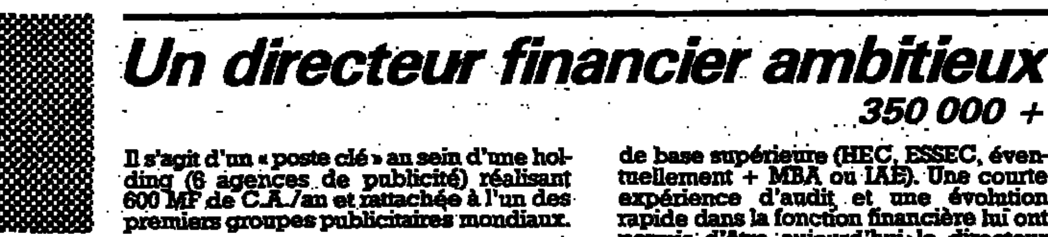
Au sein d'une équipe de contrôleurs financiers, son rôle sera :
- d'assurer le contrôle financier permanent d'un groupe de filiales,
- d'assister ces sociétés au niveau de l'organisation comptable, de l'arrêté des bilans, de l'établissement des plans et des budgets,
- d'effectuer des études économiques et financières, en vue d'acquisition ou de rapprochement de sociétés.

Ce poste est à pourvoir à Paris. Ultérieurement, le candidat pourra être affecté à des postes en province ou à l'étranger.
La rémunération sera fonction de l'intérêt de la candidature présentée et, en particulier, de la variété et de la solidité de l'expérience.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : LYONNAISE DES EAUX - Direction du Personnel et des Ressources Humaines 52, rue de Lisbonne 75008 Paris



COFAP



350 000 +

Il s'agit d'un « poste clé » au sein d'une holding (6 agences de publicité) réalisant 600 MF de C.A./an et rattachée à l'un des premiers groupes publicitaires mondiaux.
- Le candidat choisi assurera, en direct, la direction financière de la principale unité et sera, au niveau de la holding, à la fois l'interlocuteur du groupe (reporting) et le partenaire de la direction générale pour le suivi des autres unités et les grandes décisions stratégiques de la holding (acquisitions, etc.).
- Nous le souhaitons extrêmement professionnel, bilingue français/anglais et entraîné au reporting, avec une formation de base supérieure (HEC, ESSEC, éventuellement + MBA ou IAE). Une courte expérience d'audit et une évolution rapide dans la fonction financière lui ont permis d'être aujourd'hui le directeur financier d'une entreprise moyenne ou d'une unité dans un groupe national ou international.
- Pour s'adapter à notre culture et aux exigences du poste, il sera jeune, dynamique, rigoureux mais souple, capable de s'intégrer à une équipe de direction performante et ambitieuse.

Merci d'envoyer votre dossier (C.V., photo, salaire actuel) à notre Conseil

HAY FRANCE

Sonia Lipszyc
HAY Managers 13 rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS

MEDIA BA

Notre projet: gagner avec vous en Savoie.

■ *Nous sommes l'une des premières sociétés françaises de services et d'ingénierie en informatique. Pour prendre la responsabilité de notre centre de traitement d'Annecy (50 personnes, 20 Millions de CA), nous recherchons un*

DIRECTEUR

■ *Diplômé d'une grande école scientifique ou commerciale, vous avez plus de 8 ans d'expérience professionnelle incluant une sérieuse connaissance de l'informatique.*

■ *Votre tempérament de gagneur, la preuve de vos réussites antérieures feront de vous le responsable d'un important centre de profit.*
■ *A ce titre, vous dirigerez une équipe, développerez les ventes et gérerez la croissance avec efficacité.*

■ *Votre rémunération annuelle pourra dépasser 300.000 F.*

■ *Si vous êtes motivé par notre projet, merci d'adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 7580, à SOPRA DRH, 90 rue de Flandres 75019 Paris.*

UN DES PREMIERS CONSTRUCTEURS D'INFORMATIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche pour l'une de ses Directions Opérationnelles: 2 milliards de CA, chargée de commercialiser et supporter une large gamme de produits

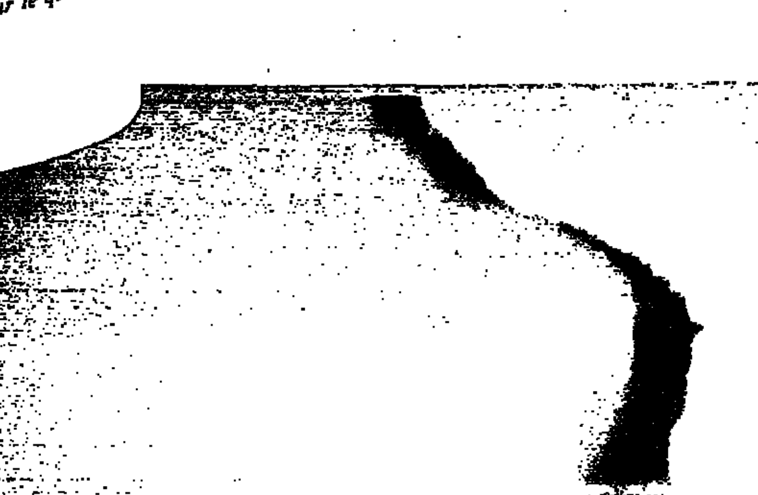
UN DIRECTEUR MARKETING ET SERVICES

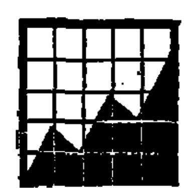
Rattaché au Directeur de l'unité, sa mission à la fois fonctionnelle et opérationnelle dans le domaine du support technico-commercial et du marketing est double :
■ Sa connaissance du marché, sa capacité à anticiper son évolution, lui permettent d'être une force de proposition auprès de la Direction qu'il conseille dans le choix de stratégies marketing et auprès des Responsables technico-commerciaux qu'il anime (analyse critique des affaires, positionnement concurrence, orientations et conseil sur les offres clefs, qualification des hommes).
■ Il dirige une équipe d'ingénieurs de haut niveau intervenant sur des projets pilotes ou de grande envergure dans des domaines de pointe (réseaux, intelligence artificielle, bureautique).
Il est responsable d'une équipe de promoteurs produit.

Ce poste implique de nombreux contacts au sein de l'unité mais également une action de coordination *au sein du groupe.*
■ De formation supérieure, c'est un professionnel de l'informatique. Son expérience de généraliste d'au moins dix ans, ajoutée à une compétence technique de haut niveau dans l'un des domaines suivants : réseaux, bureautique, intelligence artificielle ... seront le garant de sa crédibilité. Rémunération élevée.

Merci d'adresser sous réf. AM 22 : lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à notre conseil : STANDARDATA - 128, Bd Haussmann - 75008 Paris.







DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Agro-alimentaire : De la plante à l'ingrédient

C'est pour cette transformation que nous développons un outil industriel spécifique utilisant des méthodes de déshydratation et de surgélation et vous proposons de devenir notre

Directeur technique

Société à taille humaine (250 personnes, 83 MF de C.A.), en forte progression, leader sur ses marchés, *exportant 40 % de sa production et disposant* d'un budget de 22 MF d'investissements, nous souhaitons accueillir un jeune ingénieur d'au moins 30 ans (ENSIA, ENSAIA, AM, ICAM...), possédant une expérience investissement - travaux neufs - entretien, acquise dans l'agro-alimentaire : laiterie, conserverie, plats cuisinés..., à qui nous confierons la direction technique de notre entreprise. Appelé à diriger 50 personnes, il devra être un bon animateur, jouir d'une bonne culture technique et souhaitera s'investir pleinement... aux environs de **FONTAINEBLEAU** (logement assuré).

René DAGIRAL, votre Conseil, vous remercie de prendre contact en lui faisant parvenir, sous la réf. C/DIT/LM, votre résumé de carrière.

MEDIA SA

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

CHEF DU SERVICE QUALITE INDUSTRIELLE

Grande banlieue Ouest de Paris

Une société française (1000 personnes) spécialisée dans la fabrication d'équipements et systèmes «haute technologie» destinés à des industries de pointe (aéronautique, spatial, ...) recherche *UN CHEF DU SERVICE QUALITE INDUSTRIELLE* pour l'un de ses Etablissements employant plusieurs centaines de personnes. Sous l'autorité du Directeur d'Etablissement et en relation fonctionnelle avec le Directeur Qualité de la Société, il sera le garant vis-à-vis des clients et des services officiels de *la conformité des produits fabriqués à leur définition*. Il fera participer son Service à l'action d'industrialisation des produits en l'associant aux Services Etudes, Achats, Méthodes Industrielles et Fabrication, afin de préserver, tout au long du processus industriel, le niveau de qualité requis par l'expression des besoins clients. Il mettra en application la politique Qualité Centrale et en fixera les moyens et procédures d'accomplissement. Avec ses collaborateurs, il aura en charge de promouvoir l'esprit de «qualité totale» en généralisant la démarche «qualité» à l'ensemble de l'environnement industriel. Il dirigera et animera les activités de plusieurs dizaines de personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 33 ans, de formation Ingénieur A & M, possèdera plusieurs années d'expérience industrielle acquise soit dans une fonction semblable soit en méthode industrielle ou bien encore en production au sein d'une entreprise dont les fabrications exigent une extrême précision.

Ecrire sous référence 744/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM



Het Nederlands Zuivelbureau

De Stichting Het Nederlands Zuivelbureau is belast met de collectieve reclame, promotie en voorlichting ten behoeve van Nederlandse melk en zuivelprodukten in binnen- en buitenland. Het bureau, waarvan het hoofdkantoor in Rijswijk is gevestigd, beschikt voor de uitvoering van deze werkzaamheden over vestigingen in een aantal lidstaten van de Europese Gemeenschap.

Als gevolg van het overlijden van de directeur van het kantoor te Parijs is de functie vacant van

vestigingsdirecteur Frankrijk

Aan gegadigden voor deze functie, waarin leiding dient te worden gegeven aan circa 25 medewerkers, verdeeld over binnen- en buitendienst, worden de volgende eisen gesteld;

- Nederlandse nationaliteit
- opleiding op academisch of daarmee gelijkstaand niveau
- kennis van en ervaring met de reclamevoering gericht op de consument
- inzicht in de ontwikkeling in de groot- en detailhandel voor levensmiddelen
- beheersing in woord en geschrift van het Frans en de overige moderne talen.

Bekendheid met de commerciële aspecten en het produktenassortiment van de zuivelbedrijfstak strekt tot aanbeveling.
Maximum leeftijd 40 jaar.

Honorering en secundaire arbeidsvoorwaarden zijn overeenkomstig het niveau van de functie. Een psychologisch onderzoek zal deel kunnen uitmaken van de selectieprocedure.

Sollicitatie, voorzien van een zo volledig mogelijk curriculum vitae, dient met vermelding van de aanduiding vertrouwelijk te worden gericht aan de algemeen directeur van Het Nederlands Zuivelbureau, Postbus 75, 2280 AB Rijswijk (ZH) PAYS-BAS.

Si vous avez envie de mettre le cap plein sud et si vous possédez, outre le sens du management, les qualités d'un

Directeur Administratif et Financier

alors, sachez que l'Agence de Marseille d'une importante Société Maritime d'armement, d'affrètement, de transport et de consignation recherche son candidat.

- Vous avez une formation supérieure de commerce avec option comptable et financière, ou un DECS,
- vous maîtrisez l'Anglais,
- vous avez de préférence l'expérience réussie de management d'une PME (si possible dans le secteur maritime),
- vous êtes partant pour la cité phocéenne,

alors... nous vous attendons

Adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 4408/M à notre Conseil Nicole WEERTS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Publival



Impact développement

Monceau Commercial Building, 38 rue de Lisbonne 75008 PARIS

LA COMMUNE DE VITROLLES (25.000 HABITANTS)
Dans les Bouches-du-Rhône
envisage de recruter un

DIRECTEUR D'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :
Mutation ou être titulaire du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Ecole de Musique contrôlée par l'Etat ou être titulaire d'un des titres ou diplômes requis pour présenter le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur et remplir les conditions générales de recrutement dans la Fonction Publique Territoriale.

Les candidatures + C.V. sont à adresser à :
MONSIEUR LE MAIRE
Service du Personnel
B.P.102
13743 VITROLLES CEDEX
avant le 11 FÉVRIER 1985 « dernier délai », LE MAIRE.

VOUS ÊTES UN

INGÉNIEUR COMMERCIAL

AMBITIEUX ?
VOICI VOTRE CHANCE

Nous sommes une moyenne entreprise familiale souabe (R.F.A.) spécialisée dans la production de disques à tronçonner et à ébarber pour la sidérurgie, l'industrie du bâtiment et de la pierre.

Dans notre pays ainsi que sur le marché mondial, la vente de nos produits a rencontré un succès conséquent.

Nous avons une petite filiale de distribution travaillant sous sa propre marque en France où nous avons pris pied dans une modeste mesure.

Nous avons engagé des représentants commerciaux, et un magasin de livraison (qui pourrait être déplacé) est à votre disposition.

Nous avons besoin d'un directeur, la force motrice de notre filiale française, qui fera *progresser notre affaire.*

Notre nouvel associé sera appelé à participer, et ses revenus seront étroitement liés à ses résultats.

Nous serons heureux de recevoir une candidature édifiante *de votre part.*

Ecr. s/nº 8.910 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VILLE DE MARTIGUES

(Bouches-du-Rhône),
43.000 habitants, recherche un

DIRECTEUR DE CABINET

(grade Secrétaire général des villes de 40.000 à 80.000 habitants).

PROFIL SOUHAITÉ :
- Etre titulaire d'une maîtrise de droit public ou de sciences économiques ;
- Etre un bon organisateur et avoir une solide expérience en matière d'organisation des services ;
- Etre dynamique et motivé ;
- Aptitude à l'encadrement et à la communication.

Adresser candidatures et c.v. détaillé à M. le Maire, B.P. 101 13694 Martigues Cedex avant le 28 FÉVRIER 1985.

NEUTROGENA CORPORATION

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE SPÉCIALISÉE EN DERMOCOSMÉTOLOGIE
recherche son

DIRECTEUR DE MARKETING EUROPE

Pharmacien (enne), 30 à 35 ans, ayant acquis une bonne expérience marketing dans les produits grand public. Ambitieux, disponible pour de nombreux déplacements à l'étranger. Anglais indispensable, espagnol et allemand souhaités. Il sera directement rattaché au Président de la Division Européenne à Paris.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions à
NEUTROGENA CORPORATION
5, rue Copernic, PARIS-16e.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

LE MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

recherche pour le poste de Directeur Adjoint du Centre d'Informations et de Documentation Scientifique de l'Asian Institute of Technology à BANGKOK

UN INGÉNIEUR OU UN SCIENTIFIQUE

- titulaire d'un doctorat ;
- anglais courant indispensable ;
- connaissance des pays en développement souhaitée ;
- nationalité française.

Rens. et candidatures à : Direction de la Coopération Scientifique et Technique - Secteur Asie — 34, rue La Pérouse, 75016 PARIS. Tél. : 502-14-23, poste 51 50.

Importante multinationale aux activités industrielles très diversifiées sur des marchés de haute technologie, recherche pour une de ses unités décentralisées d'études et de fabrications (300 personnes) située à **Paris** un :

DIRECTEUR DU PERSONNEL 200 000 +

Participant au Comité de Direction il développe avec un esprit novateur la gestion des ressources humaines, les relations avec les partenaires sociaux et la communication interne.
Bien secondé au plan administratif, c'est avant tout un organisateur et un animateur.

Diplômé d'études supérieures et ayant déjà une expérience globale de la fonction, il souhaite mettre en œuvre une gestion moderne du personnel, dans des centres autonomes à taille humaine, liés à un groupe puissant offrant de larges possibilités d'évolution.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé sous réf. 559 M à Denis JOUSSET



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

PERI INFORMATIQUE

Une jeune P.M.I. française conçoit, fabrique et commercialise différentes familles de matériels et produits péri-informatique, dont des progiciels, destinés à une clientèle d'utilisateurs industriels. Leader sur certains marché français, ses produits sont déjà très demandés à l'export. Elle recherche son :

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE LYON

Membre du Comité de Direction, il sera responsable de la définition, de l'application de la politique commerciale, de l'organisation et de l'encadrement d'une force de vente réduite, certes, mais performante, dont l'accroissement est programmé (marché oblige!). Ce poste s'adresse à un candidat de formation ingénieur électronicien ou informaticien, sachant s'impliquer, disposant d'une solide expérience de la vente de produits informatiques professionnels, rompus à l'animation des hommes et ayant réussi l'introduction de nouveaux produits. Il voudra exprimer et élargir ses qualités de manager au plan national après des succès commerciaux prouvés en région ou sur une famille de produits ou sur de nouveaux marchés. A terme, la fonction peut inclure le marketing, et une localisation à Paris peut être négociable. Anglais nécessaire.
La rémunération motivante pourra atteindre 350.000 F et +, selon l'origine et l'expérience du candidat.

Adresser curriculum vitae
sous la référence 4111 M
à Joël BERNARD

206, rue de Vendôme 69003 LYON

SEARCH

ARSON

SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche pour son centre de GUYANE
(KOUROU)

INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN

Responsable de la section Exploitation du service énergie (Installations électriques, groupes électrogènes, onduleurs, batteries).

Expérience obligatoire de l'entretien électrique d'unités industrielles sensibles et de l'encadrement d'équipes.

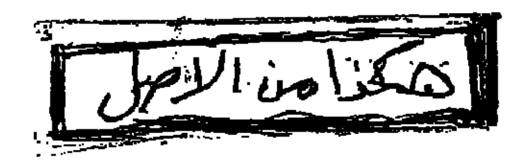
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à N. 4403 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

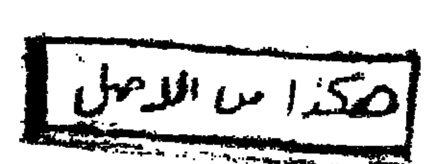
Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Organisme professionnel Dans le domaine de la santé
recherche

SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Envoyer C.V., prétentions au Syndicat National des Maisons de Santé.
M.C.O., 81, rue de Monceau, 75008 Paris.





OFFRES D'EMPLOIS

COMPAGNIE D'ASSURANCE
RECHERCHE

UN COMPTABLE

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE pour assurer le suivi de la comptabilité gle de Sociétés filiales. Une expérience d'au moins 5 ans est indispensable pour réussir dans ce poste qui nécessite une bonne formation théorique (BTS, DECS...).
Ecr. ss nº 190 PUBLIALE GR 27, fbg Montmartre, Paris-9ᵉ.

Sté matières premières pour sidérurgie d'aciers spéciaux, membre groupe international proximité immédiate de PARIS (nord), rech. COMMERCIAL agressif, environnement international. La formation spécialisée est assurée. Les perspectives de carrière dépendent de vos capacités. Env. c.v. et prét.
MO 846 18
BLEU
17, rue Label, 94307
VINCENNES CEDEX qui tr.

ORGANISME
DE SÉCURITÉ SOCIALE
recherche

DESSINATEUR D'ÉTUDES

Titulaire Brevet de technicien ou BTS, ou d'un diplôme d'État délivré après 2 années d'études après le bac.
Contrat à durée déterminée.
Adr. lettre et c.v. détaillé à M. le Chef du Personnel, Caisse Régionale d'Assurance-Maladie d'Ile-de-France,
17-19, rue de Flandre,
75935 Paris Cedex 19.

SATEM ETT 951-06-72

1) RÉDACTEURS TECHNIQUES
2) BTS ÉLECTRONIQ.
3) INGÉNIEURS
Débutants ÉLECTRONIQUE.

INFORMATIS
INGÉNIEURS DPS 8

Importants projets de messageries électroniques.

INGÉNIEURS VAX 780

Responsabilité systèmes et centre de traitement.

ING. CONCEPT.

Projets IBM/CICS
28, rue Daubenton, 5ᵉ.
Téléphone : 337-99-22.

Org. form. continue demande professeurs + vacataires en communication, techniques de vente, téléphone, trésorerie gestion, langues, électronique, informatique (méthode, réseau, lang., micro, bureautique...). Ecrire SIGMA, réf. : V. 85, rue Gallieni, 93100 Montreuil.

Ville de Vitry-sur-Seine
(88.000 hab.) recrute

DOCUMENTALISTE

Titul. dipl. de documentation. Expérience collectivités locales souhaitée.
Adresser demande et c.v. à M. le Député-Maire de Vitry-sur-Seine (94400).

CIBLE
recherche
pour son départ. recrutement
(Secteur bancaire)

4 INGÉNIEURS SYSTÈME

1) INGÉNIEUR IMS - DB / DC ;
2) INGÉNIEUR TÉLÉCOMMUNICATION RÉSEAU IBM ;
3) INGÉNIEUR MVS ;
4) INGÉNIEUR MINI MICRO.

Ces postes sont à pourvoir dans un environnement gros systèmes IBM (308 X et 303 X).
Les candidats devront être obligatoirement diplômés (École ing. ou maîtrise ou DEA informatique).
Une expérience similaire dans la fonct. de 3 à 4 ans est exigée.
Envoyez c.v. ss réf. 198
23, rue Vernet, 75008 Paris

720-82-66.

Organisme collecteur
1 % (CIL) recherche

CHEF COMPTABLE URGENT

S'adresser à Mme la Secrétaire générale 297-56-29 ou écrire COOP-Logement.
20, rue de Richelieu, B.P. 11,
75022 Paris Cedex 01.

Dans le cadre de son expansion rapide (35 millions de C.A., + 40 % par an)

l'Etudiant

recrute son Responsable Vente-Diffusion.
Bonne expérience NMPP, librairie et surtout VPC nécessaire.
Adresser C.V. et prétentions à Benoît PROT, L'ETUDIANT, 11, rue de la Ville-Neuve, 75002 Paris.

Organisme professionnel
Porte Dauphine
recherche
Spécialiste
du droit du travail
pour contrat à durée déterminée. Rempl. congé maternité.
Niveau maîtrise exigé. Adresser candidature au
nº MO 84888 BLEU.
17, r. Label.
94307 Vincennes Cedex
qui transmettra.

Cabinet Conseils Juridiques
spécialisé en Droit
des Affaires
recherche

CONSEILS JURIDIQUES STAGIAIRES

– Confirmés.
– Débutants.
Téléphone : 296-12-82.

Sté négoce matières premières pour sidérurgie d'aciers spéciaux membre groupe international proximité immédiate de PARIS (nord), rech. COMMERCIAL agressif, environnement international. La formation spécialisée est assurée. Les perspectives de carrière dépendent de vos capacités. Env. C.V. et prét. MO 84618 BLEU 17, rue Label 94307, VINCENNES CEDEX qui transmettra.

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

ORGANISME DE COOPERATION INDUSTRIELLE
recherche

un Spécialiste Electronique Industrielle pour Séoul

MISSION :
- durée : 2 mois début 1985
- recherche et définition précise d'opportunités de progrès technologique dans les Moyennes Industries Coreennes de cette branche d'activité.

Réf. 149

un Spécialiste Travail des Métaux et Mécanique pour Séoul

MISSION :
- durée : 1 mois début 1985
- études de faisabilité (marchés - produits) de joint ventures entre Moyennes Industries Françaises et Coréennes.

Réf. 150

PROFIL DE CES DEUX POSTES :
- diplôme d'ingénieur dans le domaine concerné
- large expérience de différents sous-secteurs et de différentes technologies en tant que directeur de production
- compétence générale en matière de gestion
- anglais courant écrit et parlé impératif
- excellent contact et adaptabilité au contexte coréen
- minimum 40 ans.

Envoyer lettre manuscrite, CV en anglais et en français, et photo en précisant la référence du poste à :
C.K. 22, rue de l'Assomption 75016 PARIS

LT/ASSCOM



Chantal Kenvyn

Consider Our Worldwide Scope, Then Reconsider Your Career Alternatives

The World Bank is a leading international institution in the field of economic development. We currently have openings in our Washington, D.C. headquarters for highly qualified men and women.

AGRICULTURIST
Reference #5-1-FRA-0104

The person selected for this challenging position will be initially responsible for judging the feasibility of rainfed crop development in African countries. The position entails responsibility for project identification, preparation, and appraisal activities with an emphasis on technical analysis on the farm level. In addition, it calls for supervision of ongoing projects including advice and assistance in project implementation, continuous assessment of project targets, and redesign of projects as needed.

This position also provides the opportunity to participate in reviews of economic potential in developing countries, assessments of farm level constraints and the formulation of agricultural sector strategies.

If you are the highly qualified candidate we seek you will have the following qualifications:
- Graduate degree in Agriculture or equivalent with significant practical knowledge of rainfed crops.
- At least ten years of practical field experience in agricultural projects, some of which have been preferably in Africa.
- The ability to apply sound judgment and to innovate in order to overcome problems of smallholder crop production.
- Good written and oral communication in French and English.

TRAINING OFFICER
Population Health and Nutrition
Reference #5-1-FRA-0105

The qualified candidate for this position will play a major role in designing, developing, teaching and evaluating policy seminars and courses in population health and nutrition for senior policy-makers, administrators and technical staff. In addition, this individual will be responsible for identifying appropriate local training institutions in developing countries and assisting them with the preparation and delivery of in-service training programs in these areas.

This demanding, and equally rewarding position, will call upon your expertise in the following areas:
- Masters degree or equivalent in Economics, Finance and/or Management; expertise in population highly desirable. Additional experience in health economics and nutrition will be a plus.
- Complete fluency in French and English. Familiarity with Spanish is also desirable.
- A significant or operational experience in the field of population, health and nutrition in developing countries. Proven writing skills including the capacity to develop clear and cogent training materials.
- Excellent interpersonal and negotiation skills and proven communication skills as a lecturer.

The World Bank offers a sense of professional and personal accomplishment. In addition, we offer highly competitive salary structures and benefits. Please send a detailed resume, indicating the appropriate Reference No. to:



The World Bank
Personnel Management Department
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433

Organisme à vocation internationale recherche pour :

le Lycée Professionnel Aéronautique de Bandung

1 Instructeur

spécialiste en construction aéronautique

De formation BTS ou équivalent, vous avez au minimum 5 ans d'expérience en mécanique-montage cellule avion chez un constructeur aéronautique, si possible en atelier de fabrication ou sur chaîne de montage. Vous êtes attirés par les activités pédagogiques et avez les compétences théoriques et pratiques pour cette mission. La mission est d'une durée de 2 ans et implique tous les avantages liés au statut d'expatrié. L'anglais courant est indispensable.

Envoyer dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) à FIAS, 57-59, Boulevard Malesherbes 75008 Paris.

L'INSTITUT FRANÇAIS de RECHERCHE SCIENTIFIQUE pour le DÉVELOPPEMENT en COOPÉRATION (O.R.S.T.O.M.)

recrute pour ses programmes à l'étranger :

I. – 1 géologue du quaternaire.
1 géologue structuraliste marin.
1 géologue géochimiste ou métallogéniste des granitoïdes.

II. – 1 hydrodynamicien des milieux poreux.
1 hydraulicien-modéliste.

III. – 1 océanographe physicien.
1 océanographe physicien (environnement côtier).
1 spécialiste du benthos.
1 ichtyologue (dynamique des populations).

IV. – 1 écophysiologiste (régénération).
1 agroclimatologiste.
1 microbiologiste (bactériologie, mycologie).

V. – 1 médecin épidémiologiste.
1 immunologiste.

VI. – 1 socio-linguiste (perception de l'environnement).
1 démographe économiste (interrelations migrations/emploi).
1 chercheur expérimenté en sciences sociales (direction d'un centre d'information pour les questions urbaines).
1 spécialiste en sciences sociales (organisation paysanne).
1 anthropologue de la maladie et du médicament.
1 économiste (spécialiste d'économie industrielle).
1 économiste (analyse du secteur non structuré).

LISTE COMPLÉMENTAIRE PAR ORDRE DE PRIORITÉ

VI. – 1 anthropologue urbain (anthropologie de la maladie).
VI. – 1 géographe régionaliste (infographie).
VI. – 1 chercheur en sciences sociales (économiste ou sociologue) sur le lien entre formes du politique et interventions économiques étatiques.
VI. – 1 économiste des pêches.
II. – 1 hydrologue.
V. – 1 médecin biologiste.
II. – 1 hydrologue (gestion des ressources en eau).
IV. – 1 phytopathologiste.
VI. – 1 archéologue spécialiste des civilisations andines.
III. – 1 océanographe physicien (liaison pêche et environnement).

La date de clôture des inscriptions est fixée au 29 mars 1985.

Les candidats doivent être titulaires d'une thèse de 3ᵉ cycle, de docteur ingénieur, d'une thèse de doctorat d'Etat, ou de la nouvelle thèse, ou justifier de titres scientifiques ou travaux équivalents.

Les dossiers (c.v., copie des diplômes, liste des publications) devront être adressés avant le 29 mars 1985 à l'antenne du recrutement de l'O.R.S.T.O.M., 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

ORGANISME NATIONAL D'INGÉNIERIE DE FORMATION

CHERCHE

EXPERT FORMATION ADULTES

Conception, évaluation de programmes formation secteurs secondaire/tertiaire pour missions en expatriation, 5 mois pays francophone.

Possibilité prolongation.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à
RÉGIE-PRESSE, sous nº 301.082 M,
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Our client is a Brussels based worldwide organization, operating a sophisticated telecommunications network for processing international banking transactions. Through the implementation of its development strategy the company is able to regularly present various new products and services to its clients, particularly in the field of terminal systems and software packages. To ensure market success of these new products the company is now looking for a

product manager
Banking services

(m/f - ref. 104-LM)

Whose function will be
- to assess the viability of business plans in terms of product functionality, market size, price and development costs;
- to drive the project to a successful implementation, by ensuring a total marketing approach;
- to control allocation of funds and expenditure;
- to ensure on-time delivery of all aspects of the marketing mix.

The successful candidate should be able to demonstrate :
- proven product management experience, preferably acquired with a major service company, computer manufacturer or international bank;
- a comprehensive knowledge of international banking;
- a strong experience in software project control;
- the ability to use English as a working language and fluency in at least one other European language;
- good marketing and communication skills;
- experience in financial control.

This challenging function requires a strong, self-motivated person, able to successfully drive several projects through a multidivisional organization.
The ability to work under pressure and to strict deadlines is essential.
Remuneration will reflect seniority and experience, with excellent prospects for career development.

Please write with full carreer details to:
Jerry RUBIN - Personnel Consultant S.A.
chaussée de La Hulpe 185 - 1170 Brussels.
All applications will be answered.
Absolute discretion is guaranteed.

JR

LYCÉE FRANÇAIS
DE LOS ANGELES
recherche

PROFESSEURS

français, philosophie, maths, histoire-géographie, sciences naturelles, physique-chimie et instituteurs/institutrices.
Envoyer c.v. et photo
3621 Overland Avenue
Los Angeles,
Californie 90034.

INSPECTEURS

TEMPS PARTIEL
Génie mécanique/électrique. Exp. nécessaire. Env. c.v. à J. Loveridge, Moody-Tottrup, Int'L. Cuckfield House, High Street, Cuckfield, West Sussex RH17 5el. Angleterre. Tél. 19-44-444.45.8111, pte 236.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Bureau d'études spécialisé recherche un ingénieur

CIRCULATION et TRANSPORTS

pour mission longue durée (2 ans minimum) en Afrique noire francophone. Expérience 5 à 10 ans indispensable dans le domaine des études urbaines de transports et de circulation : analyses de projets de transports ou d'infrastructures, enquêtes, traitements informatiques, économie des transports, etc.

Avant. liés à l'expatriement. Envoyer c.v. en précisant dernière rémunération annuelle sous réf. 9227 au Cabinet BOUCHE, 19, rue Thiers, 13100 Aix-en-Provence, qui transmettra.

INGENIEUR AUTOMATISME

Notre société située en Alsace, occupe une position de leader national dans la fabrication de machines spéciales, destinées à l'industrie de l'emballage souple. Nous exportons 80 % de notre production à travers le monde et connaissons actuellement une forte expansion.

Afin d'étoffer notre BE Automatisme, nous recherchons un Ingénieur Chef de Projet.

Il participera à la conception de nos nouveaux produits en collaboration avec les autres cellules de nos services études (mécanique, informatique).

Ce poste convient à un candidat possédant plusieurs années d'expérience dans une fonction similaire.

La maîtrise de l'allemand et si possible de l'anglais sera impérative à l'exercice de cette fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à : MGP
65, avenue des Vosges - 67000 STRASBOURG sous réf. 8517

MGP *management gestion du personnel* *PARIS STRASBOURG*

BANQUE TARNEAUD

pour sa succursale de LIMOGES

ATTACHÉ COMMERCIAL (H/F) classe IV pour clientèle PME-PMI

B.P. Banque exigé

Adresser C.V. + Photo + Prétentions à
BANQUE TARNEAUD
Direction du Personnel
B.P. 402
87011 LIMOGES Cedex

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BORDEAUX RECRUTE

Un chargé de mission responsable des secteurs aéronautique et spatial, métallurgie et mécanique

PROFIL : • Soit ingénieur + formation économique et 5 ans d'expérience professionnelle sur des fonctions non exclusivement techniques (anglais obligatoire).
• Soit formation économique (type ESCAE) et 5 ans d'expérience professionnelle secteurs biens d'équipement (aéronautique, électronique, mécanique...) (anglais obligatoire).

MISSION : • Assistance aux entreprises
• Animation et développement de la sous-traitance.
• Développement d'actions de promotion industrielle.
• Recherche d'investisseurs (nationaux, internationaux).

Les candidatures, C.V., photo et prétentions sont à faire parvenir à :
Service du Personnel et des Relations Sociales
12, place de la Bourse, 33076 Bordeaux Cedex.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux.



emplois internationaux (et departements d'Outre Mer) emplois internationaux (et departements d'Outre Mer)

SUISSE

groupe tests — Groupe de presse leader dans le domaine de l'informatique, nous cherchons pour notre filiale suisse en pleine expansion un

Journaliste technique

HF

Vous avez déjà une première expérience journalistique, de solides connaissances en informatique... et vous pensez que la qualité de la vie en Suisse est une motivation supplémentaire. Basé à Lausanne, vous serez intégré à une petite équipe de rédaction et amené à collaborer à nos différentes publications. Il vous sera confié la recherche d'informations, la participation aux conférences de presse et aux salons professionnels, la rédaction d'articles et la préparation de dossiers. La pratique de l'allemand est très souhaitée. Merci d'adresser lettre man., CV et prétentions sous référence 1111/M à Michèle RUDLOFF, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX. Réponse et discrétion assurées.

Publival

sélé CEGOS — Membre du SYNTEC

Consultants

Nous sommes une société de Conseil en organisation, intervenant depuis 7 ans dans des entreprises (F., CEE, Afr.) qui investissent en équipements et/ou qui transforment leur organisation.

Pour réussir nos interventions, notre équipe (12) a besoin de deux nouveaux consultants ayant :
une culture étendue, une autorité reconnue, faite d'une grande capacité d'écoute, de synthèse, d'innovation et de réalisation, l'expérience de la conduite de changements importants, dans les entreprises et/ou dans la vie économique.

Notre créneau : la conduite de changements stratégiques dans les entreprises. En particulier 3 terrains privilégiés d'action :
- l'allongement du temps d'utilisation des équipements et l'aménagement du temps de travail (Kronenbourg, Cegedur, Saft...) ;
- la préparation des investissements techniques du point de vue de l'organisation de la production et des hommes (Gervais-Danone, Telic-Alcatel, Glaceries Saint-Roch (Belgique...) ;
- la définition et la mise en œuvre de nouvelles organisations du travail et de la production, à la suite de mutations technologiques (Peugeot Mulhouse, Strafor, Mines de Guelbs (Mauritanie...).

Sur ces terrains, nous recherchons avec les acteurs de l'entreprise des solutions industrielles et sociales innovantes qui allient gain de productivité et satisfaction des hommes.

Nous vous proposons :
- Un travail en équipe pluridisciplinaire, sur tout contrat réalisé ;
- la responsabilité globale de contrats (chef de projet) ;
- une rémunération annuelle (230.000 - 310.000) + participation + 6 semaines de congés.

Si vous êtes intéressés, écrivez-nous (lettre manuscrite, photo récente, C.V. et prétentions).

iecd développement

30, rue Herder, F-67000 Strasbourg.

Si vous voulez, nous pouvons vous adresser un document de présentation.

GABON recrute

PROFESSEURS ET INSTITUTEURS

Le ministère de l'Éducation nationale de la République gabonaise recherche pour la rentrée 1985-1986 :

PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

P.E.G.C. licenciés, maîtrises et certifiés pour enseignement 2e degré général et technique en mathématiques, physique-chimie, sciences naturelles, enseignement manuel et technologique, français, espagnol dans lycées et collèges, capitale et province. Aucune candidature reçue en anglais, philosophie, histoire et géographie.

PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Ingénieurs, B.P. + expérience, B.T.S., D.U.T., C.A.E.-C.E.T., C.A.P.E.T., expérience professionnelle ou pédagogique de 3 ans minimum dans les spécialités :
- Constructions métalliques ;
- Mécanique automobile ;
- Mécanique entretien ;
- Électromécanique ;
- Construction mécanique (dessin industriel) ;
- Dessin du bâtiment ;
- Froid, climatisation ;
- Électronique ;
- Plomberie, installations sanitaires (B.P. + expérience) ;
- Secrétariat (B.T.S. minimum).

INSTITUTEURS

Normaliens titulaires C.A.P. ou diplôme instituteur enseignement du 1er degré.

Avantages pour tout personnel : logement gratuit assuré, soit hôtel tout confort, soit appartement meublé, suivant possibilités ; avantages familiaux et sociaux, voyage vacances tous les ans.

Salaire mensuel brut pour ancienneté d'exercice de 5 ans après obtention diplôme (tout pays) le plus élevé, état des services officiels à l'appui.

B.T.S. ou D.U.T.	Indice 325 = 4.285 F
Instituteurs (C.A.P.)	Indice 325 = 4.285 F
Licenciés	Indice 325 = 4.285 F
P.E.G.C.-C.A.E.C.E.T.	Indice 350 = 4.535 F
Maîtrise	Indice 515 = 6.185 F
Certifiés	Indice 665 = 7.685 F

Adresser candidatures AVANT LE 20 MARS 1985 à :
SERVICE CULTUREL (Conseiller Pédagogique), AMBASSADE DU GABON, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 PARIS.

Avec dossier comprenant : lettre manuscrite, curriculum vitae, 2 photos, copies certifiées conformes des diplômes universitaires, y compris le baccalauréat, copies certifiées conformes des états de services dans l'enseignement ou des certificats d'exercice certifiés conformes ; extrait de casier judiciaire (1) ; fiche familiale d'état civil (fiche individuelle d'état civil pour les célibataires) (1) ; certificat médical (1) ; copie certifiée conforme recto et verso de la carte d'identité ; déclaration sur l'honneur concernant la situation professionnelle des conjoints.

(1) *Originaux datant de moins d'un mois.*

Renseignements complémentaires par téléphone : 525-64-41.

Tous les dossiers sont à fournir *en double exemplaire*

N.B. — Tout dossier non strictement conforme à l'annonce ou incomplet sera retourné à l'expéditeur.

Cabinet d'ingénieurs Conseils de renommée internationale
recherche pour des missions auprès de gouvernements d'Afrique francophone au Sud du Sahara, des consultants :

- **Organisateurs informaticiens :** conception et mise en place d'applications de gestion dans des services administratifs et financiers (administrations publiques),
- **Macro-économistes, planificateurs,**
- **Micro-économistes,** spécialistes des projets,
- **Spécialistes de la direction d'établissements de formation** (économie, finances publiques, gestion),
- **Spécialiste de la politique de personnel** et de la gestion administrative et financière de personnel (entreprises et établissements publics),
- **Statisticien** (INSEE, ENSAE) connaissant bien les systèmes d'information statistique au niveau national.

Ces consultants seront intégrés à des équipes pluridisciplinaires, permanentes. Les contrats sont à durée déterminée de un an. Ils sont renouvelables. Rémunération et avantages liés à l'expatriement. Une bonne connaissance des administrations publiques et/ou des pays en développement sont des atouts. Langue anglaise et maîtrise de la micro-informatique seront également appréciées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 2006/M à PUBLIVAL 27, route des Gardes 92190 MEUDON qui transmettra.

Publival

Asselin

Nous concevons et fabriquons des machines, réalisons des lignes complètes de fabrication, destinées aux nombreux produits non-tissés. Leader sur notre marché, nous voulons renforcer notre équipe de vente par :

un attaché technico-commercial

(Pays de l'Est - Asie).

Rattaché au Directeur des ventes du secteur, vous le seconderez d'abord dans l'élaboration des devis et le suivi des dossiers, pour devenir vous-même, INGENIEUR D'AFFAIRES INTERNATIONALES, et prospecter, négocier les contrats.

Vous êtes jeune, dynamique, vous pouvez relever notre challenge ! Ce poste, basé dans la région rouennaise, s'adresse à un candidat de formation mécanique (BTS, IUT, INGENIEUR), ayant quelques années d'expérience, maîtrisant l'anglais (la langue allemande serait un plus), disponible (déplacements fréquents à terme).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) à META CONSEIL - Cabinet Martine HUE - 144, rue Beauvoisine - 76000 ROUEN - à qui nous avons confié notre recherche et qui vous assure une discrétion absolue.

META conseil
BORDEAUX - ROUEN - LYON
MONTPELLIER - PARIS



emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

représentation offres

URGENT

recherchons VRP ou AGENTS COMMERCIAUX introduits grandes surfaces et centrales d'achats toutes régions pour distribution jus de fruits.

Anglais ou allemand apprécié. Téléphone : (1) 380-77-69.

ENNUYÉ D'ÊTRE A LA RETRAITE ?

Laissez INTERTEK utiliser vos talents, vos connaissances et votre expérience en tant qu'inspecteur professionnel. Vous pourrez travailler autant que vous voulez. Puisque INTERTEK a des clients dans toute la France, vous pourrez travailler dans votre propre région.

Si vous en avez assez de votre retraite et si vous voulez être stimulé en travaillant avec INTERTEK, s'il vous plaît envoyez votre curriculum vitae et vos références, à

M. Ronald Blankenship
INTERTEK SERVICES CORPORATION
9900 Main St.
Suite 500
Fairfax, VA 22031 USA.

A 1 heure de Royan...

RESPONSABLE FINANCIER ET COMPTABLE

Agro-alimentaire

Filiale d'un important groupe français, cette société (750 MF, 250 personnes) connaît un fort développement. Sa réussite s'appuie sur la haute technicité de ses outils de production, la qualité de ses produits et la performance de son organisation. Mais, c'est surtout grâce à un travail d'équipe qu'elle peut progresser sur son marché.

Elle recherche son responsable financier et comptable. Il prend en charge l'ensemble de la comptabilité générale et analytique, le suivi de la trésorerie et les questions fiscales et juridiques. Il anime et supervise son équipe composée de 5 personnes.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la fonction, 30 ans minimum, possédant si possible une formation de type Sup de Co et/ou DECS, justifiant d'une expérience similaire dans une entreprise à gestion informatisée.

Les entretiens auront lieu à Nantes ou Paris.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 21867 F, à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais - 129 rue Servient
69431 Lyon Cédex 3.

egor — PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO - MONTREAL

média-system

Membre d'un important groupe bancaire
170 agences dans les cinq départements de la région Nord-Picardie.
La Banque Scalbert Dupont offre à de

jeunes diplômés d'écoles supérieures de commerce

(ESCAE - EDHEC) la perspective d'une carrière mobile et évolutive dans son réseau commercial. Ceci implique de leur part une grande mobilité géographique et de bien connaître cette région.

Ces futurs **CADRES D'EXPLOITATION**, véritables "généralistes" du métier de banque, auront un rôle d'animation, d'action commerciale et de conseil.

Pour les y préparer, il leur est proposé un stage de longue durée, très diversifié, qui leur apportera une large connaissance de la banque et de ses activités, et leur permettra de prendre en charge dans les meilleures conditons les responsabilités qui leur seront confiées ultérieurement en anence ou dans une direction régionale.

La rémunération à l'embauche ne sera pas inférieure à 105.000 F. ; elle dépassera 140.000 F. dans la première affectation, et elle évoluera ensuite avec les responsabilités.

Les candidats voudront bien adresser leur lettre manuscrite et leur C.V., sous référence LM à

BANQUE SCALBERT DUPONT

groupe CIC — Service Recrutement
36, rue de l'Hôpital Militaire
59000 LILLE.

Organisation et Publicité

هكذا من الأصل





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Dans le cadre de notre expansion sur les départements :
DROME - ARDECHE - ISERE
nous recherchons des

Responsables d'agences HF 150.000 +

Vous aurez pour mission d'animer, diriger et développer les activités d'une agence.

A une formation supérieure (classique ou bancaire) vous ajouterez une expérience de l'exploitation en clientèle privée de 5 ans minimum.

Doté d'un sens commercial développé, bon organisateur, vous êtes dynamique et savez apprécier le risque.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous la référence 185 à Bernard HAOND - CREDIT MUTUEL DAUPHINE - VIVARAIS - 130-132, avenue Victor Hugo - 26009 VALENCE Cedex.

MEDIA BA

Crédit Mutuel
DAUPHINE-VIVARAIS

Jeune ingénieur export

220.000 F
Toulouse

ITT

ITT COMPOSANTS ET INSTRUMENTS - DIVISION CONNECTEURS CANNON - Filiale de CANNON USA, cette société est spécialisée dans la fabrication de connecteurs destinés à l'aéronautique, l'informatique et le spatial. La moitié de son chiffre d'affaires est aujourd'hui réalisée à l'export et croît à un rythme d'environ 25 % par an. Afin d'appuyer ce développement, cette société recherche aujourd'hui un responsable export chargé d'animer le réseau de distribution et de promouvoir les produits auprès des principaux clients (*Europe et USA principalement*). *Nous recherchons un candidat de formation* supérieure technique ou commerciale, possédant une première expérience dans le domaine commercial ou marketing, de préférence sur des biens industriels. Pour ce poste très évolutif, l'anglais courant est indispensable, la pratique de l'allemand sera un atout apprécié. La rémunération, composée uniquement d'un fixe, sera de l'ordre de 220.000 francs. Le lieu de résidence est Toulouse. Ecrire à D. DELRIEU en précisant la référence A/T7072M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

Division Moyens de Paiement : de l'Informatique à la Monétique

Leader européen dans le domaine des moyens de paiement (cartes monétiques, terminaux points de vente, autorisation en temps réel), SLIGOS, importante SSII (+ de 1800 personnes) recherche pour ses centres équipés de matériels IBM 3083 - 4341/2 sous MVS - SERIE 1 :

ANALYSTE D'EXPLOITATION

BLOIS Réf. 73753/M - PUTEAUX Réf. 73754/M

Votre mission :
- Automatiser l'exploitation,
- Participer à l'étude des applications pour rappeler les contraintes du Système d'Exploitation,
- Veiller au respect des consignes de normalisation,
- Assurer la prise en charge des applications nouvelles,
- Optimiser les applications,
- Contrôler les dossiers d'exploitation,
- Former les groupes d'exploitation concernés.

Votre profil :
- Niveau DUT ou équivalent,
- Confirmé MVS/JES2 - TSO/SPF,
- Connaissances DMS/OS, TLMS ou UCC7 appréciées.

PRÉPARATEUR TECHNIQUE

BLOIS Réf. 73755/M

Votre mission :
- Automatiser l'exploitation,
- Rassembler les éléments nécessaires à l'Exploitation des chaines afin de permettre la réalisation en temps prévu des traitements informatiques,
- Préparer et suivre l'enchaînement des travaux conformément aux directives techniques.

Votre profil :
- Niveau BAC ou équivalent,
- Confirmé MVS/JES2 - TSO/SPF,
- Connaissances DMS/OS, TLMS ou UCC7 appréciées.

ANALYSTE D'EXPLOITATION TÉLÉPROCESSING

BLOIS Réf. 73756/M

Votre mission :
- Participer à l'étude et au respect des consignes d'exploitation et de méthodologie,
- Élaboration et suivi des dossiers d'exploitation après recette,
- Mise en place des moyens de surveillance et de statistiques,
- Gestion des fichiers d'exploitation TP,
- Gestion des bibliothèques de moniteur TP.

Votre profil :
- Niveau DUT ou équivalent,
- Connaissances acquises confirmées : MVS/JES2 - CICS, TSO/SPF/SDSF,
- Connaissances souhaitées : réseau SNA/NCCF/NPDA, protocoles de transmission, RJE.

Adresser lettre de candidature sous référence choisie (CV détaillé, photo et rémunération souhaitée) à Mme CLERE - Tour Chenonceaux - 204, Rond-Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex.

HAVAS CONTACT



COMPUTERVISION

Leader Mondial CAO-FAO recherche pour son Unité de Production district de **NANCY** un

Ingénieur responsable achat

Sa mission :
Rechercher et sélectionner, en liaison avec le Service Qualité, des fournisseurs en périphériques, composants électroniques ainsi que des sous-traitants. Il gérera également les achats « Services Généraux ».

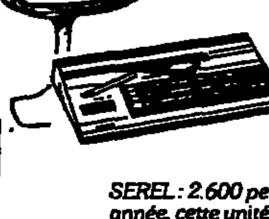
Son profil :
Ingénieur Généraliste ayant une expérience dans ce type de poste - Bonne maîtrise de l'anglais indispensable.

Ingénieur responsable planification

Sa mission :
A partir de prévision de vente, planifier, lancer des fabrications de configurations standards et gérer la production.
En final, ajuster les systèmes intégrés aux commandes réelles.

Son profil :
Ingénieur (si possible Electrotechnique), ayant une expérience confirmée dans ce type de poste. Bonne maîtrise de l'anglais indispensable (contact permanent avec les U.S.A.).

Adresser C.V. détaillé + photo à Monsieur C. LAINE
COMPUTERVISION INDUSTRIE S.A.
B.P. 251 - 54512 VANDOEUVRE CEDEX



SEREL

ANGERS

RESPONSABLE DU SERVICE MÉTHODES

CENTRALE, AM, ENSI, INSA...

SEREL : 2.600 personnes dont 450 Ingénieurs et Techniciens – 1,5 Milliard de F de C.A. Chaque année, cette unité-pilote du GROUPE THOMSON GRAND PUBLIC produit + de 600.000 TV couleurs et + de 130.000 micro-ordinateurs.

Le jeune RESPONSABLE MÉTHODES recherché, Ingénieur Mécanicien ou Electromécanicien de formation, sera l'adjoint du Chef de l'unité montage final (550 personnes) : il animera et coordonnera l'activité d'un service de 15 personnes.

Votre mission :
— Gérer les méthodes et analyser les produits (téléviseurs couleur, moniteurs et visus).
— Animer l'assistance technique, procéder au suivi qualité des nouveaux produits et de leur développement, et engager, grâce à l'outil informatique des actions correctives.

De ce fait, vous êtes en contact permanent avec les bureaux d'études pour tous les problèmes de conception, et avec la fabrication pour toutes les réalisations et leur suivi.

Votre profil :
Dans ce contexte, une expérience de 2 ans aux Méthodes (calcul des temps) sur des produits grande série est indispensable, ainsi que la maîtrise de l'Anglais.

La dimension internationale de THOMSON GRAND PUBLIC (30 sites industriels, 32.000 personnes, + 20 milliards de F/an de C.A.), permet à chaque homme ou femme à fort potentiel d'envisager une évolution à l'intérieur du Groupe.

Les entretiens de sélection auront lieu à PARIS.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle et souhaitée), sous réf. 85 449/M, à notre Conseil
SELECOM – 226, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

THOMSON GRAND PUBLIC

Bougez, Vivez...

Le Centre Technique Européen situé à Valbonne Sophia Antipolis
recherche

Consultants Organisation Système de Gestion

De formation Grande Ecole de Gestion vous avez de bonnes connaissances en finances et statistiques.

Vous proposerez et réaliserez des analyses quantitatives et qualitatives vous fixerez des moyens à mettre en œuvre et établirez les recommandations auprès de la Direction.

L'environnement technique de haut niveau implique de solides compétences.

Le contexte international nécessite une parfaite connaissance de la langue anglaise.

Nous attendons votre correspondance, sous Réf 1 M, Digital Equipment, Centre Technique (Europe), Département du Personnel, Sophia Antipolis BP 29 - 06561 Valbonne Cedex France.

Curriculum



digital

Jeunes ingénieurs aimant la technique et la mer FH

Votre passion pour la technique ? Elle trouvera largement à s'exprimer au sein de l'équipe Recherche et Développement de cette entreprise de 2 000 personnes, leader dans le domaine du chauffage, filiale d'un puissant groupe français. Quant aux joies de la mer, *elles seront à votre portée et à celle de votre famille, puisque vous résiderez dans* l'une des villes les plus agréables du littoral atlantique. Qui est concerné ?

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN qui sera chargé des études de régulation des chaudières : le règne du micro-processeur *pour toujours plus de confort, encore plus d'économie. Référence 294 550M.*

UN INGENIEUR GENERALISTE ayant de bonnes connaissances en mécanique, électromécanique et intéressé plus spécialement soit par la thermique, soit par l'acoustique. Il a un esprit particulièrement créatif, inventif, orienté vers l'évolution technologique. *Un chercheur, mais aussi un trouveur d'idées. Référence 295 550M.*

Tous les deux dans les toutes premières années de votre carrière, vous serez heureux d'avoir l'occasion de pratiquer votre anglais : l'entreprise exporte plus de 50 % de sa production. Merci d'adresser votre dossier aux consultants du cabinet SIRCA *en charge de cette recherche.*

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

PRENDRE DE RÉELLES RESPONSABILITÉS...
ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE DE HAUT NIVEAU DANS LES TECHNOLOGIES DE POINTE...

L'E.F.A.B. est à l'avant-garde des technologies de systèmes d'armes.

efab GIAT

Nous sommes un établissement de 2500 personnes responsables d'importants programmes d'études et de fabrications pour le Ministère de la Défense, au sein du GIAT, groupement industriel de 17000 personnes.
Nos activités s'étendent de la recherche appliquée à la production industrielle et à l'assistance technique. Nous disposons de moyens importants renouvelés en permanence par une politique d'investissements très active, axée plus particulièrement sur les technologies de pointe (CAO/DAO/CFAO, ateliers flexibles, robotique, détonique...).

Pour renforcer nos équipes de Recherche et Développement, Projets et Production, nous souhaitons accueillir des :

JEUNES INGÉNIEURS

Électroniciens
- Étude et développement de composants de système.

Mécaniciens
- Étude et développement de systèmes d'armes.
- Gestion de moyens directs de production (investissements et maintenance).
- *Assurance de la qualité.*
- Calcul de structures (calcul par éléments finis).

Mécanicien (Motivé par l'informatique).
- Chef de projet informatique CFAO, mise en place d'atelier flexible.

Mécanicien (Ingénieur ou Universitaire formé en analyse numérique et probabilités).
- Étude de sécurité et de fiabilité de systèmes d'armes.

INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

Contrôle Qualité Adjoint au chef de service assurant le contrôle technique des approvisionnements et de la production (Ingénieur mécanicien et expérience de 2 à 3 ans en production de préférence).

Ces postes nécessitent des capacités d'autonomie, d'initiative et de contact dans un large environnement scientifique et technologique. Vous y apprécierez la variété dans le travail et le niveau des responsabilités qui vous seront confiées.
Dans le cadre agréable de nos installations de Bourges, nous vous proposons de rejoindre un milieu professionnel stimulant et exigeant.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 85.01 M, à notre conseil EUREQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

EUREQUIP
19, rue Yves-du-Manoir 92420 Vaucresson. Tél. 741.79.19.

PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME

MEMBRE DE SYNTEC — HAVAS CONTACT

Chef du Service Qualité
Futur Responsable de Fabrication

RHONE-ALPES - Filiale d'un groupe français implanté dans le monde entier, notre Société -1,2 milliard de CA, 75 % à l'export, 2000 personnes- est l'une des toutes premières dans son domaine d'activité (production de biens d'équipement industriel et grand public). Nous recherchons un ingénieur de 28 ans environ, de formation Centrale, Sup. Aéro, AM ou équivalent, connaissant bien, si possible, le domaine de la métallurgie (des fontes en particulier) et/ou ayant acquis une expérience de 2 à 3 ans dans un service Qualité, Méthodes ou Fabrication. Celui-ci se verra confier dans un premier temps la responsabilité du service Qualité -20 personnes- d'une importante unité spécialisée dans l'usinage de pièces mécaniques (contrôle qualité avant et après usinage, relations avec le bureau d'études et les fournisseurs, etc...). Un candidat de valeur ayant réussi dans cette fonction doit pouvoir accéder d'ici 2 à 3 ans à des responsabilités de Chef de Fabrication au sein de l'entreprise ou du groupe qui offrent de larges perspectives.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 502 360 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris

ORION
l'homme et l'entreprise

AFCOREM



L'AIR LIQUIDE
GRENOBLE
Division des Techniques Avancées
recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

FONCTION : prospection de la clientèle constituée par des universités, des centres de recherche, des organismes au niveau européen et des industriels.
Contacts France - Europe - USA.

PROFIL : Ingénieur technico-commercial diplômé d'une grande école : Mines, Centrale, (INSA ou équivalent).
Connaissances techniques : thermique, thermodynamique, mécanique.
Droit commercial, expérience des organismes d'état ou internationaux.
Anglais lu, parlé, écrit, si possible connaissance de la langue allemande.
Expérience de 5 années partagée entre la technique et la pratique technico-commerciale.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite
à CONSILIA - 5, rue de Lincoln - 75008 Paris (4ème étage)

Consilia
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



GROUPE CGE

Nous sommes un important groupe industriel français, leader mondial pour les accumulateurs alcalins, les générateurs spéciaux et les piles à usage industriel. Nous recherchons un

JEUNE INGENIEUR DE PRODUCTION
(CENTRALE, A & M OU ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE)

Débutant ou ayant une première expérience, vous voulez valoriser vos connaissances techniques sur le terrain en devenant **responsable opérationnel d'un secteur de production.**

Dans un premier temps, nous vous assurerons une formation sur le terrain, vous permettant d'acquérir une parfaite connaissance de nos produits et de nos procédés ainsi qu'une première approche du management.

Rapidement, vous évoluerez vers une fonction de **Chef d'Atelier** d'un groupe d'une centaine de personnes.

Nous vous offrons de réaliser cette expérience industrielle dans notre usine de fabrication d'accumulateurs nickel-cadmium de *BORDEAUX (1000 personnes)*.

Merci d'adresser votre candidature sous référence A.1.1.LM à SAFT - Direction des Ressources Humaines -
57 rue de Villiers - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

ESC, MIAGE... Organisation et systèmes d'information.

L'information, c'est la sève, le sang de l'entreprise, organisme biologique. Une voie privilégiée, donc pour en connaître les rouages, en comprendre les mécanismes, afin que «ça tourne» de plus en plus rond, de plus en plus vite. Vous en êtes convaincu ? Alors, entrez dans le vif du sujet.

Devenez l'adjoint (e) du responsable organisation et informatique d'un groupe actif dans l'industrie et le négoce - CA 800 millions de francs - qui vous formera pendant deux ans. Au programme : des projets intéressants, beaucoup de travail, et des déplacements dans les différentes unités. Votre base : une agréable ville de l'Ouest. Vous serez ensuite détaché en tant que chef de service dans une filiale à Paris, spécialisée dans la distribution de composants électroniques (300 millions de CA), dont les performances en matière d'expansion et de résultats sont remarquables.

Un parcours accéléré, qui devrait séduire un ESC ou miagiste, en début de carrière, vif, curieux, sensible à la qualité des relations dans l'entreprise, prêt à s'investir pour devenir rapidement un très bon professionnel et prendre la tête d'une équipe d'analystes. Merci d'écrire sous référence 293 516M aux consultants du cabinet SIRCA à qui la recherche a été confiée.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

---

atlantic

Challenge vendéen pour ingénieur futé

Cette unité, située à la Roche-sur-Yon, spécialisée dans la fabrication de chauffe-eau électriques, est très automatisée. Objectif 85 : gagner en flexibilité. Le produit et les équipements doivent subir de profondes modifications. Tous les services sont sur le pont : méthodes, qualité, BE, et bien sûr, le service technique responsable du parc de machines.

C'est ce dernier *qui a besoin de se renforcer et ouvre un poste pour un(e) jeune ingénieur, AM, IDN, HEI...* débutant ou première expérience. Vous, peut-être ? Vous travaillerez à définir et implanter les nouveaux équipements de production, vous apporterez votre contribution intelligente à ce projet ambitieux. La mission devrait aboutir d'ici deux ans. Ensuite de nouveaux défis vous attendent dans l'une ou l'autre des unités du groupe, dont le *dynamisme est tout à fait remarquable.*

Quelques chiffres pour situer le Groupe Atlantic : un CA de 800 millions de francs, 800 personnes - 30 il y a 15 ans -, un savoir-faire touchant trois domaines : la thermique, la robotique, le négoce de matériel électronique. Vaste champ d'activités où peuvent se réaliser ceux qui ont du caractère et des idées et sont ouverts aux expériences du type cercles de qualité. Merci d'adresser votre dossier complet sous référence 292 552M aux consultants de SIRCA en charge de cette recherche.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur textile +

Roanne

La Direction Générale d'une performante société de teinture et apprêt de Roanne s'adjoindrait un jeune

Ingénieur textile

possédant sens de l'ordre et de la rigueur, grande ouverture d'esprit et souci des relations humaines pour lui confier poste évolutif englobant :

METHODES - RD - PRIX DE REVIENT

Ecrire manuscrit (+ photo) à

I. justet psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIA PA

Analyste financier
confirmé

Groupe bancaire régional (Bretagne) recherche un **analyste financier confirmé,** rompu à l'appréciation des performances économiques et financières de sociétés françaises, cotées ou non cotées en Bourse, *ainsi que de leurs perspectives d'avenir.*

Mission : Conseiller les gestionnaires de fonds communs de placements et de SICAV orientés vers des investissements en actions de sociétés françaises de tous types.

Une solide expérience acquise dans un service spécialisé d'une banque ou d'une charge d'agent de change serait appréciée.

Merci d'adresser lettre *manuscrite + C.V. + photo et prét., sous la réf. 3362,* à **MEDIA P.A.** - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Association 2 F JT recherche
ADJOINT DE DIRECTION
diplômé DEFA/CAPASE ou équivalent. Coordination générale des activités sociales et culturelles de l'association. Adresser lettre de candidature *manuscrite* + C.V. + photo à : AFRA, 128, rue de St-André, 85000 LA ROCHE-SUR-YON.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATIQUE *HOSPITALIÈRE* DE BASSE-NORMANDIE

recherche...

- ANALYSTES.
- ANALYSTES PROGRAMMEURS.
- CHEF D'EXPLOITATION.
- PUPITREURS.

Rens. et candidatures à la Direction du Personnel du C.H.R.U. de Caen (tél. 94-81-12, poste 49-79).

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Important cabinet expertise comptable à vocation nationale recherche

RÉVISEUR
QUALIFIÉ
pour Auxerre/Nevers
Expér. Cabinet DECS ou équivalence

Écrire avec C.V. I.F.F.A. 5, rue de Téhéran-8e.

Le Centre de recherches pharmaceutique

SEARLE

situé à SOPHIA ANTIPOLIS (06) recherche

STATISTICIEN

Le Service Statistique assure en liaison avec les services américains, le soutien mathématique et statistique nécessaire à l'interprétation des données issues des départements scientifiques du centre français (160 personnes) : toxicologie, pathologie, galénique et analytique.

Le candidat aura une formation supérieure en mathématiques appliquées, complétée par une formation statistique de type ISUP, et par une expérience de statisticien acquise dans un contexte scientifique, de préférence dans l'industrie *pharmaceutique.*

Le candidat connaîtra l'ANGLAIS et aura une bonne pratique de l'informatique appliquée *à la statistique.*

Adresser candidature, c.v. détaillé et souhaits à : *SEARLE (ss référence S.M.)* SOPHIA ANTIPOLIS B.P. 23, 06561 Valbonne Cedex.

LE CESI TOULOUSE recherche

UN INGÉNIEUR DE FORMATION

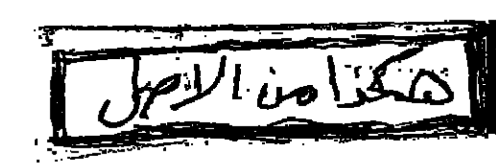
Il sera pour partie chargé du développement de la Formation d'ingénieur et pour partie du développement et de l'animation d'actions en entreprise dans les domaines liés à l'informatisation et aux technologies nouvelles.
Le candidat recherché sera âgé de 35 ans environ, il aura une formation ingénieur, une expérience industrielle d'au moins 5 ans et des compétences spécifiques en informatique et Technologies nouvelles. Goût pour l'animation de groupe, esprit d'innovation, aptitude à la polyvalence sont nécessaires.
La connaissance du milieu régional industriel est un atout supplémentaire.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au CESI, B.P. 22, 31131 BALMA CEDEX.

FISCALISTE

160 KM NORD DE PARIS
société d'expertise comptable en expansion continue grâce à la qualité de ses travaux, recherche, *pour renforcer ses* structures, un **FISCALISTE.**

La candidat, homme ou femme, doit posséder une formation supérieure (maîtrise de droit avec option fiscale, l'ENI ou équivalent) avec une expérience minimum de 5 ans dans un poste similaire ou dans une administration.

Dans la clientèle composée de PME, PMI, il devra, dans un cabinet de taille humaine, assurer un rôle de conseil fiscal et à terme de conseil juridique, tant au niveau de cette clientèle qu'au niveau des collaborat.
Adresser votre c.v. manuscrit, photo et prétentions sous nº 8.888 *le Monde Pub.*, service annonces classées, 5, rue des Italiens, Paris-9e.





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Filiale d'un constructeur multinational spécialisé en INSTRUMENTATION ÉLECTRONIQUE et MICRO-INFORMATIQUE recherche

Ingénieur d'applications électronicien

Systèmes de développement
Analyseurs logiques

Profil : 25 ans minimum, vous êtes diplômé d'une école supérieure d'ingénieur électronicien (type ENSEEIHT, ISEP, ESIEE, etc.).

Naturellement, vous connaissez les microprocesseurs, langages et operating systems et avez l'expérience dans ce domaine. Vous maîtrisez l'anglais.

Mission : Mettre en place nos systèmes en clientèle, former les utilisateurs et leur apporter l'assistance technique nécessaire.

Votre rémunération attractive sera fonction de l'expérience.

Ecr. avec C.V. + prét., s/réf. KN/LM1, à

michel jouhannaud conseils
40 bis, av. de Saxe - 75007 PARIS

MEDIA PA

Responsable gestion
230.000 F

Gestion administrative, commerciale et budgétaire - Ce département autonome de 45 personnes, spécialisé dans le négoce et intégré à l'un des premiers équipementiers automobiles européens, recherche son responsable de la gestion administrative, commerciale et budgétaire. Rattaché au directeur du département, il se verra confier l'encadrement de 8 personnes et sera chargé de la gestion globale de l'activité négoce : suivi de la prise de commandes, de la facturation et des règlements clients, définition des besoins d'approvisionnement, gestion des stocks... Il participera également au contrôle de gestion en rapportant au directeur financier du groupe des éléments chiffrés de prévisions et de résultats concernant notamment le chiffre d'affaires et la marge. Ce poste, aux missions variées, s'adresse à un gestionnaire âgé d'au moins 28 ans, diplômé d'une école supérieure de commerce. La rémunération annuelle, de l'ordre de 230.000 francs, sera relative aux compétences et à l'expérience du candidat. Le poste est à pourvoir au Nord de Paris, à Garges-les-Gonesse. Ecrire à A. DAVID en précisant la référence A/2637M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Trésorier
180.000 F

Par la souplesse de ses structures et sa rapidité d'adaptation au marché, ce groupe industriel (un milliard de francs de chiffre d'affaires - 2.700 personnes) est leader en France dans ses activités et connaît une progression constante. Son développement l'amène à renforcer la fonction trésorerie et à recruter un trésorier. Rapportant au directeur administratif et financier et à la tête d'un service, il aura pour mission de définir et de mettre en œuvre des procédures permettant une gestion de trésorerie rigoureuse et optimale à court terme, en particulier, il poursuivra l'informatisation de son service et aura une action de coordination auprès des différents établissements et filiales. Il participera aux négociations et vérifiera l'application des conditions de banques. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, de formation commerciale supérieure, ayant développé des qualités de rigueur et d'organisation et réussi une première expérience d'au moins quatre ans de gestion de trésorerie dans un contexte industriel. La rémunération proposée, fonction de l'expérience du candidat retenu, pourra dépasser 180.000 francs. Le poste est basé en proche banlieue Nord de Paris. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/2640M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Gestion et technologie de pointe

Un groupe français, leader dans le domaine de l'équipement automobile, recherche pour l'une de ses filiales spécialisée dans l'électronique son

CONTROLEUR DE GESTION

Doté d'une large autonomie, il a pour mission la mise en place d'un système de gestion et reporting. Il assure par ailleurs toutes les tâches traditionnelles d'un contrôleur de gestion en milieu industriel (*contrôle budgétaire, prix de revient, etc.*) et participe avec le service organisation du groupe à l'élaboration d'un suivi de production et de gestion des stocks.

De formation supérieure (E.S.S.E.C., SUP de CO), il a une expérience de plusieurs années du contrôle de gestion en milieu industriel, et a travaillé sur des missions de mise en place de procédures comptables, administratives et de gestion.

Les possibilités d'évolution au sein du groupe sont réelles pour un candidat à fort potentiel.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 501086M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS.

bâtir une informatique européenne



DU PONT DE NEMOURS, l'un des dix premiers groupes mondiaux, est fortement implanté dans la plupart des pays européens. La filiale française a été choisie pour créer un centre informatique à vocation européenne, chargé de développer les applications généralisables à plusieurs filiales (applications de gestion administrative, commerciale et de production). Nous recherchons des

chefs de projet — Réf. P 191/M

De formation supérieure (École d'Ingénieur ou École de Gestion), ils possèdent une solide formation informatique ainsi que l'expérience de la conduite de projets (chez un utilisateur ou une SSII). En liaison directe avec les utilisateurs, ils prendront la responsabilité complète d'un projet (analyse des besoins, conception, réalisation, mise en place, développement et maintenance), tant sur le plan technique que sur le plan budgétaire.

jeunes analystes — Réf. P 192/M

De formation supérieure et possédant une première expérience en informatique, ils seront totalement responsables des tâches qui leur seront confiées dans le cadre soit d'un projet, soit de missions individuelles (analyse des besoins, conception, réalisation, maintenance, mise en place, formation).

Le sens des responsabilités, l'aptitude à l'autonomie dans un contexte de management efficace, de très bonnes capacités de contact et un fort potentiel sont des éléments indispensables pour réussir dans ces postes et amorcer une évolution de carrière enrichissante et diversifiée. Plusieurs mois de formation sont prévus à Genève. Ces postes sont basés à Paris et impliquent des déplacements en Europe. Bonne maîtrise de l'anglais.

Écrire avec C.V. et prétentions, en précisant la réf., à B. BEAUNOIR, Sema-Sélection : Centre Metra, 16/18, rue Barbès, 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema sélection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse



DONNEZ LA MESURE DE VOTRE POTENTIEL

Pour atteindre ses objectifs et soutenir son rythme de croissance (+ 61 % en 1984 au niveau mondial), la division systèmes française, leader en Europe dans ses marchés du traitement du signal, du process control, et du production monitoring, recherche son

SYSTEMS DIVISION MANAGER 350.000 +

Ingénieur, de formation électronique ou informatique, vous avez une expérience d'au moins 10 ans dans l'animation des équipes de vente chez un constructeur ou chez un distributeur de mini-ordinateurs industriels.
A partir d'une connaissance des matériels et des marchés du process vous avez eu à coordonner tous les aspects de la commercialisation et peut-être à préciser une stratégie marketing.
Vous souhaitez orienter votre carrière vers une fonction de management dans un environnement technologique très évolutif et rapporter directement à la direction générale.
Pour gérer votre division vous aurez à :
- entraîner l'équipe déjà rodée des ingénieurs commerciaux ;
- mettre en œuvre la stratégie commerciale ;
- soutenir les équipes techniques de support ;
- lancer une nouvelle génération de systèmes.

Le poste, qui implique des relations étroites avec les centres de production situés aux U.S.A., suppose une bonne maîtrise de l'anglais et des déplacements occasionnels.
Faites-nous part de vos motivations en adressant lettre manuscrite + C.V. au DHR - ANALOG DEVICES - 12, rue le Corbusier, 94518 RUNGIS CEDEX.

INFORMATIS

INGÉNIEURS DPS 8
PROJETS DE MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE ET RÉSEAUX

INGÉNIEURS SYSTÈME
PDP - SOLAR - MITRA

PROGRAMMEURS GAP 3
PROJETS GESTION IBM 38

28, rue Daubenton, 5e.
Téléphone : 337-99-22.

GENIOUS SYSTÈMES recherche

INGÉNIEURS
LOGICIEL T.R., SOLAR, PDP, 68000, 80/38, VAX... pour grands projets.
Téléphone : 606-35-80.

ingénieur organisation industrielle

Ce groupe à taille humaine, spécialisé dans les cosmétiques et la parfumerie, connaît une expansion continue. Il s'appuie sur une organisation industrielle évolutive, adaptable aux projets du marketing. Pour préparer les nouvelles mutations de sa production, la Direction française cherche un jeune ingénieur type INSA, A & M,... dont la mission sera double : participer au cahier des charges et à la mise en place de l'informatisation de la gestion de production, puis progressivement, prendre en charge des projets de réimplantation, l'installation de lignes d'automatisation et assurer la réorganisation du travail qui en découle.

Ce poste, basé dans la proche banlieue parisienne, convient à un ingénieur débutant à l'esprit ouvert, capable d'évoluer au sein d'un groupe en plein développement. Anglais nécessaire.

Adresser CV, lettre manuscrite et prétentions, sous référence DO27/M à Marie Christine Gilles, Sema-Sélection: Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER recherche

CONTRÔLEUR FINANCIER DES PROGRAMMES

Agé de 30 à 35 ans, diplômé d'une grande école commerciale, expérience 6 à 8 ans dans la promotion immobilière, vous aurez le sens des contacts, une forte personnalité, un esprit d'analyse, une maîtrise de l'anglais.
Rattaché à la direction générale, vous serez l'adjoint opérationnel du secrétaire général.

Vos fonctions :
- *Montage des opérations par les chefs de programme aux plans*
  - *financier • juridique • fiscal*
- *Sur ces trois plans animation et suivi des opérations*
- *Elaboration du budget du groupe et réalisation d'études ponctuelles.*

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite et C.V. sous réf. 02/85 à
CONSTRUCTION-RECRUTEMENT
5, rue de Chartres 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex qui traitera votre dossier confidentiellement

DEBS



emplois régionaux

Responsable comptable et administratif H/F
Cherbourg

Recherché d'urgence, par une importante société industrielle, pour un de ses centres de travaux (60 personnes) situé à proximité de Cherbourg.
Dépendant du directeur de l'établissement, il aura pour tâches principales de:
- tenir et contrôler la comptabilité, (générale, analytique, financière) bilan inclus,
- gérer les contrats clients,
- gérer les achats et les stocks.

Nous recherchons pour ce poste une personne de 30-40 ans environ, d'un bon niveau comptable (DECS par exemple), désireuse de s'intégrer dans une petite équipe.
Le poste étant à pourvoir d'urgence nous recherchons des gens disponibles très rapidement.
La rémunération ne sera pas inférieure à 120 000 F.
Merci d'adresser rapidement votre dossier (C.V. + lettre manuscrite + prétentions, sous réf. 1101/M, à
J.-F. Jourdren - 15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

CAPFOR

MEDIA PA



propose à un

Jeune Ingénieur

de commencer sa carrière par

la CFAO

Le poste est à pourvoir au sein du Service Ingénierie de la Société situé à Thourotte (Oise - près de Compiègne).

Il consiste à développer des logiciels de conception, fabrication et contrôle assistés par ordinateur.

Les candidats doivent être désireux de travailler sur un système informatique mais également intéressés par la production car ils devront travailler en parfaite intelligence avec les fabricants et faire passer dans l'atelier les modifications qu'ils apportent.

Ils sont diplômés d'une école d'ingénieur.

Une spécialisation en informatique serait appréciée.

Envoyez lettre manuscrite et CV
à Mme Françoise Tridon
St Gobain Vitrage, Direction du Personnel
Cedex 27 - 92096 Paris La Défense



CHEF D'ENTREPRISE A 30 ANS

DESSEIN

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

INTERTECHNIQUE

INFORMATIQUE
INTERTECHNIQUE
LE GRAND CONSTRUCTEUR FRANÇAIS D'ORDINATEURS DE GESTION,

recherche :

1) Pour sa Direction Organisation et Informatique, à PLAISIR :

• CHEF DE PROJETS CONFIRMÉ (REF DOI-18)

Chargé de la conduite de projets d'envergure développés sur IN 5000 et de l'encadrement de *responsables de projets intervenant dans divers* domaines de la gestion. Les techniques de mise en œuvre (base de données réparties, réseaux, bureautique ..) offrent de larges perspectives de developpement personnel

Le candidat retenu sera Ingénieur Informaticien Grande Ecole et aura quelques années d'expé*rience dans la conduite de projets.*

• INGÉNIEURS INFORMATICIENS (REF DOI-19)

Titulaires d'un diplôme d'études supérieures (écoles d'ingénieurs, Miage...).

Au sein d'une equipe jeune, chez un construc*teur, ils participeront, après avoir reçu la forma*tion adéquate, à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de vastes projets de gestion en temps réel développés sur les ordinateurs IN 5000. Les projets ont recours aux bases de données relationnelles, aux réseaux et à la bureautique.

La diversité et l'originalité de ces projets ainsi *que leur intérêt dans le domaine de l'informati*que nouvelle permettront aux candidats de développer leurs connaissances et leurs compétences et d'être à même, ultérieurement, d'assumer d'importantes responsabilités.

2) Pour sa Direction des Études, à PLAISIR :

• INGÉNIEURS DE FORMATION GRANDES ÉCOLES, DEA INFORMATIQUE

et ayant une expérience de 2 ans au minimum dans le ou les domaines suivants :

a) Logiciel systèmes de gestion (REF. DE-20)
- Bureautique (messagerie, traitement de texte...).
- Systèmes d'exploitation.
- Systèmes de télécommunications.
- *Systèmes de gestion de bases de données.*
- Techniques de compilation.

b) Logiciel systèmes d'instrumentation (REF. DE-21)
- Systèmes d'exploitation.
- *Systèmes d'acquisition de données.*
- Applications traitement du signal.

c) Système VAX/VMS (REF. DE-22)
- *Logiciels de développement sous VMS.*

3) Pour sa Direction de Production, à PLAISIR :

• AGENT TECHNIQUE DE MÉTHODES (REF DPI-23)

De formation DUT-BTS ou équivalent en electromécanique ou électrotechnique. Ayant une *experience de 3 à 5 années.*

Il participera à la définition des méthodes generales, à la préparation et à l'organisation de la production et à l'introduction des nouveaux procédés de production.

• AGENT TECHNIQUE DE DÉVELOPPEMENT *(REF. DPI-24)*

De formation DUT-BTS ou équivalent en electromécanique ou électrotechnique. Ayant une expérience de 3 années dans les implantations de circuits imprimés et de systèmes électroniques et dans la constitution et la modification de dossiers de définition.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel, INTERTECHNIQUE, B.P. n° 1. 78374 PLAISIR CEDEX.

CIAL — groupe CIC

Auditeur interne, chef de mission.

L'audit opérationnel en banque, pourquoi pas ? Notre Inspection Générale effectue ses interventions en y intégrant résolument la démarche et les méthodes avancées de l'audit. Ses missions ont déjà analysé des domaines variés. Pour accroître ses possibilités d'actions simultanées dans des matières très évolutives, il faut adjoindre à son équipe un nouveau chef de mission. Auquel seront confiées la définition et la préparation de la mission, sa conduite, ainsi que l'élaboration et la rédaction des diverses recommandations du rapport.

Nous envisageons pour ce poste un jeune auditeur de très bonne formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP, etc...) ayant fait ses premières armes dans un cabinet d'audit international ou dans un grand groupe. Et parvenu, après deux ou trois ans d'expérience, au rang de chef de mission. Nous préférerions qu'il n'ait pas une compétence trop exclusivement comptable, mais qu'il soit déjà intervenu sur un registre varié et qu'il soit habitué à utiliser l'informatique.

Il n'est pas nécessaire que vous ayez une expérience de l'audit en banque. Nous vous donnerons les bases nécessaires, à moins que vous ne les possédiez déjà : ce serait un atout... Votre aptitude à encadrer une mission nous importe surtout. C'est pour vous l'occasion d'apprehender pleinement une telle responsabilité. Dans un contexte où vous vous sentirez totalement impliqué(e) par les conclusions de vos interventions. Ce sera également l'opportunité de participer réellement à la vie interne de l'entreprise et à son évolution positive. CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE, 2 700 personnes, 150 agences, une grande banque régionale liée au Groupe CIC. Le poste est basé à Strasbourg : une métropole qui n'est pas sans attrait... Mais aussi, bien sûr, certains déplacements pouvant occuper le quart de votre temps. C'est aux consultants de Sirca que vous ferez d'abord parvenir votre candidature, et sous référence 297 212M, en précisant votre rémunération actuelle.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

JOURLES

RIPOLIN

Le premier fabricant de peinture
RIPOLIN DUCO
recrute pour son département
Recherche et Développement à STAINS (93)

DUCO

ORGANICIEN
DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES

Responsable d'un des laboratoires de recherche, vous serez chargé d'animer une équipe technique.
Agé d'environ 40 ans, vous avez au minimum 5 ans d'expérience de la formulation et de l'industrialisation de polymères pour la peinture.

Vous êtes motivé par une fonction impliquant rigueur, créativité et sens de l'animation d'une équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, sous référence ORMO, à Roseline Ceugniet, Société Ripolin, 23 avenue Gaston Monmousseau 93240 Stains.



L.E.R.S Société de recherche du Groupe SYNTHELABO recherche pour son Groupe Informatique :

Deux informaticiens scientifiques

Afin de développer et maintenir les applications de la société :

- Les candidats devront avoir une licence en informatique, ou un diplôme équivalent, ainsi qu'une expérience professionnelle de 2 ans minimum.
- Le premier poste sera attribué à un analyste programmeur capable de développer et de maintenir les systèmes et les applications sous UNIX.
Par conséquent, seul les candidats ayant une experience réelle de UNIX et C seront retenus.
- *En ce qui concerne le second poste, nous* recherchons un analyste programmeur capable de développer et de maintenir les applications. Celui-ci devra avoir une experience de UNIX.

Une expérience dans l'un des domaines suivants est également souhaitable :
• WANG OIS ou VS • PRIME • Statistiques
• *Recherche biomédicale, chimique ou* pharmaceutique • Traitement du signal • Outil de gestion des projets.
Pour les deux postes, une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.
Les candidats devront envoyer leur CV accompagné d'une photo, en précisant sur l'enveloppe *la réf. M 6555, à Média-System,*
104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02,
qui transmettra.



ROURE BERTRAND DUPONT

Analyste budgétaire

ROURE BERTRAND DUPONT, une des premières entreprises françaises de l'industrie aromatique (Parfums, Arômes Alimentaires) répartie en deux sites industriels (Argenteuil et Grasse), fortement exportatrice et de taille humaine (700 personnes) recherche son analyste budget et coûts pour l'accompagner dans son expansion et participer au perfectionnement de ses outils de gestion.

Rattaché à la Direction Financière, vous assurez l'élaboration *et le suivi des budgets et vous êtes chargé de* la mise en place des nouvelles procédures et des systèmes de calcul des coûts.

Responsable de la fiabilité des informations de la comptabilité analytique et budgétaire, vous préparez l'analyse des écarts et les discutez avec les directions opérationnelles pour leur apporter les outils d'aide à la *décision.*

De formation supérieure : école de gestion et/ou d'ingénieurs, âgé d'environ 30 ans, vous êtes imaginatif et homme de contact, vous avez acquis une expérience en industrie et/ou en cabinet d'audit de gestion.

Anglais nécessaire. Poste à pourvoir à Argenteuil.

*Envoyer lettre manuscrite, C.V., photographie et pré*tentions sous pli confidentiel à la Direction du Personnel.

ROURE BERTRAND DUPONT 55 Voie des Bans 95102 Argenteuil.



PARIS SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Juriste droit bancaire *HF*

L'évolution rapide des techniques et de la législation bancaires, fait surgir des problèmes complexes nécessitant des approches originales.

Ce poste implique :
- de concevoir des solutions juridiques à des questions importantes, *nouvelles et diversifiées ;*
- de travailler en equipe dans le cadre d'un service spécialisé ;
- d'avoir des relations suivies avec les différentes Directions de l'établissement, les organismes professionnels et, le cas échéant, les entreprises.

Il convient à un (e) candidat (e) de formation supérieure en droit privé, disposant d'une bonne expérience du droit bancaire (5 à 8 ans) acquise, si possible, dans une banque ou un établissement financier.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous la réf. 321 JB à :

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS

bleu

BANQUE SUDAMERIS FRANCE

Recherche dans le cadre du développement des applications de sa Direction Informatique située à **Rueil Malmaison (92)** et évoluant dans un environnement :
4381 modèle 2 sous MVS avec 200 terminaux (4700 et 3270) VTAM - CICS - DLI - COBOL.

CHEF DE PROJET *réf. DM1*

Pour concevoir et développer les nouvelles applications, depuis l'étude avec les utilisateurs jusqu'à la mise en exploitation.
Assurer le suivi et la coordination de l'équipe de réalisation (4-5 personnes).

De formation supérieure, vous êtes depuis deux à trois ans responsable de projet dans un environnement bancaire. Vous avez également une bonne connaissance du matériel IBM.

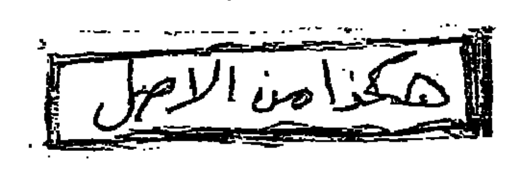
RESPONSABLE DE L'UNITE TELETRAITEMENT *réf. DM2*

Pour prendre en charge l'organisation et l'animation du Bureau et la surveillance du Réseau et de la cellule Développement des applications sur terminaux 4700.

De formation supérieure, vous avez une bonne pratique de SNA, VTAM et du système 4700.

Adresser votre candidature (CV, photo, prétentions) en précisant la référence du poste choisi à BANQUE SUDAMERIS FRANCE - Service Central du Personnel - Recrutement carrières - 12, rue Halévy, 75009 Paris.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS



GROUPE SYSECA

SOCIETE DE SERVICES ET D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE
(800 personnes, C.A. 280 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale
recherche
dans le cadre de l'expansion de son activité

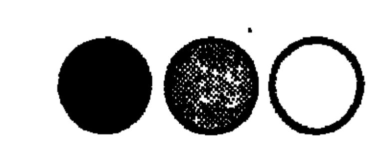
SYSTEMES DE COMMUNICATION

INGENIEURS INFORMATICIENS

CONFIRMES
(3 à 7 ans d'expérience)
Postes à pourvoir : CHEFS DE PROJETS

Domaines :
réseaux de données, télématique, microinformatique - téléphonie vidéocommunication

---



Compagnie Générale des Eaux

X, MINES, CENTRALE, PONTS...

Peut-être êtes-vous débutant, peut-être est-ce votre première expérience professionnelle qui vous en a convaincu, mais en tout état de cause vous souhaitez avoir rapidement des responsabilités complètes recouvrant le technique, la gestion, le commercial et le personnel. C'est donc que vous avez l'étoffe nécessaire et que vous pouvez devenir

CHEF D'ENTREPRISE A 30 ANS

et vous souhaitez trouver une société qui vous en offre la possibilité.

Après quelques années, en second, **à PARIS, à LYON, à NICE, à ANGERS...** pour bien connaître notre métier, nous vous confierons l'animation de l'une de nos unités.

Nous sommes un des **premiers groupes industriels français.** Chez nous, les ingénieurs de talent font des carrières passionnantes.

Merci de nous adresser votre candidature s/réf. 2901 au Service Relations et Ressources Humaines, 52, rue d'Anjou — 75008 Paris.

DESSEIN

Ingénieur mécanicien

France — USA

Vous avez environ 30 ans et vous voulez devenir votre propre maître par la valeur de vos idées.

Inventer et matérialiser de nouvelles formes reste pour vous la motivation essentielle d'un ingénieur.

Vous n'avez pas brûlé vos livres de cours ; vous êtes toujours capable d'établir et de calculer le modèle mathématique d'un système physique.

Vous avez vous-même travaillé en atelier ou sur banc d'essai (et pas seulement dirigé vos adjoints).

Vous êtes capable de défendre - en anglais - vos idées et vos résultats devant un auditoire d'ingénieurs spécialisés et compétents.

Nous sommes une petite équipe de réputation mondiale. Nos machines brevetées sont fabriquées par de grands groupes industriels sur plusieurs continents.

Au sein de notre principal laboratoire situé dans le Connecticut près de New York, vous assurerez la relève des générations et deviendrez membre d'un triumvirat franco-américain qui doit prendre progressivement le contrôle technique, commercial et financier.

Ecrivez-nous avec C.V., photo et lettre manuscrite sous référence 2002 pour préparer notre rencontre dans notre laboratoire-parisien début février à

PUBLIVAL, 27 Route des Gardes 92190 MEUDON qui transmettra

Publival

Important Groupe de Travaux Publics à vocation internationale, recherche, pour son siège social à Paris un

Jeune Assistant de Direction du Personnel HF

Jeune diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences Po, Sup. de Co., Droit ou Sciences éco., complété si possible par une formation type IFOCOP - CIFFOP - IGS), vous pouvez faire état d'une **première expérience** significative de la fonction personnel acquise, de préférence, dans une société internationale.

Vous avez du potentiel, de l'imagination, et souhaitez mettre vos qualités de contact et de gestionnaire au service d'une équipe de Direction du Personnel dynamique et créative.

Nous vous offrons, dans un premier temps d'assister le chef du personnel du siège social pour l'ensemble de ses tâches :
- administration du personnel,
- applications informatiques en plein développement,
- gestion des ressources humaines,
- relations avec les partenaires sociaux.

Si votre action est convaincante et votre motivation sans faille, nous veillerons à ce que vous puissiez évoluer au sein de la Direction du Personnel en prenant le moment venu des responsabilités plus larges.

Une **bonne connaissance de la langue anglaise** sera un atout supplémentaire.
Des missions à l'étranger ne sont pas exclues.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur candidature en indiquant leurs prétentions sous réf. 3672 à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, qui transmettra.

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

Société française renommée dans le domaine des techniques de pointe (électronique, aéronautique, systèmes informatisés...), 2800 personnes, CA de 1,2 Milliard de francs, nous offrons un poste de gestionnaire des ressources humaines au sein de notre établissement de province, situé dans le centre Ouest (Vienne) 900 p dont 110 cadres.

Adjoint au responsable du personnel et des relations sociales de cet établissement, il devra prendre en charge le recrutement, l'évaluation des potentiels et des besoins afin de favoriser une politique de mobilité interne.

De formation supérieure en sciences humaines (psychologie, gestion du personnel...), il vous sera demandé environ 5 ans d'expérience dans la fonction personnel en milieu industriel et de bonnes connaissances en psychologie.

Nous vous offrons une réelle opportunité de développement professionnel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 6475, à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, qui transmettra.

PROFESSEURS

MATHÉMATIQUES PHYSIQUE, FRANÇAIS qualifiés et expérimentés. Libres du 24-03 au 06-04-85 pour COURS DE VACANCES. Ecrire nº 72.673 PUBLICITÉ ZEMOR, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

jeunes cadres commerciaux

DIPLOMES

140.000+

Pour répondre au défi des années 1990, un Groupe Chimique français de dimension mondiale souhaite intégrer plusieurs jeunes diplômés à fort potentiel ayant la passion du commerce et un tempérament de "gagneur".

Après une période de 3 ans minimum sur le terrain, près d'une clientèle industrielle, ils pourront accéder à des postes de responsabilité tels que Responsable Produit ou Marché, Direction de Vente.

Une carrière internationale est possible.

L'évolution de carrière implique la mobilité :
- formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE),
- une formation complémentaire est appréciée,
- 1er emploi ou dotés d'une toute première expérience,
- anglais courant indispensable + autres langues souhaitées,
- en première affectation, les postes seront basés à Paris et en Province.

Adresser au **Cabinet RCC** lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo en précisant la référence **525-M**

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS

GROUPE LUCHAIRE

5.700 PERSONNES - 2,4 MILLIARDS F
recrute pour sa division ARMEMENT
(au Siège : PARIS 8e)

CHEF DE PROGRAMME
(60 % du C.A. de la Division)

Responsable de la gestion industrielle
DU PRINCIPAL PROGRAMME DE LA DIVISION : DEVIS - propositions d'investissements - PLANS DE CHARGE DES USINES et de la sous-traitance - COORDINATION ENTRE LE B.E. et la PRODUCTION - APPUI TECHNIQUE AUX COMMERCIAUX...

Indispensable
- INGÉNIEUR diplômé généraliste ou Grande Ecole de Commerce avec goût pour la technique
- ANGLAIS courant
- 7 à 10 ans d'EXPÉRIENCE de GESTION DE PRODUCTION ou de CHEF DE PROJET en industrie de biens d'équipement

SOUHAITABLE
- Connaissance des secteurs MILITAIRE, AÉRONAUTIQUE ou Automobile

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8172 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Secteur Agro-Alimentaire

recherchons pour gérer

PAVILLONS FRANÇAIS
DANS
FOIRES A L'ÉTRANGER

H.F. D'EXPÉRIENCE

- Très grand sens pratique.
- Excellent contact et sens du service.
- Solide et autonome.
- Environ 35 à 40 ans.
- Langues (Anglais, Allemand...).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : REGIE-PRESSE, sous nº 300.993 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

EUROPE FALCON SERVICE
Compagnie d'aviation privée

Aéroport du Bourget
recherche

CADRE ADMINISTRATIF

pour s'occuper plus particulièrement des questions juridiques et administratives (services généraux).
- Expérience professionnelle de 3 ans minimum.
- Parfaite maîtrise de l'anglais.

Envoyer c.v. précis, lettre manuscrite, photo et prétentions à E.F.S., B.P. 10, 93350 AÉROPORT DU BOURGET.

Ingénieur système

au sein du Département **COMMUTATION** et **SYSTEMES,** il sera appelé a proposer des évolutions de produits existants, et à participer à la conception et à la réalisation de systèmes de télécommunications privés et semi-publics.

L'expérience requise correspond à des prises de responsabilités directes d'étude et de développement en commutation de données, au cours de 6 à 10 ans d'activité dans le domaine des télécommunications.

Merci d'adresser votre candidature à T.R.T.
Direction du Personnel, 5, avenue Réaumur,
92350 Le Plessis-Robinson.



Une des 1ères Stés, françaises d'électronique professionnelle

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Cette société française de production, leader dans son domaine d'activité lié à une technologie de pointe, de réputation internationale, recherche pour son siège social, en proche banlieue Ouest, deux cadres :

• **Contrôleur de gestion senior** - Rattaché au directeur du contrôle de gestion centrale, il sera plus particulièrement responsable de la coordination des budgets d'investissement et de financement des unités opérationnelles décentralisées. Il doit, de plus, participer activement au développement des méthodes de contrôle budgétaire dans ces deux domaines. Réf. A/2618M.

• **Contrôleur de gestion junior** - Dépendant du contrôleur de gestion de l'une des unités opérationnelles (effectif : 2.000 personnes), il sera chargé de la préparation et du suivi de tous les documents inhérents au bon fonctionnement d'un contrôle de gestion. Réf. A/2617M.

Ces postes s'adressent à des diplômés de l'enseignement supérieur (ingénieur + école de gestion ou grandes écoles commerciales). La rémunération annuelle sera fonction des qualités et de l'expérience acquise. Ecrire à PH. LESAGE en précisant la référence choisie.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Economie et contacts

Débutante ou déjà en entreprise, vous avez une formation supérieure de type maîtrise de sciences économiques ou équivalent.
C'est en tant qu' Assistante de notre Direction que nous vous proposons de nous rejoindre.
Société de Conseil, nous travaillons avec les plus grands groupes industriels de France. Suivre de près tout ce qui touche à la politique économique, à la vie des entreprises et à la carrière des décideurs est une nécessité pour nous. A ce premier *aspect de votre fonction*, s'en ajoute un autre, plus interne à la société : établir un contact fructueux avec nos consultants où qu'ils se trouvent en France, connaître leurs projets voire y participer, et diffuser auprès de tous, ce qui en fait la nouveauté dans notre expérience déjà accumulée. C'est là que d'excellentes qualités de contacts vous seront précieuses pour vous faire adopter.
Et si votre potentiel vous le permet, vous serez bien placée pour venir étoffer notre équipe d'ingénieurs.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. AD à **SMC Internationale**
6, rue des Frères-Caudron - 78140 VELIZY

Organisation et Publicité

PARIS

ASSOCIE EN PUISSANCE CHEZ UN DES "BIG EIGHTS"
— CONSEIL EN ORGANISATION —
LE TOURNANT DE VOTRE CARRIERE...

- par les grosses responsabilités qui vous seront confiées
- par l'utilisation d'une méthodologie de pointe
- par une formation interne, soutenue et de très haut niveau
- surtout par la possibilité d'accéder au partenariat.

• Vous êtes ingénieur et avez plusieurs années d'expérience en informatique axée sur la gestion.
• Vous connaissez un gros matériel (IBM, BULL) et les systèmes de réseaux.
• Votre potentiel, votre ténacité et votre ambition vous permettront de réussir sur des projets "pointus" et très diversifiés.

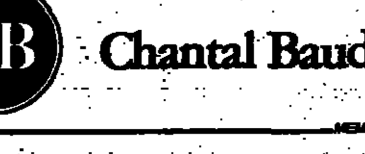
Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre CV sous la réf. 730-21 à notre Conseil:

ONOMA
26, rue de Berri 75008 PARIS
(confidentialité, réponse assurées)

adjoint directeur commercial

Fould·Springer

Notre entreprise est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits de transformation destinés aux secteurs alimentaire, hygiène, santé. L'une de nos divisions produit des alcools éthyliques surfins d'origine agricole et les commercialise auprès d'industriels des spiritueux, vinaigriers, parfumerie, pharmacie et chimie. Le Directeur Commercial de cette division recherche un adjoint pour l'aider à faire face au développement de cette activité. Ce jeune collaborateur participera activement à la vente de nos produits en France et en Europe : la négociation, compte tenu du montant important de la commande, se fait à un niveau élevé. Il supervisera l'administration commerciale (la législation sur les alcools exige une grande rigueur). Il sera associé à la définition de la politique commerciale. Ce poste convient à un homme de 30 ans minimum, de formation supérieure commerciale, ayant 3 à 5 ans d'expérience de vente de produits industriels (de préférence produits alimentaires ou chimiques). L'anglais est indispensable, l'allemand et l'espagnol souhaités. Nous serons attentifs au potentiel de ce collaborateur, car nous aimerions le voir évoluer au sein de notre Groupe.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 439.85 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité

Assistant controller dans le secteur des services

Filiale d'un important groupe américain, notre société réalise en France un chiffre d'affaires de 370 MF. Nous occupons la première place sur notre marché dans le domaine des services.

Notre Directeur Financier recherche son Assistant Controller. Vos missions :
- établir le reporting,
- prendre en charge l'ensemble des problèmes de fiscalité et de contrôle des changes,
- assurer et superviser les travaux de comptabilité générale et de comptabilité auxiliaire.

Pour exercer ces responsabilités, vous animerez et dirigerez une équipe de 30 personnes (dont 5 cadres).

A 30 ans, vous travaillez aujourd'hui dans une Société de services et si possible dans un Groupe qui vous a permis de connaître les problèmes de reporting.

Votre formation (Ecole de Commerce ou de Gestion) vous a orienté vers l'expertise comptable (DECS, certificats supérieurs). Vous parlez couramment l'anglais.

Aujourd'hui vous souhaitez cependant exercer des fonctions plus élargies et des responsabilités d'encadrement : notre taille, notre structure, et l'importance de la fonction financière dans nos activités vous permettent cette évolution.

COFROR, notre Conseil en recrutement, étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Catherine ROIZOT sous référence 348/31M (en indiquant votre rémunération actuelle)



JOURDAN



• TELECOMMUNICATIONS
• INFORMATIQUE AVANCEE
• OPTRONIQUE
• PRODUCTIQUE
• ENERGIE

recherchent pour leur division Informatique dans le cadre de la croissance de ses activités en INTELLIGENCE ARTIFICIELLE et INFORMATIQUE AVANCEE :

CHEFS DE PROJETS — réf. CP. DIN.
INGENIEURS DE RECHERCHE
confirmés et débutants — réf. IR. DIN.

de formation grande école d'ingénieurs, thèse ou DEA dans les domaines suivants :
SYSTEMES EXPERTS, TRAITEMENT DU LANGAGE NATUREL, GENIE LOGICIEL, ENVIRONNEMENT DE PROGRAMMATION.
Connaissances informatiques modernes souhaitées incluant LISP, PROLOG, UNIX.
Postes de travail individuels.
Ambiance de travail stimulante dans le cadre d'un Grand Groupe Industriel.
Moyens matériels de premier ordre : réseau local, plusieurs VAX, machines LISP...

Adresser lettre manuscrite et CV ss référencé du poste choisi au Service du Personnel des LABORATOIRES DE MARCOUSSIS, Route de Nozay 91460 MARCOUSSIS.



CENTRE DE RECHERCHES DE LA COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.55

Votre expérience d'un cabinet comptable au service de la profession

CCMC est leader dans la diffusion de services informatiques auprès des cabinets d'Expertise Comptable. Afin de poursuivre et développer ses relations avec la profession comptable elle recherche un candidat ayant une bonne expérience en cabinet, de formation Sciences Politique, DECS, ESC ...

Désireux d'avoir des contacts de haut niveau dans la profession, de participer à son évolution et notamment à l'intégration de l'informatique, vous avez le sens du contact humain, un fort esprit de synthèse, une personnalité affirmée. Dépendant du Directeur des Relations Extérieures, vous avez une connaissance générale de l'informatique, de la société CCMC, et devrez être autonome dans votre fonction. Anglais courant obligatoire.

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature sous réf. ECC à Alain Bourgeois, CCMC, 99-115 quai du Pdt Roosevelt, 92136 Issy-les-Moulineaux.



MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

JOURDAN

CADRES COMPTABLES ET FINANCIERS

Nous sommes la première filiale européenne d'un groupe chimique de dimension mondiale. Notre C.A. dépasse 2,5 milliards de francs.

• Pour renforcer notre **Division Comptabilité Finances**, nous créons 2 postes de cadres comptables et financiers confirmés :

RESPONSABLE COMPTABILITÉ INTERNE

Outre le **reporting** à la Coordination Groupe en Allemagne, vous animerez **la Comptabilité Générale et la Comptabilité Industrielle et Analytique.** (Réf. 2097 M).

RESPONSABLE COMPTABILITÉ EXTERNE

Vous prendrez en charge tous les flux financiers de la société et *animerez* **la Comptabilité Fournisseurs, la Comptabilité Clients, le Contrôle des Dépenses et la Trésorerie.** (Réf. 2098 M).

Vous avez acquis une solide expérience de 5 à 7 ans dans une grande société et êtes, bien entendu, diplômés d'une grande école de gestion plus, de préférence, DECS complet.

La maîtrise de l'allemand est indispensable pour le poste chargé du reporting.

• Pour étoffer notre **Division Plans et Contrôle,** *nous* recherchons un

ASSISTANT CONTRÔLEUR DE GESTION

Vous appuierez plusieurs unités commerciales dans l'élaboration de leurs budgets et le suivi de leur gestion.

Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion et avez acquis, de préférence, une première expérience de 2 à 3 ans dans une grande société, vous connaissez l'allemand. (Réf. 2099 M).

Lieu de travail : **PORTE D'ITALIE.**

Merci de nous adresser votre candidature en précisant la référence.



Direction des Relations Humaines – BP 111
94250 GENTILLY

HAVAS CONTACT

Chargé d'études statistiques HF

ENSAE, Actuariat, ISUP ou équivalent + expérience

165 000 F+

Filiale d'un des premiers groupes français d'assurances, nous recherchons, pour notre siège basé en proche banlieue parisienne (Ouest) un(e) chargé(e) d'études statistiques.

Agé(e) de 27 ans minimum, de formation ENSAE, Actuariat, ISUP ou équivalent, vous avez une expérience de 2 à 5 ans dans le domaine des études statistiques assurances.

Spécialiste des études, vous maîtrisez toutes les techniques de la fonction, bien sûr, mais vous savez également innover et « faire passer » vos idées.

Rejoignez-nous !

Au sein de notre direction technique, nous vous proposerons des missions variées. A terme, d'importantes perspectives de développement de carrière se présenteront à vous.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la réf. 3359, à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

ORGANISME PARA-PUBLIC
CRÉE SON SERVICE D'AUDIT

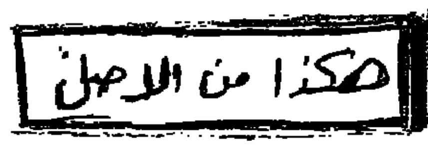
recherche

- **CHEFS DE MISSION**
- **RÉVISEURS CONFIRMÉS**
- **DÉBUTANTS**

Les deux premiers postes requièrent impérativement une expérience d'audit. Les débutants seront diplômés d'études supérieures (H.E.C., ESSEC, SCIENCES PO, DAUPHINE, ESC...).

Discrétion assurée.

Envoyer C.V., prétentions et photo sous nº 8.860, *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE INTERNATIONALE

RECHERCHE
POUR SON SIÈGE A PARIS

GRADÉ CONFIRMÉ OU CADRE DE BANQUE

pour un poste de responsabilité au sein de son DÉPARTEMENT DU CRÉDIT

Une expérience de plusieurs années de gestion d'euro-crédits et d'engagements par signature est indispensable ainsi qu'un bon niveau d'anglais (parlé et écrit).

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 8.917
le Monde Pub.
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



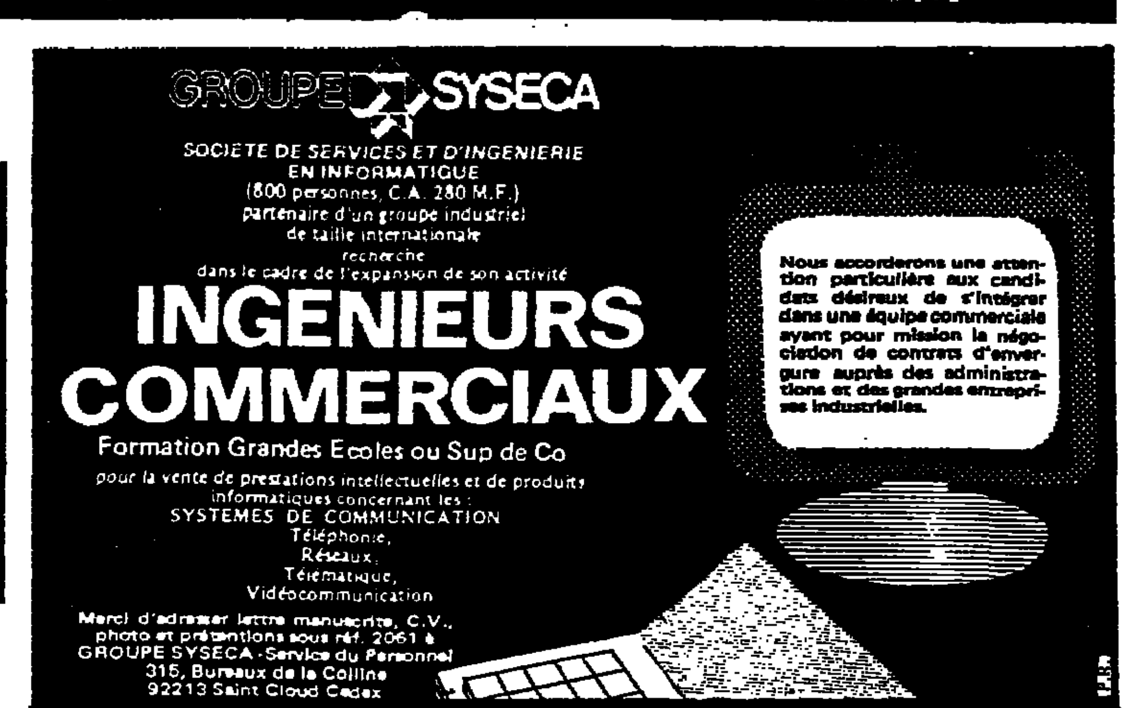
L'Européenne de Banque

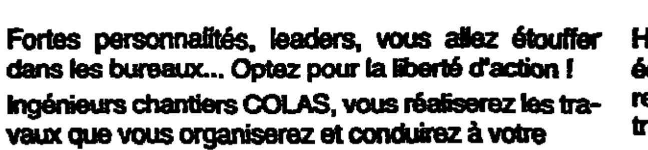
recherche pour ses succursales

Attachés commerciaux «P.M.E. P.M.I.» Classe IV ou V

- Expérience d'au moins 2 ans souhaitée.
- Dynamisme commercial indispensable.
- Qualification technique minimum : I.T.B.
- Esprit d'équipe et goût de la réussite.

Adresser C.V., photo et prétentions à
l'Européenne de Banque
Direction des Relations Humaines
21, rue Laffitte 75009 Paris.





TROUVAY & CAUVIN

Important groupe international fabricant, stockiste et distributeur des matériels nécessaires à l'équipement et à la maintenance de l'industrie (pétrole, chimie, gaz, eau...) recherche pour sa DIVISION ROBINETTERIE INDUSTRIELLE basée à ASNIÈRES

CHEF DE PRODUIT

Ce poste conviendrait plus particulièrement à un ingénieur diplômé d'une école de chimie ou de mécanique et ayant une première expérience de la vente d'environ 3 ans.

Sa mission comportera 2 volets essentiels :
- *la gestion de ses produits en étant le lien entre la fabrication et la force de vente,*
- *la dynamisation d'un réseau de vente existant.*

Des déplacements de courte durée sont à prévoir. Une bonne connaissance de la langue anglaise est souhaitée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 900 à B. SECHET - 40, rue de la Réunion 94100 SAINT-MAUR.

HAVAS CONTACT

Jeunes Ingénieurs choisissez un métier d'homme libre

Fortes personnalités, leaders, vous allez étouffer dans les bureaux... Optez pour la liberté d'action !

Ingénieurs chantiers COLAS, vous réaliserez les travaux que vous organiserez et conduirez à votre manière.

Autonomes au sein de structures régionales et à taille humaine, battez-vous pour faire progresser votre unité. Vous tenez votre réussite.

Hommes de contact, impulsez votre dynamisme à vos équipes, pour conquérir et satisfaire nos clients (Directions de l'Equipement, Municipalités, Industriels...).

Pour ce métier d'homme libre,
COLAS Service Recrutement Formation Réf. RF 1
39 rue du Colisée - 75008 Paris.

COLAS

SOURCES

Crédit National

recherche
pour son SERVICE DES ETUDES JURIDIQUES

JURISTE à DOMINANTE FISCALE

Il sera chargé principalement d'étudier les problèmes juridiques et fiscaux relatifs à l'activité de l'entreprise (opérations de prêts) et à celle de ses filiales (crédit bail, prises de participations, garanties...).

Il assumera aussi à l'intérieur de l'Entreprise un rôle de Conseil et s'efforcera de résoudre concrètement les problèmes posés.

Il devra posséder:
- une maîtrise de droit minimum,
- de bonnes connaissances du droit des affaires et du droit fiscal appliqué aux entreprises,
- cinq années d'expériences acquises dans un cabinet spécialisé, ou dans un service juridique de banque ou d'entreprise.

Rémunération attrayante et perspectives de carrière pour un candidat performant.

Prière d'adresser une lettre manuscrite avec Curriculum-Vitae, salaire souhaité et photo (retournée) au CREDIT NATIONAL, Service du Personnel et des Relations Sociales, 45, rue Saint-Dominique, 75700 Paris.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.66

Dans le cadre d'un groupe international très important (6 Milliards de $ de chiffre d'affaires), nous sommes spécialisés dans la production et la vente de matériel électronique. Notre filiale européenne a eu en 1984 un chiffre d'affaires de 240 Millions de Francs et une croissance de plus de 30 %. L'effectif de 180 personnes se répartit entre un centre d'études et de production et des agences commerciales situées dans différents pays européens.

Nous cherchons notre :

CONTROLEUR FINANCIER EUROPE

Basé au siège social européen, situé en région Rhône-Alpes et dépendant directement du directeur général européen.

Le contrôleur financier est chargé :
- de la coordination financière des unités européennes (Angleterre - Allemagne - France essentiellement) avec un reporting permanent aux U.S.A.,
- *de la mise en place des procédures* et d'analyses relatives à la situation financière,
- de l'établissement des budgets européens,
- du contrôle des coûts de production et des niveaux d'inventaire.

Des déplacements sont donc à prévoir en Europe et aux U.S.A. L'anglais courant est indispensable. Une formation supérieure (**Université ou Grande Ecole**) et plusieurs années d'expérience professionnelle acquise dans un cabinet d'audit ou dans une entreprise multinationale sont nécessaires pour ce poste.

La réussite dans ce poste permettra d'évoluer au sein du groupe tant en Europe qu'aux U.S.A.

Merci d'envoyer votre candidature avec CV, photo et prétentions sous réf. 4653 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.66

JURISTE DROIT SOCIAL

Vous êtes titulaire d'un DESS ou d'un DEA.
Vous possédez quelques années d'expérience *comme praticien du droit social.*
La Direction des Relations Humaines de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel vous propose un contrat à durée déterminée de 6 mois minimum.
Poste à pourvoir immédiatement.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV + photo) sous Réf. 288M à C.N.C.M. Michel MAYER 88-90, rue Cardinet 75017 PARIS

Crédit Mutuel

PEUGEOT S.A.

Recherche pour ses SERVICES CENTRAUX

CADRES COMPTABLES ET CADRES FISCALISTES

Au sein du Service de consolidation, ils participeront à l'élaboration des comptes consolidés du Groupe et à la Gestion du régime fiscal du bénéfice mondial consolidé.

Préférence sera donnée aux Diplômés de l'Enseignement Supérieur bénéficiant d'une expérience de 2 à 5 ans.

La pratique de l'anglais est indispensable. Autres langues appréciées : Espagnol – Italien – Allemand.

Ces postes basés à Paris impliquent des déplacements à l'étranger.

L'importance du groupe permet d'envisager toute évolution de carrière.

Les candidatures sont à adresser à « PEUGEOT S.A. – Gestion du Personnel 75 avenue de la Grande-Armée 75116 PARIS »

PARIS

Notre Société est la filiale d'un Groupe important, leader mondial de sa spécialité.
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

UN RESPONSABLE PRODUIT REFRIGERANTS ATMOSPHERIQUES

Ingénieur ou de formation équivalente, âgé de 30 à 40 ans, vous avez une expérience prouvée dans cette activité. Manager de cette gamme de produits, vous aurez en charge son développement en vous appuyant sur nos ressources commerciales et techniques et sur notre infrastructure industrielle.
La vente sera votre objectif majeur.

La rémunération, motivante, sera fonction de votre expérience.
Une bonne connaissance de l'anglais et / ou de l'allemand est nécessaire.

Votre esprit d'entreprise et votre capacité à vous intégrer dans une équipe motivée vous donnent de réelles possibilités d'évolution.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
PIERRE LICHAU S.A. - sous référence **8106**
BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour son
Département Développement

des animateurs consultants

Vous aurez pour mission :
- l'animation des séminaires de techniques commerciales
- le suivi pratique des formations.
- ponctuellement, une participation à la création ou à la mise à jour des programmes de formation.

Il vous est demandé :
- un diplôme de l'enseignement supérieur (Sup de Co ou équivalent)
- une expérience de 2 ou 3 ans en matière de techniques bancaires et/ou d'animation commerciale.

Ce poste, basé à Paris, nécessitera de fréquents déplacements en province.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. JH014 à
CNCA - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LT/ANCOM

NÉGOCE INTERNATIONAL

Spécialisés depuis 30 ans dans les opérations de compensation et l'agroalimentaire, bien introduits dans les pays du COMECON,

recherchons

Collaborateurs Technico-commerciaux
expérimentés et énergiques.

De préférence **RETRAITÉS**, pour étendre nos activités à de nouveaux secteurs : chimie, sidérurgie, textile, électronique, etc. Idées et initiatives bienvenues.

Ecrire sous n° 8.900, *le Monde* Pub,
Service ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Importante Société d'Assurances I.A.R.D. très implantée nationalement, notamment en milieu rural, recherche son

responsable études et développement commercial

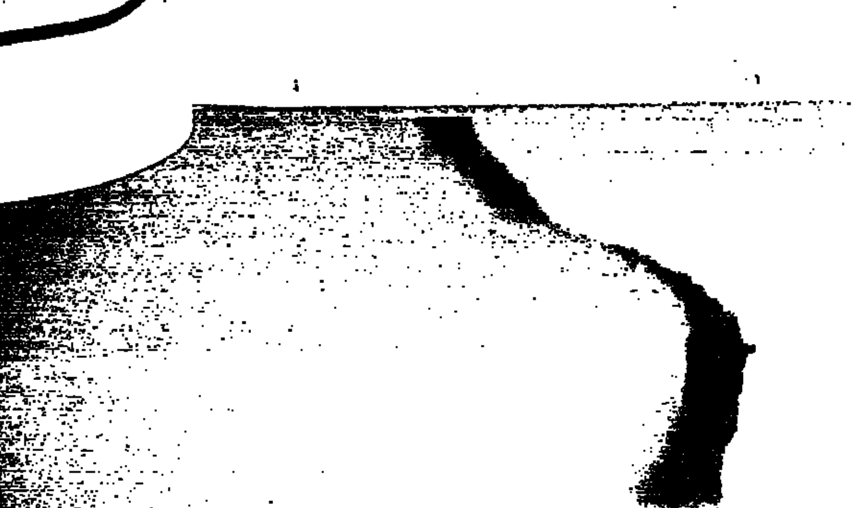
Assisté d'une petite équipe, dans le cadre d'une création de poste, il aura pour principales missions :
- l'étude de l'environnement : marché, besoins, concurrence, législation, pour contribuer à l'adaptation des produits, des tarifs et des modes de distribution de la Société
- participer à la conception dans une "optique commerciale" des documentations, tarifs et outils de vente
- participer à la mise au point de programmes d'actions et de promotions commerciales pour le terrain
- définition et mise en oeuvre en relation avec une agence de publicité des actions de communication internes et externes
- études sur l'image de marque de la Société.

A moyen terme, ce collaborateur pourra évoluer vers d'autres responsabilités fonctionnelles au sein du siège, ou vers une fonction plus opérationnelle sur le terrain.

De formation supérieure universitaire, il devra justifier d'une expérience probante antérieure, si possible dans le domaine de l'assurance.

Pour un premier contact, adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référ. SDMO.01, à notre Conseil (discrétion absolue garantie, aucun dossier ne sera transmis sans accord préalable des candidats).





OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

la Fonction Personnel à haut niveau

Une entreprise française performante, première société mondiale dans son domaine d'activité, recherche pour son secteur Métallurgie (6000 personnes sur une dizaine de milliers) un RESPONSABLE DE PERSONNEL HAUT NIVEAU.

Rattaché au Directeur des Relations Sociales, dans le cadre d'une large délégation, il assure une double mission :

- Conseil aux hiérarchies opérationnelles, dans des domaines tels que : travail posté, conditions de travail, formation, réglementation.
- Responsable de la fonction personnel siège (700 personnes) qui comprend : recrutement du personnel mensuel, formation, relations sociales, gestion administrative.

Il prendra la direction d'une équipe de 15 personnes dont 5 cadres : c'est donc un véritable professionnel de la fonction que nous recherchons. Diplômé de l'enseignement supérieur, il aura acquis une expérience d'au moins 15 ans en secteur industriel, dans une activité comparable.

L'intérêt porté dans cette entreprise en expansion à la politique de personnel, l'importance des effectifs du groupe, doivent attirer un responsable efficace. Le poste est situé en proche banlieue Ouest. Les conditions offertes sont motivantes.

Les candidatures comprenant C.V., photo et rémunération souhaitée sont à adresser sous référence 5093 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

CONSULTANT INTERNE EN RECRUTEMENT

Nº 1 mondial de la Conception et Fabrication Assistées par Ordinateurs (C.F.A.O.), notre effectif cadre s'accroît au rythme annuel de 40%.

Reportant à la Direction des Relations Humaines, vous prendrez en charge, la responsabilité de nos recrutements... Les vôtres, de la définition de fonction avec la hiérarchie au suivi de l'intégration des nouveaux entrants.

Habile à déceler les « high potentials » lors de vos entretiens de sélection, vous serez associé à leur évolution.

Pédagogue et convaincant, vous développerez en outre la formation à l'encadrement en assurant personnellement certaines sessions de perfectionnement.

Vous souhaitez à présent mettre en œuvre votre expérience acquise en entreprise ou en cabinet au sein d'un Groupe qui prend les moyens de sa politique.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence C/CIR à notre Conseil, Didier LESUEUR - Raymond Poulain Consultants - qui vous garantit toute discrétion.



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS.



CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

Le Centre de Recherches Français de Schlumberger recherche un

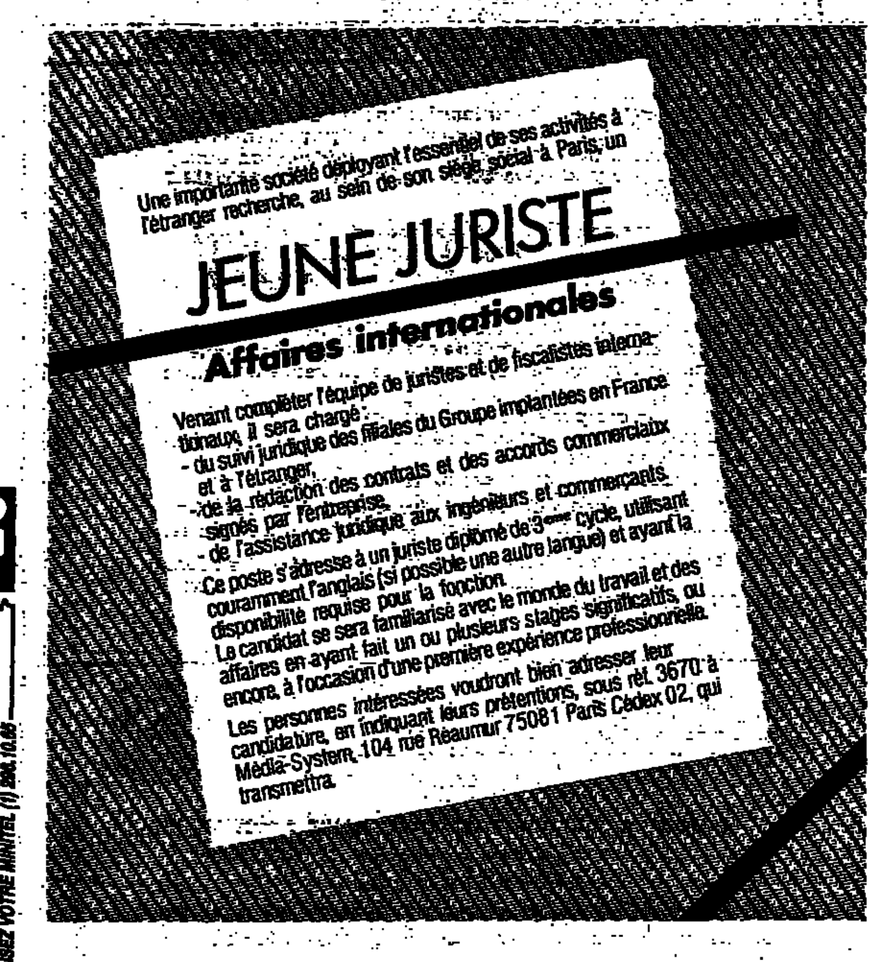
Ingénieur propriété industrielle

possédant une solide formation en électronique ou en physique et quelques années de pratique.
CEIPI et mandataire européen des brevets appréciés.
L'activité est centrée sur la protection des inventions du Centre de Recherches et des Divisions du Groupe pour lesquelles il travaille.
Elle comporte aussi un rôle de conseil auprès des directions de ces Divisions notamment en matière de contrats, contrefaçons, validité, protection des marques et des logiciels.
Déplacements occasionnels à prévoir en France et à l'étranger (G.B., U.S.A...)

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable pour ce poste situé en région parisienne.

Adresser dossier de candidature (CV, photo et prétentions) au Service du personnel, GIERS, 12 Place des Etats-Unis 92120 Montrouge.

GIERS
Schlumberger



Crédit National

recherche
pour son **SERVICE DE LA COMPTABILITE GENERALE**

DIPLOME E.S.C. ou Maître en Gestion, + I.T.B.

Il secondera le Responsable de l'Unité chargée de la Gestion administrative et comptable des filiales.

Il possèdera une expérience de 5 ans de la comptabilité générale, acquise dans la Banque et appuyée sur l'informatique.

Il devra faire preuve de qualités humaines pour réussir au sein d'une équipe d'une dizaine de personnes.

DIPLOME E.S.C. ou Maître en Gestion, + 2 certificats supérieurs d'Expertise Comptable

Il sera chargé d'étudier des problèmes comptables et fiscaux qu'il s'efforcera de résoudre concrètement.

Il aura acquis une expérience de quelques années de préférence dans un cabinet d'expertise comptable.

Pour ces deux postes il est offert une rémunération et des possibilités de progression attrayantes.

Prière d'adresser une lettre manuscrite indiquant le salaire souhaité avec Curriculum-Vitae et photo (retournée) au CREDIT NATIONAL, Service du Personnel et des Relations Sociales, 45, rue Saint-Dominique, 75700 Paris.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

hellige-france

Participez au développement d'un des leaders sur le marché de l'électronique médicale
HELLIGE FRANCE
Société en expansion permanente offre d'excellentes opportunités de carrière à

UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE

Votre mission consistera à assurer les objectifs de vente fixés dans le cadre d'une gestion autonome.
Vous serez responsable de votre budget, et participerez à la définition de notre politique commerciale. Votre activité s'exercera au départ de notre bureau régional de Paris.
Nous vous offrons l'appui d'une technologie de réputation mondiale, d'une formation intensive sur nos produits, d'une rémunération motivante dont l'évolution sera liée aux résultats + primes sur ventes.
Professionnel de la vente d'équipement médical, qui désirez apporter votre expérience commerciale à une société jeune, dynamique et en pleine croissance, VENEZ NOUS REJOINDRE.

Merci d'adresser votre C.V., photo et souhaits de rémunération à :
Monsieur LEMAIRE - SOCIETE HELLIGE FRANCE
2, rue de Reims, 75013 Paris
ou téléphonez pour un 1er contact au (1) 583.15.93

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

Recherchons

INGÉNIEUR
SPÉCIALISTE OPTIQUE – OPTRONIQUE

- Expérience 10 ans exigée en optique militaire ;
- apte à participer à la gestion d'un contrat ;
- langue anglaise ;
- déplacements fréquents (France et étranger).

Envoyer C.V. et photo à COFRAS service du personnel 32, rue de Lisbonne, 75008 PARIS.

Spie-Trindel

C.A. 3 Milliards de Francs
Effectif : 8 000 personnes
6 Directions Fédérales regroupant 110 Etablissements Régionaux
recherche pour son département

ASSISTANCE TECHNIQUE AUTOMATISMES

du Groupe Techniques Spéciales, de

JEUNES INGENIEURS

qui effectueront des missions extérieures de développement de projets d'Automatismes et d'Informatique Industrielle en France et à l'Etranger.
Ingénieur Grande Ecole (ESE, ENSI, ISEP...) débutant à deux ans d'expérience, vous avez le goût de l'étude et des réalisations en équipe et appréciez la mobilité géographique.
Notre appartenance au Groupe SPIE-BATIGNOLLES vous ouvrira d'importantes perspectives d'évolution de carrière, en France et à l'Etranger.

Pour un premier contact, adressez votre candidature à SPIE-TRINDEL, DP/GRH, 202 Quai de Clichy, 92111 Clichy Cédex, sous la référence SB 84/56.

ANDERSON JACOBSON

Division télécommunication

Nous sommes la filiale française d'un groupe américain.
Notre plan prévoit un développement important de notre activité Télécommunication.
Pour atteindre nos objectifs nous voulons accroitre notre force de vente sur Paris.
Dans ce cadre, nous recherchons

INGENIEURS COMMERCIAUX

CONFIRMES

pouvant justifier d'une expérience de plusieurs années dans la vente de matériels de transmission de données tels que MODEMS - MULTIPLEXEURS - CONTROLEURS DE RESEAUX - etc.,...
Notions d'anglais indispensables.

DEBUTANTS

possédant un diplôme d'ingénieur en électronique et voulant s'orienter vers la vente de produits et systèmes de télécommunication.
La formation commerciale sera assurée par nos soins.

Pour ces différents postes, nous proposons :
- une rémunération très motivante basée sur les résultats obtenus,
- une voiture de fonction,
- une ambiance de travail dynamique.

Adresser lettre manuscrite avec c.v. détaillé et photo à ANDERSON JACOBSON SA - 86, avenue Lénine - 94250 Gentilly.

Axial Publicité

Ingénieur développement HF

Nous sommes un important groupe industriel français (2 500 personnes - 6 usines), développant 60 % de son chiffre d'affaires à l'exportation.
Pour notre plus importante usine — 450 personnes — située en proche banlieue est parisienne, nous recherchons le

Responsable du service développement

Dépendant du directeur de l'usine, animant et dirigeant une équipe de 13 personnes environ, il aura pour mission :
- mise au point en usine :
  - des produits et alliages étudiés par le laboratoire de recherche,
  - des nouveaux produits demandés par le service commercial,
- réalisation rapide d'échantillons et de prototypes de nouveaux matériaux.

30 ans environ, ingénieur diplômé (Centrale, Mines, AM...), il possède une formation complémentaire de métallurgiste. Une expérience de 5 ans minimum dans l'industrie est nécessaire.
Le poste étant situé au carrefour des principales fonctions de l'entreprise, offre de très grandes possibilités d'évolution au sein du groupe.
Il est à pourvoir rapidement, du fait de la promotion de l'ancien titulaire.
Merci d'adresser votre dossier complet de candidature ainsi que vos prétent., s/réf. 1076/M, à J.-F. Jourdren 15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

MEDIA PA

CAPFOR
PARIS - LYON - AIX-MARSEILLE - NANTES
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

Banque à taille humaine
filiale d'un grand groupe industriel recherche

deux adjoints commerciaux d'agence
(classe III ou IV)

pour :
— gérer et développer un portefeuille de clients,
— seconder le chef d'agence.

Environ 30 ans. - Bac + 2. - Expérience de la démarche, du contact clients, des produits d'épargne et de crédit pour la clientèle de particuliers, nécessaire. - Mobilité indispensable. - Autorité naturelle.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
VALENS CONSEIL sous réf. 9367 M - BP 359 -
75064 PARIS Cédex 02.

مكرر من الاصل

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE SITE DE BEAUCHAMP - 95 -

Ingénieur électronicien

• AU SEIN DE NOTRE DEPARTEMENT MAINTENANCE, IL INTERVIENDRA SUR LES 4 UNITES DE PRODUCTION DU SITE POUR :

• apporter le support technique de sa spécialité à l'ensemble des groupes composant la maintenance,
• assurer l'encadrement d'une équipe de 6 techniciens supérieurs spécialistes en dépannage et préventif dans les domaines de l'informatique industrielle de l'électronique et de l'automatisme.

Formation : ingénieur électronicien ISEP, ISEN, ENSEA, INPG, ESEO, INSA ...
Une expérience de 2 à 3 ans est souhaitée, mais les candidatures de débutants seront étudiées.
L'évolution de carrière comme la rémunération seront motivantes.

Adresser : C.V., lettre manuscrite photo (retournée) à :
3 M France, A. Boureau, Avenue Boule, 95250 Beauchamp.

3M

Une société française très performante sur son marché commercialisant, en France, du matériel de technologie avancée importé d'Europe et des Etats-Unis, recherche un

SPECIALISTE PRODUIT

chargé du lancement d'une nouvelle gamme se composant de systèmes de marquage par laser, d'équipements électroniques pour l'impression de code à barres et de lecteurs par scanner.
Sa mission sera double :
- premièrement : marketing (études de marchés, objectifs, stratégie)
- deuxièmement : technique (essais, formation des vendeurs vendeurs et appui terrain).

Ce poste sera confié à un jeune diplômé électronicien pouvant prouver une première expérience réussie dans le domaine industriel. Déplacements fréquents mais de courte durée en France et à l'étranger. Nombreux avantages sociaux. Voiture de fonction. Anglais courant impératif.

Adresser curriculum vitae sous la référence 2129 M à Bernard MANGOU

17 rue La Rochefoucauld 75009 PARIS



ABCOM

Société de Service, 300 personnes, 80% du CA à l'exportation, filiale d'un grand groupe français, recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

qui sera l'adjoint du responsable du service commerical.

Agé de 30 ans minimum, cet ingénieur diplômé d'une grande école, a acquis une expérience technique de plusieurs années, soit dans une usine (pétrole, chimie), soit dans une société d'ingénierie. Il a également acquis une expérience commerciale dans la vente de services à l'exportation.
Basé dans la Région Parisienne, il devra effectuer de nombreux déplacements à l'étranger.
Il parle et écrit couramment l'anglais.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous référence 4429 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

Pour son département

INFORMATIQUE et BUREAUTIQUE

Société de Conseil et de Formation de haut niveau, de dimension nationale (40 consultants) intervenant auprès des plus grandes entreprises, bénéficiant d'une excellente image de qualité, doit faire face à un développement important et recherche

jeunes consultants et formateurs

Diplômés G.E. ou cycles longs universitaires avec spécialisation informatique. Un an d'expérience minimum, de brillantes qualités d'animateur. Leurs missions :
- réaliser au sein d'une équipe dynamique en pleine expansion des interventions de formation et de conseil - possibilité d'accéder rapidement à des missions de haut niveau - basés à Paris, les postes supposent néanmoins de fréquents déplacements.
Nous vous remercions d'adresser les éléments de candidature sous réf. INS à :

SCRIBE 4, avenue Hoche 75008 PARIS

Organisation et Publicité



JEAN THOUARD
recherche pour son Département Cession et Rapprochement d'Entreprises,

COLLABORATEUR CONFIRME

de formation supérieure de très bon niveau, (grande école ou université), ayant une expérience de 5 à 10 ans de gestion financière ou d'audit, ayant l'habileté des contacts à des niveaux de décision, une bonne connaissance des PME et le sens de la négociation.

Intégré à une équipe expérimentée, il bénéficiera de la notoriété, des méthodes de travail et du réseau relationnel développé et diversifié du cabinet.

Rémunération de l'ordre de 250 000 F + intéressement.

Merci d'écrire, avec C.V. détaillé et rémunération actuelle, sous réf. 555 M à Brigitte PRISSARD,

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

SIETAM

IMPORTANTE SOCIETE SUD DE PARIS
recherche

INGENIEURS

DEBUTANTS ou D'EXPERIENCE
réf. 1317

génie électrique ou génie mécanique pour mise au point d'installations d'équipements automatisés.

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

réf. 1318

en électricité industrielle, ayant au moins 5 ans d'expérience en préparation, suivi et mise en route de chantiers d'électricité industrielle B.T., sens du commandement nécessaire.

Pour ces postes : déplacements France et étranger, anglais souhaité.

Adresser C.V. et prétentions
sous la référence choisie à :
SIETAM - Service Montage
42 / 48, avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON.

JEUNES INGENIEURS

Pour débuter votre carrière nous vous proposons un séjour de formation d'environ 1 an au Siège de notre Société (région parisienne), puis une affectation en **AFRIQUE FRANCOPHONE.**

Notre entreprise de Bâtiment - Travaux-publics appartient à l'un des premiers groupes français.
Cette annonce concerne les **INGENIEURS DEBUTANTS** libérés des obligations militaires.

Adresser votre C.V. avec photo sous réf. 4690 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

Ingénieurs

confirmés ou 1 à 3 ans d'expérience.
Si vous êtes intéressés par l'un des domaines :
— SYSTEME TEMPS REEL,
— PROCESS INDUSTRIEL,
— TELE-INFORMATIQUE,
— TRAITEMENT D'IMAGES,
— CAO.
nous vous proposons de vous intégrer dans notre équipe d'INGENIEURS SPECIALISES.
Merci d'adresser C.V. et prétentions à :



9, boulevard Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE.

Publival

BANQUE

fonction inspection/contrôle

Le développement de son réseau conduit une importante Banque française à renforcer ses structures d'Inspection et de Contrôle, en France et à l'Etranger.

Une formation comptable et une solide expérience (*mini. 5 ans*) de toutes opérations de banque sont nécessaires ; le niveau ITB sera un atout apprécié.

Rémunération élevée et nombreux avantages liés tant aux missions qu'à l'expatriation.

Adresser lettre de candidature
sous réf. 4438/JR - M. PONTHIEUX
4, Square Auguste Renoir
75014 PARIS (*qui transmettra*)

Nous recherchons un chercheur !

Sodilec *300 personnes - CA 120 MF - 25 ans de réussite dans la transformation de l'énergie électrique, crée au sein de son laboratoire un poste pour un jeune*

Ingénieur électronicien

Après une période d'adaptation, nous aurez pour mission :
• de rechercher et de développer les produits du futur,
• d'animer une équipe de laboratoire.
Si vous êtes un électronicien diplômé d'études supérieures (Grande Ecole ou Université) possédant une expérience de 2 à 3 ans de laboratoire, de préférence dans le domaine de l'énergie, créatif, ouvert, tourné vers la recherche appliquée, soucieux de progresser au sein d'une entreprise en plein développement, ce poste est de nature à vous intéresser.
Lieu de travail : Neuilly-Plaisance.

Adresser CV, lettre, photo, à
GESTION ET METHODES
CONSULTANTS D'ENTREPRISES.
1 bis, place du Commerce 75015 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour son unité de production pharmaceutique (800 personnes) proche banlieue Est de Paris

jeune ingénieur A.M. ou équivalent

ayant des connaissances en informatique et en organisation pour assister le Chef du Département Matériel Logistique.
— dans la gestion de nos magasins.
— dans la conception et la réalisation d'un nouveau centre de stockage et de distribution.

Ingénieur diplômé d'une Ecole type Arts & Métiers, vous avez une première expérience industrielle que vous souhaitez valoriser dans un secteur d'activité en phase de développement.
En contact direct avec l'équipe que vous animez vous ferez preuve de qualités réelles « d'homme de terrain ».
En même temps vous montrerez votre aptitude aux relations humaines avec les services en amont et en aval.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
PIERRE LICHAU S.A. - sous réf. 6914
BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

AGF

Filiale informatique des Assurances Générales de France
La GIE vous offre la possibilité de

devenir informaticien

Vous êtes jeune diplômé : maîtrise ou DEA scientifique.
Vous êtes fermement décidé à devenir un professionnel de l'informatique. Réalisez cet objectif avec nous.
Votre formation vous a apporté culture scientifique et ouverture d'esprit.
Nous vous proposons de suivre un

stage de formation de 5 mois

aux techniques informatiques (langage de programmation, bases de données...).

A l'issue de ce stage intensif et rémunéré, débutant le 9 avril 1985, vous intégrerez nos équipes et participerez au développement de projets importants et variés sur un matériel IBM performant (2700 terminaux *répartis en France*), dans un environnement jeune, motivant et offrant des perspectives d'évolution.

GIE
GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION

Pour rejoindre nos équipes, adressez votre candidature (CV + photo) sous référence 304 M à
GIE - Direction du Personnel
Tour Franklin, Paris La Défense Cedex 11
(lieu du stage et du travail)

THOMSON-TITN

recherche pour son **DEPARTEMENT LOGIMETRIE** spécialisé dans l'étude et le développement d'équipements de haut niveau, destinés à la mesure de performances de calculateurs et réseaux téléinformatiques

INGENIEURS LOGICIEL

grandes écoles, possédant une première expérience acquise de préférence dans un environnement « produits intel » (famille 8086) et des compétences téléinformatiques.

Au sein de petites équipes, ils développeront en particulier des logiciels de surveillance, de protocoles.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions à
Madame CHARTIER - THOMSON-TITN
1 à 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS - sous réf. L / B.

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE
en réelle expansion, recherche

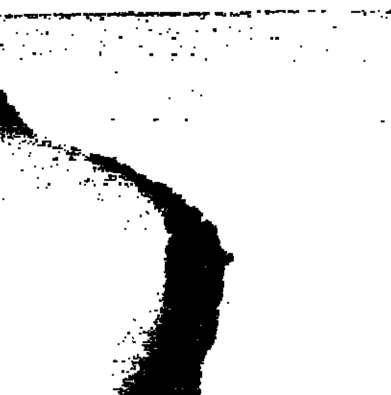
ATTACHE (EE) DE DIRECTION

ayant l'expérience de la gestion de programmes immobiliers sur les plans administratifs, juridiques et fiscaux.

Cette fonction convient à un candidat (e) de formation supérieure ayant une expérience de 5 années environ dans cette profession.

Poste à pourvoir à PARIS 16ème.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à No 36040
COFAP 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS.
Confidentialité assurée.



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Roucaire

Instruments scientifiques

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour SAV automates de biologie clinique, spectrophotomètres, infra-rouge, connaissant **L'INFORMATIQUE.**

Nous demandons :
- une expérience de plusieurs années.
- l'anglais couramment (lu et parlé technique).
- la disponibilité pour déplacements toute la France.
- la maîtrise de l'animation d'une équipe à Vélizy.

Envoyer C.V., photo et prétentions à notre siège BP 65 - 78143 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX

BLEU

Senior Log-Analyst

CETIS, société d'études et de réalisations informatiques et scientifiques, filiale d'un groupe américain, dans le secteur pétrolier recherche un log-analyste confirmé, de formation scientifique, ayant une expérience de plusieurs années.

Votre rôle sera d'assurer la démonstration et la vente de nos programmes. Vous participerez également au marketing et au développement.

Basé à Paris, vous recevrez une formation approfondie à nos programmes. De fréquents déplacements en Europe et dans le monde sont à prévoir. *Bilingue anglais demandé.*

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature sous réf. 852 LA à

Claude Mayer - CETIS
1 av. Pierre Grenier - 92100 *Boulogne*

Architecte
Devenez bâtisseur

Vous êtes diplômé. Depuis 4 ou 5 ans. A l'école et à l'agence vous avez confirmé votre talent graphique personnel. Et vous êtes passionné par la CAO. Saisissez l'occasion de vous réaliser pleinement. Prenez la responsabilité d'opérations de promotion, de maisons individuelles :
- conception de modèles,
- plans masses,
- dossier de PC,
- relation avec les DDE...

Rejoignez une société de promotion immobilière. Filiale d'un groupe international de BTP. Dans une équipe performante votre rémunération sera à la hauteur de votre talent et de vos espoirs. Basé à Paris vous effectuerez de nombreux déplacements en France.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 501 097 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC PARIS-NEW YORK — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS** 115, rue du Bac - 75007 PARIS.

Premier Constructeur Européen d'instruments opto-électroniques de haut de gamme (optique, vision de nuit, périscopes, mesures, analyse d'images), spécialiste également de l'hydraulique (servo-valves, pompes, systèmes d'asservissement) 1200 personnes dont 140 ingénieurs et cadres répartis en 4 établissements à PARIS et en PROVINCE, recherche pour sa Direction Technique à PARIS

INGENIEUR GRANDE ECOLE

SUPELEC, TELECOM, CENTRALE, ENSTA...

Vous êtes imaginatif et créatif, vous aimez travailler en équipe.

Nous vous proposons, assisté par un petit groupe d'ingénieurs et de techniciens, de coordonner nos projets et de mener à bien les études et le développement de nos produits faisant appel à la Vision Assistée par Ordinateur.

sopelem

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à Monsieur Le Directeur Technique SOPELEM 125, bld Davout 75020 Paris

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 298.10.85

SECONDER NOTRE DRH

■ Importante société d'INFORMATIQUE de dimension internationale, nous recherchons pour l'une de nos Directions Opérationnelles l'Adjoint de notre Responsable de la Division des Relations Humaines.
Cette division regroupe un effectif de plus de 500 personnes composé en forte proportion d'Ingénieurs et de Cadres informaticiens.

■ Sa mission sera d'assister le DRH dans l'administration du Personnel (contrats, gestion des effectifs et des rémunérations, suivi des expatriés, ...) mais également dans la gestion de l'emploi et des ressources humaines (recrutement, formation, orientation)
Nous recherchons un homme ou une femme de 30 ans environ, de formation supérieure (une formation juridique serait un plus) ayant une première expérience de la fonction Personnel ou du Recrutement (2 à 3 ans) et désireux d'évoluer dans un poste très opérationnel et proche du terrain.

■ Nous attacherons la plus grande importance aux qualités personnelles du candidat, en particulier à sa rigueur, à son sens de l'écoute et de la communication, à sa disponibilité.

■ De réelles perspectives de carrière s'offrent au sein de notre groupe où la Fonction Personnel a sa vraie dimension.
Le poste est à pourvoir en banlieue Ouest.

Merci d'adresser sous réf. AM.21 : lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à notre Conseil STANDARDATA 128, Bd Haussmann - 75008 Paris.

STANDARDATA

quantel

UN DES LEADERS MONDIAUX DES SOURCES LASER

C.A. consolidé 1984 : 81 MF
Effectif : 85 personnes en France
40 personnes aux U.S.A.
(65% de son C.A. à l'export, une filiale en CALIFORNIE)

recherche pour sa **Division Produits**

RESPONSABLE DE PRODUCTION

pour diriger un groupe de production de lasers à haute puissance à applications scientifiques.
Formation : Centrale, A. et M., CNAM ou équivalent.
3 à 5 ans d'expérience dans la production d'équipements scientifiques de haute technologie.
Anglais lu et parlé indispensable.

Envoyer C.V. à : **QUANTEL**
Mme Hennequin - Service du Personnel
BP 23 - 91941 LES ULIS CEDEX

bleu

Spécialiste engagements banque



Crédit Maritime Mutuel Paris
recherche pour sa Société Centrale un

Chargé d'études engagements

Mission :
- Contrôle des engagements a priori et a posteriori des Caisses Régionales.
- Etudes financières spécifiques.
- Assistance technique au réseau.

Notre candidat doit avoir une expérience bancaire et en particulier en matière d'engagement d'au moins 5 ans. Ce poste offre d'intéressantes perspectives d'évolution à moyen terme.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé + photo et prétentions, sous la référence 1005/LM, à D. Francese, garant d'une discrétion absolue - 15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

MEDIA B4.

Important Groupe de Distribution
recherche pour son
Service AUDIT INTERNE

Auditeur Adjoint H/F

De formation DECS ou équivalent + 2 à 3 ans d'expérience audit acquise de préférence en cabinet comptable.

Pour ce poste les missions seront les suivantes :
- contrôle et suivi des procédures administratives et comptables
- révision des comptes des filiales du Groupement.

Ce poste nécessitant autonomie, esprit d'initiative, disponibilité, sera basé à PARIS avec de nombreux déplacements en Province.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence **28685** à **Lévi Tournay** 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

ASSOCIATION DE TRAVAIL VOLONTAIRE ET D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX

recherche

SON ADMINISTRATEUR

Compétences administratives techniques et expérience de la vie associative exigées

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : REGIE-PRESSE, sous n° 301.007 M, 7, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

VOUS AVEZ APPRIS

L'AUDIT INFORMATIQUE

dans un Cabinet d'Audit ou dans un grand service d'Audit interne, et vous êtes

AUDITEUR SENIOR

Nous vous offrons le tremplin : grande clientèle, réseau international, structure de recherche, missions diversifiées, qui vous permettra d'aller plus loin dans ce domaine.

Envoyer C.V. photo et rémunération souhaitée à : **Frinault Fiduciaire, M. Patrick GRIMAUD** 8, rue Bellini, 75782 PARIS CEDEX 16.

Importante société internationale d'équipements électriques
recherche

Responsable C.A.O

En liaison avec notre Centre Informatique, il sera chargé :
- des études de logiciel et de matériel,
- des études d'implantation,
- de la formation à la C.A.O.

Il animera une équipe de 10 personnes.
Ingénieur grande école (ENST, ENSAE, Centrale, ESE, ENSTA, Arts et Métiers...).
Le candidat aura **5 ans d'expérience** de l'informatique dans une grande entreprise ou dans une S.S.C.I.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, CV, photo et prétentions, sous réf. 3667 (à mentionner sur l'enveloppe), à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, qui transmettra.

BETEL INGENIERIE

Pour de grands projets en

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

nous recherchons

INGÉNIEURS LOGICIEL

(grandes écoles, ENSI, DESS informatique)

Merci d'adresser votre candidature et date de disponibilité à :
BETEL INGENIERIE (s. ref. BO1)
23, rue de la Paix 75002 Paris



CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIF ET DU PERSONNEL

Grande Banlieue Ouest de Paris.

Une société française (1000 personnes) spécialisée dans la fabrication d'équipements et systèmes «haute technologie» destinés à des industries de pointe, recherche un CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIF ET DU PERSONNEL pour son unité industrielle principale employant plusieurs centaines de personnes. Sous l'autorité du Directeur d'Etablissement, il participera à la définition de la politique sociale et il veillera à son application. Il assistera le Directeur d'Etablissement dans ses relations avec les partenaires sociaux et avec les organismes officiels. Il supervisera l'administration du personnel (gestion des horaires, paie, législation, statistiques, etc...), ainsi que les actions de recrutement, de formation et de communication. Il veillera particulièrement à la bonne application d'un plan d'expression des salariés. Il suivra en permanence l'évolution de la législation sociale et il traitera les problèmes juridiques. Il sera également responsable des services généraux (douanes, transports, accueil, gardiennage, sécurité, entretien des bâtiments, ...). Il dirigera et animera un effectif d'une quarantaine de personnes. Le candidat retenu, âgé d'environ 35 ans, de formation supérieure type Sciences Po, Sciences Humaines, Droit, ESC, ... possèdera plusieurs années d'une expérience analogue acquise en milieu industriel.
Ecrire sous référence 745/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM

La holding d'un important groupe à vocation tertiaire (2 milliards de C.A.) recherche

CHEF DU DEPARTEMENT CONTROLE DE GESTION

Collaborateur direct du Directeur Financier, il assure le bon *fonctionnement* et l'animation du Département Contrôle de Gestion :
— il contrôle les résultats établis pour chaque filiale par les différents membres de son équipe,
— il établit tous documents budgétaires et de gestion (tableaux de bord, rapports annuels, dossiers...),
— il prend en charge l'organisation et le déroulement de la campagne budgétaire.

Il est, dans ses différentes activités, en contact permanent avec le Chef du Département Comptabilité Consolidation.

Ce poste s'adresse à un candidat de 35 ans environ, de formation supérieure (Ecole Supérieure de Commerce...) *complétée si possible par le D.E.C.S.* et pouvant justifier d'une solide expérience dans des fonctions similaires.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions à **VALENS CONSEIL** - réf. 617 M - BP 359 - 75064 PARIS Cédex 02.

Du "Soft" dans le pétrole

CETIS, société d'études et de réalisations informatiques scientifiques, filiale d'un groupe américain dans le secteur pétrolier, recherche

2 Ingénieurs de développement logiciel

Vous êtes soit :
- un ingénieur confirmé dans l'un des domaines suivants : analyse numérique, traitement de mesures, systèmes experts, statistiques.
- soit un ingénieur débutant ayant déjà une première expérience en programmation (FORTRAN).

Pour ces deux postes, les capacités techniques des candidats seront déterminantes mais sera aussi tenu compte de leur aptitude à s'intégrer au sein d'une équipe jeune et motivée. Pratique de l'anglais demandée.
Merci de faire parvenir votre dossier de candidature sous réf. 852 ID à

Claude Mayer - CETIS
1 av. Pierre Grenier - 92100 Boulogne

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE

Un des leaders mondiaux dans son domaine, recherche des

JEUNES INGÉNIEURS préférence grandes écoles

pour le traitement informatique des données géophysiques.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Des missions à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser votre CV, photo et prétentions à C.G.G. - 1, rue Léon Migaux - 91301 MASSY.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT FABRICANT DE PEINTURES FILIALE D'UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL

recherche un

RESPONSABLE HAUT NIVEAU

pour développer ses ventes de produits techniques réputés, destinés au marché de l'automobile en France.

- Il élaborera la stratégie commerciale.
- Il négociera avec les décideurs de la distribution.
- Il animera le réseau commercial et le service après-vente.

Un haut niveau de motivation personnelle est requis pour ce poste. Une réussite serait une ouverture pour une carrière au sein du groupe.

Adresser votre candidature sous réf. n° 393 à : JEGU, 27, rue de Rome, 75008 Paris, qui transmettra.

RESPONSABLE SERVICE STATISTIQUES

GROUPEMENT D'ENTREPRISES

recherche

pour ce poste impliquant :

- Etablissement, exploitation et interprétation logiques des statistiques sectorielles.
- Mise au point d'études et de notes conjoncture.
- DIPLOMÉ (E) D'ÉTUDES SUPÉRIEURES.

Ayant le goût du traitement des chiffres et réel intérêt pour l'économie concrète.
Une première expérience de ce type est indispensable.

Adresser candidature par lettre manuscrite avec C.V., photo récente, rémunération actuelle et enveloppe
Réponse à REGIE-PRESSE
sous n° 300.994 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

SOCIÉTÉ OFFSHORE
recrute
pour région Paris-Marseille

3 INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(Centrale, Ponts et Chaussées, ENSTA, INSA, etc.)
1-3 ans expérience.

SPÉCIALISATIONS RECHERCHÉES :
- Mesures et traitement du signal ;
- Océanographie et météorologie ;
- Calculs de structures ;
- C.A.O.

Adresser curriculum vitae à SYMINEX, 2, bd de l'Océan, 13009 MARSEILLE.

SCETAUROUTE
recherche
pour son agence d'ANGERS

UN INGÉNIEUR "ÉQUIPEMENT"

Mission :
- assurer la coordination des études relatives aux équipements d'autoroutes (péage - télécom - sécurité...)
- Prospection et traitement d'études sur produit équivalent dans la région Ouest.

Profil :
- Ingénieur de formation polyvalente (électricité, informatique, génie civil), avec quelques années d'expérience dans l'équipement routier.
- Travail en équipe pluridisciplinaire.

Envoyer lettre de candidature manuscrite et C.V. à :
SCETAUROUTE - Service du Personnel
2, rue Stéphenson - 78181 St-Quentin en Yvelines

BLEU

La Chambre de Commerce et d'Industrie Interdépartementale Val d'Oise - Yvelines recherche afin de renforcer son service de conseil en création d'entreprises industrielles

conseiller en gestion industrielle

Formation Grande Ecole HEC, ESSEC, ENSI + formation complementaire en gestion. Experience PMI exigee (3 ans mini). Grande disponibilite necessaire. Le candidat retenu devra integrer une equipe qui a prouve son dynamisme et son efficacité. Poste basé a Pontoise (95).
Adresser CV, photo et prétentions à CCII, Service du Personnel, 21, av. de Paris, 78011 Versailles.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.85

Pour encadrer ses équipes départementales d'Ile-de-France, le Service Social d'Aide aux Emigrants

recherche

UN (E) ASSISTANT (E) SOCIAL (E) D.E.

Ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle
Lieu de travail Paris.

Envoyer lettre et curriculum vitae à
S.S.A.E. Mme FOURNERIE 72, rue Regnault, 75013 PARIS.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Les Filiales de CREDIT BAIL de la CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE recherchent

analystes programmeurs

- Expérience de 3 ans minimum.
- Titulaires du MIAGE, pour maintenance fonctionnelle et technique d'application de gestion sur matériel BULL DPS8/6COS8.
- Goût pour la comptabilité indispensable.
- Excellentes qualités de contact.

Les postes sont basés dans la banlieue Ouest de Paris.

Envoyez CV, prétentions et photo sous référence LAM/015 à C.N.C.A.
Gestion des Personnes - 75310 PARIS BRUNE

---

secrétaires

Groupe de presse économique recherche pour son Président

ASSISTANTE DE DIRECTION

Ce poste motivant convient à une jeune femme d'environ 30 ans ayant une formation universitaire (Sciences écon., Sciences Po) et une expérience du secrétariat : dactylo et si possible sténo.
Elle a des qualités de rédaction, d'ordre, de méthode et le sens des chiffres.
Son expérience, sa solidité en font une collaboratrice autonome, capable d'assurer des contacts à haut niveau et d'évoluer avec diplomatie au sein d'une équipe dynamique.
Très disponible, elle est prête à s'investir dans ses nouvelles fonctions.

Env. c.v. + lettre manuscrite + prét. salaire à

A.I.R.
132, avenue de Villiers, 75017 PARIS ss réf. 203.

HEBDOMADAIRE ECONOMIQUE ET FINANCIER
recherche

JOURNALISTE même débutant

Connaissant bien la Bourse, les Affaires et ayant de bonnes notions d'analyse financière.
Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 3520 à *CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.*

---

formation professionnelle

Avril 85, 27e promo

TECHNICIEN SUPÉRIEUR, AGENT DE MAÎTRISE DESSINATEUR PROJETEUR

Si vous 5 années d'expérience professionnelle ou moins, *faites partie de la promotion 85 d'Ingénieur Cesi*

Démarrage début avril 85

RENSEIGNEMENTS ET CONDITIONS D'ADMISSION

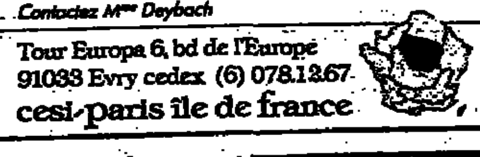
cesi-paris île de france (Evry)	(6) 078.12.67
cesi-nord (Arras)	(21) 51.67.18
cesi-sud est (Ecully)	(7) 833.18.73
cesi-sud ouest (Balma)	(61) 83.62.58

Un passeport pour un métier tourné vers l'avenir.
STAGE pour : BAC - BAC + 2

ANALYSTE PROGRAMMEUR SUR IBM 38

Vous êtes titulaire du bac + 2 années, demandeur d'emploi, salarié en puissance de reconversion ou de promotion ou encore vous bénéficiez du plan de formation de l'entreprise ou d'un congé individuel de formation.
- Formation en 7 mois - Propositions d'embauches permanentes sous réserve de l'obtention du certificat de technicité informatique.
Agences PARIS, LYON, NANTES.

Renseignements et inscriptions
INSTITUT EUROPEEN INFORMATIQUE
41, rue Volta 75003 PARIS. Tél. 16 (1) 274.33.28



INGÉNIEUR CADRE DE PRODUCTION

Vous voulez :
- conduire un processus d'automatisation
- intégrer l'utilisation de la robotique

Le cesi vous propose un **perfectionnement d'ingénieur en informatique industrielle** (Durée 35 semaines).

Démarrage le 11 mars 85.
Candidats d'entreprise ou individuels rémunérés.
Contactez Mme Deybach



Tour Europa 6, bd de l'Europe
91033 Evry cedex (6) 078.12.67
cesi-paris île de france

JOURNÉES PORTES OUVERTES
Mardi 5 février 9 h-17 h.

Thème : devenir programmeur.
40, bd Magenta, 75010 Paris.
3e étage. Mo République.

travail à domicile

Tous travaux de traitement de texte dactylographie.
Téléphone : 461-14-22.

Travaux à domicile, sur machine à traitement de texte. Fr., angl., all., plus listes sur ordinateur pour sortie d'étiquettes à Mailing. Mme Camus, 3, rue d'Antoine, 83570 Cotignac. Téléphone : (94) 04-64-73.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402. 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 281 - 09 PARIS.

immobilier information

Pour vendre maison, appt, ppté, terrain, commerce sur toute la France, Indicateur LAGRANGE, fondé en 1876. 5, rue Greffulhe, 75008 Paris. Tél. : (16-1) 266-46-40.

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME PERFORMANT
Ex-directeur offre sa collaboration à DÉCIDEUR H. ou F. Chef d'entreprise.
Si vous avez besoin d'un adjoint de confiance, compétent, efficace, je suis rompu aux affaires ; large expérience. Formation supérieure.
Excellente présentation.
QUE ME PROPOSEZ-VOUS ?
Ecrire sous n° 6.722 *le Monde* Pub.
service annonces classées,
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FINANCIER EXPÉRIMENTÉ

15 ANS d'analyse, bourse, gestion collective cherche

DIRECTION FINANCIÈRE
(Holding, Cie d'assurances, Banque, etc.)

Rémunération actuelle : 450.000 F.

Ecrire sous n° 1.916, *le Monde* Pub.,
Service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CADRE 35 ANS

FORMATION SUPÉRIEURE I.C.H.
8 ANS EXPÉRIENCE GESTION IMMOBILIER D'ENTREPRISE

ÉTUDIERAIT TOUTES PROPOSITIONS
POSTE A RESPONSABILITÉS.

Ecrire à REGIE-PRESSE
sous n° 301.006 M,
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

JURISTE INTERNATIONAL

Spécialiste contrats internationaux et droit des sociétés

10 ans expérience cabinets internationaux et grands groupes de sociétés
Etudie toutes propositions.
Ecrire sous n° 1.907 *le Monde* Pub.
service annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 3 ans expérience

DACTYLO

recherche poste travaux secrétariat divers.

PRÉFÉRENCE SECTEURS ÉCONOMIQUE OU JURID.

Sal. act. 5.500 F × 13.
Libre de suite.

Tél. : 641-17-77.

J.F. 27 ans, maîtrise d'histoire, anglais lu et parlé, conn. all., expérience musées, bureau enseignement, voyages, cherche situation.
Ecrire Florence Vireton,
4, rue Lamarck, 75018 Paris.

Journaliste (carte de presse), ancien médecin, spécial. médical et scientif., étudie ttes propos. presse, tous supports, écrit, radio, télé. J. Texier, 59, rue du Père-Corentin, 75014 Paris. 541-41-08.

ING. maintenance et formation rech. activité F. ou O.M. mme tps part. Tél. : (90) 86-65-52.

JEUNE FEMME DIPLOMÉE ESC., CHAMBRE COMMERCE LONDRES et ESPAGNE. Nombreux stages France et étranger (pouvant voyager). LIBRE DE SUITE, recherche poste ASSISTANTE ou ADJOINTE d'une Direction ACHATS et VENTES ou RESPONSABLE BOUTIQUE. Faire offre s/réf. 4666 M au Cabinet SPERRY CONSEIL
62, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e,
qui transmettra.

JURISTE

41 ans, maîtrise en droit privé, mention droit des affaires internat., ancien traduct. interprète reconverti, licence angl., licence all., mait. espagn., goût des contacts et libre de voyager, cherche poste vivant orienté vers l'international.
Tél. : 326-33-90.

38 ans avec diplômes en journalisme, hautes études sociales et internationales, exp. en presse écrite, parlée et de l'étranger travaillant actuell. pour une revue prof., cherche stage de perfectionnement ou emploi stable dans une radio ou presse locale.
Tél. : 363-73-48.

JOURNALISTE

39 ans, rédaction, rewriting, spécialisé questions internationales et sociales (12 ans de collaboration avec UNESCO), recherche poste ou piges.
Ecrire sous le n° 14.331 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

HEC 40 ANS
Expérience formation, tiers-monde, urbanisme et collectivités locales, 5 ans collaborateur parlementaire socialiste, ancien gestionnaire d'association, développement personnel, bonnes connaissances juridiques et comptables, anglais courant. Intérêt plus particulier pour secteur associatif, presse, relations publiques, mais également droit des sociétés, gestion, compt. Tps pl. ou part. Localisation Paris ou Sud-Est.
Sauret, 129, rue de Rennes, 75006 Paris.

J.H. 30 ans, rech. pl. valet de chbre ou maître d'hôtel, sér. réf. Tél. : 681-59-22.

H. 32 ans, célib., docteur 3e cycle GÉOLOGIE, spéc. Pétrographie, Minéralogie. Exp. technic. labo recherche + expér. Mud. logging en France et Italie (pétrole, géothermie). Conn. anglais, italien. Libre de suite. Étud. ttes prop. labo ou terrain. Ecr. s/n° 1.901 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Resp. administr. ventes, H. 34 ans, exp. distrib. pétrol., SSCI, sté services, ch. poste opérationnel, déplac. acceptés. Ecr. s/n° 1.912 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur des ventes, 37 ans, bilingue anglais, 7 ans exp. export, recherche poste responsabilités Paris ou R.P., étudierait toutes propositions.
Ecrire sous le n° T 069.610 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RESPONSABLE MARKETING recherche de PME, PMI fonction à mi-temps à compter du 18-2-85 pour organisation développ. C.A. France et export, études de marché, publicité.
Ecrire sous le n° T 69.602 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

EXCELLENTE SECRÉTAIRE ASSISTANTE ÉNERGIE RIGUEUR
Longue exp. administr. et celale RÉDACTION MAITRISE des contacts. Anglais, italien. Formation universitaire. Présentation excellente. 578-43-80 matin et soir.

H. 38 ans, documentaliste, informaticien, droit et sc. po., exp. ch. tps partiel ou mi-tps. T. 258-54-02 de 10 h à 12 h.

J.F., 30 ans, maîtrise droit public, sciences politiques PES bilingue anglais, expér. pédagogique, stage attachée direction, étudie ttes propositions.
Ecr. s/n° 1.870 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 28 ans, célibat., ingénieur électronicien, informaticien, expér. sur système telex, ch. emploi branche de l'électronique ou de l'informatique, accepte déplacement en France ou à l'étranger. Tél. Bur. : 030-92-80, poste 548, sauf le vendredi.

ASSISTANTE DE DIRECTION
37 ans, excellente présentation, sérieuse expérience juridique, comptable, administrative, surtout commerciale, grand sens des relations humaines, responsabilités, initiatives, esprit vif et créateur, connaissant traitement de texte, parfaitement sténodactylo, disponibilité horaires et déplacements, bonnes connaissances anglais, bonnes notions informatique et espagnol. Libre suite.
Salaire actuel 14.000 F × 13, recherche poste dynamique et créatif.
Tél. : 992-11-43.

H. 32 a., anglophone bilingue, dipl. ens. sup., exp. 4 ans banque intern. cherche poste à resp. dans secteur banque de préf. Paris ou région paris. Ecr. s/n° 1.857 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL IMM. XVIIe 4-5 P. 95 m² parfait état, 3e ét. LITTRÉ 544-44-45.

4e arrdt

ILE-ST-LOUIS, superbe r.-de-ch. s/Seine, quai face Notre-Dame, dble liv. + chbre. 90 m², aménagement contemporain, neuf, hors du commun. 2.500.000 F. SERGE KAYSER. Tél. : 329-60-60.

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU, CONSTRUCTION GD LUXE. Livraison immédiate. Reste 2 appts de 4 et 5 PCES + un DUPLEX, 6e et 7e étg., 5 p. avec 158 m² de TERRASSE. Vis. témoin ts jours 14-19 h, sauf mercredi et dimanche.

6e arrdt

St-Sulpice. 130 m². 703-32-31.
CARACTÈRE, SOLEIL.

SEINE BX ARTS
Et. élevé, asc., 155 m². 703-32-44.

9e arrdt

PIGALLE. Imm. stand., 2/3 P. Refait neuf. Cour privative A. STOOPS. 825-49-15 et 42-17.

13e arrdt

GOBELINS
Pptaire vd plus. BEAUX 2 P., cuis., bains, refait nf, à part. 360.000. 526-99-04.

14e arrdt

MONTPARNASSE L'ELLIPSOIDE SUPERBE STUDIO 25 m² GD BALC. 8 m² SUR JARD. GARBI : 567-22-88.

DENFERT-ROCHEREAU. Petit 2 P., cuis., 20 m², cave, soleil, 2e ét. 172.000 F. 327-55-04.

15e arrdt

21, BD GRENELLE, 67 m², 3 P., cuis., bains, SOLEIL. 590.000. Mardi 13 h-16 h.

16e arrdt

Bd Suchet, appt rez-de-ch. refait luxe, 2 pces, cuis., s. de bns, 60 m² + 90 m². Jard. 1.100.000 F. Tél. 527-86-40.

17e arrdt

28, RUE LE MAROIS 2 P. refaiz, asc. SUD 475.000 MARDI 12/15 h. 322-61-35.

78-Yvelines

Part. vend appart. 2 p., 1979, 45 m², garage. Versailles centre. 420.000 F. 76 22-23-48.

92 Hauts-de-Seine

SÈVRES, gare SPLENDIDE APPT 160 m² vaste séjour, 4 chbres, 2 bains + terrasse, 80 m², 3 parkings GARBI. 567-22-88.

appartements achats

BCB 727-89-39
corresp. sté Aulis (Montréal) RECHERCHE POUR CLIENTÈLE internationale, 200 à 300 m² 16e, 8e, Neuilly, rive gauche.

Recherche 1 à 3 p., PARIS préfère Rive Gauche avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. appts de BON STAND. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Mme de DIESBACH
Téléphone : 380-26-08.

GROUPE DORESSAY
rech. APPTS HOTEL PART. à Paris, 7e, 8e, 16e, Neuilly et Boulogne, résidentiel
Téléphone : 624-93-33.

immeubles

COURCHEVEL 1650
Pptaire vend en direct IMM. de 12 appart. aménagés (cuis., mobilier réserve skis) sur 4 niveaux avec asc., libre d'occupation. Etudierait toute proposition et montage financier, adress. à N° 35 994, COFAP, 40, r. de Chabrol, 75010 Paris.

terrains

Recherche TERRAIN à BATIR, banlieue SUD Paris, même av. petite maison. 938-87-27.

pavillons

BOIS-D'ARCY
au calme, prox. gare, s/446 m², jolie maison, séj. dble, cuis., 2 chbres, s. de bns, ss-sol complet. 525.000 F. I.N. Téléphone : 045-29-09.

villas

ÉTRETAT
VILLA TYPE F 6
Situat. centre ville, construct. anc. sur 200 m² terr. clos, compr. 6 p. princ., chemin., cuis. amén., s. de b., s. d'eau, 2 w.-c., ch. centr. gaz, s/sol amén. en buand., salle de jeux, gar. Prix : 480.000 F à déb. Tél. : (16.35) 29-88-11. M. Cluzeaud, Hameau de Bihorel, 76114 GERVILLE-LES-LOGES.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER
NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES
HESTIA - 296-58-46
91, rue de Richelieu (2e).

LOCATION
DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard
PARIS-5e, Mo CENSIER.

Région parisienne

Yerres, résidence du parc, 15 mn gare de Lyon ; F 3, cave parking, tennis, parc 3.108 F ch. compr. Tél. (37) 24-61-53, après 19 heures.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadre supérieur et personnel IMPORTANTE STÉ FRANCAISE PÉTROLE rech. en permanence appts, ttes catégories, studios, villas LOYER ÉLEVÉ ACCEPTÉ PARIS - BANL. 503-37-00.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

maisons de campagne

Particulier à Amateur BELLE MAISON XVIe s. BEAUCE, 85 km de Paris pierres sculptées, four à pain gros œuvre, parfait état intérieur à aménager 200 m² habitables, bien située dans beau village 135.000 F. Tél. 783-29-84.

propriétés

20 km ST-BRIEUC (22)
LE CHARME DE LA LANDE
SUPERBE MAISON style régional, vaste salon, séj. pierres appar., chemin. granit, 2 ch., biblioth., cuis. équip., cft, prestation de qualité, gar., s/1 ha. A saisir. Px 600.000 F. J.-P. Divoux, 7, av. Tassigny, 57000 METZ. Tél. : (16-8) 766-28-15.

Vds MANOIR 10 km Morlaix avec ou sans terre.
Tél. : (98) 78-83-18
Prix : 1 500 000 F, facilités.

viagers

SAINT-CLOUD PARC BEARN SÉJOUR + CHAMBRE, 75 m² PARKING. 567-22-88.

F. CRUZ, 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil, 47 ans d'expérience.
Px rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

bureaux

Locations

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex
Téléphone : (11) 727-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

DOMICILIATION 16e CHAMPS-ÉLYSÉES
OU AV. VICTOR-HUGO
150 A 300 F PAR MOIS
SECRÉTARIAT. TÉL. TÉLEX
CIDES 500-64-32.

VOTRE ANTENNE A PARIS
Bureau ou domiciliation
Business Buro (1) 346-00-55.

locaux commerciaux

Achats

Ach. 500 m² hôt. part., r.-de-ch. ou 1er ét. FORMAT. PROFESS. Préf. 1er, 2e, 7e, 8e, 9e, 17e, même si travx import. Ecr. s/n° 8.887 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Locations

Communauté catholique traditionnelle recherche un local à louer dans Paris. Tél. 226-07-76.

PARIS-13e, à louer local, 300 m² au sol (possible 150 m² en plus). 6 m sous plafond, idéal hall d'exposition, atelier de fabrication, bureaux, stockage. Tél : 329-58-65.

INFORMATIONS « SERVICES »

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT COMMENCERONT LE 5 JUIN

Les dates du baccalauréat pour 1985 ont été publiées au *Journal officiel* du 3 février. Comme les trois années précédentes, les épreuves écrites auront lieu les mêmes jours dans toutes les académies de la France métropolitaine. La volonté de préserver au maximum la fin du troisième trimestre de l'année scolaire a conduit l'administration à grouper l'essentiel des épreuves à la fin du mois de juin. Exception cependant pour l'épreuve écrite de philosophie, plus longue à corriger que les autres, qui aura lieu cette année deux semaines avant les autres (au lieu d'une semaine d'avance en 1984). Les délibérations des jurys se termineront au plus tard le 5 juillet au soir pour la France métropolitaine.

EN MÉTROPOLE

Baccalauréat de l'enseignement du second degré (séries A, B, C, D, D' et E) :

● épreuve de philosophie : mercredi 5 juin (matin).

● autres épreuves : mercredi 19 juin, jeudi 20 juin et vendredi 21 juin.

Baccalauréat de technicien :

● épreuve de philosophie : mercredi 5 juin (après-midi).

● autres épreuves : lundi 17 juin et mardi 18 juin.

Epreuve anticipée de français (classes de première) :

Séries A, B, C, D, D' et E : mercredi 19 juin (après-midi).

AUX ANTILLES-GUYANNE

Baccalauréat de l'enseignement du second degré :

Guadeloupe et Martinique : philosophie, le mercredi 19 juin ; autres épreuves, les 20, 21, 25 et 26 juin.

Guyanne : philosophie le mardi 9 juillet ; autres épreuves les 11 et 12 juillet.

Baccalauréat de technicien :

Guadeloupe et Martinique : philosophie le mercredi 19 juin, autres épreuves les 20 et 21 juin.

Guyanne : philosophie le mardi 9 juillet ; autres épreuves les 11 et 12 juillet.

Epreuve anticipée de français : Martinique et Guadeloupe : lundi 24 juin (matin). Guyanne : mercredi 10 juillet (matin).

EPREUVES ORALES ET FACULTATIVES

Leur date sera fixée par les recteurs pour chaque académie. Les épreuves facultatives pourront avoir lieu avant les écrits mais **« leur organisation ne devra pas perturber les enseignements dispensés dans les établissements (...) ».**

SESSION DE REMPLACEMENT

Réservée aux candidats qui auraient été empêchés de participer pour une raison majeure, elle aura lieu dans toutes les académies les 10, 11 et 12 septembre. Pour l'épreuve anticipée de français, la session de remplacement est fixée au 13 septembre (matin) pour toutes les séries.

« SOS FAMILLES EN PÉRIL »

Combien y a-t-il d'enfants martyrs en France ? quarante mille, comme l'estimait en 1984 le ministère de la solidarité nationale ? Certainement plus, disent les spécialistes qui en permanence se demandent : comment éviter la spirale de la violence ? Comment aider les parents pour qu'ils cessent de maltraiter leurs enfants, pour arrêter les coups avant qu'ils deviennent habituels ou que l'irrémédiable se produise... Le docteur Elisabeth Hadjiisky, directeur du centre médico-psychopédagogique de l'avenue de la République, à Paris, rencontre chaque jour des parents apprentis-bourreaux et des enfants que l'on peut déjà qualifier de martyrs. Elle a donc créé en juin 1984, avec deux autres psychologues-cliniciens et une assistante sociale, SOS Familles en péril. L'association se veut un lieu d'accueil et d'écoute. Tous les jours — sauf le mardi — ses responsables se relaient de 14 h à 21 h pour répondre aux appels et assurent une permanence (1).

« Il faut rompre l'isolement des parents, explique le docteur Hadjiisky. *En répondant aux appels en urgence à des heures où les familles ont l'habitude de se réunir, nous espérons venir en aide aux familles au moment même où les conflits risquent d'éclater. »*

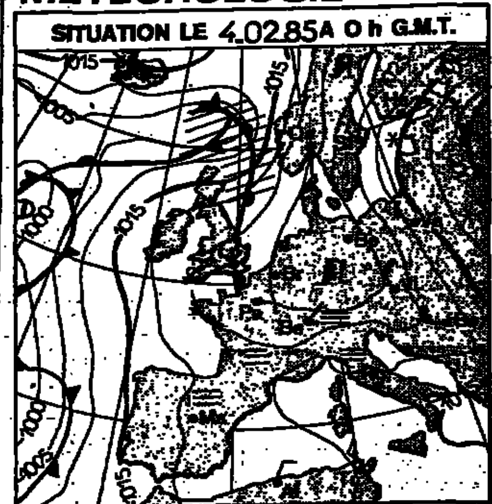
« C'est un lieu de communication, explique le docteur Hadjiisky, *des conseils peuvent être donnés, mais on n'y exige rien, ni le nom, ni la fiche de paie, ni l'engagement à revenir en vue d'un traitement dans la continuité. En fait, plus que la violence, c'est la souffrance que nous ciblons afin d'éviter que celle-ci ne se transforme en drame. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

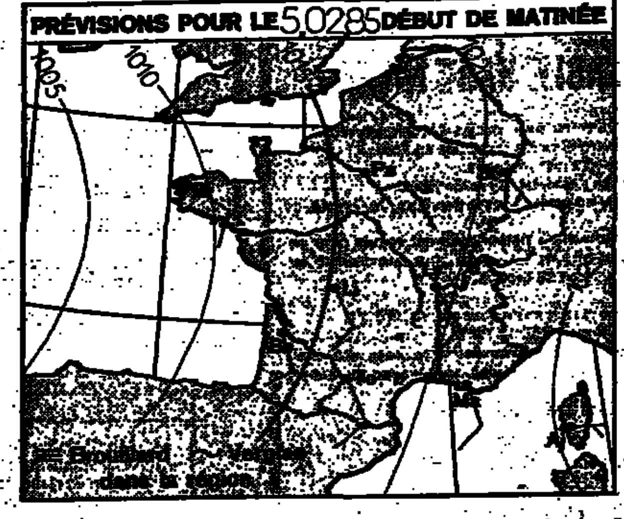
(1) 9, cours des Petites-Ecuries, 75010 Paris. Tél. : 246-66-77.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4.02.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5.02.85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps prévue en France entre le lundi 4 février à 0 heure et le mardi 5 février à 24 heures.

Le champ de pression s'affaiblit lentement, et un flux de sud-ouest doux et plus humide va progressivement s'installer sur la France.

Mardi matin, de faibles gelées seront observées sur les régions du Nord-Est et de l'Est, où quelques bancs de brouillard se formeront par place. Sur les autres régions, un temps frais et peu nuageux prédominera dès le matin.

Au cours de la journée, les éclaircies se généraliseront à tout le pays ; des passages de nuages élevés se produiront toutefois, d'une part, de la Flandre à la Franche-Comté, et d'autre part en soirée de la Bretagne aux pays de Loire et aux Pyrénées ; quelques averses locales et modérées accompagneront les nuages le soir près des côtes atlantiques, avec des vents de sud à sud-ouest modérés.

Les températures minimales seront voisines de − 2 à + 1 degré sur le Nord-Est, 4 à 7 degrés près des côtes, 0 à 4 degrés sur les autres régions.

L'après-midi, les températures maximales resteront élevées pour la saison, 10 degrés à 17 degrés du Nord au Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 4 février, à 7 heures, était de 1025,6 millibars, soit 769,3 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 5 FÉVRIER 1985 A 0 HEURE (GMT)



Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 février ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4 février) : Ajaccio, 16 et 4 degrés; Biarritz, 14 et 2; Bordeaux, 12 et 3; Bourges, 11 et 1; Brest, 10 et 5; Caen, 11 et 4; Cherbourg, 9 et 4; Clermont-Ferrand, 12 et 0; Dijon, 11 et 1; Grenoble-St-M.-H., 15 et 0; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 1; Lille, 9 et 0; Lyon, 12 et 0; Marseille-Marignane, 17 et 4; Nancy, 7 et − 2; Nantes, 10 et 6; Nice-Côte d'Azur, 14 et 7; Paris-Montsouris, 12 et 3; Paris-Orly, 12 et 0; Pau, 14 et 0; Perpignan, 22 et 3; Rennes, 10 et 3; Strasbourg, 8 et − 2; Tours, 11 et 2; Toulouse, 11 et 1; Pointe-à-Pitre (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 1; Amsterdam, 8 et 3; Athènes, 19 et 8; Berlin, 0 et − 5; Bonn, 7 et − 4; Bruxelles, 7 et 2; Le Caire, 19 et 17; Iles Canaries, 22 et 14; Copenhague, − 3 et − 8; Dakar, 22 et 17; Djerba, 19 et 12; Genève, 12 et 0; Istanbul, 11 et − 1; Jérusalem, 9 et 5; Lisbonne, 17 et 10; Londres, 11 et 8; Luxembourg, 5 et − 3; Madrid, 18 et − 1; Montréal, − 11 et − 14; Moscou, 0 et − 2; Nairobi, 27 et 15; New-York, − 3 et − 6; Palma-de-Majorque, 15 et 5; Rio-de-Janeiro, 29 et 14; Rome, 15 et 3; Stockholm, − 14 et − 14; Tozeur, 20 et 12; Tunis, 20 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 6 FÉVRIER

« La peinture espagnole », 14 h 30, Musée du Louvre, Pavillon de Flore (Approche de l'art).

« Le Marais », 14 h 30, métro Rambuteau (G. Botteau).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, à gauche, devant la poste (Mme Hager).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (M. Pohyer).

« De Saint-Merry à la rue Quincampoix », 14 h 30, métro Rambuteau (Paris pittoresque et insolite).

« Le musée Orfila », 15 heures, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine (Tourisme culturel).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 3 février 1985 :

DES ARRÊTÉS

● Du 8 janvier 1985 portant déconcentration des autorisations de concours des services techniques de l'Etat (équipement et agriculture) apportés aux collectivités locales, aux établissements publics régionaux, à leurs groupements, aux établissements publics locaux et à divers organismes.

● Du 9 janvier 1985 fixant pour le baccalauréat de l'enseignement du second degré et le baccalauréat de technicien les dates et horaires des épreuves d'examen de la session 1985 et de la session 1986 pour les épreuves anticipées de français

● Du 14 janvier 1985 portant modification de l'arrêté du 29 décembre 1981 portant organisation et horaires, dans les classes de première et les classes terminales des lycées, des enseignements sanctionnés par le baccalauréat de l'enseignement du second degré, et de l'arrêté du 9 mars 1982 portant modification des programmes des disciplines des classes de première et terminales conduisant au baccalauréat de l'enseignement du second degré.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3895

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III								■	
IV				■					
V							■		
VI			■	■					■
VII					■				
VIII									
IX						■			
X		■					■	■	
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Nourrit le canard domestique ou tue le canard sauvage. — II. Inventeur d'une scie musicale. En putréfaction. — III. Défoulement de foule. — IV. Passage de la navigation fluviale ou spatiale. Compositeur anglais. — V. Possessif. Fin de verbe. — VI. Personnel. Ventilateur de forte puissance. — VII. Complément direct de « lui ». Bases de transports. — VIII. Maniée avec virtuosité, c'est une arme qui peut blesser profondément. — IX. Sa libération implique une levée et sa levée une libération. Endroit peu hospitalier. — X. Décor approprié pour une balade irlandaise. — XI. Copulative. Vieux sage légendaire.

VERTICALEMENT

1. C'est leste, en pire. — 2. Régicide qui hâta l'avènement d'un enfant roi. — 3. D'une pointure de col « grande taille ». Suivre une ligne toute tracée. — 4. Sans aucun doute. On en parle dans Landerneau. — 5. Abandonné ou conservé en lieu sûr. Présente la particularité de diminuer en croissant. — 6. Qui lâche du leste. Préposition. — 7. Epithète pour un Philippe royal. Ne peut se faire sans une bonne connaissance des caractères. — 8. Participe passé. Transformer un aigle en buse. — 9. S'oppose au croquis. Femme de lettres.

Solution du problème n° 3894

Horizontalement

I. Strangulation. — II. Orangeraie. Çà. — III. Me. Ingénuité. — IV. Nid. Pendu. Elfes. — V. Azerole. Irma. Nu. — VI. Mise. Astéries. — VII. Bestiaire. Ri. — VIII. Umar. Dû. Tsars. — IX. Lebon. Cornets. — X. Lv. Roi. Esaü. — XI. Eiders. Es. Ail. — XII. OMS. Ases. Aussi. — XIII. Orée. Soupesée. — XIV. Annulés. Cellier. — XV. Satrapes. Rien.

Verticalement

1. Somnambules. OAS. — 2. Treizième. Orna. — 3. Râ. Dessablement. — 4. Ane. Rétroviseur. — 5. Ng. Pô. La. — 6. Gê. Elias. Réa. Ep. — 7. Urine. Cors. Se. — 8. Land. Ardoises. — 9. Aiguiseur. Soc. — 10. Tee. Rt. Nue. UER. — 11. Némerte. Sapli. — 12. Oculariste. Uélé. — 13. Naïf. Assassin. — 14. Teneur. Aisée. — 15. Rhésus. Souliers.

GUY BROUTY.

EN BREF

INGÉNIERIE ÉDUCATIVE. — Le Centre d'enseignement supérieur des affaires organise, jeudi 7 février, à Jouy-en-Josas un colloque sur « l'ingénierie éducative », service qui consiste à aider à l'analyse, à la conception et à la réalisation de projets éducatifs, et parfois même à en assurer le contrôle et l'exécution. Pour tous renseignements, s'adresser au département Ingénierie éducative du Centre de formation continue, 1, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas.

LA MACHINE INFERNALE. — Le Centre d'information et de documentation jeunesse organise tous les jeudis à 15 heures à partir du 7 février un atelier d'information sur le thème : « l'informatique : mythe et réalité » pour clarifier certains concepts, lutter contre les idées reçues, décrire la réalité et ses évolutions possibles, informer sur les débouchés et aider à l'élaboration d'une démarche personnelle.

★ **CIDJ : 101, quai Branly 75015 Paris. Tél. : (1) 567-35-85, poste 424 (M. J.-P. Duvernois).**

LOTO NATIONAL — TIRAGE DU SAMEDI 2 FÉVRIER 1985

25 30 37 38 40 48 — 4 (numéro complémentaire)

6 BONS N°S	4	2 176 660,00 F
5 BONS N°S + complémentaire	15	225 725,00 F
5 BONS N°S	1 ...	12 045,00 F
4 BONS N°S	...	180,00 F
3 BONS N°S	...	12,00 F

SUPER BONUS DE FÉVRIER : 12 F x 10 = 120 F

ENVIRONNEMENT

UN VILLAGE REFUSE DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

Pas de poubelle-tirelire

De notre envoyé spécial

Au terme d'une « consultation-référendum », les électeurs de Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire), ont refusé, dimanche 3 février, le projet d'implantation d'un centre de stockage de déchets nucléaires sur leur commune. Ce résultat a été obtenu à une large majorité (63 % contre 37 %), 84 % des 719 inscrits prenant part au vote.

Neuvy-le-Roi. — La radioactivité contre la désertification de nos campagnes ? Le stockage des déchets nucléaires, ultime remède à l'exode rural ? Tel est le triste dilemme de ce gros bourg agricole niché aux confins de la Touraine et de la Sarthe. Neuvy-le-Roi, joli village du jardin de la France, *« un chef-lieu de canton en train de mourir »* si l'on en croit le diagnostic de M. Daniel Philippot, son jeune maire, kinésithérapeute reconverti depuis peu dans le commercial. Ancien membre du comité central du Front national, *« proche collaborateur de Jean-Marie Le Pen »,* cet ex-Parisien est aujourd'hui prêt à tout pour sauver sa commune d'adoption.

L'oxygène et le grand-air

« Ici, avant la guerre, il y avait dix-sept bistrots ! Tout ça c'est bien fini. Neuvy a perdu deux cent soixante habitants en vingt ans. En sept ans, sept commerces ont disparu. Notre endettement global correspond au double de notre budget », déclare M. Philippot. Un cas unique ? *« Bien sûr que non : les autres bleds du canton sont déjà morts ; nous, il nous faut d'urgence trouver une réanimation. »*

Mais où peut-on trouver de l'oxygène en 1985, dès lors qu'on vit en plein air, c'est-à-dire à l'écart des grandes routes, trop loin des voies ferrées ? Il y a quelques mois, M. Philippot crut tenir la solution lorsque à Paris il rencontre *« de manière accidentelles »* un responsable de l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs).

Défoncer la terre à céréales pour y couler du béton, stocker pour plusieurs siècles quelques milliers de conteneurs de déchets nucléaires sous un tumulus campagnard avec, à la clé, de quoi séduire plus d'un élu : trente millions de francs d'investissements, 1,5 million de redevance annuelle pour la commune et la création de cent quarante emplois. *« Quel est le maire de France qui pourrait passer à côté de ça ? »* interroge M. Philippot.

Mais une commune n'est pas faite que d'élus. A Neuvy-le-Roi, le projet du maire devait immédiatement déclencher de très vives réactions. Une association de défense et de protection de la nature fut *créée en novembre.* Elle revendique aujourd'hui trois cents adhérents, parmi lesquels trois conseillers municipaux. Inquiets des risques de contamination, ces responsables menèrent diverses actions et réclamèrent une consultation de la population.

« Ce fut vite Clochemerle, accuse le maire. *Lettres anonymes, pressions diverses. On a voulu faire peur aux agriculteurs en dressant un tableau apocalyptique. Désavoué par le Parti socialiste, je ne suis plus soutenu que par le Parti communiste ! Jusqu'au Front national qui a décidé de s'opposer à mon projet pour récolter plus facilement les voix aux prochaines cantonales. »*

A midi, sous le portrait du président de la République et devant les électeurs venus en groupe après la messe, le maire confiait que quel que soit le résultat du référendum, l'affaire constituait d'ores et déjà *« un fantastique coup de pub pour la commune ».* A 20 heures, une fois le dépouillement terminé, M. Philippot avait perdu le sourire. *« Neuvy-le-Roi »* déclarait-il, *vient de signer sa condamnation à mort. »* Du côté des opposants au projet, on rêve pour demain d'une commune agricole stockant ses touristes dans de futurs gîtes ruraux.

JEAN-YVES NAU.

En Loire-Atlantique

LES ÉLUS, UNANIMES, RÉCLAMENT UNE CENTRALE NUCLÉAIRE

De notre correspondant

Nantes. — Le Carnet n'est pas (encore) Civaux, cette commune de la Vienne qui avait inspiré la fameuse déclaration de François Mitterrand : *« Pour une fois qu'une région demande à cor et à cri une centrale nucléaire, il serait dommage de ne pas répondre à ses vœux. »* Toutefois, sur les rives de la Loire maritime, les esprits évoluent, doucement mais sûrement.

Témoin cette récente intervention du député socialiste Claude Evin, adjoint au maire de Saint-Nazaire et président de la commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale : dans une lettre au premier ministre, le député demande le lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique concernant la centrale du Carnet, afin que ce site puisse être retenu en 1989. La fédération du Parti socialiste de Loire-Atlantique s'est aussi prononcée officiellement, en novembre 1984, pour la construction d'une central nucléaire, *« à condition qu'elle soit nécessaire pour satisfaire les besoins énergétiques du pays ».* Les socialistes de Loire-Atlantique entendent profiter du peu de goût pour le nucléaire manifesté par leurs collègues bretons : dans l'hypothèse où il ne devrait y avoir qu'une centrale nucléaire pour le Grand Ouest, ce serait Le Carnet, avec ses retombées économiques, qui ne sont pas à dédaigner dans une région sinistrée comme l'est la Basse-Loire.

— Les socialistes de Loire-Atlantique ont donc rejoint les forces de l'opposition et du Parti communiste, qui ne cessent de se manifester, depuis un an, auprès des pouvoirs publics. Le président de région des Pays de Loire, M. Olivier Guichard (RPR), et M. Charles-Henri de Cossé-Brissac (UDF), président de l'assemblée départementale, sont intervenus. Les élus consulaires (chambre de commerce) ainsi que les responsables patronaux ne sont pas en reste. Enfin, la CGT et FO affirment haut et fort qu'une centrale nucléaire est le facteur essentiel du développement économique du département.

Y.R.

LETTRES

Mort de deux traducteurs

JEAN-CLAUDE HEMERY AUTEUR DE « CURRICULUM VITAE »

L'écrivain et traducteur Jean-Claude Hémery est mort le 28 janvier dernier. Il était âgé de cinquante-trois ans.

[Né le 27 septembre 1931, Jean-Claude Hémery, germaniste averti, s'était fait une solide réputation de traducteur, travaillant notamment sur l'œuvre de Bertolt Brecht, Gottfried Benn, Arno Schmidt, les romantiques allemands ; sa traduction du *Neveu de Wittgenstein* de l'Autrichien Thomas Bernhard paraît cette semaine chez Gallimard.

Après *Rapport au grand conseil* (Julliard-Lettres nouvelles, 1963), Jean-Claude Hémery avait été un des favoris des prix littéraires en 1966 pour *Curriculum vitae* (Denoël-Lettres nouvelles, 1966) ; il avait publié ensuite *Anamorphoses* (Denoël-Lettres nouvelles, 1970) et *Faire-part* (Denoël-Letttres nouvelles, 1977) où il se nommait *mauvais vivant (...) ne sachant pas de quoi faire part à qui ».]*

LENA ZONINA, « MADAME Z »

Spécialiste de littérature française contemporaine, considérée comme la meilleure traductrice en russe de romans français, la Soviétique Lena Zonina est morte à Moscou samedi 2 février. Elle était âgée de soixante-deux ans.

[Née à Tachkent le 4 octobre 1922, Lena (abréviation de Lenina) Zonina avait fait la guerre à vingt ans, engagée volontaire dans la flotte, avant ses études à l'Institut supérieur de littérature. Collaboratrice d'Ilya Ehrenbourg, elle commence très vite à publier des articles et des traductions, s'attachant à faire connaître la littérature française inconnue, le « nouveau roman » notamment.

Très liée aux milieux littéraires français, amie de Nathalie Sarraute, de Simone de Beauvoir et de Jean-Paul Sartre, elle avait été l'interprète du couple Sartre-Beauvoir lors de leur voyage en URSS, comme il est rappelé dans *la Force des choses,* et c'est à Lena Zonina que Jean-Paul Sartre dédiera *les Mots* (« A Madame Z »), qu'elle traduira en russe en 1966.

Elle venait juste de publier son dernier livre, *les Sentiers de notre temps. Réflexions sur les recherches des romanciers français dans les années 60 et 70.* »]



هكذا من الاصل

MENT

ETS NUCLÉAIRES

-tirelire

JEAN-YVES NAU.

TRES

t de deux traducteurs

N-CLAUDE HEMERY AUTEUR CURRICULUM VITAE»

ZONINA, «MADAME Z»

PARI GAGNÉ



PAR LES TROUPES D'EDOUARD LECLERC

Après des années de combats, de procès et de condamnations, l'Arrêt de la Cour de Justice Européenne donne raison aux Centres Edouard LECLERC en déclarant non conforme la réglementation française sur le prix des carburants.

Fidèles à notre image, nous relevons le défi de la concurrence.

Consommateurs, venez le constater dans nos stations.



Edouard LECLERC et son fils Michel-Edouard : "les hommes par qui la liberté arrive"

économie

REPÈRES

Dollar : nouvel essor

Les premières cotations, à Londres, montraient que le dollar commençait la semaine en force. Il s'inscrivait à 9,7550 F, contre 9,70 F vendredi, et à 3,1980 DM, contre 3,1775 vendredi. On s'attendait à une intervention concertée des banques centrales pour contrer ce nouvel essor du billet vert.

Chômage : en hausse au Japon

Le taux de chômage a augmenté, en 1984, au Japon, pour la quatrième année consécutive, et a atteint 2,7 % de la population active. C'est le plus mauvais résultat enregistré dans ce pays depuis trente-deux ans qu'existent des statistiques de l'emploi. Le gouvernement a indiqué que 1 610 000 personnes, en moyenne, ont été au chômage au cours de l'année écoulée, soit une augmentation de 3,2 % par rapport à 1983. Le chômage a pourtant baissé de 0,12 % en décembre par rapport au mois de novembre.

Tiers-monde : l'Egypte réintégrée dans la Banque islamique de développement

L'Egypte a été réintégrée dans la Banque islamique de développement (BID), dont elle avait été exclue — comme d'autres organisations arabes et islamiques — peu après la signature des accords de Camp David avec Israël. Selon M. Abdul Rahman Hersis, porte-parole de la BID, cette réintégration, qui a pris effet immédiatement, a été adoptée par consensus *« avec les réserves de certains membres »*. La Syrie et la Libye avaient émis des réserves en janvier 1984, lorsque le sommet de Casablanca avait réadmis l'Egypte au sein de l'Organisation de la conférence islamique.

Viande bovine : la CEE premier exportateur mondial en 1984.

Selon le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), la Communauté européenne a exporté, en 1984, 825 000 tonnes de viande bovine, ce qui la place au premier rang mondial des exportateurs. La production, toujours selon le GATT, s'est élevée à 7,2 millions de tonnes, soit 4,5 % de plus qu'en 1983, ce qui constitue un nouveau record, dû, en partie, à l'abattage des vaches laitières, à la suite des mesures de réduction de la production de lait. Au plan mondial, le marché de la viande bovine a encore diminué en valeur, mais le GATT ne donne pas d'indications chiffrées. En 1983, ce marché avait atteint 7,94 milliards de dollars ; il était de 8,23 milliards en 1982.

Vins et spiritueux : record des exportations françaises

Les exportations de vins et spiritueux françaises ont atteint le chiffre record de 21,7 milliards de francs en 1984 (+ 21 % par rapport à 1983). Ces ventes ont permis de dégager un solde des échanges extérieurs excédentaire de 18,7 milliards de francs (+ 23 %). Tous les produits sont en progression : les champagnes, + 31 %, avec 3,7 milliards ; les vins d'appellation, + 28 %, avec 7,9 milliards ; les vins de table, + 10 %, avec 2 milliards (pour 5 millions d'hectolitres, soit + 9 %) ; les spiritueux, + 14 %, avec 7 milliards. Ces succès sont dus, pour une large part, à la puissance du dollar. Les Etats-Unis ont renforcé leur position de premier client, avec 5 milliards de francs d'achat (+ 35 %), devant la Grande-Bretagne (3,1 milliards). Les pays tiers (hors CEE) absorbent 53 % des exportations.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,7630	9,7660	+ 105	+ 115	+ 210	+ 230	+ 470	+ 570
$ can.	7,3268	7,3346	+ 7	+ 26	+ 26	+ 57	+ 28	+ 119
Yen (100)	3,7717	3,7743	+ 115	+ 126	+ 247	+ 262	+ 728	+ 776
DM	3,0524	3,0543	+ 96	+ 104	+ 212	+ 223	+ 580	+ 622
Florin	2,6977	2,6933	+ 76	+ 82	+ 168	+ 178	+ 463	+ 499
F.B. (100)	15,2499	15,2582	− 74	− 35	− 184	− 105	− 548	− 299
F.S.	3,5782	3,5806	+ 125	+ 137	+ 283	+ 299	+ 809	+ 861
L (1 000)	4,9565	4,9605	− 172	− 156	− 386	− 358	−1 126	−1 042
£	10,9199	10,9330	− 293	− 243	− 567	− 496	−1 211	−1 032

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/4	9	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9	9 1/8	9 1/4
DM	5 7/8	6 1/8	6	6 1/8	6 1/16	6 3/16	6 1/4	6 3/8
Florin	6 3/8	6 5/8	6 1/4	6 3/8	6 1/4	6 3/8	6 3/8	6 1/2
F.B. (100)	10 1/2	11	10 13/16	11 1/8	10 13/16	11 1/8	10 13/16	11 1/8
F.S.	3 3/4	4 1/4	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8
L (1 000)	14 1/2	15	14 1/2	14 3/4	14 11/16	14 15/16	14 15/16	15 1/8
£	14	14 1/4	13 1/8	13 1/4	13 1/8	13 1/4	12 5/8	12 3/4
F. franç.	10 1/2	10 3/4	10 3/8	10 5/8	10 7/16	10 11/16	10 15/16	11 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

GAGNER 75 000 F DE L'HEURE ?
C'EST L'ESPOIR DES PIRATES DE LOGICIEL
UNE ENQUÊTE DE L'ORDINATEUR PERSONNEL.

SOCIAL

Deux contributions à la reprise du dialogue social

Comment renouer le dialogue social après l'échec des négociations sur la flexibilité de l'emploi ? Le club Echange et Projets (1) et l'association patronale Entreprise et Progrès (2) viennent de présenter des propositions originales et novatrices. S'inquiétant de voir que la modernisation des relations sociales est *« en panne »* et que *« personne ne bouge »* après la conclusion négative des discussions *« sur une timide flexibilité »*, Echange et Projets rappelle d'emblée, dans un document encore inédit, les conditions d'une modernisation sociale. Le club souligne qu'il faut décentraliser la négociation *« au plus près du terrain »*.

Pour Echange et Projets *« des salariés de plus en plus nombreux sont prêts à reconsidérer certains avantages plutôt que de voir disparaître leur entreprise et donc leur emploi. Sur ce plan d'ailleurs, le projet de protocole sur la flexibilité ouvrait pour la première fois le chemin des contreparties et des acquis de substitution. On abandonne telle disposition et on la remplace par tel autre avantage plus adapté à la période de crise »*. Préoccupé par l'apparition d'une société duale, le club suggère une diversification des niveaux de protection sociale.

Il estime que *« plutôt* [que] *d'attendre une hypothétique reprise du dialogue national, la signature aujourd'hui envisageable, et peut-être possible, d'un certain nombre d'accords de branche aurait un exemple d'entraînement et remettrait en route, sur le terrain, des solutions indispensables à la survie de nombreuses entreprises car le terrain privilégié de négociation réelle et adaptée est celui de l'entreprise »*. C'est ainsi que les règles du travail temporaire ou les délais de réflexion dans les procédures de licenciement lui paraissent devoir être examinés au niveau de la branche.

Les votes de dérogation

Le club remet au goût du jour une disposition oubliée des lois Auroux sur des dérogations au droit commun par vote de convention ou d'accord d'entreprise : *« Il est possible aujourd'hui, par accord collectif, de déroger à la loi en matière de durée du travail quotidienne ou hebdomadaire, de contingent d'heures supplémentaires, de repos du dimanche, de période de congés payés. Le gouvernement pourrait, par simple décret, élargir à de nouveaux domaines la possibilité des accords dérogatoires, ce qui élargirait les possibilités des contreparties à échanger contre des droits acquis. »* Une solution pour les seuils ? On sait que les PME se regroupent pour financer en commun un médecin du travail. Le club suggère, par accord dérogatoire, *« une disposition optionnelle, du type de celle qui existe dans le domaine de la médecine du travail »* pour les institutions représentatives syndicales.

Pour *« sortir du toboggan de la société duale »*, Echange et Projets formule d'autres propositions qui risquent d'être jugées provocantes par certains syndicats. Ainsi rejoint-il le CNPF dans l'idée d'un *« Smic jeune »* même si elle n'est pas formulée de la même façon. La suggestion serait d'instituer pendant les deux premières années de la vie professionnelle un Smic Jeune, inférieur au Smic adulte, pour des jeunes qui bénéficieraient du statut de salarié. Il propose également une *« protection intermédiaire »* pour les licenciements : *« L'autorisation administrative ne serait pas demandée pour une fluctuation des effectifs annuelle de 5 % dans la mesure où l'entreprise aurait procédé à l'embauche de chômeurs. Ainsi resteraient protégés 95 % du personnel, mais de son côté le chef d'entreprise saurait qu'il peut chaque année faire fluctuer en toute liberté de 5 % ses effectifs en fonction de l'évolution de son marché ou de l'âpreté de la concurrence. »*

Entreprise et Progrès part d'un constat voisin pour aboutir à des propositions qui ne sont guère éloignées. Dans un document de trente pages, non encore publié, l'association patronale estime que les négociations sur la flexibilité ont joué *« un rôle pédagogique »*, le débat ayant permis *« d'espérer le prochain déblocage d'une situation qui fait prendre à notre pays, en matière de flexibilité, un retard considérable par rapport à ses principaux concurrents »*. Pour M. Jean-Claude Guibal, délégué général d'Entreprise et Progrès, *« cette négociation, nécessaire à l'échelon national, devra être poursuivie et précisée au niveau des entreprises pour permettre à chacune d'elles de déterminer, avec ses salariés, un ensemble de conditions de travail et de rémunérations adapté à sa situation spécifique »*.

Dénonçant le développement de la loi qui a abouti à *« figer la société française dans un cadre hiérarchique, centralisateur et institutionnel »*, Entreprise et Progrès estime que, *« pour réussir, les entreprises n'ont pas besoin de plus de lois mais d'une plus grande liberté contractuelle »*. Il faut donc *« développer la négociation au niveau de l'entreprise, la traduire dans des accords et permettre à ceux-ci de déroger à certaines dispositions du droit du travail. Et pourquoi ne pas aller jusqu'à leur donner la forme de contrats authentiques au sens juridique du terme ? »*

L'association propose ainsi, le recours étant facultatif, d'*« introduire dans le droit français la notion de « contrat collectif d'entreprise ». Ce contrat serait négocié et signé, dans les entreprises qui le souhaiteraient, par deux partenaires responsables : la direction et les représentants élus des salariés. Il traiterait, dans le cadre d'une négociation globale, de l'ensemble des conditions de travail et de rémunération ainsi que des moyens d'améliorer la compétitivité. Il serait conclu pour une durée déterminée et ses clauses seraient indivisibles. Il permettrait de déroger, en plus ou en moins favorable, aux dispositions législatives, réglementaires ou conventionelles qui ne sont pas d'ordre public intangible et qui deviendraient ainsi supplétives de la volonté des parties. »*

M. N.

(1) Echange et Projets est un club de réflexion regroupant des syndicalistes, des chefs d'entreprise, des fonctionnaires, des enseignants, etc. D'une sensibilité centre gauche, proche de la majorité actuelle, il se définit comme n'étant *« ni l'antichambre ou la filiale d'un parti politique, ni un instrument d'action au profit d'un groupe d'hommes »*. Son président est M. José Bidegain, directeur général adjoint de Saint-Gobain.

(2) Entreprise et Progrès est une association de dirigeants d'entreprise qui présente des propositions dans le domaine économique et social. Désormais plus proche du CNPF que par le passé, elle présidée par M. Francis Gautier, vice-président de BSN-Gervais Danone. M. Bidegain, un des fondateurs de l'association, est aujourd'hui membre du comité directeur.

CEE

AU « GRAND JURY RTL-LE MONDE »

M. Delors envisage une « fédération » des Etats européens

« Ce qu'il faut, c'est faire l'Europe de la nécessité, car là il y a un large consenssus — et puis lui insuffler un peu plus d'idéal », a déclaré M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, au cours de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* » diffusée dimanche soir 3 février. *« Il y a*, a ajouté l'ancien ministre français de l'économie et des finances, *une période favorable, notamment la prise de conscience dans les pays qui n'en étaient pas encore convaincus — disont concrètement l'Allemagne — que si l'on ne s'unit pas, on n'arrivera pas à se comparer aux Américains, aux Japonais et aux Asiatiques. »*

« Il faut une réflexion sur une nouvelle frontière, l'Europe politique et de nouvelles institutions, a souligné M. Delors. *Il faut aller vers une union des pays d'Europe où l'on partage entièrement notre sort, à la limite une fédération d'Etats... Demain, le traité d'union comportera-t-il des domaines plus larges que ceux du Marché commun actuel ? Le conseil des ministres deviendra-t-il une sorte de Sénat et la Commission deviendra-t-elle un vrai gouvernement ? Quand décidera-t-on à l'unanimité, quand à la majorité ? Voilà les trois questions très importantes pour l'avenir à vingt ans pour notre Europe. »*

A propos de l'agriculture, M. Delors a indiqué : *« Il faut maintenir une agriculture assez forte, assez diversifiée, et notamment des petits agriculteurs. Ce maintien ne peut passer que par une politique qui ne porte pas exclusivement sur les prix, mais qui porte sur d'autres formes de soutien du revenu agricole. »* Il pourrait s'agir d'un complément de revenu *« offert par la politique agricole commune »* afin de maintenir la vie dans certaines régions, d'entretenir la nature et de défendre l'environnement. Quant à l'élargissement de la CEE, il s'agit d'une *« décision politique qui vaut bien quelques sacrifices. Deux jeunes démocraties vont entrer dans le cercle de la Communauté »*.

LA PRÉPARATION DE LA NOUVELLE CONVENTION MÉDICALE

« Paix des braves » entre Mme Dufoix et les syndicats médicaux

Pour la première réunion officielle *prévue* le *14 février* entre les trois caisses d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, travailleurs indépendants) et les deux principales organisations de médecins, en vue d'une nouvelle convention, une hypothèque a été levée samedi 2 février. Le conflit entre le ministère des affaires sociales et plusieurs catégories de praticiens spécialistes — en particulier les cardiologues — qui pesait sur les négociations, à la suite des modifications de tarifs décidées par le ministère en octobre dernier, va se calmer. Un compromis a été proposé par Mme Georgina Dufoix aux présidents des deux « centrales » médicales : la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et la Fédération des médecins de France (FMF), qui l'ont transmis au syndicat des cardiologues réuni à Paris pour une assemblée générale (1).

Les sept cents cardiologues présents *ont accepté cette solution* à une forte majorité (64,8 %) en dépit d'une opposition très vigoureuse. La formule nouvelle consiste pour rémunérer l'examen cardiologique ou électrocardiogramme à associer le tarif d'une consultation de spécialiste (CS) et celui d'un acte technique (K 6,5) (2).

Ce compromis, même s'il ne satisfait pas complètement les médecins, apporte, selon les termes du président de la FMF, *« la paix des braves »*. Il va permettre aux négociations, en vue de la convention, de s'ouvrir dans un meilleur climat : en décembre, la CSMF avait protesté contre les changements apportés à la *« nomenclature médicale »* (les tarifs) et refusé de participer à la réunion prévue avec les caisses d'assurance-maladie.

Des préoccupations communes

Les deux « centrales » médicales ont réuni leurs conseils d'administration respectifs, au cours du week-end dernier, pour définir leurs positions avant l'ouverture des négociations. Certaines préoccupations communes sont apparues de part et d'autre. Ainsi, à la FMF comme à la CSMF, on demande que soit précisée dans la future convention la rémunération des *« tâches nouvelles »* ou parallèles assurées par les médecins en plus des soins : organisation des urgences, prévention, éducation sanitaire, études épidémiologiques.

D'autre part, les deux organisations souhaitent obtenir, parallèlement à la convention, des aménagements au régime fiscal des médecins, notamment des généralistes : abattement sur le revenu imposable, diminution de la taxe professionnelle, élargissement de certains frais professionnels, etc. Mais, bien que les deux organisations aient entrepris de comparer leurs programmes pour étudier les convergences possibles, un front commun pour la convention reste assez hypothétique. Le docteur Jean Marchand, président de la FMF, estime prématurée *« la définition d'un programme commun »* et paraît peu désireux de s'engager à ne pas signer seul la prochaine convention.

Le conseil de la FMF a d'autre part proclamé son attachement au système du *« deuxième secteur »*, créé par la convention de 1980 et permettant à certains praticiens de fixer librement leurs honoraires : pour la FMF, il s'agit d'une soupape de sécurité indispensable. En revanche, la FMF a adopté une position très *modérée* en *matière d'honoraires médicaux*; souhaitant à la fois une progression des honoraires et *« le plus haut niveau possible »* de remboursement, elle préconise une *« clause de sauvegarde »* permettant *« éventuellement »* de dissocier partiellement honoraires et remboursement.

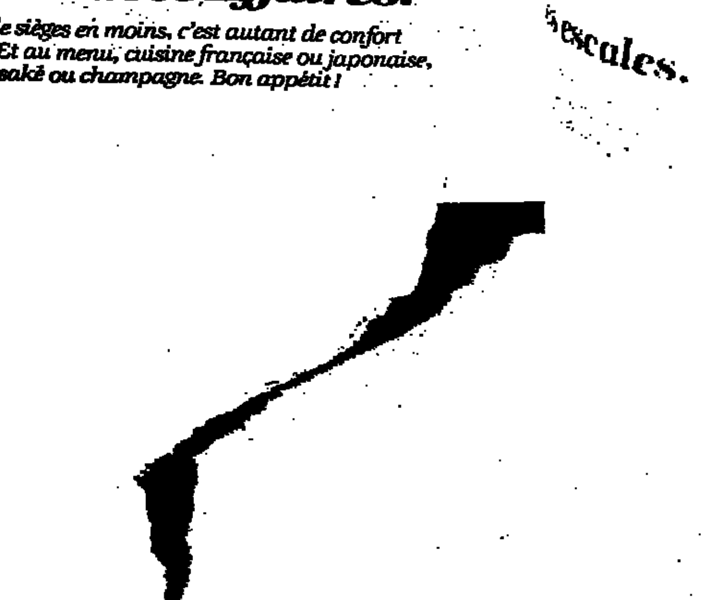
Sur ce point, les avis sont extrêmement partagés à la CSMF en particulier; les généralistes de l'Union nationale des omni-praticiens français (UNOF) s'étaient montrés très hostiles à toute dissociation. La semaine dernière, cependant, les responsables de l'UNOF avaient paru admettre à l'extrême rigueur une telle possibilité. Mais celle-ci leur paraissait un *« risque »* plutôt qu'une *« solution »*. Refusant d'en prendre la responsabilité, ils demandaient que le problème fasse l'objet d'un débat préalable dans l'opinion publique.

Cette idée a recueilli un large assentiment au cours de la réunion du conseil de la CSMF, cette réunion n'ayant, pas plus que la consultation organisée à la base, permis de trancher en faveur d'une dissociation ou contre elle.

GUY HERZLICH.

(1) Le syndicat des cardiologues est affilié aux deux centrales à la fois.

(2) Auparavant le tarif de l'examen cardiologique était, selon les cas, cotés K 16 ou K 8. En octobre dernier, Mme Dufoix y avait substitué les cotations K 16 et K 10. Dans la formule nouvelle, lorsque l'examen sera *pratiqué* à l'hôpital, le tarif de la consultation (CS) sera réduit de 20 %.





ÉNERGIE

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE DU PÉTROLE ET DES FINANCES DU KOWEIT

Si l'Europe impose des droits de douane à nos produits nous en ferons autant

Seul parmi les Etats producteurs de pétrole, le Koweït a développé, depuis 1980, une stratégie originale visant à raffiner et à distribuer par ses propres réseaux son pétrole brut. Cette politique, menée par la Kuwait Petroleum Company (KPC) et sa filiale Kuwait Petroleum International (KPI), qui a racheté depuis 1983 les réseaux de la compagnie américaine Gulf dans six pays d'Europe, inquiète les raffineurs européens (*le Monde* du 29 janvier). M. Ali Khalifa Al Sabah, ministre du pétrole et des finances du Koweït, qui préside le conseil d'administration de la KPC, nous explique la stratégie de la compagnie, notamment en Europe.

« Les compagnies pétrolières européennes, notamment françaises, commencent à s'inquiéter de la présence de la Kuwait Petroleum Company (KPC) sur leur marché. Représentez-vous réellement une menace pour elles ?

— Absolument pas. Nous sommes encore très petits dans le raffinage et la distribution. Leur plus grande peur était que l'Etat du Koweït subventionne la KPC. Nous avons prouvé que nous étions une organisation très compétitive et très efficace, et non une société d'Etat ne recherchant pas le profit. Cela les a surpris. Ils ont découvert que nous pouvions tirer un meilleur parti du système de raffinage-distribution de la Gulf que la Gulf elle-même. Nous avons réduit les coûts de distribution et nous avons été capables de défendre notre marché. Nous employons essentiellement les même méthodes. C'est vrai, dans la plupart des pays, nous avons augmenté notre part du marché, mais de façon très organisée, et sans casser les prix.

— On vous a accusé de faire du dumping, notamment en Suède et dans le Benelux.

— Ce sont deux cas particuliers. Dans le Benelux, nous avons tiré parti de la fusion des réseaux de Chevron et de Texaco, qui nous a fait de la place. En Suède, Mobil s'est retiré du marché et les concessionnaires Volvo ont préféré s'associer à nous. Il s'agissait d'opérations commerciales régulières. Bien sûr, cela nous a permis d'augmenter notre part du marché mais il n'y a rien d'étonnant à cela.

— Quelle est votre part du marché européen ?

— Cela dépend des pays. Entre 1 % et 12 %. Nous ne sommes nulle part au premier rang. Nous n'avons rien contre ce principe, mais nous ne cherchons pas à atteindre cet objectif en soi. Nous cherchons à nous développer jusqu'au point où notre réseau de distribution sera adapté à nos ventes.

— L'Europe est-elle votre principal marché ?

— L'Europe représente 30 % à 35 % de nos ventes globales. Pour les produits raffinés, c'est notre marché principal mais cela ne représente pas plus de 50 % de nos ventes.

— Vous êtes absents des trois principaux marchés : Grande-Bretagne, France, Allemagne fédérale. Quelles sont vos intentions ?

— Nous ne sommes pas totalement absents de ces marchés. En Allemagne nous vendons 40 000 barils/jour (1) à des clients importants ; en France 12 000 à 15 000 barils/jour à des distributeurs indépendants. Au Royaume-Uni, nous vendons beaucoup de cargaisons. Notre approche est celle d'un homme d'affaires. Aller plus loin ? Nous choisirons la solution la plus rentable.

— Avez-vous l'intention de constituer un réseau de distribution en France ?

— Nous avons de très bonnes relations avec un certain nombre de distributeurs indépendants. L'un de leur principal avantage est précisément qu'ils sont indépendants et très efficaces. Nous n'allons pas investir mais développer des relations à long terme avec eux. Nous pourrions même donner notre nom à certains d'entre eux, mais ils conserveront leur indépendance. Nous pourrions aussi être amenés à constituer des capacités de stockage dans différentes régions françaises soit en les louant, soit en les achetant, cela dépendra des coûts. Notre filiale Kuwait Petroleum international est peut-être en train de chercher à aller plus loin, mais il n'y a pas eu de décision au niveau de la maison mère.

— Craignez-vous que la Communauté européenne n'impose des barrières tarifaires aux importations de produits du Golfe ?

— Je ne l'espère pas. Nous exportons vers l'Europe des produits raffinés et de la pétrochimie. Mais nous importons beaucoup de produits industriels et de services. Les restrictions au commerce international peuvent jouer dans les deux sens. Le conseil de coopération du Golfe discutera bientôt de ce sujet avec la Commission européenne. J'espère que l'Europe comprendra que si elle peut imposer des droits de douane nous pouvons, nous, faire la même chose. Je me demande — si nous décidions de taxer les produits européens de façon similaire — quelle pourrait être leur compétitivité vis-à-vis des Japonais. J'espère qu'on n'en arrivera pas là et que l'on pourra s'entendre.

— Comment s'insère la politique de la KPC dans votre stratégie pétrolière globale ?

— Le principal critère est que toutes ces opérations doivent dégager des profits. Le second est qu'elles doivent développer et garantir un marché pour notre pétrole brut. Le premier critère est plus important.

Rechercher des investissements rentables

— Est-ce le cas actuellement ? Comment faites-vous alors que tous les raffineurs européens perdent de l'argent ?

— Notre raffinage n'est pas très important. Nous n'y perdons pas d'argent. Dans la distribution nous sommes parmi les compagnies dont les coûts sont les plus faibles. Nous perdons moins que d'autres.

— Mais vous vendez votre pétrole brut à la KPC au prix officiel. Et la KPC, elle, vend ses produits au prix du marché, ce qui donne une valorisation moins importante.

— KPC gagne de l'argent grâce aux investissements qu'elle a faits dans le passé dans des activités rentables. C'est vrai, KPC actuellement subit des pertes du fait de l'accord d'achat de pétrole brut qu'elle a passé avec l'Etat. Mais c'est un accord à long terme. Certaines années, au contraire, nous avons fait 3 à 4 milliards de dollars de profits. En un an nous perdons 100 millions de dollars, ce n'est pas grave.

— Avez-vous l'intention de vous « intégrer » totalement de la production à la distribution ou bien y a-t-il une limite ?

— Le maximum est de 40 à 50 % de la production. Il n'y a pas de chiffres précis. Je commencerai à m'inquiéter au-delà de 60 %, car cela signifierait que nous avons peut-être trop concentré nos efforts dans un seul secteur.

— Vous êtes également ministre des finances. Il y a deux ans le Koweït a annoncé qu'il allait développer ses investissements financiers en France — hors secteur pétrolier, — comme il l'a fait en Allemagne fédérale ou en Grande-Bretagne. Mais jusqu'à présent rien ne s'est fait.

— Nous avons créé une petite société d'investissements dont le capital est détenu à 50 % par des Français et à 50 % par des intérêts koweïtiens. Son capital est très limité, mais l'idée est de créer des *« opportunités » d'investissement*. Nos limites sont, par nature, la rentabilité. Dès que nous aurons identifié un certain nombre de projets rentables, nous serons certainement intéressés à investir en France. Nous ne sommes pas très familiers avec le marché français des capitaux. Les marchés britanniques et allemands sont traditionnellement plus ouverts aux capitaux étrangers. En France, nous avons investi dans un certain nombre de petits projets, mais nous ne sommes pas encore familiers avec ce pays.

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Un million de barils/jour équivaut à 50 millions de tonnes/an.

● **Texaco réduit ses prix.** — La société pétrolière américaine Texaco a annoncé qu'elle abaissait le prix d'achat du brut américain de 28 dollars à 27 dollars par baril. Texaco est la première grande compagnie à pratiquer des prix aussi bas. Elle pourrait être suivie par d'autres sociétés, ce qui aggraverait les pressions à la baisse sur les prix internationaux du pétrole brut.

ERRATUM. — Une erreur nous a fait écrire, dans *le Monde* daté 3-4 février, que M. Claude Quin était directeur général de la RATP. M. Quin est président du conseil d'administration de la RATP depuis août 1981. Le directeur général est M. Philippe Essig, qui vient d'être renouvelé dans ses fonctions.

AFFAIRES

LE RACHAT DE BUITONI PAR OLIVETTI

Une « déception mesurée » pour BSN

On attendait BSN, ce fut Olivetti : l'annonce du rachat de la principale firme alimentaire italienne Buitoni par M. Carlo de Benedetti, président du groupe italien d'informatique Olivetti, a surpris (*le Monde* daté 3-4 février). Les dirigeants de BSN eux-mêmes, qui menaient depuis plusieurs semaines des négociations serrées, ont été mis devant le fait accompli.

Ce mariage de l'informatique et de l'alimentation a effectivement de quoi étonner. Il ressemble plus à une solution à l'italienne qu'à une solution industrielle. A l'italienne, car la volonté politique de conserver cette entreprise dans le giron national a dû jouer : ainsi BSN est recalé, après qu'un autre français, Poulain, l'eut été ; dans le même temps, d'autres étrangers tels que l'américain Nabisco étaient intéressés mais n'eurent pas plus de succès. A l'italienne encore, car il semble bien que la famille Buitoni, dont le maintien à la direction de la firme était compromis, en cas d'accord avec BSN, ait vu dans un accord avec un autre italien une meilleure possibilité de conserver du pouvoir dans le groupe. Du côté français, on marque une *« déception mesurée »*.

La société de M. Antoine Riboud voyait dans l'acquisition de Buitoni la possibilité de développer sa branche produits secs qui, pour l'heure, est essentiellement française. Elle voulait profiter aussi des *« belles marques »* de Buitoni, notamment Perugina, dont les confiseries au chocolat auraient été un heureux complément pour celles de La pie qui chante.

Mais devant la situation financière et économique de Buitoni, notamment l'endettement qui atteint le tiers du chiffre d'affaires, soit 1,5 milliard de francs, BSN s'était montré méfiant.

Cet endettement est dû, en partie, aux efforts financiers consentis pour relancer la société Perugina et pour restructurer la division alimentaire de Buitoni-Italie : les coûts de production élevés et les investissements se répercutant sur le bilan.

En revanche, les filiales étrangères du groupe Buitoni-France, Buitoni Ltd en Grande-Bretagne et Perugina Corp. aux Etats-Unis, sont en meilleure situation. Mais l'endettement global du groupe tend à alourdir les résultats positifs de la gestion industrielle : en 1984, le chiffre d'affaires de Buitoni a augmenté de 14 %.

Et c'est depuis 1983 que le holding financier du groupe (Finanziara Buitoni), présidé par un des membres de la famille, M. Bruno Buitoni, a commencé à chercher un partenaire disposé à prendre une participation majoritaire.

Aujourd'hui, BSN observe avec intérêt ce que va faire M. de Benedetti et cherche déjà *« un autre dossier »*, pour se développer en Europe.

Dans la machine-outil

RENAULT NE PARTICIPERA PAS AU SAUVETAGE DE ERNAULT-SOMUA

M. Georges Besse, le nouveau président de Renault, refuse de participer au plan de sauvetage de la société de machines-outils H. Ernault-Somua (HES). Son prédécesseur, M. Hanon, avait, lui, accepté le principe de prendre 19 % du capital de cette entreprise aux côtés de la Banexi, la banque d'affaires de la BNP (12 %), et de Schneider, qui transformait une créance sur HES en 19 % des actions. Ce montage avait été mis au point par les pouvoirs publics pour donner ainsi 50 % (19 + 19 + 12) à la partie française et contrebalancer le pouvoir du groupe japonais Toyoda, qui prenait les autres 50 %. Toutefois rien n'avait encore été signé par M. Hanon.

Le retrait de Renault, imposé par M. Besse, alors même que les pouvoirs publics s'étaient engagés à prendre en charge la participation de 19 % (19 millions de francs), fait échouer ce plan laborieusement mis au point. La Banexi se retirant du même coup, les intérêts français se réduisent à la part de Schneider, niveau inférieur à la minorité de blocage, le minimum voulu par le ministère du redéploiement industriel.

La question se pose donc de savoir si l'on peut laisser Toyoda prendre désormais 81 %, donc le contrôle quasi total de l'affaire, ce qui représente un danger pour Intelautomatisme, l'autre « pôle » de la machine-outil française (filiale du groupe Suez), pour les centres d'usinage.

LUCAS-CARTON RACHETÉ PAR RÉMY-MARTIN

La société Betelgeuse, détenue par la famille Hériard-Dubreuil, a racheté 70 % des parts de la société Lucas-Carton, qui exploite le célèbre restaurant parisien situé place de la Madeleine. *« C'est une affaire de cœur »*, a précisé Mme Dominique Hériard-Dubreuil. Le restaurant, qui était à vendre, faisait partie des souvenirs de la famille. L'établissement a été confié en location-gérance à M. Alain Senderens, patron du restaurant l'Archestrate et l'un des papes de la « nouvelle cuisine ».

La société Betelgeuse détient 50,80 % du capital du groupe Rémy-Martin, un des grands producteurs de cognac, distributeur d'alcool et de vin, et qui contôle notamment la maison Nicolas.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Concentration dans l'industrie de la chaussure.** — La société André, « numéro un » de la chaussure française, vient de prendre le contrôle de SAG chaussures, plus connu sous les noms de Dressoir et Raoul. André rachète 56 % du capital de SAG, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 335 millions de francs en 1984. Les chaussures André emploient près de sept mille personnes et font un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,7 milliards de francs dans dix usines françaises, auxquelles s'ajoutent des établissements allemands et espagnols. Créé au siècle dernier à Nancy, le groupe André vient de prendre aussi une participation (47 %) dans le capital des chaussures Minelli.

● **Tate and Lyle achète une raffinerie américaine.** — Le compagnie britannique de raffinage sucrier Tate and Lyle vient d'acquérir la société américaine Colonial Sugars, qui possède une raffinerie en Louisiane et a réalisé un bénéfice de plus de 9,5 millions de dollars en 1984.

● **Numéro un européen du disque, Polygram passe sous le contrôle de Philips.** — Le groupe néerlandais Philips a racheté à Siemens 40 % de sa participation dans Polygram, premier fabricant européen du disque (6,2 milliards de francs de chiffre d'affaires). Auparavant, Philips et Siemens se partageaient à 50/50 le capital de cette entreprise. Ce rachat était prévu de longue date, Siemens ayant manifesté le désir de se « désengager » de ce secteur industriel déficitaire. Au cours de ces sept dernières années, les pertes de Polygram se chiffrent à 2,6 milliards de francs (dont 145 milliards en 1984).

Agriculture

● **Le redressement de la Fédération des CUMA.** — La Fédération nationale des coopératives d'utilisation de matériel agricole (FNCUMA) tiendra son assemblée générale les 5 et 6 février. Cette structure coordonne les activités de dix mille coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (CUMA) et dispense ses services à deux cent cinquante mille agriculteurs. Accusant un déficit de 1,7 million de francs pour les exercices 1983 et 1984, la FNCUMA souhaite pouvoir bénéficier de crédits publics supplémentaires, mais devra modérer ses ambitions en 1985. La situation a été redressée grâce au soutien de la Confédération française de la coopération agricole, de l'Association nationale pour le développement agricole et du ministère de l'agriculture.

Pêche

● **Dépôt de bilan d'une société de Saint-Malo.** — Le tribunal de commerce de Saint-Malo a prononcé, le 29 janvier, la mise en règlement judiciaire de la société Frigemeraude, qui, le même jour, avait déposé son bilan. Frigemeraude, l'une des plus importantes entreprises françaises de mareyage, achète la moitié de la production du port de pêche de Saint-Malo et 20 % des coquilles saint-jacques draguées en baie de Saint-Brieuc. Elle emploie 272 personnes en Bretagne dont 150 à Saint-Malo. Accusant un passif de 12 millions de francs, Frigemeraude importe aussi des poissons et crustacés de Grande-Bretagne et exporte des produits frais ou transformés vers le Japon, l'Italie et l'Espagne. — *(Corresp.)*

Social

● **Kléber : cent trente emplois supprimés.** — La direction du groupe de pneumatiques Kléber a décidé de réduire de 20 % environ l'effectif (sept cents personnes) de l'usine de Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime). Cette mesure est consécutive à la baisse de la demande de chambres à air et à la stagnation du marché des tissus caoutchoutés, deux fabrications de cette usine.

Transports

● **Grève des marins de la Sealink à Dieppe.** — Les marins CGT de l'armement naval SNCF Sealink sont en grève, depuis le 1er février, au départ de Dieppe, et bloquent les car-ferries, le *Chartres* et le *Cornouailles*. Ils s'opposent au protocole d'accord signé par la direction, la CFDT et le collège des officiers, et qui prévoit un rythme de travail de quarante-huit heures à bord et quarante-huit heures à terre. La CGT demande l'ouverture d'une nouvelle négociation. Le trafic est normal au départ des ports de Boulogne, Calais et Dunkerque.

● **Les routiers suisses bloquent leurs frontières.** — La plupart des postes frontières suisses ont été bloqués, le 4 février, par les routiers helvétiques, à l'appel de leur syndicat, l'ASTAG. Ils veulent attirer l'attention de leur gouvernement sur les mesures de rétorsion prises à leur égard à l'étranger en riposte à la création d'une taxe sur les poids lourds par les autorités de Berne depuis le 1er janvier.

● **Les autoroutes françaises « exportent » 1,5 milliard de francs.** — Les automobilistes étrangers ont payé, en 1984, 1,5 milliard de francs aux péages des autoroutes françaises. Ces exportations « invisibles » ont été réalisées grâce aux véhicules venus essentiellement des pays suivants : République fédérale d'Allemagne (5,2 % des recettes totales), Belgique-Luxembourg (3,2 %), Pays-Bas (2,3 %), Espagne (1,8 %), Grande-Bretagne (1,8 %), Italie (1,6 %).



ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

La rigueur budgétaire épargne les militaires

(Suite de la première page.)

De 222 milliards de dollars cette année, ce déficit devrait tomber, dans le projet soumis au Congrès, à 180 milliards en 1986 et à 165 milliards en 1987, mais s'élever toujours à 144 milliards en 1988 et ne pas passer au-dessous de la barre des 100 milliards avant 1990, avec une prévision de 82 milliards pour cette année-là. A ce rythme, la dette fédérale, qui se monte actuellement à près de 1 700 milliards, devrait rapidement doubler par rapport à 1980, ce qui ne laisse rien augurer de bon pour les taux d'intérêt ni, partant, pour le cours du dollar et pour le déficit de la balance commerciale américaine qui a atteint, en 1984, le chiffre record de 123 milliards de dollars.

Aussi bonne que soit la santé de l'économie américaine avec des taux de croissance et d'inflation de 6,8 % et 4 % l'année dernière, cette situation comporte de lourds risques de dégradation, qui sont d'autant plus inacceptables politiquement pour les membres du Congrès que ce ralentissement de la réduction du déficit budgétaire tient au soutien que le secrétaire de la défense, M. Weinberger, a finalement reçu, en décembre, de M. Reagan dans son refus de réduire ses dépenses de manière significative.

Le budget du Pentagone devrait ainsi passer, l'année prochaine, de 246 à 277 milliards de dollars (dont 3,7 milliards – contre 1,3 milliard – pour les recherches sur la défense spatiale) et s'élever, compte tenu des autorisations de programme, à 314 milliards, puis 354 milliards en 1987 et 402 milliards en 1988. Les sommes qui seraient effectivement dépensées pour la défense en 1986 représenteraient 28,5 % d'un budget global de 974 milliards et 6,6 % du produit national brut, pour lequel le projet présenté par la Maison Blanche table sur une croissance de 4 %, tandis que l'inflation devrait légèrement augmenter (4,2 %) et que le taux de chômage régresserait, d'ici décembre, d'un demi-point par rapport aux 7,4 % de janvier dernier.

Plaidant inlassablement son dossier depuis un mois tant auprès des élus que sur les écrans de télévision, M. Weinsberger fait essentiellement valoir – outre la nécessité de mener à bien le rééquilibrage des forces militaires entre les États-Unis et l'URSS – que c'est la remontée en puissance de la défense américaine qui a ramené les Soviétiques à la table des négociations et qu'il serait impossible à Washington de *« gagner un accord »* si l'effort entrepris faiblissait. Cet argument, fait sien en décembre par M. Reagan, est également défendu – ce qui lui donne un certain poids au Congrès – par le secrétaire d'Etat, M. George Shultz. Le président en a lui-même, le 2 février, directement appelé au pays, dans son discours hebdomadaire à la radio, en expliquant que les dépenses de sécurité ne pouvaient être diminuées, alors que *« nos adversaires »* poursuivent, a-t-il dit, *« le plus grand renforcement militaire de l'histoire de l'humanité »*.

Avec en première ligne le chef de la majorité républicaine du Sénat, M. Robert Dole, et les présidents – républicains aussi – des principales commissions sénatoriales, le Congrès n'en paraît pas moins fermement décidé à obtenir de M. Weinsberger de plus grandes concessions que les seuls 9 milliards auxquels il a accepté de renoncer pour l'instant. Sans un geste significatif de sa part, il serait effectivement difficile aux élus du parti de M. Reagan d'avaliser l'ampleur des coupes prévues dans les dépenses civiles, alors que vingt-deux de leurs sièges sénatoriaux seront en jeu dans les élections de novembre 1986.

L'agriculture « sacrifiée »

A titre d'exemples, les crédits dévolus à l'assistance médicale pour les personnes âgées devraient en effet baisser de 4 milliards de dollars ; ceux de l'énergie civile de 3 ; ceux des transports de 2 ; ceux du logement et du développement urbain de 15 (– 47 %) ; ceux de l'éducation et de la formation de 2. Le programme d'aide aux familles avec des enfants à charge – le principal budget d'assistance sociale – devrait être réduit de 180 millions, et les dépenses pour les repas servis dans les écoles aux enfants de familles démunies de 180 millions.

Au total, c'est près de 38 milliards de dollars qui seront économisés sur les dépenses civiles. Le plus gros sacrifice est demandé au département de l'agriculture, dont l'enveloppe globale serait diminuée de 6,6 milliards (– 14,6 %) au détriment du soutien aux cours et aux revenus des agriculteurs qui font, depuis trois ans, face à une crise dont la violence croissait déjà dramatiquement (*le Monde* du 2 février).

La multiplication des menaces terroristes contre les représentations américaines conduit en revanche à allouer 300 millions de dollars de plus au département d'Etat pour renforcer la sécurité des ambassades. Le montant de l'aide aux pays étrangers n'est, lui, pas fixé dans le projet de M. Reagan, car *celui* de l'assistance à Israël est encore en négociation entre Jérusalem et Washington, qui demande aux dirigeants israéliens de plus grands efforts pour reprendre le contrôle de leur économie.

Le projet de budget ne prévoit aucun relèvement de la fiscalité. M. Reagan en a de nouveau écarté l'idée samedi, en répétant qu'un accroissement de la pression fiscale aurait un effet *« boomerang »* sur l'économie en freinant la croissance.

BERNARD GUETTA.

(Publicité)

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT
SUBDIVISION DES ÉTUDES FONCIÈRES ET DE TOPOGRAPHIE
32, quai Gallieni - 92151 SURESNES CEDEX

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES D'UTILITÉ PUBLIQUE & PARCELLAIRE

COMMUNE DE COURBEVOIE

CHEMIN DÉPARTEMENTAL N° 106, RUE VICTOR-HUGO
Elargissement entre la place Victor-Hugo et la rue de l'Hôtel-de-Ville

Le public est informé que par arrêté préfectoral en date du 07-01-85 ont été prescrites pour le compte du département des Hauts-de-Seine des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire – concernant le projet d'élargissement du chemin départemental n° 106, rue Victor-Hugo, entre la place Victor-Hugo et la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Un exemplaire des dossiers concernant ces enquêtes sera déposé pendant trente et un jours, du 18 février au 20 mars 1985 inclus, à la mairie de Courbevoie où le public pourra les consulter aux heures suivantes :

Du lundi au vendredi, le matin de 8 h à 12 h 15; l'après-midi, de 13 h 15 à 18 h 30.

Les personnes désirant émettre un avis sur ce projet pourront consigner leurs observations, aux jours et heures cités ci-dessus sur les registres ouverts à cet effet en mairie. Elles pourront de même les adresser par écrit soit à M. le maire de Courbevoie, soit à M. Melin, ingénieur principal hors classe honoraire à la SNCF, demeurant 1, rue Pissarro, 75017 Paris, nommé commissaire-enquêteur.

A l'issue de cette enquête, les copies des conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Courbevoie et à la préfecture des Hauts-de-Seine - direction départementale de l'équipement - accueil du public - niveau + 1 aux heures normales d'ouverture.

Cette publication est effectuée en application des articles R 11-4 et R 11-20 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

L'augmentation de capital de la COMPAGNIE FINANCIÈRE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) rendue nécessaire pour financer le développement de son Groupe, et à laquelle le GROUPEMENT DES ASSURANCES NATIONALES est disposé à souscrire dans le cadre d'un accord de collaboration, aura pour effet de réduire à nouveau la participation de la COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ dans le CIC.

Le conseil d'administration de la COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ a regretté que l'évolution des deux Groupes SUEZ et CIC n'ait pas permis le développement d'une coopération véritable et a examiné en conséquence le principe d'un désengagement progressif. Il a autorisé le Président à conclure la négociation dans ce sens, sous réserve que les intérêts de la Compagnie soient préservés.

Les cessions de titres CIC, qui pourraient s'étaler jusqu'au 31 décembre 1989, s'opéreraient pour le tiers au profit du GROUPEMENT DES ASSURANCES NATIONALES, en espèces, et pour le solde au profit de l'Etat par voies d'échanges de titres qui permettraient au Groupe SUEZ de rééquilibrer ses intérêts et de nouer des alliances dans le secteur bancaire en France.

scac

Le cours de Bourse de la SCAC ayant sensiblement varié au cours des dernières semaines, la direction générale du groupe SCAC appelle l'attention des actionnaires sur les résultats de l'exercice 1984.

Une première estimation de ces résultats démontre qu'ils seront très gravement déficitaires du fait des pertes de l'activité Matériaux de construction, les autres activités, Auxiliaire de transport, Combustibles, Bricolage et Agences de voyages, étant bénéficiaires.

Les résultats prendront notamment en compte la lourde incidence des rigoureuses mesures de restructuration dans les Matériaux, déjà décidées par la nouvelle direction générale pour amorcer le redressement d'une situation fort dégradée.

Ces mesures de restructuration pèseront aussi sur l'exercice 1985 qui devrait néanmoins se traduire par une perte en sensible réduction par rapport à celle de 1984 et marquer le début d'un retour progressif à l'équilibre.

ERAP

Entreprise de recherches et d'activités pétrolières
7, rue Nélaton 75015 PARIS
Établissement public à caractère industriel et commercial
PARIS B 7845799963

L'échangeabilité des obligations ERAP, émises le 16 mars 1984 contre des certificats pétroliers représentatifs des droits pécuniaires d'une action SNEA, est entrée en vigueur le 1er janvier 1985. A cette occasion, l'ERAP rappelle l'attention qu'elle porte à la liquidité et au bon fonctionnement du marché de ces produits financiers.

Dans ce cadre, l'ERAP pourra intervenir sur le marché ; son action aura pour seul objet d'éviter les mouvement erratiques des cours.

FONDS D'INTERVENTION SIDERURGIQUE

EMPRUNT DU 4 FEVRIER 1985
garanti par l'État
2,5 milliards de francs
12,20 %

Émission de 500.000 obligations de 5.000 F. Prix d'émission : 4.980 F. Jouissance, règlement : 18 février 1985. Durée : 12 ans. Amortissement : en trois années à partir du 18 février 1994 à raison chaque année du tiers du nombre des titres restant en circulation le 17 février 1994. 1er remboursement : le 18 février 1995.

Taux de rendement actuariel brut :
12,27 %

Une fiche d'information (visa Cob n° 85-20 du 29/1/85) peut être obtenue sans frais auprès du F.I.S. - 56, rue de Lille, 75007 PARIS, et des Établissements chargés du placement. Clôture sans préavis.

F.I.S. Fonds d'Intervention Sidérurgique

AMERICAN BRANDS, Inc.

Hausse de 7 % du bénéfice net par action en 1984
Bénéfice record de US $ 414 millions

Le bénéfice par action d'AMERICAN BRANDS, Inc. a augmenté de 7 %, se situant à un niveau record de US $ 7,20 par action en 1984 contre US $ 6,76 en 1983. Le bénéfice net a atteint US $ 414 millions contre US $ 390 millions en 1983.

DUMEZ

Le chiffre d'affaires du groupe réalisé au cours du quatrième trimestre 1984 s'élève à 2 133 millions de francs TTC et à 2 064 millions de francs hors taxes.

Les travaux exécutés par le groupe au cours de l'année 1984 ont représenté 9 286 millions de francs TTC, soit 9 037 millions de francs hors taxes.

Le volume des travaux restant à exécuter au 31 décembre 1984 représente plus de 12 milliards de francs. Les résultats nets consolidés de l'exercice 1984 devraient être du même ordre que ceux de 1983 (360 millions de francs).

Dumez procédera à une augmentation de capital courant février 1985 par attribution d'une action gratuite pour six.



société française d'investissement
en France et à l'Etranger
SICAV

Situation au 28 décembre 1984

Valeurs françaises	49 %
Valeurs étrangères	43 %
Liquidités	8 %
Valeur liquidative	438,81 F
Rappel du dividende attribué en 1984	22,24 F

Rappel de la valeur liquidative au 30/12/83 461,17 F



La BNP ouvre une succursale à Taipei

La BANQUE NATIONALE DE PARIS, présente depuis 1981 à Taipei sous forme d'un bureau de représentation, a ouvert récemment une succursale inaugurée le 25 janvier 1985 par son directeur général, M. J.-H. Wahl.

A cette occasion, M. Wahl s'est entretenu avec le premier ministre, le ministre des finances, le ministre des affaires économiques et le gouverneur de la Banque centrale, ainsi qu'avec plusieurs personnalités de l'industrie à Taiwan.

La BNP renforce ainsi son réseau dans la zone de l'Extrême-Orient et de l'océan Pacifique où elle est présente depuis plus d'un siècle.

BANQUE NATIONALE DE PARIS
Directeur : M. Jacques Savary
TUN HUA FINANCIAL BUILDING
7 F 214 TUN HUA NORTH ROAD
Tél. : (02) 731-11-67
Télex : 22000 BNPTE
TAIPEI — TAIWAN



Le conseil d'administration réuni le 1er février 1985 sous la présidence M. Paul BERTHIER a arrêté les comptes de l'exercice 1984.

Compte tenu du récent apport de ROUSSELOT S.A. à sa filiale à 100 % COMPAGNIE ROUSSELOT, de l'essentiel de ses actifs avec effet au 1er jan 1984, les comptes ne reflètent que l'activité holding de la société.

Le bénéfice de ROUSSELOT S.A. s'élève à 83 112 000 F dont 411 000 F résultats d'exploitation et 82 701 000 F constitués de produits exceptionnels et reprise sur provisions ou réserves spéciales consécutives à l'apport à la COMPAGNIE ROUSSELOT.

Les premières estimations des comptes consolidés de la COMPAGNIE ROUSSELOT font apparaître un chiffre d'affaires se situant légèrement au-dessus 3 milliards de francs et un résultat net, hors incidence des opérations intervenues 1984 – part du Groupe, – de l'ordre de 90 millions. Les chiffres correspondants 1983 étaient respectivement de 2 663 et 56 millions.

Usant de l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraor naire du 12 juin 1984, le Conseil a décidé d'augmenter le capital par incorporati de primes de fusion et d'apport et de réserves de réévaluation en attribuant u action *gratuite* pour *10* actions anciennes, jouissance du *1er janvier 1984*, et en é vant le nominal des actions anciennes et nouvelles de 100 F à 139 F. Le capital trouvera ainsi porté à 97 587 591 F divisé en 702 069 actions.

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale de fixer le dividende à F 22 p action assorti d'un avoir fiscal de F 11. La mise en paiement sera fixée 28 mars 1985.

D'autre part, le Conseil a approuvé le projet de traité d'apport-fusion de société à la société SANOFI et fixé la date de l'Assemblée générale mixte 26 mars 1985.

Il sera proposé à l'Assemblée de ratifier cette opération et de fixer la par d'échange à raison d'une action ROUSSELOT S.A. pour deux actions SANOFI.



Le conseil d'administration, réuni le 29 janvier 1985, a approuvé les modalités de la fusion de la société avec la société Rousselot SA et autorisé son président à signer le contrat par lequel Rousselot SA ferait apport à SANOFI de la totalité de ses actifs au 31 décembre 1984.

L'apport comprendrait essentiellement une participation de 99,9 % dans la Compagnie Rousselot, société exploitante à laquelle Rousselot SA a transféré ses activités industrielles et commerciales en 1984, ainsi que divers biens immobiliers.

Le montant net de l'apport s'élèverait à 338 millions de francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale extraordinaire de rémunérer cet apport par la création de 1 404 138 actions SANOFI nouvelles qui seraient attribuées aux actionnaires Rousselot SA à raison de deux actions SANOFI pour une action Rousselot, la société Rousselot SA procédant, préalablement à la fusion, à une attribution d'actions gratuites dans la proportion d'une action nouvelle po dix actions anciennes.

Le capital de SANOFI serait ai porté de 949 546 800 F 1 089 960 600 F.

Ces actions SANOFI nouvelles por raient jouissance à compter du 1er ja *vier 1985*.

Outre l'opération ci-dessus, le cons soumettra à l'assemblée générale e traordinaire, qu'il est prévu de réur pour le 26 mars, une résolution visant l'autoriser à consentir au bénéfice d membres du personnel de l'entrepri qu'il déterminera, des options d'ach d'actions de la société dans les conc tions prévues par la loi du 31 décemb 1970 modifiée en 1984.

A l'issue de l'assemblée ci-dessus, est également prévu de réunir une a semblée ordinaire à laquelle le cons demandera l'autorisation de mettre place dans l'entreprise un plan d'actio nariat des salariés selon les dispositio de la loi du 27 décembre 1973.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 24 janv.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	413 076
dont :	
Or	258 912
Disponibilités à vue à l'étranger	65 576
ECU	71 737
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 550
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	18 723
dont :	
Concours au Trésor public	11 540
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	187 942
dont :	
Effets escomptés	86 830
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 231
5) DIVERS	7 974
Total	702 974

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	196 631
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 268
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	13 254
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	96 846
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	18 011
5) ECU A LIVRER AU FECOM	71 737
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	301 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	8 158
Total	702 947

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

	25 janv.	1er fév.
Valeurs franç. à revenu variable	105,8	106,1
Valeurs industrielles	105,4	105,3
Valeurs étrangères	108,4	108,8
Pétroles-Énergie	105,6	101,8
Chimie	102,3	104,3
Métallurgie, mécanique	109,2	110,3
Électricité, électronique	107,2	106,2
Bâtiment et matériaux	112,7	110,9
Ind. de consommation non-alimentaire	109,4	110,1
Agro-alimentaire	100,3	102
Distribution	101	101,4
Transports, loisirs, services	108,2	109,4
Assurances	115,5	118,4
Crédit banque	104,3	107
Sicomi	101,2	102,5
Immobilier et foncier	108,2	108
Investissement et portefeuille	109,5	110,7
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	102,3	102,1
Emprunts d'État	101,7	101,3
Emprunts garantis et assimilés	102,8	102,7
Sociétés	101,5	101,5
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1848,4	1867,2
Valeurs étrangères	3425,4	3438,1
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	238	239,1
Valeurs étrangères	463,4	465,1
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	112,4	112,2
Emprunt d'État	111,9	111,5
Emprunts garantis et assimilés	112,8	112,8
Sociétés	112,7	112,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	195,2	195,7
Produits de base	175,8	171,7
Construction	131,3	130,1
Biens d'équipement	175	176,8
Biens de consom. durables	185,9	187,7
Biens de consom. non durables	272,3	269,8
Biens de consom. alimentaires	243,8	247,6
Services	167	168,1
Sociétés financières	255,3	258,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	178,8	178,6
Valeurs industrielles	191,9	191,2
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	180,6	185,2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DOW CHEMICAL. – Le groupe américain annonce pour l'exercice 1984 une bénéfice net de 585 millions de dollars (soit 3,02 dollars par action), contre 334 millions l'année précédente (1,71 dollar par action), sur un chiffre d'affaires de 11,4 (11) milliards de dollars. Dow Chemical Co précise cependant que dans les résultats de l'exercice 1984 figurent 36 millions de dollars (soit 19 cents par action) de bénéfices exceptionnels ou d'opérations de reports, pour raisons fiscales, de pertes d'exploitation à l'étranger. Le bénéfice de l'exercice 1983 comportait, lui, un gain exceptionnel de 41 millions de dollars (soit 21 cents par action), provenant du remboursement d'obligations Dow Chemical. Commentant les résultats du quatrième trimestre (42 cents par action, contre 37 cents pour la période comparative de 1983), le président de Dow, M. Paul F. Oreffice, a indiqué que la société *« n'avait pas constaté l'augmentation saisonnière habituelle de la demande de produits chimiques ».*

Limitation à 4,5 % de la hausse des dividendes pour 1984

Le ministère de l'économie et des finances invite les sociétés à limiter à 4,5 % la hausse des dividendes relatifs à l'exercice 1984, soit l'équivalent de l'objectif que s'est fixé le gouvernement en matière d'inflation pour l'année 1985. Aux termes de l'appel *« à l'adhésion volontaire des entreprises »* lancé cette année, les pouvoirs publics prévoient, toutefois, une dérogation supplémentaire pour les sociétés qui ont distribué *« un dividende faible ou nul au cours des trois dernières années, sous réserve qu'elle ne distribuent pas plus du tiers des bénéfices ».*

Rappelons qu'un certain nombre de dispositions permettent d'échapper à cette limitation à la majoration des dividendes, notamment les augmentations de capital en numéraire portant sur au moins 10 % de ce capital ou provenant d'opérations de conversion d'obligations.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	31 janv.	1er fév.
Valeurs françaises	105,6	105,5
Valeurs étrangères	108,7	108,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	31 janv.	1er fév.
Indice général	195,8	195,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 février .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er fév.	4 fév.
1 dollar (en yens)	255,45	257,03

BOURSE DE PARIS Comptant 1er FEVRIER

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
4100	C.N.E. 3 %	4080	4090	4085	+ 0 12
1460	Electricité T.P.	1454	1455	1455	+ 0 06
515	Esso S.A.F.	490	500	506	+ 3 26
1250	Eurafrance	1348	1355	1359	+ 0 81
920	Euromarché	930	930	930	....
74	East Rand	82	84	81 70	– 0 36
320	Electrolux	321	324 80	324 80	+ 1 18
306	Ericsson	340	340	340	....
515	Exxon Corp.	494	500	497	+ 0 60
525	Ford Motors	506	509	500	– 1 18
235	Free State	226	228 90	228	+ 0 88
117	Gencor	113 70	115	115	+ 1 14
295	Gén. Belgique	295	285	285	– 3 38
680	Gén. Electr.	675	676	671 c	– 0 59
895	Gen. Motors	868	870	875	+ 0 80
59	Goldfields	58 20	60 40	60 40	+ 3 78
37	Gd Metropolitain	35 20	35 55	35 55	+ 0 99
135	Harmony	144	141 40	139	– 3 47
38	Hitachi	36 45	35 80	35 80	– 1 78
625	Hoechst Akt.	610	612	617	+ 1 14
99	Imp. Chemical	100	100 20	101	+ 1
145	Inco. Limited	148 10	150	149	+ 1 98
1390	IBM	1407	1430	1419	+ 0 85
925	Randfontein	937	945	932	– 0 53
545	Royal Dutch	543	552	551	+ 1 47
77	Rio Tinto Zinc	77 50	78	77 50	....
174	St Helena Co	185	179 80	180 c	– 2 70
410	Schlumberger	400	413 80	415 10	+ 3 77
83	Shell transp.	85	87 45	87 45	+ 2 88
1690	Siemens A.G.	1700	1700	1697	– 0 17
164	Sony	172	168 30	168	– 2 32
220	T.D.K.	231	227 50	227 50	– 1 51
18	Toshiba Corp.	17 35	17 20	17 10	– 1 44
1000	Unilever	985	985	987	+ 0 20
420	Unit. Techn.	442 90	450	444	+ 0 24
880	Vaal Reefs	900	912	910	+ 1 11
375	West Deep	380	380	375	– 1 31
300	West Hold.	298	295 80	295 80	– 0 73
480	Xerox Corp.	435	449	449	+ 3 21
1 81	Zambia Corp.	2 29	2 28	2 26	– 1 74

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 690	9 705	9 370	9 870
ECU	6 798	6 799	....	....
Allemagne (100 DM)	305 840	305 590	294	314
Belgique (100 F)	15 289	15 287	14 800	15 700
Pays Bas (100 fl.)	270 400	270 200	260	280
Danemark (100 krd)	85 680	85 680	80	88
Norvège (100 k)	105 670	105 710	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	10 909	10 940	10 400	11 300
Grèce (100 drachmes)	7 479	7 482	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 957	4 961	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	361 250	360 120	355	378
Suède (100 krs)	107 070	107 140	103	110
Autriche (100 sch)	43 510	43 500	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 520	5 526	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 575	5 585	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 279	7 312	7 070	7 420
Japon (100 yens)	3 791	3 785	3 690	3 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/2
Or fin (kilo en barre)	94700	94500
Or fin (en lingot)	94700	94550
Pièce française (20 fr)	583	580
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	558	563
Pièce latine (20 fr)	550	544
Souverain	696	696
Pièce de 20 dollars	3995	3980
Pièce de 10 dollars	2002 50	2002 50
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	3530	3570
Pièce de 10 florins	575	577

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Lundi 4 février, 19 h 25
Les divisions du Parti communiste français
JEAN-MARIE COLOMBANI et PATRICK JARREAU
répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par FRANÇOIS KOCH



A B C D E F G

M. Robert Hersant voudrait racheter Canal Plus

Beau coup de publicité ! Après la baisse des actions du groupe Havas (– 12,6 %) à la Bourse de Paris, vendredi après-midi 1er février, *le Figaro* annonce en page « Une » lundi matin 4 février : *« Robert Hersant propose de reprendre Canal Plus. » « Les principaux actionnaires, et notamment l'Agence Havas, recevront aujourd'hui une offre d'achat de leur participation »*, indique le quotidien.

Le duel

« La baisse de nos actions en bourse était attendue », commente-t-on avec flegme à la direction d'Havas. La proposition de M. Hersant y est volontiers considérée comme une *« provocation »*. Plus de 60 % du capital de la quatrième chaîne sont en effet détenus par des actionnaires contrôlés par l'Etat : Havas (42,13 %) et des banques *nationalisées (Société générale,* Banque nationale de Paris, Crédit lyonnais, Crédit commercial de France, Banque régionale d'escompte et de dépôt, au total 18,18 %). Parmi les autres actionnaires, il serait étonnant que la garantie mutuelle des fonctionnaires (5 %) ou le quotidien régional *Ouest-France* (1,66 %), par exemple, cèdent aux sirènes du *« papivore »* (1), dont la boulimie touche désormais l'audiovisuel (*le Monde* du 15 janvier).

Les actions de Canal Plus ne sont du reste pas sur le marché et une clause d'agrément existe dans les statuts ; un obstacle de plus pour un éventuel acquéreur.

M. André Rousselet, interrogé, s'est montré *« extrêmement sensible à l'offre de M. Hersant, à son désintéressement, à sa discrétion »*. Il voit en lui un *« Zorro attiré par l'odeur des déficits bancaires auxquels il est habitué »*. Plus sérieusement, le président d'Havas nous a déclaré que pour acheter Canal Plus (*« qui n'est pas à vendre, c'est évident »*), *« il faudrait avoir de l'argent. La richesse d'un groupe de presse ne se mesure pas à son déficit »*.

M. Rousselet estime que *« Canal Plus se porte au mieux, compte tenu de son environnement. Tout est contre nous*, déclare-t-il, *nos amis, nos adversaires, les annonces imprudentes de libéralisation des ondes hertziennes. Et pourtant, trois mille deux cents personnes se sont encore abonnées la semaine dernière »*. Pour le PDG du groupe Havas, Canal Plus doit restée cryptée, car *« c'est un créneau porteur dans le monde entier »*.

Il reste que M. Robert Hersant exploite à merveille les difficultés actuelles de la chaîne. L'incertitude sur la « règle du jeu » pour les deux ans à venir a remplacé la stabilité, précaire mais réelle, qui existait avant le « feu vert » donné aux télévisions privées par le président de la République, début janvier. La situation est particulièrement difficile, tant que M. Jean-Denis Bredin n'aura pas remis son rapport et que le gouvernement n'aura pas tranché entre les thèses en présence. Le démarrage de la quatrième chaîne, difficile en raison notamment du nouveau système de recettes – l'abonnement – se trouve dès lors compromis. Déjà, le départ – provoqué par le président de la chaîne, M. André Rousselet. de M. Philippe Ramond (directeur chargé de l'administration), suivi ces jours-ci par celui de MM. Jean-Louis Marx (marketing) et Serge Doukhan (régionales), avait montré que les objectifs de commercialisation n'étaient pas atteints. Mais depuis le début de l'année, les nouveaux abonnements se sont effondrés passant de 3 000 par jour à 3 000 par semaine (*le Monde* du 2 février).

La direction de Canal Plus n'en *est pas moins décidée à se battre.* Les négociations sont engagées avec le cinéma, sur de nouvelles bases. La chaîne va remodeler pour les étoffer ses programmes et l'ensemble de sa grille. TDF accélère la mise en fonctionnement des réémetteurs du réseau 819 lignes et Canal Plus espère que les 95 % de « couverture » nationale seront atteints avant la fin de l'année. Les actionaires de Canal Plus, qui se réunissent mercredi 6 février, devront prendre les décisions engageant l'avenir.

La quatrième chaîne a encore un atout : le temps qu'il faudra entre les décisions gouvernementales concernant les télévisions privées et leur mise en œuvre effective. C'est-à-dire pas avant 1986, pour des chaînes d'une certaine ampleur. Canal Plus sera pratiquement seule encore pendant un an pour satisfaire ceux qui demandent des images. 1986, c'est aussi l'échéance électorale décisive. La proposition de racht de M. Hersant ne prend son sens que dans cette perspective. L'opposition ne demande-t-elle pas la privatisation du groupe Havas ?

« Il s'agit d'une démarche extrêmement sérieuse, nous a déclaré de son côté M. Robert Hersant, *et pas d'un simple ballon d'essai. Je propose très sincèrement au président d'Havas, actuellement en difficulté, de se désengager d'une aventure pour laquelle il n'a ni la vocation ni les moyens. Et je me fais fort de réunir suffisamment de soutiens et d'associer la presse régionale à ce renouveau de Canal Plus. »* Pour M. Hersant, Canal Plus doit devenir *« la première chaîne privée française »*. Son financement ne devrait pas être un obstacle, *« si la chaîne était organisée comme un réseau géré avec les quotidiens régionaux intéressé »*. On retrouve-là l'architecture proposée déjà par M. Hersant. Les contacts en province se poursuivent.

Le plus savoureux reste le non-dit. En 1981, André Rousselet, alors directeur du cabinet de M. François Mitterrand à l'Elysée, avait voulu racheter *France-Soir* à M. Hersant. Les discussions s'étaient mal passées et l'affaire avait capoté. Aujourd'hui, ce dernier ne propose-t-il pas à mots couverts de racheter Havas ? Joli duel...

Y. A.

(1) Selon le titre du livre de presque-fiction d'Henri de Grandmaison (Ed. J.-C. Lattès).

Au Liban

LE DJIHAD ISLAMIQUE REVENDIQUE LES ATTENTATS CONTRE DES BANQUES A BEYROUTH-OUEST

L'organisation clandestine du Djihad islamique a revendiqué, samedi après-midi 2 février, la responsabilité du triple attentat contre des établissements bancaires à Beyrouth-Ouest, affirmant qu'il s'agit d'un *« dernier avertissement »* à tous ceux qui *« spéculent avec le dollar »* contre la livre libanaise.

Dans un communiqué parvenu à une agence de presse étrangère, quelques heures après les attentats, le Djihad islamique-Brigade de la défense des faibles, au Liban, s'en est pris à *« tous ceux qui spéculent avec le dollar contre les enfants de la patrie, notamment ceux à revenu modeste »*.

L'attentat de samedi, qui a fait six blessés et des dégâts matériels, car il s'est produit après l'heure de fermeture des banques, avait visé trois établissements : la banque Saradar, qui est une des banques les plus actives sur le marché des changes, la Universal Bank et la Capital Trust Bank, qui appartiennent au président de l'Association des banques, M. Antoine Chader.

D'autre part, des éléments masqués et armés ont pris d'assaut, samedi après-midi, le siège de la garde nationale (milice locale pro-israélienne) à proximité du camp palestinien de Aïn-El-Heloué. Ces éléments ont pris le contrôle du siège de la garde nationale après la fuite des miliciens qui l'occupaient.

Selon les correspondants sur place, Hussein Aakar, le chef de la garde, *et un groupe de collaborateurs* avaient quitté le siège avec leurs armes dès samedi matin vers une destination inconnue.

Enfin, le responsable du port de Tyr (Liban du Sud), M. Ibrahim Farran, a été hospitalisé, samedi, après avoir été grièvement blessé par une grenade lancée contre sa voiture. Surnommé « Cheikh Al-Ard », petit armateur avant l'invasion israélienne du Liban en juin 1982, Ibrahim Farran avait, avec le soutien des forces israéliennes, mis la main sur le port de la ville

Le championnat du monde d'échecs

NOUVEAU REPORT DE LA QUARANTE-HUITIÈME PARTIE

La quarante-huitème partie du championnat du monde d'échecs opposant les Soviétiques Anatoli Karpov, tenant du titre, et son challenger Garry Kasparov, qui devait se jouer lundi, a *été* reportée au mercredi 6 février *« pour des raisons techniques »*, ont annoncé les organisateurs. Cette partie, qui devait initialement se jouer vendredi dernier, avait déjà été reportée une première fois pour les mêmes motifs.

Les organisateurs du championnat précisent que ce nouveau report a été rendu nécessaire afin d'achever l'aménagement de la salle de l'Hôtel Sport, où le match a été transféré. Le championnat se déroulait depuis le 10 septembre 1984 dans la salle des Colonnes de la maison des syndicats, au centre de Moscou, non loin du Kremlin.

Garry Kasparov a remporté mercredi dernier la quarante-septième partie de ce match, ramenant ainsi le score à cinq victoires à deux, en faveur du champion du monde, sur les six qui lui sont nécessaires pour conserver son titre.

Sur le vif

A la baguette

Ils sont marrants, les Anglais. Ils estiment que, sur le chapitre des droits de l'homme, ils n'ont de leçons à recevoir de personne. Alors ils montrent les crocs chaque fois que le Conseil de l'Europe les montre du doigt. A quel propos ? Un truc complètement idiot, complètement rétro : les châtiments corporels à l'école, les coups de règle, de fouet ou de canne sur les doigts ou sur les fesses des mauvais élèves. Le caning, c'est comme ça que ça s'appelle là-bas, fait partie des bons principes d'éducation. Y renoncer ? Pas question.

Je rigolais toute seule en écoutant l'autre jour à la BBC le compte rendu du débat opposant aux Communes les adversaires et les partisans, il n'y en a pas des masses, mais il y en a, de l'abolition. Un débat réchauffé. Il le font repasser, comme un plat, tous les six mois, ils le reprennent du bout des lèvres, par politesse, pour ne pas avoir l'air de snober les recommandations de Strasbourg. En fait, ils s'en moquent comme de leur première calotte.

Mon ami Edward, il est prof dans une public school du Pays de Galles, me le disait encore hier soir au téléphone : si tu ne peux pas leur cogner dessus, je voudrais bien savoir comment tu arriveras à faire taire des grandes brêles, des cancres montés en graine qui te narguent et t'insultent, vautrés sur leur banc au fond de la classe.

Il a raison, mon copain. Chez nous, c'est eux qui font la loi. C'est pas normal. Les raclées au tableau noir, au train où il va, Chevènement y viendra, vous verrez. Remarquez, il y viendrait plus facilement si notre enseignement n'était pas féminisé à ce point. Parce que, là, il y a un problème. J'en parle en connaissance de cause. Tant que mes fils étaient trop petits pour se défendre, je leur ai filé des roustes mémorables. Si j'ai cessé, c'est parce qu'on m'a dit que ça risquait de les rendre maso, plus tard. On m'a cité le cas de Rousseau, qui a toujours gardé la nostalgie de ses fessées d'enfant.

Alors, pour ne pas trop compliquer leur future vie sexuelle, j'y ai renoncé. A regret. Ça donnait d'excellents résultats. On a toujours besoin d'un petit knout chez soi.

CLAUDE SARRAUTE.

La deuxième visite de M. Pierre Joxe en Corse

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, est arrivé à Bastia, le 3 février vers 20 heures, pour une courte visite. Peu après, un dîner à la préfecture de Haute-Corse a réuni autour de M. Joxe, notamment accompagné de M. Pierre Verbrugghe, directeur de la police nationale, MM. Paul Bernard, préfet de région, Robert Broussard, préfet délégué pour la police, et Jacques Barel, préfet de Haute-Corse, ainsi que des élus.

Le 4 février au matin, M. Joxe devait rencontrer des cadres économiques et sociaux, puis les responsables de la police, avant de repartir pour Paris. Ce voyage de M. Joxe avait été décidé, dans son principe, lors de la première visite du ministre en Corse, à Ajaccio, le 7 décembre dernier.

A l'université de Corte, qui devait rouvrir ses portes ce 4 février, après une semaine de fermeture, M. Jacques Brighelli, président de l'université, a convoqué une assemblée générale.

« FLNC, assassin ! »

De notre envoyée spéciale

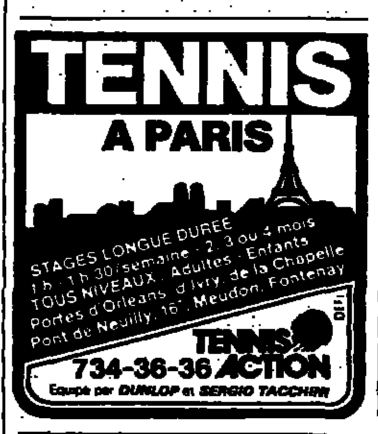
Corte. – *« Ce sera notre dernière manifestation de rue. Le relais, désormais, est aux politiques. »* Ainsi, M. Jean Dragacci, président fondateur de la CFR, (Association pour la Corse française et républicaine) conclut-il la marche organisée à Corte dans l'après-midi du 2 février. Deux mille personnes environ, dix mille selon les organisateurs, ont répondu à l'appel lancé pour protester contre la mainmise, selon la CFR, des nationalistes sur l'université. Mais le 2 février, en ville, les manifestants ont aussi dénoncé l'assassinat de Jean Dupuis, deux jours avant à Ajaccio, en scandant *« FLNC, assassin ! »*

« Jean Dupuis, premier martyre de la CFR, est tombé, a déclaré M. Dragacci. A Ajaccio, après l'assassinat d'un CRS à Bastia, le 6 décembre dernier, plus de vingt mille personnes avaient répondu à l'appel du président de l'assemblée régionale et de divers partis politiques. Le 2 février, à Corte, l'initiative de la protestation était revenue à la seule CFR et l'affluence est restée modeste.

« Les gens sont las de défiler », expliquent certains. *« Les élus ont trop politisé toute cette affaire »*, estiment d'autres. Enfin, *« le problème de l'université n'est pas clair... » « Beaucoup de gens ont peur. »*

Après avoir enregistré, au fil de l'année écoulée, une audience croissante, la CFR vit aujourd'hui un tournant de sa brève histoire. Elle a ses colombes et ses faucons. Les premiers s'en tiennent strictement aux principes de la fondation – par la non-violence, montrer que la majorité de la population insulaire veut rester française et qu'elle n'a pas peur de le dire. Pour les seconds, « l'heure est venue de l'autodéfense », comme le dit un élu du Cap Corse.

DANIELLE ROUARD.



A Paris

LE SECRÉTARIAT AUX DOM-TOM VISÉ PAR UN ATTENTAT

Un attentat à l'explosif a détruit une voiture et en a endommagé une vingtaine d'autres pendant la nuit du samedi 2 au dimanche 3 février, à proximité du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, à Paris (7e). La charge avait été placée sous un véhicule qui a été détruit au point de rendre impossible son identification.

L'explosion a provoqué des dégâts sur une centaine de mètres, boulevard des Invalides. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Le numéro du « Monde » daté 3-4 février 1985 a été tiré à 405 781 exemplaires







هكذا من الاصل